



**ANNA FÜLÖP**

**LA TRANSYLVANIE  
DANS LES RELATIONS  
ROUMANO-HONGROISES  
VUES DU QUAI D'ORSAY  
(septembre 1944-décembre 1947)**



Colecția  
DIVERSITATE  
ETNO-CULTURALĂ  
ÎN ROMÂNIA



ANNA FÜLÖP  
LA TRANSYLVANIE  
DANS LES RELATIONS  
ROUMANO-HONGROISES  
VUES DU QUAI D'ORSAY  
(septembre 1944-décembre 1947)

ANNA FÜLÖP  
LA TRANSYLVANIE  
DANS LES RELATIONS  
ROUMANO-HONGROISES  
VUES DU QUAI D'ORSAY  
(septembre 1944-décembre 1947)

SÉRIE  
DIVERSITÉ  
ETHNOCULTURELLE  
EN ROUMANIE 

ANNA FÜLÖP  
LA TRANSYLVANIE  
DANS LES RELATIONS  
ROUMANO-HONGROISES  
VUES DU QUAI D'ORSAY  
(septembre 1944-décembre 1947)

ANNA FÜLÖP

---

**LA TRANSYLVANIE  
DANS LES RELATIONS  
ROUMANO-HONGROISES  
VUES DU QUAI D'ORSAY**

(septembre 1944-décembre 1947)

---

CENTRUL DE  
RESURSE PENTRU  
DIVERSITATE  
ETNOCULTURALĂ



CENTRE DE  
RESSOURCES POUR  
LA DIVERSITÉ  
ETHNOCULTURELLE

CLUJ, 2006

107  
Anna Fülöp,  
**LA TRANSYLVANIE DANS LES RELATIONS ROUMANO-HONGROISES  
VUES DU QUAI D'ORSAY (septembre 1944-décembre 1947),**  
Cluj-Napoca, Centre de Ressources pour la Diversité Ethnoculturelle, 2006  
268 p.; 16×23,5 cm  
ISBN-10: 973-7670-02-7  
ISBN-13: 978-973-7670-02-1

1. Fülöp, Anna
2. Soutou, Georges-Henri (préface)

© CENTRE DE RESSOURCES  
POUR LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE  
© ANNA FÜLÖP  
Cluj-Napoca, 2006

Série: Synthèses  
Dirigée par Gábor Ádám, Lucian Nastasă et Levente Salat

Volume 14:  
**La Transylvanie dans les relations roumano-hongroises  
vues du Quai d'Orsay (septembre 1944-décembre 1947).**

Références: Georges-Henri Soutou (Université de Paris IV, Sorbonne)  
Lucian Nastasă (Académie Roumaine. Institut d'Histoire „George Bariț”, Cluj)  
Andor Horváth (L'Université „Babeş-Bolyai”, Cluj)

Révision technique: Csilla Mikó, Lineart SRL  
Couverture et arts graphiques: Elemér Könczey

Cet ouvrage a été publié à l'aide du Ministère de la Culture et des Cultes –  
L'Administration du Fond Culturelle Nationale.  
Cartea a apărut cu sprijinul Ministerului Culturii și Cultelor, prin Administrația  
Fondului Cultural Național.

## TABLE DES MATIÈRES

*À ma famille et à ma grande mère*

Anna Kulin  
LA TRANSYLVANIE HONGROISE ET LES RELATIONS HONGRO-HONGROISES  
EN 1944-1945  
Collection de la Bibliothèque de la Sorbonne  
Paris, 1972  
ISBN 2-7081-0111-1

1. 1972, 400 p.  
2. 1972, 400 p.

Collection de la Bibliothèque de la Sorbonne

LA TRANSYLVANIE HONGROISE  
EN 1944-1945  
Collection de la Bibliothèque de la Sorbonne

Collection de la Bibliothèque de la Sorbonne

Collection de la Bibliothèque de la Sorbonne

Collection de la Bibliothèque de la Sorbonne

Collection de la Bibliothèque de la Sorbonne

Collection de la Bibliothèque de la Sorbonne

## TABLE DES MATIÈRES

Préface .....	11
Introduction .....	13
<b>I. L'arrière-plan: les sorties de la guerre de la Hongrie et de la Roumanie et leur course pour la Transylvanie pendant la guerre .....</b>	<b>17</b>
1. Les „peace-feelers” hongrois et l'échec de l'amiral Horthy de faire sortir la Hongrie de la guerre, le 15 octobre 1944 .....	17
2. Le tournant le plus réussi de la guerre: le coup d'État du roi Michel de Roumanie, le 23 août 1944 .....	22
3. Le problème transylvanien et les grandes puissances victorieuses .....	27
3.1. La note sur la Transylvanie (справка о Трансильвании) de M. Litvinov à Staline, le 5 juin 1944 .....	29
3.2. La Transylvanie dans les plans d'après-guerre anglo-américains, les sphères d'influence et le rôle de la France dans les Balkans au début de l'automne 1944 ..	33
<b>II. De l'armistice roumain au commencement des négociations interalliées sur la Roumanie et la Hongrie .....</b>	<b>38</b>
1. L'armistice roumain et le statut spécial de la Transylvanie ....	38
2. Les interférences successives soviétiques. La désignation des représentants diplomatiques français dans la partie Est de l'Europe et leurs premières observations .....	44
3. Le gouvernement du général Rădescu et la politique d'occupation soviétique de la Roumanie. L'administration militaire et civile de la Transylvanie du Nord .....	49

4. Les conséquences de la conférence de Yalta: le gouvernement de Petru Groza imposé par Vychinsky, le retour de l'administration roumaine en Transylvanie du Nord. ....	54
5. Les préparatifs de paix de la Roumanie et de la Hongrie et les grandes puissances .....	60
6. Après Potsdam: le conflit entre le roi Michel, les Anglo-américains et le gouvernement Groza, soutenu par l'URSS .....	67
7. Les plans du Quai d'Orsay concernant la frontière roumano-hongroise .....	71
<b>III. Les négociations des traités de paix avec la Roumanie et la Hongrie. Le problème transylvanien et la diplomatie française</b>	<b>77</b>
1. La conférence de Londres du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères: l'initiative américaine de réviser la frontière roumano-hongroise, la tentative de renversement du gouvernement Groza, la France évincée par l'URSS .....	77
2. Les répercussions de l'échec de la conférence de Londres sur la Roumanie et la Hongrie .....	85
3. La conférence de Moscou: le compromis entre les Anglo-américains et les Soviétiques sur les Balkans. ....	92
4. La conférence londonienne des Vice-Ministres des Affaires Étrangères (du 18 janvier au 20 avril 1946) et le renoncement anglo-américain aux projets de modification de la frontière roumano-hongroise .....	98
5. Le rôle de la France en Roumanie: „Médiation” entre les Anglo-américains et les Soviétiques. La bataille diplomatique entre la Roumanie et la Hongrie pour la Transylvanie .....	103
6. La visite de la délégation gouvernementale hongroise à Moscou et la tentative de négociations hungaro-roumaines sur la Transylvanie vues du Quai d'Orsay .....	112
7. Le rôle de Georges Bidault dans les négociations interalliées lors des sessions à Paris du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et les répercussions de la décision du 7 mai 1946 en Hongrie et en Roumanie .....	118
8. La conférence de Paris, la clôture du débat territorial de Transylvanie et le „code des droits des minorités” du gouvernement hongrois .....	123

9. La situation de la minorité hongroise dans le reflet des rapports de Gabriel Richard, „consul de France à Galatz, en mission à Cluj” et des observations de Jean Paul-Boncour, un argumentaire contre la protection des minorités .....	130
<b>Epilogue: La genèse de la guerre froide et les relations roumano-hongroises</b> .....	<b>142</b>
1. Les répercussions en Transylvanie de la défaite des partis d'opposition en Roumanie et du renversement du gouvernement de Ferenc Nagy en Hongrie. La visite de Groza et de Bodnăraş à Budapest .....	142
1.1. Incidence des élections roumaines sur la situation des Hongrois .....	142
1.2. La chute du gouvernement démocratique hongrois et la vague de répression en Transylvanie .....	146
1.3. La visite de Groza et de Bodnăraş à Budapest .....	152
2. L'évolution de la situation de la minorité hongroise en Transylvanie. Le rapprochement roumano-hongrois sous l'égide soviétique .....	155
2.1. Le bilan hongrois, par István Gyöngyössi, de la politique de Petru Groza .....	158
2.2. La visite du Premier Ministre hongrois, Lajos Dinnyés, en Roumanie. ....	161
<b>Conclusion</b> .....	<b>167</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>173</b>
<b>Annexe</b> .....	<b>179</b>
1. Liste des documents .....	179
2. Documents .....	183
<b>Photos</b> .....	<b>255</b>
<b>Index</b> .....	<b>263</b>

## PRÉFACE

Le livre d'Anna Fülöp, outre le fait qu'il décrit un épisode capital d'un problème européen important dans la période cruciale de la fin de la Deuxième guerre mondiale et de l'immédiat après-guerre, outre les informations qu'il apporte sur le cas spécifique de la Transylvanie, projette un éclairage très neuf et très vif sur la politique soviétique en Europe orientale à partir de 1945.

Fondé sur d'importantes archives et sur une considérable bibliographie, rendue possible par les capacités linguistiques exceptionnelles de l'auteur, rédigé avec la plus grande précision et la plus grande rigueur scientifique, ce livre nous montre d'abord que la Transylvanie a joué dans les discussions internationales, y compris entre les Alliés, à partir de 1944 et jusqu'à la signature des traités de paix avec les alliés de l'Allemagne en février 1947, un rôle plus important qu'on ne le pensait. Le sort de cette région n'était pas écrit d'avance, et tout le monde était conscient de la complexité du problème, ainsi que du fait que la solution intervenue en 1920 n'était pas la seule possible ni peut-être la meilleure.

Le deuxième apport de ce livre est de révéler que même à Paris on eut des doutes quant à l'opportunité de revenir à la frontière d'avant l'arbitrage de Vienne: il paraissait possible aux diplomates français de modifier le tracé de la frontière de façon à laisser moins de Hongrois en Roumanie. Même si les responsables français s'en tenaient d'une façon générale pour les questions de minorités aux solutions qui avaient été retenues en 1919: un tracé des frontières tenant compte des réalités ethnographiques; quand ce n'était pas possible, ou pas souhaitable, l'octroi d'un statut spécial aux minorités comportant l'autonomie administrative et culturelle. Mais il est clair désormais que cette position assez modérée et en fait classique pour la diplomatie française n'excluait pas par principe une révision (limitée, certes) de la frontière roumano-hongroise au profit de la Hongrie.

Ce qui fut en fin de compte déterminant, et c'est le troisième grand apport du livre d'Anna Fülöp, ce fut la politique de Staline. Il se détermina en fait en fonction de considérations purement politiques. Il lui apparut progressivement que la meilleure façon de faciliter le passage total de la Roumanie au communisme était de procurer aux communistes

roumains, dans leur rivalité avec les autres partis, le prestige découlant de la résolution de l'affaire de Transylvanie dans le sens des revendications roumaines. La Hongrie, dont les partis non-communistes étaient encore moins en état de résister à la montée des communistes, fit les frais du choix cynique de Moscou: elle était en effet hors d'état, de toute façon, de résister aux pressions soviétiques et à la communisation et l'URSS n'avait donc aucune concession à lui faire.

À partir de là les choses étaient claires: les Américains et les Anglais n'avaient pas plus l'envie ni la possibilité de s'opposer à la volonté de Moscou dans le cas de Transylvanie que pour les autres problèmes de l'Europe orientale. C'était d'ailleurs encore contre la communisation de la Roumanie qu'ils avaient le plus protesté: cela contribue probablement à expliquer que Staline ait préféré soutenir les Roumains dans l'affaire de Transylvanie, de façon à contrer l'action anglo-saxonne. Quant aux Français, il faut rappeler que d'après les dispositions prises à Potsdam ils n'avaient qu'un droit de négociation et de décision réduit concernant les traités à conclure avec les alliés orientaux du Reich. Du coup les choses restèrent fixées dans leur état de 1920, comme le montre le passionnant récit d'Anna Fülöp.

Georges-Henri Soutou  
Professeur  
à l'Université de Paris IV - Sorbonne

## INTRODUCTION

La France, dans cette période de transition de la Deuxième guerre mondiale à la guerre froide, a joué un rôle spécifique dans la partie Est de l'Europe. Ayant perdu son influence d'entre-deux-guerres, son „retour” dans la région était conditionné par l'état des relations soviéto-françaises. En effet, l'Union Soviétique de Staline devient la puissance dominante dans la zone libérée et occupée par son armée. L'établissement de la présence des alliés anglo-américains, et bien sûr française dans cette région de l'Europe, dépendait entièrement de la volonté de ses autorités militaires et de sa diplomatie à continuer la coopération interalliée, forgée pendant la guerre, dans le temps de la paix. La France a essayé de trouver un rôle intermédiaire entre les trois Grands Alliés pendant la période analysée, de septembre 1944 jusqu'à décembre 1947, pour des raisons multiples et variées. De la visite du général De Gaulle à Moscou à la diplomatie de Georges Bidault, la France ne présentait guère une menace pour les intérêts soviétiques, bien au contraire. Par conséquent, les représentants diplomatiques français pouvaient bénéficier, parfois, des „confidences orientées” des autorités soviétiques militaires et diplomatiques, dont leurs collègues anglais et américains, en conflit direct avec les Soviétiques, n'ont pas eu droit. D'où le rôle privilégié d'observateur de la diplomatie française dans la région occupée par l'Armée Rouge, y compris sur les relations roumano-hongroises, sujet de notre réflexion.

Il y avait un autre avantage de la diplomatie française de devenir un *observateur privilégié*, surtout depuis Bucarest, la capitale de la Roumanie. Dans le système de Versailles, la France a assuré une place importante à la Grande Roumanie, faite par elle, pour contenir la menace bolchévique. Pièce essentielle du „cordon sanitaire” et de la „petite entente” (pour soumettre la Hongrie) et de „l'entente balkanique” (pour encercler la Bulgarie), la Grande Roumanie, établie par l'armée du général Berthelot et le règlement de paix de Clemenceau, nouait des relations spéciales avec la France, fondées sur des intérêts stratégiques, un système d'alliance et l'affinité culturelle latine. En revanche, la Hongrie, vite considérée comme un allié naturel de l'Allemagne hitlérienne pour



ébranler le système de Versailles, était perçue comme un État hostile, essayant de récupérer ses territoires d'antan et de rétablir l'empire austro-hongrois, opposé à la France. Les diplomates français à Bucarest (Jean Paul-Boncour, Roger Sarret) et à Cluj (Gabriel Richard) bénéficiaient de la confiance de leurs interlocuteurs roumains non-communistes.

L'armistice roumain du 12 septembre 1944, et l'armistice hongrois du 20 janvier 1945, signés à Moscou, les négociations entre Staline et Churchill au mois d'octobre 1944, ont durablement placé la Roumanie, puis la Hongrie, dans la *sphère d'influence soviétique*. L'Union Soviétique devient le seul et le véritable acteur du règlement de paix dans cette région, déterminant les conditions de rétablissement de „l'indépendance” et du „souveraineté” de ces pays, l'orientation de leurs politiques étrangères, de leur place dans son système d'alliance, la nature de leurs régimes, la constitution de leurs gouvernements et le tracé de leurs frontières. La période étudiée est une double période de transition: de la guerre à la paix (de l'armistice jusqu'à l'entrée en vigueur des traités de paix signés à Paris), et des régimes multipartis, des gouvernements de coalition, aux régimes de type soviétique, de dictature du prolétariat.

Les relations roumano-hongroises dans cette période étaient largement dominées par les conséquences de la défaite de la Roumanie et de la Hongrie dans la guerre, le *règlement territorial, la question de la Transylvanie, de la minorité hongroise* et leur règlement par l'Union Soviétique. L'évolution de cette problématique détermine la *periodisation* de mon ouvrage.

Le Quai d'Orsay avait très peu d'informations dans la période initiale allant de l'armistice roumain jusqu'au commencement des négociations des traités de paix avec la Roumanie et la Hongrie (de septembre 1944 jusqu'à septembre 1945). Les informations proviennent essentiellement des Alliés. Cette situation change fondamentalement lors des sessions du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères, dont la France fait partie (de septembre 1945 jusqu'à décembre 1946). Non seulement le Ministère des Affaires Étrangères français prépare ses propres plans de règlement, mais en 1946, Paris organise deux sessions du Conseil et une Conférence des 21 puissances vainqueurs. Paris devient ainsi le forum des négociations et de la lutte des États vaincus pour de meilleures conditions de paix. Les représentants français à Bucarest, et à Budapest, à partir de l'été 1946, à Cluj également, suivent de près les préparatifs de paix et les actions roumaines et hongroises, ainsi que l'évolution des positions des Alliés à ce propos. La période finale couvre l'année 1947. Les grands débats concernant la paix sont clos, les relations roumano-hongroises sont subordonnées à la formation de l'alliance soviétique, la suppression de la démocratie en Hongrie et en Roumanie, le glissement vers l'établissement des régimes communistes. En même temps,

les diplomates français commencent à perdre leur rôle d'observateurs privilégiés dans la région: d'une part, la prise totale du pouvoir par les communistes les prive des interlocuteurs non-communistes, d'autre part, la France ayant choisi son camp, reçoit le même traitement de la part des Soviétiques que les Anglo-américains. Le „rideau de fer” tombe entre l'Est et l'Ouest. C'est la raison pour laquelle l'observation des relations roumano-hongroises vues du Quai d'Orsay perd son importance et sa spécificité pour longtemps. La soviétisation de la Roumanie et de la Hongrie est une autre histoire.

Les *sources primaires* viennent des fonds du Ministère des Affaires Étrangères. La Série Y Internationale englobe les négociations des traités de paix avec la Roumanie et la Hongrie au Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et de la Conférence de Paris; la Série Z Europe touche les relations roumano-hongroises, la Roumanie, la Hongrie, les relations soviéto-françaises. Les *sources secondaires* sont d'origine roumaine, hongroise, française, anglaise, américaine et russe. Il n'y pas d'étude spécifique, à ma connaissance, qui traite la perception française des relations roumano-hongroises dans cette période. Un recueil des documents diplomatiques hongrois existe pourtant. Néanmoins, les monographies hongroises et roumaines ne contiennent que des chapitres éparpillés sur ces relations et ne traitent pas le sujet dans le contexte des relations interalliées. D'autre part, l'historiographie diplomatique française ne considérait pas le sujet comme important. Les rapports du consul français à Cluj et l'évolution de la position française, en contraste avec celle d'après la Première guerre mondiale, concernant la Roumanie et la Hongrie, méritent pourtant une étude approfondie.

Cet ouvrage – finaliste au prix Jean-Baptiste Duroselle – n'aurait pas pu paraître sans l'aide et le soutien de mon père, M. le Professeur Mihály Fülöp; M. le Professeur Georges-Henri Soutou, mon directeur de recherche à l'Université Paris IV Sorbonne; M. le Professeur Jean Perrot, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études, qui a bien voulu corriger mon texte; M. Lucian Nastasă, mon rapporteur, et la bienveillance des archivistes du Quai d'Orsay.

---

## I.

---

### L'ARRIÈRE-PLAN: LES SORTIES DE LA GUERRE DE LA HONGRIE ET DE LA ROUMANIE ET LEUR COURSE POUR LA TRANSYLVANIE PENDANT LA GUERRE

#### 1. Les „peace-feelers” hongrois et l'échec de l'amiral Horthy de faire sortir la Hongrie de la guerre, le 15 octobre 1944

Le gouvernement de Miklós Kállay, nommé au mois de janvier 1942, fut chargé par l'amiral Horthy de faire sortir la Hongrie de la guerre. Les tentatives de trouver des interlocuteurs parmi les alliés anglo-américains – les „peace-feelers” – se multipliaient à partir du débarquement en Afrique du Nord. Or, la Hongrie n'était en guerre qu'avec l'Union Soviétique (l'état de guerre déclaré contre les États-Unis et le Royaume-Uni n'était pas suivi par une confrontation réelle). L'Armée Rouge – après Stalingrad – a défait la 2<sup>ème</sup> armée hongroise à Volgograd en janvier-février 1943. Le gouvernement hongrois a voulu limiter la présence hongroise aux troupes d'occupation sur le sol soviétique. Le régime contre-révolutionnaire, antibolchévique de Horthy, entouré par des voisins hostiles (Roumanie, Slovaquie, Croatie) compta se sauver – sans changement majeur – en se tournant vers les alliés anglo-américains. Dès le printemps 1943 jusqu'à l'automne 1944, le mirage d'une invasion des Balkans par les Anglais et les Américains hanta les esprits des gouvernements hongrois, puis roumain et bulgare (les Alliés n'ont même pas pris en considération les „peace-feelers” de la Croatie et de la Slovaquie, les regardant comme partie intégrante de la Yougoslavie et de la Tchécoslovaquie). Ils espéraient ainsi éviter d'être envahis par l'Armée Rouge et renversés par les Soviétiques et les communistes locaux.

Dans cette situation fortement compromise, sur quoi le gouvernement Kállay fonda-t-il, ses espoirs dans ses tentatives de rapprochement avec les Alliés? Comment envisagea-t-il son passage aux côtés des Alliés et le maintien des acquisitions territoriales obtenues des Allemands – et

des Italiens (le sud de la Slovaquie actuelle par le premier arbitrage de Vienne du 2 novembre 1938, la région subcarpatique le 15 mars 1939, la Transylvanie du Nord par le deuxième arbitrage de Vienne du 30 août 1940, et la Voïvodine et le Muraköz, début avril 1941)? Indiscutablement, le régime conservateur-chrétien de l'amiral Horthy, allié de l'Allemagne nazie, a réussi à préserver sa stabilité pendant la guerre<sup>1</sup>. Son régime parlementaire résista à la montée de l'extrême-droite (les Croix fléchées de Szálasi), réprima les communistes en clandestinité, garda une opposition de gauche, légale, parlementaire social-démocrate et paysanne (le parti des Petits Propriétaires), des syndicats et une presse libérale, accueillit les réfugiés polonais et les évadés français et assura à une communauté juive d'un million de personnes (en partie réfugiés du III<sup>e</sup> Reich et des pays voisins), une survie précaire, certes, limitée par la législation anti-juive des années 1938-1941, sous la constante menace des pressions allemandes, mais sans rapport avec les conditions qui ont dominées dans la partie de l'Europe occupée par les nazis. Cela ne changea en rien la nature antidémocratique, autoritaire, contre-révolutionnaire du régime, mais la situation des pays voisins s'empirant, un décalage favorable – et transitoire – se manifesta en faveur de la Hongrie, en 1943-1944, dans la „Nouvelle Europe”, sous la botte de l'Allemagne de Hitler.

Sur cette toile de fond se dessinaient les tentatives des diplomates du régime Horthy de prendre contact avec les Alliés. Or, ces „peace-feelers” se heurtaient, à leurs grandes surprises et malgré leur orientation anglo-américaine traditionnelle, au refus net des Anglais et des Américains. Dans l'esprit du principe de la reddition sans condition, adopté à la conférence de Casablanca, en janvier 1943, les Anglo-américains ont refusé toutes négociations avec les représentants des régimes avec lesquels eux-mêmes, ou leurs alliés soviétiques, étaient en guerre<sup>2</sup>. Une brèche dans ce mur de refus s'est ouverte avec la mission du prix Nobel, le professeur Albert Szent-Györgyi. Il arriva le 7 février 1943, à Istanbul, avec le mandat du gouvernement – et de l'opposition libérale et démocratique du régime. Szent-Györgyi promit des mesures concrètes de renversement d'alliance et du régime hongrois avec l'aide extérieure. Le Foreign Office jugea digne d'intérêt la possibilité de la constitution du gouvernement Szent-Györgyi. Il jugea cette alternative démocratique

<sup>1</sup> Voir Mario D. Fenyo, *Hitler, Horthy, and Hungary. German-Hungarian relations 1941-1944*, New Haven, Yale University Press, 1972; *L'epoca Horthy. L'Ungheria tra le due guerre mondiali*, Atti del Convegno tenuto a Venezia, 23-24 gennaio 1997, a cura di Francesco Guida, Roma, Lithos, 2000.

<sup>2</sup> Gyula Juhász, *Magyar-brit titkos tárgyalások 1943-ban* [Négociations secrètes hungaro-britanniques en 1943], Budapest, Kossuth, 1978, p.15.

crédible par rapport au gouvernement Kállay, avec lequel le Foreign Office refusa „de prendre la parole” et a décidé de l'ignorer<sup>3</sup>.

Comment l'opposition démocratique aurait-elle pu obtenir un renversement d'alliance, une mobilisation de la société hongroise pour la cause alliée, appuyé par l'armée? Il n'y avait qu'une seule manière de provoquer un tournant hongrois: une promesse de maintenir tous les Hongrois à l'intérieur des frontières d'après-guerre de la Hongrie. C'est justement ce que les Alliés ne pouvaient pas lui promettre, surtout au détriment de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie, voisins de la Hongrie, dans le camp des vainqueurs. Au contraire, les voisins de la Hongrie, y compris la Roumanie, exigeaient l'annulation des arbitrages de Vienne et des autres acquisitions territoriales hongroises (la Tchécoslovaquie allait même au-delà, en demandant la tête de pont de Bratislava – en hongrois Pozsony – au détriment du territoire hongrois d'entre-deux-guerres). Les agrandissements territoriaux de la Hongrie obtenus avec l'aide de l'Axe devaient être annulés par les Alliés, ce qui ne laissait guère de marge de manoeuvre aux „peace-feelers” hongrois, venant du gouvernement ou de l'opposition. Le Foreign Office a répondu à ces tentatives que le camp allié attendait „des actes” des Hongrois, ce qui signifiait avant tout, la cessation des hostilités contre l'Union Soviétique<sup>4</sup>. La réunion du 24 février 1943 du Foreign Office sur les „peace-feelers” préconisa des réparations de la part de la Hongrie, mais ne souhaita ni „amputer son territoire, ni punir son peuple pour des bêtises de son gouvernement”, tout en ménageant, naturellement „les susceptibilités des Tchécoslovaques et des Yougoslaves”<sup>5</sup>.

La diplomatie britannique a pris l'initiative, le 10 mars 1943, de lancer une coordination interalliée concernant les „peace-feelers” des satellites de l'Allemagne nazie. Les Alliés, dans leurs plans d'après-guerre, ont étudié les frontières de la Hongrie, la nature du régime à établir et la place de la Hongrie dans les éventuelles confédérations. La réponse américaine du 4 mai 1943 considéra comme prématuré un tournant provoqué par l'opposition; la réponse soviétique du 7 juin réitéra le principe de „reddition sans conditions”, exigea l'évacuation des troupes d'occupation, des réparations, la punition des criminels de guerre, et refusa net les idées de confédérations que Moscou soupçonna d'être dirigées contre l'Union Soviétique<sup>6</sup>. On verra plus haut la partie de la réponse

<sup>3</sup> Gyula Juhász, *Op.Cit.*, p.35.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p.35.

<sup>5</sup> *Ibidem*, p.37.

<sup>6</sup> Voir la déclaration de V. Molotov à la Conférence des Ministres des Affaires Étrangères à Moscou, le 27 octobre 1943. Dans ce discours, Molotov soupçonna les auteurs de ces confédérations de vouloir recréer le „cordon sanitaire” dirigé

concernant la frontière roumano-hongroise. En tout cas, le Foreign Office s'inclina devant la position soviétique: puisque la Hongrie et la Roumanie luttèrent uniquement contre l'Union Soviétique, la décision de tracer la frontière roumano-hongroise revenait à Moscou.

À la fin de l'été 1943, la diplomatie britannique est arrivée à la conclusion que la véritable alternative du gouvernement Kállay était l'extrême-droite hongroise, alliée des nazis, et l'opposition démocratique se rangea derrière celui-ci pour empêcher une prise de pouvoir par les nazis hongrois, ou une occupation allemande. N'ayant plus l'espoir de faire renverser le régime par l'opposition démocratique, le 9 septembre 1943, l'ambassadeur britannique d'Ankara a transmis au représentant du gouvernement Kállay, Miklós Veress, ses conditions préalables de l'armistice sur la base d'une „reddition sans conditions” à publier plus tard, au moment opportun<sup>7</sup>. Ce moment n'est jamais arrivé. Au lieu des troupes anglo-américaines tant attendues, c'est l'Armée Rouge qui s'est approchée des frontières hongroises. Les Alliés ont réussi à former une position commune envers les „peace-feelers” des satellites de l'Allemagne nazie lors de la conférence de Moscou des Ministres des Affaires Étrangères soviétique, américain et britannique, le 1<sup>er</sup> novembre 1943. Les Anglo-américains renvoyaient donc les émissaires hongrois et roumains vers les Soviétiques. Ainsi, dans son ultime tentative, Veress, au nom de son gouvernement, à la fin de février 1944, a offert la reddition des troupes hongroises au front soviétique et le ravitaillement de l'armée de Tito. Les „peace-feelers” hongrois n'ont pu qu'éveiller les soupçons d'Hitler. Il a été aussi piégé par l'opération „Bodyguard” des Alliés, ayant comme but de lui faire croire l'imminence de l'invasion des Balkans pour détourner son attention de l'„Overlord”, en préparation pour le 6 juin 1944.

Cela a incité Hitler à prendre des mesures préventives. L'attentisme du gouvernement Kállay s'est soldé par une catastrophe nationale: par l'occupation allemande de la Hongrie, le 19 mars 1944. Le maréchal Antonescu a, bien naturellement, offert sa participation à Hitler dans cette opération. Horthy capitula à Klessheim devant Hitler, ce qui lui évita l'humiliation supplémentaire d'une occupation roumaine et slovaque. La suite est bien connue: le gouvernement Sztójay a mis la Hongrie au service du Reich, l'opposition a été détruite, les juifs déportés (sauf ceux

contre l'Union Soviétique. En réponse à ces plans, Moscou a commencé à former sa propre alliance, avec la conclusion d'un traité d'amitié, de coopération et d'entraide mutuelle entre l'URSS et le gouvernement en exil à Londres d'Edouard Beneš. *Foreign Relations of the United States (infra: FRUS)*, 1943, Washington D.C., vol. I, general, United States Government Printing Office, 1963, pp.762-763.

<sup>7</sup> Gyula Juhász, *Op.Cit.*, pp.63-64.

de Budapest, dont la déportation a été empêchée par Horthy), l'armée hongroise renvoyée au front russe. Les tentatives de sortie de la guerre ne recommencèrent qu'après le tournant roumain du 23 août 1944, avec la formation du gouvernement du général Lakatos.

L'amiral Horthy a raté l'opportunité offerte par le renversement de l'alliance roumaine. Au lieu d'une tentative de sortie, il a attaqué la Roumanie, la Transylvanie du Sud, le 6 septembre 1944. Très tardivement, envoya-t-il le général Náday à Caserta, en Italie, au siège de l'état major anglo-américain. Après avoir perdu la Transylvanie du Nord, il ne s'agissait plus de maintenir les acquis territoriaux de la guerre. Horthy se résigna à perdre toutes les acquisitions territoriales obtenues pendant la guerre et retrouver les frontières d'avant-guerre. En essayant de sauver son régime, il envoya la mission du général Faraghó à Moscou, pour recevoir des mains des Soviétiques, le 11 octobre 1944, les conditions préalables de l'armistice, au moment des négociations de Staline et de Churchill à Moscou (9-18 octobre 1944). Or, cette tentative de sauver la Hongrie a échoué. Au moment de la proclamation de l'amiral Horthy, le 15 octobre 1944, de sa demande d'armistice, les Croix fléchées de Szálasi, appuyés par l'Allemagne nazie, ont pris le pouvoir. Horthy, sous l'effet de l'enlèvement de son fils par Otto Skorzeny, signa la nomination de Szálasi comme Premier Ministre (et avec cela, son arrêt de mort politique, selon Staline) et s'est placé sous la protection de l'Allemagne hitlérienne. La majeure partie de l'armée hongroise a poursuivi la lutte jusqu'à la fin de la guerre européenne à côté de l'Allemagne. Le régime Szálasi a introduit la terreur contre ses opposants et la population juive. L'administration hongroise a suivi la retraite de l'armée allemande vers l'Ouest. Les luttes ont continué sur le territoire hongrois entre septembre 1944 et le 4 avril 1945 et le siège de Budapest, qui allait anéantir la capitale hongroise, de Noël 1944 jusqu'au 13 février 1945.

Dans ses conditions, le gouvernement soviétique n'avait pas le choix: pour essayer de rallier l'armée hongroise, il devait constituer une autorité gouvernementale hongroise. Au début de décembre 1944, Staline et Molotov négocièrent avec les communistes hongrois exilés à Moscou (Rákosi, Gerő et Imre Nagy) le programme d'un gouvernement hongrois, élargi aux partis des petits propriétaires, des sociaux-démocrates, au parti national paysan (une formation pro-communiste) et aux généraux de Horthy, présents à Moscou. Ce gouvernement provisoire, présidé par le général (dálnoki) Béla Miklós (Premier Ministre jusqu'à novembre 1945), fut transféré de Moscou à Debrecen (dans l'Est de la Hongrie) avant Noël 1944 et déclara la guerre à l'Allemagne. János Gyöngyösi, le Ministre des Affaires Étrangères hongrois, signa l'armistice à Moscou, le 20 janvier 1945. Les conditions de l'armistice furent établies par le gouvernement soviétique en consultation avec les alliés anglo-américains.

Elles envisagèrent le retour de la Hongrie entre ses frontières du 1<sup>er</sup> janvier 1938, 300 millions \$ de réparations (200 millions à l'Union Soviétique, 70 millions à la Yougoslavie et 30 millions à la Tchécoslovaquie) et établirent une Commission de Contrôle Alliée, présidée et administrée par les Soviétiques, dans laquelle le rôle des Anglo-américains fut limité à celui d'observateurs.

## 2. Le tournant le plus réussi de la guerre: le coup d'État du roi Michel de Roumanie, le 23 août 1944

Après Stalingrad, dès l'été 1943, comme dans le cas de la Hongrie, le gouvernement roumain (son Ministre des Affaires Étrangères, Mihai [Ică] Antonescu, avec la bénédiction tacite du maréchal Ion Antonescu) et son opposition, les partis „historiques”, qui ont gouverné la Roumanie de l'entre deux guerres (le Parti National Paysan de Iuliu Maniu et le Parti National Libéral de Constantin I. C. Brătianu; *infra* PNP et PNL) avec le jeune roi Michel, ont commencé à chercher la sortie de leur pays de la guerre. Les deux groupes souhaitèrent se rendre aux Anglo-américains lors d'une invasion de leur part, des Balkans. Ils ont cherché donc de prendre contact avec les Alliés via Stockholm (Fred Nanu) et Ankara (Alexandru Crețianu). Iuliu Maniu a subi le même revers que les „peace-feelers” hongrois au mois de juin 1943: les Britanniques lui ont adressé une fin de non-recevoir.

À la fin de l'été, la cour du jeune roi Michel (Niculescu-Buzești, Mocsoni-Stârcea et Pogoneanu) émergea comme le véritable pôle de changement sur l'échiquier politique roumain. En réagissant au tournant italien, le 14 août 1943, Maniu adressa un message aux Alliés: „Antonescu sera renversé avec l'aide de l'armée, remplacé par un gouvernement démocratique qui changera la politique extérieure et va retirer les troupes de la Russie. La Roumanie sera prête à négocier avec les Russes au cas où les Anglais et les Américains lui donneraient des garanties sérieuses. Le gouvernement et l'opposition vont défendre la Bessarabie, considérant la Transylvanie comme le problème vital de leur pays”<sup>8</sup>. L'évasion de Maniu à l'Ouest a fait long feu et le roi – par Niculescu-Buzești interposé – a chargé le conseiller de la légation roumaine de Stockholm, Ion G. Duca, de mener les „peace-feelers” en son nom. Le roi se démarqua non seulement du régime d'Antonescu, mais aussi de

<sup>8</sup> G.I. Duca, *Cronica unui român în veacul al XX-lea* [La chronique d'un Roumain au XX<sup>ème</sup> siècle], vol. III, München, Ion Dumitru Verlag, 1985, p.58.

Maniu. Mais les Britanniques ont répété le même message: „seul un soutien réel, constructif et prompt” compte pour les Alliés, qui attendent des „faits et non pas des paroles”<sup>9</sup>.

Les Alliés ont fait comprendre aux Roumains (dans l'esprit de l'accord interallié intervenu à la conférence des Ministres des Affaires Étrangères soviétique, américain et britannique à Moscou, le 1<sup>er</sup> novembre 1943, sur les „peace-feelers” des États satellites de l'Allemagne) que la „reddition sans condition” reste la base de toute ouverture des négociations; la coopération interalliée interdit toutes négociations séparées et que l'URSS, première concernée et seule en guerre avec la Roumanie, devait être obligatoirement contactée. Dès le début, ce renvoi vers les Soviétiques a suscité chez les Roumains une vive inquiétude. La crainte du renversement du régime et d'une révolution bolchévique était patente. L'armée roumaine, encerclée en Crimée avec 17 divisions, le 8 novembre 1943, subit une „deuxième Stalingrad”; le 10 mai 1944, les sept divisions qui restèrent, se sont rendues aux Soviétiques. L'unité alliée face aux satellites de l'Allemagne nazie exaspéra les Roumains. Dans ces circonstances, les Soviétiques ne furent pas hâtés de prendre contact avec les émissaires roumains. La défaite des satellites s'approcha, Paasikivi, au nom de la Finlande, commença des négociations d'armistice à Moscou. Les Soviétiques préférant le canal Ankara-Caire, ont reçu le prince Barbu Știrbey (l'oncle de l'ambassadeur roumain, Alexandru Crețianu, à Ankara), envoyé de l'opposition au Caire, au mois de mars 1944, pour négocier les conditions d'armistice avec les trois alliés<sup>10</sup>. Barbu Știrbey a placé au centre des discussions la question de la Transylvanie. Même si Mihai Antonescu fut informé de cette mission, les Soviétiques, disposés à céder sur ce point malgré les réserves des Britanniques (lord Moyne et Steel) et les Américains (MacVeagh), préféraient avoir affaire aux représentants du gouvernement et de l'armée<sup>11</sup>.

L'Union Soviétique chercha à apaiser les craintes roumaines par la déclaration de Molotov du 2 avril 1944: „Le gouvernement soviétique

<sup>9</sup> G.I. Duca, *Cronica unui român în veacul al XX-lea* [La chronique d'un Roumain au XX<sup>ème</sup> siècle], vol. III. Message britannique du 16 septembre 1943 et du 24 octobre 1943.

<sup>10</sup> Трансильванский вопрос. Венгеро-румынский территориальный спор СССР, 1940-1946. Документы [Le problème transylvanien. Le débat territorial hungaro-roumain et l'URSS, 1940-1946. Documents], Introduction par T.M. Islamov et T.A. Pokivailova, Moscou, Rosspen, 2000, pp.231-232. Résumé de N.V. Novikov, ambassadeur soviétique au Caire et le conseiller de l'ambassade, D. Solod, de ses négociations avec le prince B. Știrbey et les représentants de la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique de la sortie de la guerre de la Roumanie (29 mars-12 avril 1944).

<sup>11</sup> *Ibidem*, p.232.

n'a pas comme objectif l'acquisition des territoires roumains ou le changement de l'ordre social établi. L'entrée des troupes soviétiques sur le territoire roumain est dictée uniquement par la nécessité des opérations militaires et la résistance continuelle des troupes ennemies<sup>12</sup>. Le gouvernement soviétique a communiqué ses conditions d'armistice au régime Antonescu le 12 avril 1944. La Roumanie devait accepter la perte de la Bessarabie, de la Bucovine du Nord et de la Dobroudja du Sud, en revanche, elle pouvait récupérer la Transylvanie ou „sa partie majeure” avec l'aide des Soviétiques. (On va revenir sur les clauses concernant le règlement territorial). Staline chercha à rassurer les Roumains par un message de son ambassadeur à Stockholm, Mme Kollontay: il préféra gagner l'amitié des peuples voisins, de les aider, de traiter avec la Roumanie le plus „doucement” possible, ne voulant pas provoquer des révolutions. Les Soviétiques ont même fait comprendre à leurs interlocuteurs qu'ils ne cherchaient pas à imposer Petru Groza (avocat richissime, le président d'un parti paysan – Frontul Plugarilor – fondé en 1930, issu d'un radicalisme de droite, compagnon de route des communistes, homme de confiance de Moscou), et Miron Constantinescu (le secrétaire du parti communiste de l'époque).

Les négociations du Caire piétinaient. Au moi de mai 1944, Maniu envoya un nouvel émissaire au Caire: Constantin Vișoianu (ancien négociateur roumain de la Ligue des Nations). Le roi et son futur Ministre des Affaires Étrangères, Niculescu Buzzești (à partir du 23 août 1944) se tournaient directement vers Moscou via Stockholm pour mettre à l'écart les Antonescus (et le roi Carol II, un instant pris en compte par Moscou)<sup>13</sup>. Les partis historiques ont uni leurs forces avec les partis ouvriers (communiste et social-démocrate), le 26 juin 1944, dans un bloc démocratique national, base future du gouvernement. Les Soviétiques ont fait la sourde oreille aux injonctions de Iuliu Maniu. La cour royale a communiqué le plan de renversement d'alliance à Mme Kollontay, le 1<sup>er</sup> juillet 1944. Le plan prévoit la cessation des hostilités de la part de la Roumanie, le remplacement du régime Antonescu par un gouvernement démocratique, la proclamation de l'armistice, l'offensive commune de l'armée roumaine avec l'Armée Rouge pour récupérer la Transylvanie,

<sup>12</sup> *Autonómisták és centralisták. Észak-Erdély a két román bevonulás között (1944. szeptember-1945. március)* [Les autonomistes et les centralistes. La Transylvanie du Nord entre les deux entrées roumaines (septembre 1944-mars 1945)], éd. Gábor Vincze et Mihály Zoltán Nagy, EME-Pro-print, 2004, cite une source soviétique.

<sup>13</sup> G.I. Duca, *Op.Cit.* Communications de G.I. Duca à Mme Kollontay, ambassadeur soviétique à Stockholm et Semenov, conseiller de l'ambassade soviétique à Stockholm les 20 et 27 mai et le 27 juin 1944.

la synchronisation de l'action roumaine avec une offensive massive des troupes soviétiques. Le roi demanda, via le Caire, 3 brigades aéroportées soviéto-américano-britannique pour neutraliser les réserves allemandes, il a voulu dissiper les „illusions des Alliés” sur les Antonescu et a voulu conclure un armistice au Caire au moment de la chute du gouvernement et la cessation de la collaboration avec l'Allemagne. Duca insista sur la nécessité d'envoyer au moins des unités anglo-américaines „symboliques” en Roumanie en souhaitant un engagement soviétique assurant que les conditions de l'armistice ne seraient pas moins favorables au roi et à l'opposition que celles assurées au régime Antonescu<sup>14</sup>.

Pour forcer la main des Soviétiques, le roi et l'opposition ont même voulu envoyer un émissaire militaire, le général Aldea à Moscou, le 8 août 1944, pour négocier le passage de l'armée roumaine au côté de l'Armée Rouge et obtenir au moment du tournant la signature de l'armistice. Ces démarches roumaines n'inspirèrent aucune confiance à Moscou. Ils manifestèrent un certain intérêt seulement pour Gheorghe Tătărescu<sup>15</sup>, ancien Premier Ministre, qui fraternisa avec l'extrême-droite roumaine des légionnaires après l'assassinat du G.I. Duca. Gheorghe Tătărescu avait les faveurs d'Edouard Beneš, le Président du gouvernement tchécoslovaque en exil à Londres, ayant conclu un traité d'amitié, de coopération et d'entraide mutuelle avec Staline, au mois de décembre 1943 à Moscou (Beneš avait l'oreille de Staline, qui considéra la Tchécoslovaquie, comme le pilier essentiel de son système d'alliance). Faute d'un retournement du régime Antonescu, les Soviétiques préférèrent Groza et Tătărescu, des non-communistes compromis, opportunistes et facilement maniables, à la place du roi Michel, de Iuliu Maniu, qui avaient une réelle assise populaire, mais d'orientation anglo-américaine. (On verra plus tard, les conséquences de ces préférences, le 6 mars 1945.) L'absence de la réponse soviétique désorienta et découragea la cour royale.

La réponse acceptant de recevoir le général Aldea n'est arrivée que le 23 août 1944, le jour du renversement du régime Antonescu par le roi Michel, au moment de sa proclamation demandant l'armistice aux Alliés, de son appel pour la „réunification de la Transylvanie” et la formation du gouvernement militaire du général Constantin Sănătescu<sup>16</sup>. Le coup d'État créa une surprise complète. Le roi Michel avança l'arrestation du dictateur militaire roumain, le maréchal Antonescu<sup>17</sup> et de son gouvernement au 23, au lieu du 26, originalement prévue avec les

<sup>14</sup> G.I. Duca, *Op.Cit.* Communications de G.I. Duca des 1<sup>er</sup> et 15 juillet 1944.

<sup>15</sup> G.I. Duca, qui le connaissait bien, le jugea comme un homme, certes brillant, mais sans caractère, démagogue et opportuniste, compromis avec les légionnaires.

<sup>16</sup> *Ibidem.* Communications du 8 août de Niculescu Buzzești, et des 18 et 22 août 1944 de Semenov, conseiller de l'ambassade soviétique à Stockholm.

partis historiques, à cause de l'offensive militaire soviétique déclenchée le 20 août à Iași, qui a rompu le front. L'armée et l'administration ont suivi le roi, comme un seul homme. Le coup affola Maniu, pris au court, qui craignait une réponse allemande fulgurante. En effet, Hitler ordonna „d'écraser le putsch”. Son palais bombardé, le roi Michel est parti à Sinaia à l'aube du 24, son gouvernement se réfugia dans les sous-sols de la Banque de la Roumanie, mais les troupes roumaines ont résisté aux troupes allemandes jusqu'à l'arrivée de l'Armée Rouge, le 30 août, à Bucarest. La monarchie constitutionnelle rétablie, les partis du bloc national démocrate ont délégué des Ministres dans ce gouvernement.

Ce qui a mobilisé l'armée et toute la société roumaine, en facilitant ce tournant, c'était la reconquête de la Transylvanie du Nord à côté de l'Armée Rouge<sup>18</sup>. Les Soviétiques se montraient peu coopératifs. Ils ont utilisé la période de trois semaines qui s'écoulaient jusqu'à la signature de l'armistice de Moscou avec la Roumanie pour faire prisonnier plus de 160 000 soldats roumains<sup>19</sup>. L'état major soviétique a même proposé à Staline de prendre des mesures radicales contre le roi Michel, puisque sa cour „deviendra un foyer de complots anti-soviétiques”. Staline administra une leçon politique à ses généraux: „C'est un roi étranger, ce n'est pas notre affaire. La tolérance manifestée envers lui de notre part aura des répercussions favorables dans nos relations avec nos Alliés. Le peuple roumain croit encore dans la cour royale, comme opposition de la dictature fasciste, et nous devons lui accorder le bénéfice du doute, en pensant qu'il comprendra un jour la véritable nature de la monarchie. Il est fondé de supposer, que les communistes roumains ne resteront pas avec les bras croisés, et ferons tout pour faire comprendre à leur

<sup>17</sup> Emil Bodnăraș, un ingénieur communiste d'origine bessarabienne, s'empara des Antonescus, les livra aux Soviétiques. Les Antonescus furent jugés et exécutés en 1946, en tant que criminels de guerre (voir Ioan Dan, „Procesul” Mareșalului Ion Antonescu [Le procès du Maréchal Ion Antonescu], Bucarest, Edit. Tempus, 1993; Procesul lui Ion Antonescu [Le procès de Ion Antonescu], éd. Ioana Craca, Bucarest, Edit. Eminescu, 1995; Teodor Mavrodin, Mareșalul Antonescu întemnițat la Moscova [Le Maréchal Antonescu emprisonné à Moscou], Pitești, Edit. Carminis, 1998). Bodnăraș, homme de confiance de Moscou, lié à NKVD-KGB, jusqu'à la fin des années soixantes, devient le premier chef de la police secrète d'après-guerre.

<sup>18</sup> Трансилванский вопрос. Венгеро-румынский территориальный спор СССР, 1940-1946. Документы, p.250. Notes roumaines des 8 et 9 septembre 1944 à Moscou, laissées sans réponse de la part du gouvernement soviétique.

<sup>19</sup> *Ibidem*, pp.248-249. Malgré les protestations du Ministre de la Justice communiste roumain, Lucrețiu Pătrășcanu, le 31 août à Moscou, Molotov demanda quelques semaines pour changer l'attitude des militaires soviétiques face aux Roumains.

peuple, quelle est la voie à suivre”<sup>20</sup>. Cette relative – et transitoire – tolérance soviétique envers le roi et les partis historiques fut dictée par des égards envers les Anglo-américains. Le 26 août, Molotov fit donc savoir aux Alliés qu'il jugea toujours valables les conditions d'armistice d'avril. Néanmoins, à l'insistance des Britanniques, il a renoncé à assurer une exemption de l'occupation de la capitale roumaine et son périmètre de 30 km et l'inclusion d'une clause rétablissant simplement la frontière roumano-hongroise d'avant-guerre. Les négociations sur la formulation de l'armistice roumain se sont déroulées entre les Alliés à Moscou, même si, selon la décision des Ministres des Affaires Étrangères à Moscou, c'était le Conseil Consultatif Européen (European Advisory Commission) de Londres qui était censé préparer ces termes. La question transylvanienne, en principe, resta ouverte.

### 3. Le problème transylvanien et les grandes puissances victorieuses

La „pomme de discorde” entre les deux États ennemis, „satellites” de l'Allemagne nazie, est la Transylvanie – Ardeal en roumain, Erdély en hongrois –, le territoire entre les montagnes des Carpates et les frontières de la Hongrie fixées dans le traité de paix signé au Grand Trianon, le 4 juin 1920 – composée de trois parties: le plateau transylvanien proprement dit (ancienne principauté des XVI-XVII<sup>èmes</sup> siècles), la partie occidentale de la grande plaine hongroise (dite „le Partium” depuis le XVII<sup>ème</sup> siècle) et une partie du Banat. Sur ce territoire de 103 000 km<sup>2</sup>, habité majoritairement – depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle – par les Roumains, se trouvent néanmoins 1,5 millions de Hongrois, devenant une minorité nationale au moment de l'éclatement de l'empire austro-hongrois et la disparition de la Grande Hongrie historique.

La population hongroise concentrée à l'intérieur de la Transylvanie, près des Carpates – la terre des Secui – en roumain (Székely en hongrois, Sicules en français, Szekler en anglais) et près de la frontière – au Partium – voulait bien naturellement son rattachement à la Hongrie, ce qui fut fait par le deuxième arbitrage de Vienne, l'œuvre de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste (le 30 août 1940)<sup>21</sup>. La Grande-Bretagne, pour cette

<sup>20</sup> V.I. Styemenko, *A vezérkar a háború éveiben* [L'état major dans les années de la guerre], Budapest, Kossuth, 1975, p.168.

<sup>21</sup> Selon le recensement roumain de 1930, sur ce territoire vivaient 1 167 466 Roumains, 1 005 946 Hongrois, d'après le recensement hongrois de 1941, on y dénombrait 1 344 000 Hongrois et 1 167 000 Roumains. Cf. *Recensământul general al populației României din 29 decembrie 1930* [Recensement général de

raison, a récusé cet arbitrage. Les États-Unis d'Amérique étant neutres dans la phase initiale de la guerre, la France étant hors-jeu, seule l'URSS de Staline reconnut le rattachement de la Transylvanie du Nord à la Hongrie, ainsi que la cession de la Dobroudja du Sud à la Bulgarie – sous la pression de Hitler – le 7 septembre 1940, du fait qu'elle a occupé elle-même la Bessarabie et la Bucovine du Nord le 27 juin 1940, voulant détruire la Grande Roumanie anti-soviétique, maillon essentiel du „cordon sanitaire”.

Le 4 juillet 1940, Molotov informa le représentant hongrois à Moscou, Kristóffy, du fait que l'URSS n'avait aucun problème avec la Hongrie, que lors de la conférence de paix qui fera suite à la guerre, elle soutiendra les revendications territoriales de la Hongrie. Cette situation s'inverse au moment de l'attaque de l'URSS par l'Allemagne et ses satellites, entre autres, la Roumanie et la Hongrie. Molotov avait précisé à Kristóffy, le 23 juin 1941, que dans la mesure où la Hongrie ne participait pas aux opérations militaires contre l'Union Soviétique, celle-ci maintiendrait sa position antérieure, c'est-à-dire qu'elle continuerait à appuyer les exigences territoriales hongroises contre la Roumanie. Cependant, l'antibolchévisme du régime Horthy se manifesta dans toute sa vigueur, bien que la Hongrie n'ait eu aucune exigence territoriale face à l'URSS. La position soviétique exprimée par Molotov a radicalement et définitivement été abandonnée avec l'entrée en guerre de la Hongrie contre l'URSS, le 27 juin 1941. C'est pourquoi, début décembre 1941, Staline dit à Eden qu'il fallait punir la Hongrie, pour son comportement pendant la guerre. Toujours selon lui, l'URSS, au contraire, désirait construire des relations amicales avec la Roumanie voisine. Et cela, malgré la participation massive, depuis le premier instant, de l'armée roumaine dans l'invasion de l'URSS, qui récupéra non seulement la Bessarabie et la Bucovine du Nord, mais administra un vaste territoire au-delà d'Odessa, la Transnistrie. Le 7 juin 1943, dans la lettre déjà citée, adressée aux ambassadeurs alliés en poste à Moscou, Molotov explique que la „responsabilité des pillages, rapines et tueries commises par les troupes hongroises sur le territoire soviétique incombait non seulement au gouvernement hongrois, mais plus ou moins au peuple hongrois”. (Le gouvernement hongrois voulant limiter la présence de ses troupes à des tâches d'occupation, ne compta pas avec le jugement sévère que le

la population de la Roumanie, le 29 décembre 1930], II, éd. par Sabin Manuilă, Bucarest, Institutul Central de Statistică, 1938, p. XXVIII-XIX.

comportement de ses troupes engendra.) C'est ce qui fait que le gouvernement soviétique ne pouvait considérer comme „entièrement justifiable” la validité du règlement territorial de l'arbitrage de Vienne<sup>22</sup>.

Pourquoi deux poids, deux mesures dans le jugement soviétique sur la conduite de guerre (war record) des satellites de l'Allemagne? La Roumanie a participé dans la campagne contre l'URSS avec des forces plusieurs fois plus importantes que la Hongrie<sup>23</sup>. Par ailleurs, le front de Stalingrad a été rompu par l'Armée Rouge aux flancs tenus par deux armées roumaines. Le régime Antonescu, inféodé totalement au III<sup>e</sup> Reich, dans les questions de politique intérieure ou extérieure, ne résista même pas à la pression allemande autant que la Hongrie. Or, Staline et Molotov préféraient traiter avec ce régime, et dès l'entrée en guerre de la Hongrie contre l'URSS, condamnaient plus sévèrement la Hongrie que la Roumanie. Les plans d'après-guerre préparés par la Commission Litvinov révèlent la véritable motivation soviétique. L'URSS voulait récupérer la Bessarabie et la Bucovine du Nord, tout en laissant la Dobroudja du Sud à la Bulgarie. La seule récompense – au détriment d'un ennemi, la Hongrie – pour une éventuelle sortie de guerre de la Roumanie, aura été la Transylvanie<sup>24</sup>. Dans ses propositions des conditions d'armistice roumain d'avril 1944 et du 25 août 1944, le gouvernement soviétique suggéra aux Alliés de rétablir la frontière de 1920, entre la Roumanie et la Hongrie, c'est-à-dire la frontière de Trianon. Ces documents, dans leur forme acceptée par les Alliés, qualifièrent l'arbitrage de Vienne d'injuste et prévoyaient des opérations soviéto-roumaines conjointes contre les Allemands et les Hongrois „dans le but de restituer la totalité ou la majeure partie de la Transylvanie” à la Roumanie, ce qui dépendait toutefois „de la confirmation du règlement de paix”. Cette dernière formulation fut incluse dans le texte sur la demande expresse de Churchill et en accord avec le State Department<sup>25</sup>.

### 3.1. La note sur la Transylvanie (справка о Трансилвании) de M. Litvinov à Staline, le 5 juin 1944

Les calculs politiques soviétiques furent clairement exposés dans les travaux de la Commission Litvinov, Commission pour la préparation des traités de paix et du règlement d'après-guerre du Commissariat National des Affaires Étrangères (NarKomInDel-NKID) de l'Union Soviétique.

<sup>22</sup> Citée par Gyula Juhász, *Op.Cit.*, p.159.

<sup>23</sup> Трансилванский вопрос. Венгеро-румынский территориальный спор СССР, 1940-1946. Документы, p.8.

<sup>24</sup> *Ibidem*.

<sup>25</sup> FRUS, 1944, vol. IV, pp.170-172, et vol. V, p.526.



Cette commission a fait des études sur le règlement de paix depuis sa fondation, en septembre 1943. Dans une note (справка) du 5 juin 1944, le Ministre-adjoint des Affaires Étrangères, M. Litvinov<sup>26</sup>, après avoir constaté que l'arbitrage de Vienne n'a satisfait ni la Hongrie, ni la Roumanie, passe en revue les diverses solutions du problème transylvanien: bien que la revendication sur la Transylvanie soit fondée de part et d'autre, „il n'en reste pas moins difficile, voire impossible, de prendre une décision acceptable à la fois pour la Hongrie et pour la Roumanie, sans provoquer la désapprobation de l'une ou de l'autre. Le partage de la Transylvanie suivant une délimitation ethnique reste impossible, car il y a partout un mélange de population et les Hongrois sont largement minoritaires par rapport à la population roumaine. Les Sicules hongrois forment un bloc compact d'un demi-million de personnes, mais ce territoire se trouve dans la partie orientale de la Transylvanie, à une grande distance de la Hongrie” – écrit-il.

Selon Litvinov, les Nations-Unies „sont libres de toute obligation par rapport à la Transylvanie, puisque le traité de Trianon et toutes les autres obligations formelles afférentes ont perdu leur pertinence/force (утратили свою силу), puisque aussi bien la Hongrie que la Roumanie sont des États ennemis”. „Du point de vue politique, il est impossible de maintenir la décision [de l'arbitrage de Vienne], prise au cours de la guerre par l'Allemagne et l'Italie, d'autant plus que de cette décision la Hongrie a été seule à profiter. La ré-annexion de toute la Transylvanie par la Hongrie serait encore moins judicieuse, dans la mesure où cela rétablirait la situation en vigueur avant la Première guerre mondiale. La Hongrie a été le premier à se rallier au pacte Antikomintern. De plus, la Hongrie ne s'est pas montrée favorable au moindre rapprochement par rapport à l'Union Soviétique – bien au contraire, elle a participé à toutes les intrigues polonaises contre l'Union Soviétique. Elle s'est engagée sans la moindre raison dans la guerre contre l'Union Soviétique, sans avoir des revendications contre cette dernière, comme la Finlande ou la Roumanie. Si l'on considère la totalité des effectifs de son armée au front de l'Est, il apparaît qu'elle a apporté un soutien plus important à l'Allemagne hitlérienne que l'Italie. Pour toutes ces raisons, il serait pour le moins insensé de récompenser la Hongrie ou de venir au-devant de ces intentions d'expansion”. La справка n'estima possible la „réunification de la Transylvanie avec la Hongrie qu'à condition d'assurer une coopération étroite et durable entre la Hongrie et l'Union Soviétique. Or, une

<sup>26</sup> Трансильванский вопрос. Венгеро-румынский территориальный спор СССР, 1940-1946. Документы, р.237. Note adressée à Staline, Molotov, Vorosilov, Vy-chinsky, Dekanozov.

telle coopération n'était possible que dans le cas d'une transformation radicale intervenant dans le pays, autrement dit, après l'élimination des classes dirigeantes. Sans un tournant de cet ordre, il ne voit pas d'éléments susceptibles à garantir la coopération”. Selon Litvinov, „au cours des vingt-cinq années précédentes, tous les partis légaux – y compris le parti des petits propriétaires et le parti social-démocrate – avaient rivalisé dans l'hostilité contre l'Union Soviétique. De surcroît, la Hongrie continue encore les hostilités à notre égard, contre le pays ami qu'est la Tchécoslovaquie, à laquelle elle devrait rendre la région subcarpatique, et contre la Yougoslavie qui doit récupérer ses territoires occupés par la Hongrie”<sup>27</sup>.

Litvinov n'était pas moins sévère dans son jugement sur l'autre satellite de l'Allemagne nazie: „La Roumanie est également un pays ennemi qui mérite une punition et non une récompense. Mais il reste tout à fait envisageable de lui restituer la Transylvanie avec des garanties solides, c'est-à-dire dans le cas d'une coopération étroite et durable avec l'Union Soviétique et si elle renonce à ses revendications concernant la Bessarabie et la Bucovine. Ainsi la Roumanie aurait, avec la Transylvanie, une compensation suffisante pour la non-restitution de la Bessarabie et de la Bucovine, et elle se verra en même temps, obligée de recourir au soutien soviétique face à la Hongrie qui ne se résignera jamais à la perte définitive de la Transylvanie”. „Contrairement à la Hongrie, en Roumanie, avant la guerre, certains partis étaient prêts à coopérer avec l'Union Soviétique. Dans le cas de la restitution de la Transylvanie, une telle coopération pourrait se poursuivre avec le Parti National Paysan, dirigé par Maniu. De plus cette réunification avec la Roumanie serait conforme au droit d'autodétermination et serait à ce titre salué par une partie importante des Nations Unies”<sup>28</sup>.

En conclusion, Litvinov préféra suspendre la décision du transfert de la Transylvanie à l'un ou l'autre, en fonction des garanties durables de coopération obtenues: „Dans les relations politiques, la gratitude s'évapore rapidement. D'autre part, la fièvre de la perte des territoires ne va pas retomber pendant longtemps”. Il considéra les assurances écrites de coopération des Roumains comme insuffisantes. Faute d'avoir obtenue des garanties plus solides, il préconisa „la fondation d'un État transylvanien indépendant dans le cadre d'une alliance ou d'une fédération. La Transylvanie d'une population de 5 millions d'habitants et d'un territoire de 100 000 km<sup>2</sup> sera plus grande que la plupart des États

<sup>27</sup> Трансильванский вопрос. *Op.Cit.*, pp.233-234.

<sup>28</sup> *Ibidem*, p.236. Litvinov a mentionné en particulier l'appui manifesté par Edouard Beneš lors de ces conversations avec Staline au mois de décembre 1943, à Moscou.

européens". En demeurant „une pomme de discorde" entre les deux voisins, la Hongrie et la Roumanie, „la Transylvanie ne pourra subsister sans la protection d'une grande puissance, laquelle serait en l'occurrence l'Union Soviétique. Une telle décision serait encore plus conforme au droit d'autodétermination. Ses avantages pour nous, comparés à d'autres versions, seraient les suivants. Elle ne renforcerait ni la Hongrie, ni la Roumanie et le contrôle du nouvel État nous permettrait d'exercer une pression sur les deux pays et les empêcherait en même temps de se rallier à une coalition contre nous. Ce contrôle permettrait également d'accroître notre influence sur les pays des Balkans, en particulier sur la Yougoslavie, voisine de la région du Banat. Pour ce qui nous concerne, la décision consiste, en tous cas, à nous saisir de la Transylvanie, au moins provisoirement, jusqu'à ce que les perspectives de coopération avec la Roumanie ou la Hongrie deviennent claires" (souligné par moi-même – A.F.)<sup>29</sup>.

La note de Litvinov a désigné le cadre théorique de la politique soviétique, la préférence du principe ethnique aux arguments historiques, jusqu'au printemps 1945, graduellement changé par la pratique de cette politique, mise en œuvre par des interventions successives en Roumanie de Vychinsky (l'adjoint du Ministre des Affaires Étrangères soviétique, l'homme de confiance de , un des principaux responsables pour la formation d'une *pax sovietica* en Europe), la faillite de la sortie de guerre de la Hongrie (le 15 octobre 1944), la conférence de Yalta et la mise en place du gouvernement de Groza, le 6 mars 1945 par le même Vychinsky. Néanmoins, la Grande-Bretagne et les États-Unis d'Amérique voulaient maintenir la possibilité, pour la Hongrie, de sortir de la guerre, en laissant ouverte la récupération d'une partie de la Transylvanie et Moscou acquiesça, pour les raisons évoquées dans la note de Litvinov.

<sup>29</sup> Трансилванский вопрос. *Op. Cit.*, p.337. Le plan de la Transylvanie indépendante fut exposé, la première fois, à l'automne 1943, dans la dissertation de Béla Geiger, chargé des affaires hongroises au NKID. D'origine hongroise, il travaillait sous le nom de Grigoriev à l'ambassade soviétique de Budapest après la guerre. Son père, un communiste hongrois, émigra à Moscou après la révolution échouée de la République des Conseils en 1919, sa mère fut russe. Valter Roman (Neubauer), un dirigeant communiste roumain à Moscou (père de Petre Roman, Premier Ministre en 1989-1991), a soutenu ce plan dans une lettre adressée à Litvinov, le 28 juillet 1944. Valter Roman, lié à NKVD-KGB après la guerre, est entré dans la police secrète roumaine et a participé à l'enlèvement d'Imre Nagy par les Soviétiques au mois de novembre 1956. La majorité des membres de la Commission Lozovsky, le Ministre-adjoint des Affaires Étrangères, Manuïlsky et Stein, à la réunion du 8 juin 1944, délibérant sur la note de Litvinov, ont soutenu le plan d'une Transylvanie indépendante.

### 3.2. La Transylvanie dans les plans d'après-guerre anglo-américains<sup>30</sup>, les sphères d'influence et le rôle de la France dans les Balkans au début de l'automne 1944

Le „Reconstruction Department" du Foreign Office envisageait la solution du problème transylvanien dans le cadre des confédérations des États danubiens dès l'automne 1942. En liaison avec les „peace-feelers" hongrois et roumains et les échanges interalliés les concernant, malgré les vellétés de Churchill dans l'invasion balkanique jusqu'à l'automne 1944, le Foreign Office est vite arrivé à la conclusion que la responsabilité de la décision de tracer les frontières des satellites de l'Allemagne incombait à l'Union Soviétique, en guerre avec ces deux alliés de l'Allemagne. Néanmoins, le Foreign Office interpréta la lettre de Molotov du 7 juin 1943, comme la confirmation de l'octroi à la Roumanie de „certaines parties de la Transylvanie du Nord", cependant, le principe soviétique prévoyant la restitution des territoires occupés „n'imposerait pas que la Transylvanie retourne à la Roumanie dans sa totalité"<sup>31</sup>. La conférence des Ministres des Affaires Étrangères de Moscou du mois d'octobre 1943, et le discours de Molotov sur l'opposition soviétique aux plans de confédération danubienne, balkanique (concoctés par les gouvernements en exil à Londres) a clos le débat, pour un certain temps, afin de trouver la résolution des problèmes inter-étatiques et la question des frontières, et d'établir la sécurité et la viabilité économique, dans la coopération d'après-guerre entre les petits États de ces régions.

Le gouvernement britannique préféra éviter le partage de l'Europe en sphères d'influences. Dans sa note du 1<sup>er</sup> juillet 1943, Eden proposa une direction tripartite des affaires européennes. Sa proposition fut acceptée par la conférence de Moscou. Mais la mise en œuvre du régime du contrôle de l'armistice italien renforça les sentiments des Soviétiques (Vychinsky fut envoyé à Alger pour y participer), que les alliés anglo-américains exercèrent un contrôle exclusif des affaires italiennes au détriment de Moscou. En revanche, dans le cas des États ennemis, dans leurs zones d'opérations, ils ont employé le „précédent italien", cette fois, en leur faveur<sup>32</sup>. Churchill et Eden, en s'adaptant aux réalités

<sup>30</sup> Georges-Henri Soutou, *La guerre de Cinquante Ans. Les relations Est-Ouest 1943-1990*, Paris, Fayard, 2001, pp.23-33.

<sup>31</sup> Les notes du 14 juin de G.Z. Harrison et de Frank K. Roberts sont citées par Mihály Fülöp, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, Budapest, Association des Sciences Historiques de Hongrie, 1998, pp.44-45.

<sup>32</sup> Voir Bruno Arcidiacono, *Le „précédent italien" et les origines de la guerre froide. Les alliés et l'occupation de l'Italie 1943-1944*, Bruxelles, Bruylant, 1984.

des partages entre les théâtres des opérations des Alliés, ont proposé, au mois de mai 1944, à Staline et Molotov, „la direction des affaires roumaines” aux Soviétiques, en réservant à eux-mêmes „la direction” dans le cas de la Grèce pour une période de trois mois. Malgré les réticences américaines, ils ont continué les négociations à Moscou, entre le 9 et le 18 octobre 1944, aboutissant au fameux „accord de pourcentage”, qui donna la priorité aux Soviétiques dans le cas de la Roumanie, de la Bulgarie et de la Hongrie, aux Britanniques en Grèce, tandis que leurs influences en Yougoslavie s'équilibrèrent. Selon les Britanniques, cet accord n'a pas préjugé la nature des régimes à établir, mais a certainement marqué l'orientation de la politique extérieure et de sécurité de ces États. En dépit de l'absence de l'accord américain, cet accord limita considérablement la marge de manœuvre britannique dans la partie Est de l'Europe, reflétée dans leurs plans d'après-guerre<sup>33</sup>. Certes, dans l'esprit des Britanniques, il s'agissait d'un arrangement militaire temporaire qui ne durait que jusqu'à la conférence de Yalta (les 4-11 février 1945). Les Soviétiques ont soupçonné, à tort, leurs Alliés de vouloir appuyer les forces politiques hostiles à Moscou. En réalité, les Britanniques et les Américains ont favorisé les forces démocratiques au centre (les sociaux-démocrates et le parti des petits propriétaires en Hongrie, les partis historiques en Roumanie), tout en les incitant à coopérer loyalement avec l'Union Soviétique.

Les plans britanniques ont ressemblé aux solutions proposées par les Soviétiques. Tout en refusant à entériner la décision de Vienne, et pour mieux suivre la ligne ethnique de partage, le Foreign Office, en septembre 1943, préféra rattacher la zone limitrophe (le Partium) à la Hongrie, tout en n'excluant pas l'idée d'une Transylvanie indépendante, dans le cadre d'une confédération<sup>34</sup>. Les Britanniques, prudents, ont décidé de ne pas imposer leurs plans aux Soviétiques, les premiers concernés. D'autant plus qu'en Italie, ils ne souhaitèrent nullement céder une quelconque influence aux Soviétiques: „La résolution du problème [transylvanien] dépend à tel point des forces et de la position des armées soviétiques à la fin de la guerre, du rapport de l'Union Soviétique au système de sécurité générale, de la nature des régimes établis dans l'Europe orientale et des exigences de l'Union Soviétique à leur rencontre, qu'il convient de rester au niveau des considérations générales”<sup>35</sup>.

<sup>33</sup> András D. Bán, *Pax Britannica*, Budapest, Osiris, 1996.

<sup>34</sup> *Autonómisták és centralisták. Észak-Erdély a két román bevonulás között (1944. szeptember-1945. március)*, p.25.

<sup>35</sup> András D. Bán, *Op.Cit.*, p.202.

Les Américains ont commencé les préparatifs d'après-guerre le 12 février 1942 dans le cadre de „l'Advisory Committee on Post-War Foreign Policy”<sup>36</sup>. Au centre de ses travaux, les diplomates et les experts ont placé l'établissement des confédérations, plans abandonnés comme nous l'avons vu, après la conférence de Moscou, à cause de l'opposition soviétique<sup>37</sup>. Les Américains – comme la Commission Litvinov et le Foreign Office – portaient du principe de l'établissement des frontières ethniques – „le principe de l'équité ethnique” – entre la Roumanie et la Hongrie. Campbell et Mosely, les experts sur la Transylvanie, ont proposé, au mois de février 1943, deux solutions du problème territorial: 9000 km<sup>2</sup> ou 14500 km<sup>2</sup> en faveur de la Hongrie, en lui rattachant une partie du Partium, avec une large autonomie de la région habitée par les Székely/Secui/Sicules/Széklers, dans l'Est de la Transylvanie. Faute de mieux, ils se résignèrent eux aussi, à une troisième option: la construction d'un État transylvanien indépendant, membre d'une confédération de l'Europe centrale ou „condominium” de la Roumanie et de la Hongrie. Ils ont proposé, pendant quelques années après la guerre, l'introduction d'une administration militaire alliée en Transylvanie<sup>38</sup>. Comme les Soviétiques et les Britanniques, ils ont pondéré le pour et le contre d'une confédération à trois – Roumanie, Hongrie, Transylvanie –, une vieille idée de l'ancien Premier Ministre hongrois des années vingt, le comte István Bethlen<sup>39</sup>. D'après les propositions élaborées entre le 19 avril et le 26 juillet 1944 par la commission interdépartementale du State Department, chargée des affaires balkano-danubiennes, puis par le Committee on Post-War Program: „les États-Unis favorisent la modification de la frontière hungaro-roumaine en Transylvanie suivant la ligne de partage ethnique, en restituant à la Hongrie une zone restreinte au Nord de la ville d'Arad jusqu'à Szatmár”<sup>40</sup>. Après le tournant roumain, les documents préparatoires de la conférence de Québec destinés à Roosevelt comportent aussi une formulation similaire<sup>41</sup>.

<sup>36</sup> Ignác Romsics, *Wartime American Plans for a New Hungary. Documents from the US Department of State, 1942-1944*, New York, Columbia University Press, 1992, p.8.

<sup>37</sup> *Ibidem*, pp.5-14.

<sup>38</sup> *Ibidem*, p.19 et pp.111-117, 208.

<sup>39</sup> *Ibidem*, p.20.

<sup>40</sup> *Ibidem*, pp.44-47, 51-53.

<sup>41</sup> FRUS, *The Conference at Quebec 1944* (Washington, 1972), p.215. Department of State Briefing Paper: American Policy towards Hungary: „Au règlement définitive, les États-Unis favorisent la modification de la frontière d'avant-guerre selon la ligne de partage ethnique, ce qui impliquerait la restitution d'une zone restreinte à la Hongrie, rendue à la Roumanie à la fin de la guerre précédente”.

Ce qui a fait perdurer ces plans américains après la fin de la guerre, à l'automne 1945, c'était le refus américain de reconnaître des zones d'influences exclusives en Europe. Les États-Unis d'Amérique, sans vouloir inciter les États limitrophes de l'Union Soviétique de se dresser contre celle-ci, ont rejeté les accords conclus en 1944 entre les Britanniques et les Soviétiques, comme contraires à l'esprit de la coopération tripartite interalliée. Ainsi, la diplomatie américaine a su préserver une *main libre*, afin de repousser les décisions de tracer les frontières européennes à la période qui suivait les conférences de Yalta et de Potsdam, ayant plus de marge de manœuvre, au moins en apparence, que la diplomatie de la Grande-Bretagne. Cela ne voulait pas dire qu'ils ont voulu dresser les forces politiques des pays voisins contre l'Union Soviétique, bien au contraire. Les représentants militaires américains au sein des Commissions de Contrôle Alliées à Bucarest, à Sofia et à Debrecen (puis à Budapest) ont reçu des instructions de coopérer loyalement avec les Soviétiques et de faire un front uni allié face aux forces politiques des États vaincus<sup>42</sup>.

À l'automne 1944, les représentants du gouvernement provisoire français à l'initiative soviétique – furent admis le 11 novembre 1944<sup>43</sup>, à l'European Advisory Commission (le Conseil Consultatif Européen) de Londres. Les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni ont cédé une partie de leurs zones d'occupations en Allemagne (et plus tard, en Autriche) en faveur de la France, mais ne lui accordèrent aucune influence dans les Balkans, dont eux-mêmes furent pratiquement exclus<sup>44</sup>. La France était absente des négociations des armistices avec la Roumanie, la Finlande, la Bulgarie et la Hongrie, elle n'a pas signé leurs armistices et n'était informée des événements et des négociations interalliées concernant cette région que par l'intermédiaire des Britanniques. Les Soviétiques n'ont

<sup>42</sup> Voir Bruno Arcidiacono, *Alle origini della divisione europea. Armistizi e Commissioni di controllo alleate in Europa orientale, 1944-1946*, Firenze, Ponte alle Grazie, 1993.

<sup>43</sup> Mikhail Narinskiy, „Moscou et le Gouvernement provisoire du général de Gaulle”, in *Relations Internationales*, no. 108, Hiver, 2001, p. 566.

<sup>44</sup> François Kersaudy résume, dans son article „Le général de Gaulle et les « Trois Grands »”, in *Relations Internationales*, no. 108, Hiver, 2001, p. 451, cette situation de départ dans les termes suivants: „l'entente anglo-américano-soviétique pour exclure la France de toutes conversations sur l'avenir de l'Europe et du monde d'après-guerre, et enfin le mépris écrasant de Roosevelt et de Staline pour la France vaincue – et pour le chef de la France libre par extension – a mis la France dans « une situation impossible »”.

en rien facilité le retour de la France<sup>45</sup> en Europe centrale et orientale<sup>46</sup>. Comme on verra plus tard, malgré le pacte d'assistance mutuelle, signé à Moscou le 10 décembre 1944 entre la France et l'Union Soviétique, le Kremlin a même essayé d'éliminer la France des négociations du traité de paix roumain, d'une façon spectaculaire, lors de la session de Londres du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères, en septembre 1945.

<sup>45</sup> François Kersaudy, *Op.Cit.* p. 455. En dépit de la tentative du général de Gaulle de faire miroiter à Staline une alliance de revers face aux Anglo-américains, voir encore Mikhail Narinskiy: „Moscou et le Gouvernement provisoire du général de Gaulle” citant la note confidentielle d'Ivan Maiskiy du 11 janvier 1944, in *Istochnik*, 1995, no. 4, p. 127, et en mentionnant les efforts de Moscou „pour éviter l'inclusion de la France dans un bloc occidental et réaliser quelques modalités de coopération avec Paris” (p. 566).

<sup>46</sup> Le bureau d'études clandestin du Ministère des Affaires Étrangères de Jean Chauvel, le Secrétaire général de Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères dans la période traitée, a certes fait des études pour cette région, mais celles-ci, vue l'exclusion de la France des négociations tripartites à l'époque, n'avaient nulle incidence sur les événements. Voir Maurice Vaisse, „Les bureaux d'études des Affaires Étrangères et l'Italie (1940-1944)”, in *Revue d'histoire diplomatique*, 1983, no. 3-4.

## II.

### DE L'ARMISTICE ROUMAIN AU COMMENCEMENT DES NÉGOCIATIONS INTERALLIÉES SUR LA ROUMANIE ET LA HONGRIE

#### 1. L'armistice roumain et le statut spécial de la Transylvanie

La délégation roumaine d'armistice conduite par Lucrețiu Pătrășcanu est arrivée à Moscou, le 29 août 1944<sup>1</sup>. Dans l'esprit du principe de la „reddition sans conditions”, l'armistice ne fut pas négocié entre les vainqueurs et le vaincu. Seuls les Alliés décidèrent les conditions de l'armistice. La délégation roumaine n'avait qu'à accepter, sans pouvoir négocier, le texte imposé. L'armistice signé à l'aube du 13 septembre 1944, mais portant la date du 12, obligea la Roumanie à rompre avec les puissances de l'Axe, à désarmer et à interner les Allemands et les Hongrois sur son territoire (art. 2), a rétabli la frontière roumano-soviétique du 28 juin 1940, consacrant la perte de la Bessarabie et de la Bucovine du Nord. L'article 8 préconisa le blocage des avoirs allemands et hongrois. (Le Journal officiel roumain – *Monitorul Oficial* – a publié le décret d'application le 2 avril 1945, après l'armistice hongrois du 20 janvier 1945, signé à Moscou, en établissant une Caisse pour l'administration et la surveillance des avoirs ennemis (Casa pentru Administrarea și Supravegherea Bunurilor Inamice – CASBI). La Roumanie devait payer 300 millions de \$ de réparations à l'Union Soviétique (en prenant comme base le taux de change en vigueur de 1938, ce qui a multiplié la somme des

<sup>1</sup> Ioan Chiper, „Conjunctura semnării armistiului de la Moscova” [La conjoncture de la signature de l'armistice de Moscou], in *Revista Istorică*, 5, 1994, no. 9-10, p.891-898; Alexandru Cretzianu, *Relapse into Bondage. Political Memoirs of a Romanian Diplomat 1918-1947*, Iași-Oxford-Portland, The Center for Romanian Studies, 1998, pp.101-104. Les membres de la délégation roumaine: général Dumitru Dămăceanu, Ion Christu, Ghița Pop, Barbu Știrbey.

réparations à payer à cause de l'inflation intervenue pendant la guerre) et devait lui restituer les biens enlevés par son armée (articles 11-12). La Roumanie devra procéder au jugement des criminels de guerre et devra dissoudre les organisations fascistes et pro-hitlériennes (articles 14-15). L'administration roumaine a été censée être rétablie de 50 à 100 km derrière la ligne de front. Toutefois, les autorités roumaines devaient obéir aux ordres du Haut-Commandement allié (soviétique) (art. 17). L'exécution de l'armistice fut contrôlée par une Commission de Contrôle Alliée, présidée par le maréchal Rodion Y. Malinovsky, le commandant en chef des forces soviétiques en Roumanie, signataire de l'armistice au nom des trois gouvernements alliés (art. 18)<sup>2</sup>. La clause la plus importante, du point de vue roumain, fut l'article 19: „Les gouvernements alliés considérant la décision de l'arbitrage de Vienne concernant la Transylvanie comme nul et non-avenue et sont d'accord que la Transylvanie (ou la majeure partie de celle-ci) pourra être retournée à la Roumanie, sujet à confirmation lors du règlement de la paix et le gouvernement soviétique donne son accord que les forces soviétiques peuvent participer pour atteindre cet objectif dans des opérations militaires conjointes avec la Roumanie contre l'Allemagne et la Hongrie”<sup>3</sup>.

L'armistice est devenu une source inépuisable de pression entre les mains des Soviétiques contre les gouvernements roumains, les partis historiques et la cour royale. La Commission roumaine pour l'application de l'armistice de Ion Christu et le Ministre des Affaires Étrangères, Niculescu Buzeghi, ont reçu les remontrances du général Vinogradov, le 20 octobre 1944, sur l'exécution de l'armistice par les autorités roumaines, qui ont rejeté ses accusations. Le vice-président soviétique de la Commission de Contrôle Alliée a reproché au gouvernement roumain le retard pris dans l'arrestation des criminels de guerre (les généraux roumains, commandants de l'armée en lutte contre les ennemis allemands et hongrois, qui ont commis des atrocités, pendant la guerre, en Union Soviétique) et des légionnaires (art. 14) et les livraisons des réparations (art. 11). Il a réitéré ses accusations le 2 novembre 1944 dans une note,

<sup>2</sup> Bruno Arcidiacono, *Alle origini della divisione europea. Armistizi e Commissioni di controllo alleate in Europa orientale, 1944-1946*, Firenze, Ponte alle Grazie, 1993. L'auteur considère comme précédent l'armistice roumain pour les autres armistices en Europe centrale et orientale. Il prouve que le rôle d'observateurs des officiers britanniques et américains provient du „précédent italien”.

<sup>3</sup> Le texte anglais de l'armistice se trouve au *Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Archives et Documentation (infra: MAE), Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 28.

en exigeant l'arrestation des citoyens allemands et hongrois et le gel immédiat de leurs avoirs en Roumanie (art. 2 et 8)<sup>4</sup>. À la suite des pressions soviétiques, la commission roumaine pour l'application de l'armistice a démissionné en bloc, Ion Christu a été remplacé par Savel Rădulescu (un ancien collaborateur de Nicolae Titulescu, le Ministre des Affaires Étrangères roumain des années trente), le gouvernement roumain a été remanié (Petru Groza est devenu Vice-Premier Ministre, Constantin Vișoianu – un proche de Maniu – a remplacé Niculescu Buzzești, Gheorghiu-Dej, le Secrétaire général du Parti Communiste Roumain fit son entrée dans le cabinet comme Ministre des Transports)<sup>5</sup>.

L'Union Soviétique, pour la première fois au cours de la guerre, est devenue la grande puissance victorieuse qui dicta les termes de l'armistice à un État ennemi vaincu et a établi la Commission de Contrôle Alliée pour faire exécuter ses clauses.

Comme les Anglo-américains en Italie<sup>6</sup>, les Soviétiques ont créé un „précédent roumain” pour la Bulgarie, la Hongrie, voire la Finlande. La présence fluctuante d'un à deux millions de soldats soviétiques sur le territoire roumain, le plein pouvoir donné par l'instrument de l'armistice au commandant en chef allié (soviétique) a rendu caduque toute velléité de résistance. La Roumanie est devenue ainsi le premier terrain d'application de la politique soviétique dans la partie Est de l'Europe, l'autorité suprême appartenait à Moscou, la souveraineté du pays était inexistante. La monarchie constitutionnelle et les partis historiques étaient seuls face à la puissance occupante. Moscou, dès le début, pour influencer le cours des événements, concentra ses pressions sur les auteurs du tournant du 23 août 1944, en essayant de séparer le roi Michel de son entourage, surtout de son Ministre des Affaires Étrangères, Niculescu Buzzești. Les Anglo-américains, en ne concédant pas une zone exclusive d'administration au gouvernement roumain autour de Bucarest, en réintroduisant la suspension de la rétrocession de toute la Transylvanie à la Roumanie

<sup>4</sup> Conséquence probable de l'échec de l'amiral Horthy de faire sortir la Hongrie de la guerre, le 15 octobre 1944.

<sup>5</sup> Marin Radu Mocanu, *România și armistițiul cu Națiunile Unite. Documente* [La Roumanie et l'armistice avec les Nations Unies, Documents], vol. II, Bucarest, 1995. Gh. Gheorghiu-Dej est devenu le dirigeant de la Roumanie communiste entre 1948 et 1965. Son successeur était Nicolae Ceaușescu (1965-1989), un des dirigeants de la jeunesse communiste à l'époque.

<sup>6</sup> *The National Archives of the United States, Washington D.C., Records of the Office of Strategic Services R.G. 226, XL 2958*, le rapport sur la Roumanie des Dr. Williams, L. Roberts, Beverly M. Bowie et Robert L. Wolff du 16 décembre 1944, cité par Marin Radu Mocanu, *Op.Cit.*, vol. II, pp.126-128.

et en refusant d'intriguer contre leurs alliés soviétiques avec les Roumains, n'ont en rien facilité la tâche du souverain roumain de préserver au moins d'indépendance.

L'autorisation ou le refus du rétablissement de l'administration civile roumaine fut un instrument puissant entre les mains du Haut-Commandement soviétique pour faire valoir les intérêts de la puissance occupante. Moscou avait ainsi un moyen supplémentaire de pression sur les gouvernements roumains militaires successifs de Sănătescu et de Rădescu, en maintenant l'administration militaire soviétique en Moldavie jusqu'au mois de janvier 1945, ou en la rétablissant en Transylvanie du Nord entre le 12 novembre 1944 et le 6 mars 1945. Au moment où la Roumanie a réussi à renverser son alliance, la Hongrie sombra dans la guerre. Dans les derniers jours du mois d'août 1944, l'armée roumaine attaqua les lignes hongroises. L'évacuation des autorités militaires et civiles hongroises de la Transylvanie commença le 12 septembre. Avec l'administration, la majeure partie de l'intelligentsia hongroise est partie. La société hongroise a perdu son „élite”.

La Roumanie tenta de rétablir son administration civile dans un protocole signé avec le vice-président soviétique de la Commission de Contrôle Alliée, le général V.P. Vinogradov, le 25 septembre<sup>7</sup>. Sur l'initiative de Maniu, le gouvernement roumain a établi un „Commissariat pour l'administration des régions libérées de Transylvanie” (*Comisariatul pentru Administrarea Regiunilor Eliberate din Transilvania*), avec, à sa tête, Ionel Pop (un proche collaborateur et cousin de Maniu)<sup>8</sup>. Son Conseil fut composé d'Emil Hațieganu<sup>9</sup>, le recteur de l'Université „Ferdinand” de Sibiu, Petru Groza, Sabin Manuilă et Iosif Jumanca. Le décret d'application n'est jamais entré en vigueur. Ionel Pop n'a même pas réussi à prendre ses fonctions de commissaire dans la capitale de

<sup>7</sup> Marin Radu Mocanu, *Op.Cit.*, vol. II, pp.62-63 „Le territoire de la Transylvanie libéré, appartenant à la Roumanie, sera considéré comme territoire ami. Sur ce territoire seront appliquées, comme au reste du pays, les mêmes normes de la Convention d'Armistice”.

<sup>8</sup> Cf. *Colecția de legi și regulamente* [Collection des lois et des règlements], t. XII, 1944, 1-31 octobre, Bucarest, 1945, p. 16-17.

<sup>9</sup> Hațieganu, juriste, Ministre d'État du Parti National Paysan, en 1946, fut arrêté au moment du tournant roumain par la Gestapo. À l'intervention du comte Béla Teleki, président du Parti Transylvanien Hongrois, il fut transféré à l'archevêché de Vilmos Apor de Győr (Hongrie). Il est de retour à Cluj (en hongrois: Kolozsvár) au début de l'année 1945; *Autonomisták és centralisták. Észak-Erdély a két román bevonulás között (1944. szeptember-1945. március)* [Les autonomistes et les centralistes. La Transylvanie du Nord entre les deux entrées roumaines (septembre 1944-mars 1945)], par Gábor Vincze et Mihály Zoltán Nagy, EME/Proprint, 2004. p.128.

la Transylvanie, à Cluj<sup>10</sup>, puisque les autorités militaires soviétiques ont freiné, puis interdit la reprise de ces territoires par le gouvernement roumain, après avoir repoussé près de Torda l'attaque de l'armée hongroise dans la semaine qui a suivi la déclaration de guerre, le 7 septembre 1944, entre la Roumanie et la Hongrie.

L'administration civile roumaine pouvait entrer seulement dans la terre des Sicules (Székelyföld) hongrois, dans la moitié Est des départements de la Transylvanie du Nord, accompagnée par des milliers de „gardes de Maniu”, des „Régiments des volontaires”, des troupes irrégulières et des gendarmes roumains, qui ont marché sur les territoires habités majoritairement par les Hongrois, restant sur place. La „campagne de vengeance”<sup>11</sup> entre la mi-septembre et la fin du mois d'octobre, les assassinats et les exécutions commis par ses troupes parmi les villageois hongrois, la déportation par milliers de la bourgeoisie urbaine hongroise vers des camps d'internement roumains et de l'Union Soviétique (dont peu sont revenus vivants), ont semé la terreur en Transylvanie du Nord. Andrei Y. Vychinsky et le général Vinogradov, le 12 novembre 1944, ont donné l'ordre à Constantin Sănătescu, Petru Groza et Constantin Vișoianu de retirer l'administration roumaine de la Transylvanie du Nord, de dissoudre les „gardes de Maniu”, les „Régiments des volontaires” et de traduire en justice ses commandants<sup>12</sup>. Le 13 novembre, le Haut Commandement soviétique a réintroduit son administration militaire directe sur ce territoire. Le gouvernement roumain s'exécuta, tout en adressant un long plaidoyer aux Soviétiques pour le rétablissement de la souveraineté et de l'administration civile roumaine dans cette région<sup>13</sup>. Petru Groza, les communistes roumains et les Soviétiques se sont

<sup>10</sup> Voir I.S. Nistor, „Constituirea și activitatea Comisariatului pentru administrarea Transilvaniei eliberate (octombrie 1944-martie 1945)”, in *Anuarul Institutului de istorie și arheologie Cluj-Napoca*, XXVI, 1983-1984, p. 491-498.

<sup>11</sup> *Autonómisták és centralisták. Észak-Erdély a két román bevonulás között*, pp. 42-50.

<sup>12</sup> Трансильванский вопрос. Венгеро-румынский территориальный спор СССР, 1940-1946. Документы [Le problème transylvanien. Le débat territorial hungaro-roumain et l'URSS, 1940-1946. Documents], Introduction par T.M. Islamov et T.A. Pokivailova, Moscou, Rosspen, 2000, pp.254-258. Voir aussi Gh. Onișoru, „Statutul nord-vestului Transilvaniei de la 23 august 1944 la 10 februarie 1947” [Le statut du nord-ouest de la Transylvanie], in *Acta Musei Porolissensis*, 19, 1995, p.419-428.

<sup>13</sup> Voir la note du 19 novembre 1944 du gouvernement roumain (*Autonómisták és centralisták. Észak-Erdély a két román bevonulás között*, p.53). Ces atrocités brutales (des villageois hongrois ont été décapités à la hache à Szárazajta, exécutés par dizaines à Egeres, Csíkszentdomokos, Bánffyhunjad, Gyanta, Magyarremete, Kishalmagy, etc.) ont desservi la cause roumaine devant les grandes puissances victorieuses et ont mis en doute la capacité des autorités roumaines à assurer la

empresés de lancer une campagne contre les partis historiques, en premier lieu contre Maniu, qui a pris connaissance ultérieurement de ses atrocités commis (abusivement) en son nom.

Ces événements sanglants ont jeté – politiquement – la société hongroise transylvanienne dans les bras des Soviétiques et des communistes roumains. Cette société (reflet fidèle du régime Horthy et du conservatisme de l'aristocratie hongroise transylvanienne), traditionnellement conservatrice-chrétienne jusqu'à l'automne 1944, fut exempte des radicalismes de droite (Croix fléchée) ou de gauche (ni les sociaux-démocrates, ni les communistes n'avaient pas une base populaire significative). Le Parti Communiste Roumain (PCR) et les autorités soviétiques ont récupéré les Hongrois, affolés par la revanche roumaine, fomentée par l'extrême-droite (et en partie, soutenue par le Parti National Paysan de Maniu). La population hongroise a accueilli l'Armée Rouge en „sauveur” et „libérateur” de l'extermination et d'un „exode” provoqué par la terreur „des Régiments des volontaires”.

L'organisation minuscule communiste hongroise, en clandestinité dans les années trente, MADOSz (Magyar Dolgozók Országos Szövetsége – Union Nationale des Travailleurs Hongrois), transformée en MNSz (Magyar Népi Szövetség – Union Populaire Hongroise – UPH), affiliée au PCR, a réussi à répandre l'influence communiste dans les villes habitées majoritairement par les Hongrois à cette époque, en premier lieu à Cluj/Kolozsvár. L'influence de MNSz, ayant l'appui des Soviétiques, a atteint son paroxysme au printemps 1945. Sous la protection de l'administration militaire soviétique, les partis de gauche, hongrois et roumains ont commencé à bâtir une autonomie administrative face à Bucarest, ont établi des institutions culturelles et d'éducation, l'université hongroise a continué à fonctionner à Cluj<sup>14</sup>. Ces tendances autonomistes correspondaient aux prévisions de la Commission Litvinov. Les Soviétiques ont réussi à mettre en œuvre leur plan à utiliser la question transylvanienne et à tenir en échec, à la fois la Roumanie et la Hongrie.

La société roumaine de la Transylvanie du Nord a vécu cette période comme un traumatisme de l'intervention d'une grande puissance,

paix et l'ordre derrière les lignes de front de l'Armée Rouge. L'état major roumain, craignant aussi des représailles de la Hongrie contre les Roumains, s'empressa d'arrêter les coupables, dont Olteanu, un de leurs chef et ses complices, ont été traduits devant un tribunal militaire à Brașov, le printemps 1945.

<sup>14</sup> Voir Lucian Nastasă, *Intellectualii și promovarea socială (Pentru o morfologie a câmpului universitar)* [Intellectuels et promotion sociale (Pour une morphologie du champ universitaire)], Cluj, Edit. Limes, 2004, pp. 167-215.

d'une „bolchévisation” et d'un retour de la „domination hongroise”<sup>15</sup>. Les Roumains ont ressenti comme une injustice profonde l'imposition de l'administration militaire soviétique, l'assistance impuissante anglo-américaine à la politique d'occupation, qui les ont privés du „fruit” de leur renversement de l'alliance: la réintroduction de la souveraineté roumaine dans la partie Nord de la Transylvanie. Dans cette région, deux camps s'opposaient: la population hongroise qui s'abrita derrière l'Armée Rouge et opéra un tournant vers la gauche et la majorité roumaine en Transylvanie, qui était dressée – sauf une infime minorité appartenant au partis de gauche – contre les Soviétiques, les Hongrois et leurs représentants politiques, les communistes. Les Soviétiques ont sciemment utilisé les tentatives de récupération de ces territoires par les gouvernements roumains militaires de Sănătescu et de Rădescu pour renforcer l'assise populaire du PCR<sup>16</sup> poursuivant une politique d'identification complète avec les objectifs soviétiques. Le problème transylvanien est devenu une arme utile des Soviétiques pour combattre les gouvernements roumains militaires et refouler l'influence des partis historiques. Au premier moment venu, après Yalta, ils ont utilisé cet instrument pour renverser le gouvernement roumain. C'est dans ce contexte que les diplomates du gouvernement provisoire français du général de Gaulle ont fait leur réapparition dans les affaires balkaniques et deviennent les témoins des interventions successives soviétiques.

## 2. Les interférences successives soviétiques. La désignation des représentants diplomatiques français dans la partie Est de l'Europe et leurs premières observations

Dès la signature de l'armistice et la mise en place de la Commission de Contrôle alliée à Bucarest, Andrei Vychinsky, le Commissaire-adjoint (ministre) des Affaires Étrangères est devenu l'acteur principal de l'instauration de l'ordre soviétique, de la *pax sovietica* dans la partie de

<sup>15</sup> Antonio Faur, „Ocupația sovietică în nord-vestul României. 1944-1945” [L'occupation soviétique dans le nord-ouest de la Roumanie], in *Arhivele Totalitarismului*, 6, 1998, no. 2-3, p.85-101; Marcela Sălăgean, *Administrația sovietică în nordul Transilvaniei (noiembrie 1944-martie 1945)* [L'administration soviétique en Transylvanie du Nord (novembre 1944-mars 1945)], Cluj, Centrul de Studii Transilvane, 2002.

<sup>16</sup> Au moment de la signature de l'armistice, le nombre des membres du PCR était mille, au mois de janvier 1945 seize milles, en mars 1945 trente deux milles, et se transforme en parti de masse vers la fin de cette année (800 000 adhérents).

l'Europe libérée/occupée par l'Armée Rouge. Le tristement célèbre procureur des procès de Moscou de 1937-1938, converti à la diplomatie, envoyé par Staline en 1943-1944 à Alger et en Italie pour observer le régime d'armistice mis en place par les alliés anglo-américains<sup>17</sup>, a invoqué le „précédent italien” pour imposer un régime d'armistice au bénéfice, cette fois-ci, de l'Union Soviétique en Roumanie. Ces séjours à Bucarest (du début du mois de novembre au 8 décembre 1944, du 24 février au 13 mars 1945) ont conduit à la recomposition du gouvernement du général Sănătescu au début du mois de novembre, à la formation du gouvernement du général Rădescu au mois de décembre 1944 et au renversement de ce dernier, le 6 mars 1945. Les crises gouvernementales successives provoquées par Vychinsky ont visé à faire plier complètement la Roumanie à la volonté soviétique. Lors de sa rencontre avec le roi Michel (en présence de Constantin Vișoianu), le 11 novembre 1944, il a lié l'exécution de la clause de la réparation à la question de la Transylvanie, et des mesures de dissolution des organisations fascistes et de l'arrestation des criminels de guerre. L'évacuation ordonnée de la Transylvanie du Nord par les autorités soviétiques a été confirmée le lendemain<sup>18</sup>. Les Soviétiques ont fait la sourde oreille aux demandes roumaines de restitution de ce territoire<sup>19</sup>.

Les premiers rapports français au gouvernement provisoire sur les Balkans, en l'occurrence sur la Roumanie, sont parvenus à Paris au milieu des préparatifs du voyage du général de Gaulle à Moscou, en novembre-décembre 1944. Le pacte franco-soviétique de décembre 1944 symbolisa la „rentrée de la France dans le concert des grandes puissances”<sup>20</sup>. Jusque-là, les informations éparses sur cette région et les objectifs politiques soviétiques venaient des Britanniques, des capitales alliées (Londres, Moscou), de la mission française auprès des gouvernements en exil à Londres, et à Ankara<sup>21</sup>. La reconstitution de l'administration des Affaires Étrangères a conduit à la désignation des représentants français à envoyer dans les capitales de l'Europe centrale et orientale et la première ébauche des objectifs à atteindre par ces derniers<sup>22</sup>. Dès le début de novembre 1944, Roger Sarret, conseiller commercial, représentant

<sup>17</sup> Bruno Arcidiacono, *Le „précédent italien” et les origines de la guerre froide. Les alliés et l'occupation de l'Italie 1943-1944*, pp.404-434.

<sup>18</sup> Трансильванский вопрос. Венгеро-румынский территориальный спор СССР, 1940-1946. Документы, pp.254-255.

<sup>19</sup> *Ibidem*, Lettre de A.I. Lavrentiev à Vychinsky sur l'établissement d'une administration transitoire en Transylvanie du Nord, le 26 décembre 1944.

<sup>20</sup> MAE, Série Z, Europe. 1944-1949. Généralités, vol. 28. Note du 14 février 1945.

<sup>21</sup> MAE, Série Z, Europe. 1944-1949, Roumanie, vol. 26. Dans cette dernière, d'Alexandru Cretzianu.

<sup>22</sup> MAE, Série Z, Europe. 1944-1949. Généralités, vol. 28.



provisoirement les intérêts français à Bucarest, a commencé à envoyer ses rapports de Bucarest (jusqu'à l'été 1945).

Jean Paul-Boncour a été désigné comme ministre plénipotentiaire en Roumanie le 10 novembre 1944. (Il n'a pris ses fonctions qu'au printemps 1945). Le Ministère français des Affaires Étrangères a fait demander par Roger Garreau – Moscou, le 14 décembre 1944 – aux autorités soviétiques de lui permettre de prendre ses fonctions auprès de la Commission de Contrôle alliée à Bucarest. Henry-Louis Gauquié, le futur représentant français d'après-guerre à Budapest (de mars 1946), fut désigné le 29 novembre 1944 à Sofia. Le Quai d'Orsay déplora, le 15 janvier 1945, que les représentations diplomatiques françaises ne fonctionnèrent dans aucun des États vaincus dans „la sphère de sécurité”<sup>23</sup> soviétique (Roumanie, Bulgarie, Hongrie, Finlande), malgré l'importance des colonies et des intérêts français „au moins équivalents à celle des Britanniques et supérieures à celle des Américains” (souligné par moi-même – A.F.)<sup>24</sup>. Ces intérêts étaient avant tout économiques: le pétrole et la flotte danubienne en Roumanie et les mines de Bor en Yougoslavie. Sarret a fait plusieurs démarches auprès des autorités soviétiques et en particulier auprès de Vychinsky, en mission à Bucarest, pour représenter ces intérêts. Les autorités soviétiques n'ont pas autorisé le gouvernement roumain à nommer un représentant politique en France, dont la mission serait parallèle à celle de Jean Paul-Boncour en Roumanie, jusqu'en mars 1945<sup>25</sup>.

Garreau a pu mesurer la déception de la délégation roumaine envoyée à signer l'armistice à Moscou. Le représentant français a montré peu de compréhension pour leurs arguments: „ils espéraient que la Roumanie en déclarant la guerre à l'Allemagne échapperait aux fâcheuses conséquences de sa complicité passagère et des ravages exercés par ses armées sur le territoire soviétique. Ils se plaignent notamment de ce qu'une zone comprenant Bucarest n'eût pas été soustraite à l'occupation militaire soviétique”<sup>26</sup> et de frais d'occupation. „Ils ne semblent pas tenir compte de ce que la Roumanie va pouvoir, grâce à l'aide des forces soviétiques, récupérer les territoires qu'elle avait dû céder à la Hongrie” – commenta Garreau l'ingratitude roumaine<sup>27</sup>. La diplomatie française, de

<sup>23</sup> L'expression est de M. Litvinov, voir sur le partage en „sphères de sécurité” entre la Grande-Bretagne et l'URSS. Трансильванский вопрос. Венгеро-румынский территориальный спор СССР, 1940-1946. Документы, pp.258-262.

<sup>24</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26.

<sup>25</sup> Ibidem, vol. 27. Télégramme no.165 de Sarret, du 7 avril 1945 de Bucarest.

<sup>26</sup> Comme je l'ai démontré plus haut, c'est la position britannique du 28 août 1944 qui a fait renoncer les Soviétiques à accorder aux Roumains cette zone.

<sup>27</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26. Télégramme chiffré à l'arrivée (Alger) de Moscou, le 19 septembre 1944.

source britannique<sup>28</sup>, était au courant de l'accord de partage en „sphères de sécurité” de l'Europe centrale et orientale entre la Grande-Bretagne et l'URSS et, de source tchécoslovaque, des objectifs politiques immédiats de Moscou dans la région<sup>29</sup>. Garreau a aussi rapporté les attaques de la presse soviétique contre le gouvernement Sănătescu et le bloc national (les partis historiques), en signalant la „confiance incertaine” accordée par les Soviétiques à ces forces politiques roumaines et le „moyen commode de pression” de l'armistice, dirigé contre elles<sup>30</sup>, ainsi que l'arrivée de Vychinsky à Bucarest pour „élaborer” „un gouvernement roumain qui réponde aux vœux de l'URSS”<sup>31</sup>.

Sarret, à Bucarest, a pu observer le résultat de l'intervention de l'émissaire de Staline. Le séjour prolongé de Vychinsky – „ses attitudes courtoises, ses félicitations au roi pour la libération de la Transylvanie du Nord” – suscita un optimisme, au début, chez les Roumains, vite retombé dans la méfiance réciproque et le pessimisme. Le remplacement tardif de Christu par Savel Rădulescu (l'ami de Sarret) à la tête de l'administration roumaine d'armistice, l'épuration engagée „timidement et comme à regret” étaient considérées par Sarret comme des „fautes” du gouvernement roumain, qui ont „irrité” Vychinsky: „Les Russes s'étonnent que tant de gens de l'ancien régime aient conservé leur poste et ils semblent attacher à cette question plus d'importance qu'à tout autre” – constata-t-il. Le représentant provisoire des intérêts français à Bucarest imputa la faute, pour l'ordre d'évacuer la Transylvanie du Nord, aux Roumains: „Les administrateurs, envoyés dans les départements de la Transylvanie du Nord libérés par les victoires, d'ailleurs très coûteuses, en vies humaines des troupes roumaines et russes, et les forces de volontaires qui les accompagnaient ont répondu aux excès hongrois par des excès parallèles, d'où le désarmement de ces forces et le renvoi assez brutal des fonctionnaires en question. Il semble que les partis traditionnels n'aient pas compris qu'une conception nouvelle s'imposait dans leurs rapports avec les minorités. Les Hongrois profitent habilement du conflit pour essayer de regagner le terrain perdu”<sup>32</sup>.

Les interlocuteurs roumains de Sarret ont déploré aussi que les Soviétiques aient installé des fonctionnaires communistes en Moldavie,

<sup>28</sup> MAE, Série Y, Internationale 1944-1949, vol. 120 et 133, la conversation avec Sir William Strang-Massigli à Londres, le 22 octobre 1944 et la conversation entre Dekanozov et Garreau à Moscou sur les négociations Churchill-Staline, le 21 octobre 1944.

<sup>29</sup> La conversation Beneš-Maurice Dejean à Londres, du 18 septembre 1944. MAE, Série Z Europe, Généralités 1944-1949, vol. 28.

<sup>30</sup> Ibidem, Télégramme de Moscou du 5 novembre 1944.

<sup>31</sup> Ibidem, Télégramme de Moscou du 11 novembre 1944.

<sup>32</sup> Ibidem.

tout en excluant les envoyés de l'administration centrale. Le représentant français a dûment rapporté les propos de Constantin Vișoianu et de Savel Rădulescu sur les exigences de Vychinsky en matière des réparations (50 millions \$ par an au prix de 1938), transports, échange du rouble et placement de trois divisions soviétiques à Bucarest, Ploiești et Petroșani<sup>33</sup>. D'après Sarret, „ne se sentant pas soutenus par l'Angleterre et par l'Amérique, certains membres du gouvernement roumain, dans leur désarroi, en arrivent à penser que seul le gouvernement français pourra, dans quelques mois, exercer une certaine action en faveur de leurs pays et c'est une raison de plus qui leur fait enregistrer avec joie les phases rapides de notre redressement”. Certains ont même espéré que le général de Gaulle se rendrait en Russie, en s'arrêtant à Bucarest, espoir qui resta sans suite<sup>34</sup>. Sarret a rapporté le penchant de Maniu „pour une renonciation au bénéfice de la Convention d'armistice”. Le président du Parti National Paysans (PNP) médita sur le retrait éventuel des partis traditionnels du gouvernement pour laisser la „responsabilité de la situation” aux communistes. Titel Petrescu, le président du parti social-démocrate envisagea aussi „l'avenir avec inquiétude”. Seuls les communistes, Lucrețiu Pătrășcanu et Gheorghiu-Dej, „représentant une petite minorité agissante” „apprécient la situation”<sup>35</sup>.

Sarret a rencontré Vychinsky le 24 novembre 1944 à Bucarest. Ce dernier n'a rien laissé filtrer du but de sa mission. Selon le Ministre des Affaires Étrangères roumain, à ce jour-là, la tension roumano-soviétique a atteint son paroxysme. Vychinsky „a mis en demeure le gouvernement roumain de commencer l'exécution des stipulations de l'armistice avant le 27 novembre. Dans le cas contraire, l'URSS se considérerait comme puissance occupante, et non plus comme puissance alliée de la Roumanie” (souligné par moi-même – A.F.)<sup>36</sup>. Sarret a obtenu la libération du consul français, Claudon, et du professeur Régniez, à Cluj, mais le contre-amiral Bogdenko de la Commission de Contrôle alliée n'a pas remis à la disposition du représentant français les bateaux de la Société Française de Navigation Danubienne. Vychinsky est parti „satisfait” le 8 décembre à Moscou. Pour les communistes, le „temps des agitations était passé”

<sup>33</sup> L'armée roumaine au front, cela a permis aux Soviétiques de contrôler le centre de la Roumanie.

<sup>34</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26. Télégramme no. 76 du 25 novembre 1944 de Bucarest et les déclarations du Ministre de l'Intérieur rapporté par le chargé d'affaires français auprès du gouvernement royal de la Yougoslavie à Londres le 22 novembre 1944. MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24.

<sup>35</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26. Télégramme no. 76 du 25 novembre 1944 de Bucarest.

<sup>36</sup> *Ibidem*. Télégramme 343/CAB de Bucarest, arrivé à Paris le 26 novembre 1944.

(au moins temporairement – A.F.)<sup>37</sup>. Les premières observations du représentant provisoire des intérêts français à Bucarest et les télégrammes arrivés de Moscou donnèrent une image assez fidèle des interférences soviétiques. Sarret, à Bucarest, avait l'accès aux principaux acteurs du drame roumain – sauf le roi. L'appréciation bienveillante de la politique soviétique à l'encontre de la Roumanie des diplomates français correspondait à l'esprit de l'alliance franco-soviétique, scellée à Moscou, lors du voyage du général de Gaulle.

### 3. Le gouvernement du général Rădescu et la politique d'occupation soviétique de la Roumanie. L'administration militaire et civile de la Transylvanie du Nord

La formation d'un nouveau gouvernement militaire à la suite de l'intervention soviétique, le 6 décembre 1944, a réussi à apaiser, pour quelques semaines, la tension entre „l'ancien régime” roumain et la puissance occupante. Le roi Michel, par un décret-loi du 22 décembre 1944, a réorganisé la commission roumaine pour l'application de l'armistice entre la Roumanie et les Nations-Unies<sup>38</sup>. La politique soviétique de la „carotte et du bâton” était manifeste. À la suite de la conclusion d'une convention sur l'exécution de la clause 11<sup>39</sup> des réparations<sup>40</sup>, les Soviétiques ont restitué l'administration de la Moldavie, en janvier 1945, au gouvernement du général Nicolae Rădescu. En revanche, l'état-major de l'Armée Rouge s'est opposé à la rétrocession de la Transylvanie du Nord à la Roumanie<sup>41</sup> et le NKID a proposé l'introduction d'une administration provisoire sur ce territoire<sup>42</sup>. Dans son projet initial, à la suite de son séjour à Bucarest, Vychinsky a donné l'ordre de préparer le retour de l'administration aux Roumains pour le début de février 1945<sup>43</sup>. Mais l'état-major soviétique avait un jugement négatif sur la capacité de

<sup>37</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26. Télégramme no.77 du 25 novembre 1944 et du 8 décembre 1944 de Bucarest.

<sup>38</sup> Marin Radu Mocanu, *Op.Cit.*, vol. II, pp.135-137.

<sup>39</sup> *Ibidem*, pp 151-169 sur la convention signée le 16 janvier 1945.

<sup>40</sup> *Ibidem*. En revanche, Anthony Eden a protesté, le 7 décembre 1944, à la Chambre des Communes, contre l'enlèvement des équipements de forage, propriété des sociétés britanniques, par les autorités militaires soviétiques, comme trophée de guerre.

<sup>41</sup> Трансильванский вопрос. Венгеро-румынский территориальный спор СССР, 1940-1946. Документы, pp.286-287. Lettre de Lavrentyiev (NKID) à Vychinsky, le 31 décembre 1944.

<sup>42</sup> *Ibidem*, p.287.

<sup>43</sup> *Ibidem*, p.288.

combat des deux armées roumaines. Bien conscient que le seul motif de lutte des troupes roumaines était de voir le retour de la Transylvanie, malgré les impératifs militaires, Moscou préféra ajourner la décision. L'étude du problème transylvanien a été renvoyée à la Commission Litvinov, pour clarifier „quelle partie de la Transylvanie du Nord doit être restituée à la Roumanie, en prenant en compte la composition ethnique de ce territoire”<sup>44</sup>.

Le répit, pour le gouvernement roumain n'a pas duré longtemps. Le représentant politique soviétique auprès de la Commission de Contrôle alliée, A.P. Pavlov, le 9 février 1945, a de nouveau exigé l'exécution loyale de l'armistice<sup>45</sup> à Constantin Vișoianu, en réponse à sa demande de la rétrocession de la Transylvanie du Nord. Pavlov a demandé la réorientation de la politique roumaine vers Moscou, de la même façon, comme jadis, vers Paris<sup>46</sup>. Après le retour d'Ana Pauker et de Vasile Luca (Luka László, en hongrois), dirigeants communistes, exilés à Moscou, le discours du général Rădescu, le 11 février 1945, radiodiffusé de Bucarest, a relancé la crise politique. Le Premier Ministre les a accusés de vouloir fomenter des troubles pour réduire la Roumanie „en feu et en sang”.

Les autorités militaires soviétiques ont appuyé les tendances autonomistes des communistes locaux à Cluj-Kolozsvár<sup>47</sup>. Dès leur entrée dans la capitale de la Transylvanie, le 11 octobre 1944, la gauche roumaine et hongroise, ont pris la direction de la ville, avec un maire roumain (Teodor Bugnariu) et un adjoint hongrois (János Demeter). Les Soviétiques ont expulsé le personnel de l'administration et de l'Université roumaine entré vers le milieu du mois d'octobre. En même temps, ils ont déporté 3-5000 Hongrois vers les camps soviétiques. À l'initiative de Teofil Vesca, un communiste roumain, les partis de gauche (PCR, SDP, Frontul Plugarilor de Petru Groza, MADOSz-UPH) ont constitué, le 21 octobre 1944, un Comité démocratique de la Transylvanie du Nord. Cette organisation s'est transformée en Comité du Front national démocratique, base future du gouvernement de Petru Groza. L'administration et la police locale furent constituées selon la composition ethnique de la population transylvanienne. (Les forces de l'ordre locales ont participé dans

<sup>44</sup> Трансилванский вопрос. Венгеро-румынский территориальный спор СССР, 1940-1946. Документы, p.287.

<sup>45</sup> Marin Radu Mocanu, *Op.Cit.*, pp.170-203: Le rapport de Savel Rădulescu du 23 janvier 1945.

<sup>46</sup> *Ibidem*, pp.292-295. Message téléphonique de A.P. Pavlov du 9 février 1944.

<sup>47</sup> Трансилванский вопрос. Венгеро-румынский территориальный спор СССР, 1940-1946. Документы, pp.270-286. La lettre de N. Goldberger du 30 décembre 1944 sur la tendance des communistes hongrois à appartenir à une Transylvanie indépendante, incorporée dans l'Union Soviétique.

la déportation des Allemands en Union Soviétique, au mois de janvier 1945)<sup>48</sup>. L'usage des langues roumaine et hongroise dans l'administration et la vie publique, les inscriptions bilingues ont été réglementés par deux décrets: celui du préfet du département Mureș-Turda (en hongrois Maros-Torda), Victor Groza (le frère de Petru Groza), le 22 janvier 1945, et celui du préfet de Cluj-Kolozsvár, Vasile Pogăceanu, le 10 février. L'application du principe de la représentation proportionnelle, selon la composition ethnique de la population, fut prescrite par ces décrets<sup>49</sup>. Le statut des nationalités, publié à Bucarest le 7 février, au contraire, a reflété la tendance centralisatrice du gouvernement roumain<sup>50</sup>.

Les dix départements de la Transylvanie du Nord représentaient les „dix républiques autonomes”. Les villes, en majorité hongroises, à cette époque (selon un recensement ordonné par les autorités soviétiques en novembre 1944)<sup>51</sup>, et les communes, bénéficiaient d'une autonomie administrative, inconnue dans la Roumanie centralisée de l'entre-deux-guerres. Le Conseil consultatif central de la Transylvanie du Nord du

<sup>48</sup> 61 000 Allemands sur le territoire de la Roumanie.

<sup>49</sup> Voir *Minorități etnocolturale. Mărturii documentare. Maghiarii din România (1945-1955)* [Minorités ethnocolturales. Témoignages documentaires. Les Hongrois de la Roumanie (1945-1955)], coord. Lucian Nastasă, Cluj, Centrul de Resurse pentru Diversitate Etnocoltură, 2002, pp.52-58.

<sup>50</sup> *Autonomisták és centralisták. Észak-Erdély a két román bevonulás között (1944. szeptember-1945. március)*, pp.54-78.

<sup>51</sup> Source: *Ibidem*, p.84, et Árpád E. Varga, *Erdély etnikai és felekezeti statisztikája* [La statistique ethnique et confessionnelle de la Transylvanie 1950-1992], Budapest, Fondation Teleki, 2001. Le 1<sup>er</sup> décembre 1944, Târgu Mureș-Marosvásárhely, la capitale de Székelyföld, comptait 28000 Hongrois, 1800 Roumains.

	1930	1941	Novembre 1944
<b>Cluj-Kolozsvár</b>			
Totale:	103 800	114 984	73 000
Roumains:	37 029	11 255	8000
Hongrois:	48 271	98 502	61 000
<b>Oradea-Nagyvárad</b>			
Totale:		98 621	
Roumains:		5102	
Hongrois:		90 715	
<b>Satu-Mare-Szatmárnémeti</b>			
Totale:		53 406	
Roumains:		3001	
Hongrois:		48 706	

Front national démocratique de 46 membres (dont 6 Hongrois) est devenu, le 1<sup>er</sup> décembre 1944, auprès du préfet de Cluj, une force de proposition importante et a joué un rôle important dans l'épuration et la réforme agraire. Deux débats divisaient les membres du Conseil: la question de la souveraineté exercée en Transylvanie du Nord et la question de l'Université. Tandis qu'une partie du Conseil regardait les autorités soviétiques comme détentrices de la souveraineté, la majeure partie a reconnu la souveraineté de la Roumanie. L'Université hongroise continuait à fonctionner, malgré son autonomie suspendue, en février 1945, par le préfet (pourtant, cette mesure est restée lettre morte) et l'Université „Ferdinand”, avec son recteur, n'a réussi à prendre les établissements et leur équipement, qu'à l'été 1945. Ces divisions se manifestèrent lors de la première (et dernière) assemblée du Conseil consultatif entre les 12 et 15 février 1945, à Cluj. Vychinsky s'opposa à la transformation de ce Conseil en une administration provisoire, puisque dès la fin de l'année 1944, il était partisan du retour de la Transylvanie du Nord au gouvernement roumain<sup>52</sup>. Néanmoins, l'assemblée du Conseil a établi un Comité exécutif, qui malgré son existence précaire, a ressemblé à la structure d'un gouvernement local.

Dans la perception française, la politique des autorités militaires en Transylvanie du Nord, n'était pas inspirée seulement par des motifs d'ordre militaire ou politique. Selon le représentant français, „les Russes voudraient mettre en pratique, à l'égard des nationalités diverses dans les pays de l'Europe centrale et orientale qu'ils occupent, les méthodes qui leur ont valu, à l'intérieur de l'Union, des succès dont ils sont très fiers. Il s'agit en particulier d'éviter dans la vie quotidienne locale, tout ce qui peut dresser les uns contre les autres des éléments d'origine différente, et donner ainsi prise aux agitateurs venus de l'extérieur”<sup>53</sup>. La visite des officiers américains en Transylvanie, a renforcé cette interprétation: „la situation leur aurait paru bien meilleure qu'en Moldavie”. Au sein du parti de Petru Groza, Frontul Plugarilor, „les éléments hongrois et roumains, mus par un certain enthousiasme révolutionnaire, s'efforceraient de se placer au-dessus de leurs querelles nationales. Ce parti prendrait un réel essor et menacerait les positions de l'ancien parti paysan de M. Maniu, qui, aux yeux du peuple, se serait trop compromis avec

<sup>52</sup> *Autonómisták és centralisták. Észak-Erdély a két román bevonulás között (1944. szeptember-1945. március)*, p.81.

<sup>53</sup> MAE, *Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 24. Lettre du représentant français auprès du gouvernement royal de Yougoslavie, en exil à Londres, du 22 novembre 1944.

le régime existant de 1920-1939”<sup>54</sup>. Le sentiment – partagé – des Alliés sur la politique d'occupation soviétique en Transylvanie, était positif.

Les négociations d'armistice avec la Hongrie, à Moscou, ont donné l'occasion au gouvernement roumain de présenter ses revendications. Constantin Vișoianu a réitéré à Kirsanov, chef-adjoint de la section politique de la Commission de Contrôle alliée, le 13 janvier 1945, „le droit de la Roumanie à toute la Transylvanie”, aux réparations (au même titre que les autres belligérants), aux restitutions des biens enlevés de la Transylvanie du Nord à la suite de l'arbitrage de Vienne, et a demandé l'examen du traitement des Roumains et ceux qui resteront entre les frontières de l'État hongrois<sup>55</sup>. L'armistice hongrois signé le 20 janvier 1945, à Moscou, ordonne le retrait de l'administration militaire et civile hongroise derrière les frontières du 1<sup>er</sup> janvier 1938, c'est-à-dire, celles de Trianon. Cela n'a pas rassuré le Ministre des Affaires Étrangères roumain, même s'il a déclaré à Sarret que „le problème de la Transylvanie une fois tranché, la Roumanie ne manquerait pas de se réconcilier avec une Hongrie démocratique et pacifique, mais sa confiance dans les Russes est loin d'être grande”. À Sarret qui lui faisait remarquer „combien sont nettes les dispositions de l'armistice russo-hongrois au sujet de la Transylvanie”, il a répondu que „les textes étaient – sans doute – excellents, mais qu'il convenait d'attendre pour savoir s'ils joueraient dans la pratique”. Le représentant provisoire des intérêts français remarqua „l'intelligence” de Vișoianu: „ce dernier mesure la gravité des problèmes qui se posent et le danger que peut représenter pour son pays une exécution imparfaite de la convention d'armistice”. „Une reprise des transports et des activités économiques permettrait alors d'atténuer la crise très grave qui se dessine et qui menace de se développer. Mais pour mener sa tâche à bien, le gouvernement roumain doit, à mon sens montrer plus d'énergie, plus de foi, plus de confiance dans l'avenir”. Néanmoins, pour Sarret, „l'amélioration des rapports roumano-russes n'apparaît pas moins comme assez sensible”<sup>56</sup>, remarque qui précédait à peine l'orage.

<sup>54</sup> MAE, *Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 24. Télégrammes de J.E. Paris de Londres, le 15 février 1945.

<sup>55</sup> Marin Radu Mocanu, *Op.Cit.*, vol. II, pp. 235-275.

<sup>56</sup> MAE, *Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 24. Le télégramme no.127 de Sarret de Bucarest du 28 janvier 1945. Constantin Vișoianu exprima sa satisfaction que l'Italie ait dénoncé l'arbitrage de Vienne.

#### 4. Les conséquences de la conférence de Yalta: le gouvernement de Petru Groza imposé par Vychinsky, le retour de l'administration roumaine en Transylvanie du Nord.

Le 6 mars 1945, la crise gouvernementale, provoquée par la démission du général Rădescu plus d'une semaine auparavant, fut finalement dénouée par une intervention soviétique, en violation flagrante du principe tripartite de la déclaration sur l'Europe libérée de la conférence de Yalta, tenue entre les 4 et 11 février 1945. La crise a atteint son paroxysme avec des événements sanglants, le 24 février à Bucarest, provoqués par la police secrète soviétique, le NKVD et les communistes roumains. Une manifestation était organisée par les partis de gauche qui réclamaient la constitution d'un cabinet du Front national démocratique. Des coups de feu furent tirés sur les manifestants et firent un certain nombre de victimes. Le 27, Vychinsky est arrivé à Bucarest, en demandant une audience immédiate au roi Michel, il a exigé la démission immédiate du général Rădescu, puisque „les troubles menaçaient la sécurité et les lignes de ravitaillement de l'Armée Rouge, opérant en Hongrie”. Le lendemain, le Premier Ministre démissionna, et dans quelques jours il a trouvé refuge à la mission britannique. Vychinsky chaque jour augmenta la pression sur le roi, en lui demandant la nomination du Dr. Petru Groza à la tête du gouvernement, composé du Front Démocratique National (FDN) et du parti néo-libéral de Gheorghe Tătărescu<sup>57</sup>. Les troupes soviétiques blindées entouraient le palais royal, les partis historiques abandonnèrent la partie, laissant seul le jeune roi face aux menaces politiques et militaires soviétiques. Iuliu Maniu et C.I.C. Brătianu n'acceptèrent pas les Ministères proposés au Parti National Paysans et au Parti National Libéral. Le prince Știrbey, d'abord appelé par le roi, échoua dans sa mission. Les partis représentant l'ancien régime, qui ont gouverné la Grande Roumanie entre les deux guerres mondiales passèrent donc à l'opposition. D'après le roi, le 28 février 1945, Vychinsky tapait avec son poing sur la table, sollicita de manière pressante la nomination de Groza, „faute de quoi, il n'était plus en mesure de répondre de la survie de la Roumanie, en tant qu'État indépendant”<sup>58</sup>. En partant, il claqua la porte du salon royal. Le 3 mars, le souverain roumain rejeta encore la liste gouvernementale de Groza. Il changea d'avis au cours de la nuit du 5 mars sous l'influence de deux messages parvenus au palais

<sup>57</sup> Marin Radu Mocanu, *Op.Cit.*, vol. II, pp.236-237. Message téléphonique de Pavlov à Moscou, le 14 février 1945, sur la visite de l'ancien Premier Ministre roumain.

<sup>58</sup> FRUS, 1945, vol. V, p.565.

royal, comme il en fit part au représentant américain à Bucarest. Groza informa le roi des promesses soviétiques qui, pour le cas où le gouvernement FDN pourrait se former, laissaient envisager le rattachement de la Transylvanie du Nord à la Roumanie, avec un traitement allégé pour la mise en œuvre de l'armistice et le retour du réseau de transports sous contrôle roumain. Une fois de plus, la politique de la „carotte et du bâton” a fonctionné. Le lendemain, le souverain roumain nomma Groza à la tête du Conseil des Ministres<sup>59</sup>.

Staline restitua donc la Transylvanie du Nord à la gauche roumaine pour asseoir l'autorité de celle-ci, perçue jusqu'alors par la majorité des Roumains comme anti-patriotique, voire anti-nationale. La patience professée par Staline à ses généraux au moment du renversement d'alliance roumain paraît justifiée: au bout de quelques mois, il a réussi à éliminer du pouvoir les partis historiques, défaire l'ancien régime et les priver de la gloire de la récupération de la Transylvanie, objectif national unifiant toute la nation roumaine. Du point de vue soviétique, la question du tracé de la frontière hongroise fut définitivement close. L'accession au pouvoir du gouvernement Groza provoqua une crise entre les grandes puissances alliées qui dura jusqu'à la conférence des Ministres des Affaires Étrangères tenue à Moscou. L'Union Soviétique continua de soutenir le gouvernement de gauche en Roumanie, afin de consolider sa situation et de lui donner une assise populaire, elle rétablit l'administration roumaine en Transylvanie du Nord.

Déjà, le 28 novembre 1944, le président par intérim de la Commission de Contrôle alliée fit savoir à la partie roumaine que l'affaire de l'administration de la région devrait être négociée par les gouvernements soviétique et roumain en fonction de l'exécution des autres articles de la convention d'armistice<sup>60</sup>. En recevant des assurances de Vychinsky, le Premier Ministre, Petru Groza, et le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Étrangères, Gheorghe Tătărescu, s'adressèrent donc non pas à la Commission de Contrôle alliée, mais directement au Premier Ministre soviétique et, dans leur dépêche du 8 mars 1945, firent la promesse suivante: „Le gouvernement roumain et son administration mettront tout

<sup>59</sup> FRUS, 1945, vol. V, p.503. Voir le résumé de ces événements dans Dinu C. Giurescu, *Gubernarea Nicolae Rădescu* [Le gouvernement de Nicolae Rădescu], Bucarest, Edit. ALL, 1996; Nicolae Rădescu, „Începutul ocupației” [Le début de l'occupation], in *Memoria*, Bucarest, 6/1992; Gh. Onișoru, „Locul factorilor interni și externi în instaurarea guvernului dr. Petru Groza (august 1944 - martie 1945)” [La place des facteurs extérieurs et intérieurs dans l'instauration du gouvernement de Petru Groza], in *Anuarul de Științe Istorică*, Ploiești, 6, 1994, p.121-139.

<sup>60</sup> FRUS, 1944, vol. IV, pp.269-270.

en œuvre pour la protection des droits des nationalités vivant en Transylvanie et pour leur garantir la poursuite de leurs activités sur la base de l'égalité, de la démocratie et de relations équitables avec l'ensemble de la population"<sup>61</sup>. Après que le nouveau gouvernement roumain eût assumé la responsabilité de l'ordre et de la tranquillité en Transylvanie, ainsi que de la protection des droits des nationalités, Staline donna son accord pour instaurer l'administration roumaine. Après l'échange de télégrammes entre Staline et Groza, le Quai d'Orsay donnait cette interprétation au transfert: „le rétablissement, par les Soviétiques, de l'administration roumaine en Transylvanie du Nord-Est (sic!) est d'ailleurs subordonnée à la condition expresse que les droits des nationalités seront respectés”, en ayant la preuve avec l'ouverture à Cluj d'une Université hongroise à côté de l'Université roumaine. (Groza, beaucoup plus tard, dans un discours du 12 mai 1946, a confirmé cette interprétation)<sup>62</sup>.

Le State Department considéra cette restitution de l'administration due à l'intervention soviétique non pas comme une affaire bilatérale soviéto-roumaine, mais comme une question touchant à l'article 19 de la convention d'armistice pour la Roumanie, au sujet de laquelle la Commission de Contrôle alliée dirigée par les Soviétiques ne pouvait agir qu'en consultant les représentants américains et britanniques, étant entendu que, dans les décisions touchant au règlement territorial définitif, les trois gouvernements alliés devaient être impliqués. Néanmoins, bien que contestant la compétence exclusive du gouvernement soviétique dans l'affaire, le State Department ne souhaila pas protester, puisque le gouvernement soviétique n'avait même pas informé ses propres représentants à la Commission de Contrôle alliée de la date et du mode d'instauration de l'administration roumaine, mais avait pris cette décision en tant que première puissance responsable dans cette zone d'opération militaire.

Le secrétaire d'État américain, Stettinius, se contenta de faire remarquer, le 12 mars 1945, que le rétablissement de l'administration roumaine en Transylvanie du Nord n'avait pas modifié le statut international de la région, et n'impliquait pas une cession territoriale régulière, étant entendu, qu'une cession ne serait possible que dans le cadre du règlement de paix définitif d'après l'article 19 de la convention d'armistice<sup>63</sup>. Le Foreign Office a pris une position semblable en ce qui concerne la

<sup>61</sup> *Autonómisták és centralisták. Észak-Erdély a két román bevonulás között (1944. szeptember-1945. március)*, pp.92-93.

<sup>62</sup> MAE, Série Y, *Internationale 1944-1949*, vol. 681. Dossier de Maurice Dejean et MAE, Série Z, *Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 24. Télégramme no.413 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 18 mai 1946.

<sup>63</sup> FRUS, 1945, vol. V, pp.527-528.

Transylvanie<sup>64</sup>; Roosevelt, avant sa mort, a montré son appréhension à Churchill pour la façon dont Staline „exécuta” les accords de Yalta, mais il n'a pas jugé bon lui non plus, de le mettre à l'épreuve en Roumanie, malgré „l'instauration d'un gouvernement minoritaire à leur goût”<sup>65</sup>. En effet, la déclaration sur l'Europe libérée de Yalta stipulait que „les trois gouvernements assisteront conjointement les peuples de tout État libéré de l'Europe ou tout État européen, ancien satellite de l'Axe, chaque fois qu'ils estimeront que la situation l'exige. Cette aide consiste à créer les conditions de la paix et à prendre les mesures d'urgence destinées à secourir les peuples en détresse; constituer des autorités gouvernementales largement représentatives de tous les éléments démocratiques de ces populations” (souligné par moi-même – A.F.).

Le représentant provisoire des intérêts français, Sarret, a pu mesurer l'importance de l'intrusion dans la politique intérieure roumaine à la suite d'une erreur dans les invitations à la réception offerte à A.I. Vychinsky, par l'Association des Amis de l'URSS à Bucarest. Sarret rapporta de son discours „que le gouvernement de Moscou ne reconnaîtrait comme partis démocrates pour l'application des accords de Yalta que les partis adhérents du Front national démocratique et qu'il n'hésiterait pas éventuellement à briser les autres”. D'après Sarret, ce discours a fait une impression assez fâcheuse même sur certains personnes de gauche. Néanmoins, il nota: „Entre temps, le gouvernement s'est mis à la tâche avec un enthousiasme sincère. Le Président du Conseil est plein d'optimisme. Comme don de joyeux événements n'a-t-il pas reçu l'Ardeal [Transylvanie – A.F.] du Nord? Les grandes fêtes se dérouleront demain, à Cluj”<sup>66</sup>.

Les délégations de l'URSS, des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de la France ont été conviées. Un peu plus tard, Groza confia à Sarret, qu'il „n'était pas Kerensky et que les autres n'étaient pas Lénine”. Sarret ajouta: „On peut se demander d'ailleurs, si en cas d'absorption, la Roumanie ne mériterait pas, quelque peu, son sort. Elle est à genoux devant son vainqueur. Plus ce dernier se montre exigeant et plus les classes dirigeantes paraissent vivre dans l'extase. C'est l'impression qu'on ressent en assistant aux manifestations où le nom de Staline est acclamé frénétiquement par des gens qui oublient même de donner une pensée aux nations qui, comme la France ont, avec désintéressement favorisé la

<sup>64</sup> MAE, Série Z, *Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 24. Télégramme no.1433 de Massigli de Londres, le 13 mars 1945.

<sup>65</sup> *Public Record Office*, PREM 3/374/9, cité par Warren F. Kimball, *Roosevelt and Churchill. The Complete Correspondance*, Princeton, New Jersey, 1984, p.668.

<sup>66</sup> MAE, Série Z, *Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 27. Télégramme de Sarret de Bucarest no.153, le 12 mars 1945.

création de l'indépendance roumaine. Les chefs des partis historiques, impuissants, ont d'autres conceptions des relations avec la France. Leurs liens avec la France ont été si étroits entre les deux guerres. Tout signe d'indépendance trop marqué les écarterait des postes qu'ils occupent encore, les ferait rejeter dans le clan des fascistes qu'il faut abattre"<sup>67</sup>.

Le roi Michel, le gouvernement Groza au grand complet, Vychinsky et Sarret, le représentant provisoire des intérêts français participèrent, le 13 mars 1945, à Cluj, aux cérémonies de l'installation de l'administration civile roumaine<sup>68</sup>. L'absence des diplomates et militaires américains et britanniques à l'assemblée populaire de 30 000 personnes (d'après Sarret, le défilé était composé „principalement des éléments hongrois urbains qui, répondant à un mot d'ordre, ont acclamé le Président du Conseil sans s'inquiéter de la présence du roi”), réunie pour fêter le retour de la Transylvanie du Nord, n'avait rien d'étonnant. Cette protestation par l'absence, regrettée par les membres de l'opposition, qui préférèrent la manifestation du mécontentement anglo-américain à Moscou, et non pas à Cluj, donna au représentant français le sentiment que „le retour de la Transylvanie du Nord” n'était pas reconnu par les Américains et les Britanniques. Sarret remarqua, en cachant à peine son irritation, l'absence des drapeaux français à la fête, ainsi que de toutes références au rôle joué par la France, en 1918, dans les discours et dans les articles. „Les autres représentants étrangers n'ayant pas été invités, il eut été facile de nous éviter une constatation aussi regrettable” en déplorant l'ingratitude roumaine envers la France<sup>69</sup>. Vychinsky, „l'envoyé de Staline”<sup>70</sup>, dans son discours, déclara: „Aujourd'hui (...) l'Armée Rouge, après avoir libérée la Transylvanie du Nord des Allemands, l'a retournée au peuple roumain (...) Le gouvernement démocratique roumain a, aujourd'hui, aligné sa politique sur celle du gouvernement soviétique et il a traduit en acte, la politique esquissée par le Premier Ministre, M. Groza, dans sa lettre au maréchal Staline”<sup>71</sup>. Vychinsky a participé aussi à la réunion du Conseil des Ministres roumain, qui a reçu les mémorandums

<sup>67</sup> MAE, *Série Z Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 27. Télégramme de Sarret de Bucarest no.159, le 26 mars 1945.

<sup>68</sup> *Minorități etniculturale. Mărturii documentare. Maghiarii din România (1945-1955)* [Minorités ethnoculturelles. Témoignages documentaires. Les Hongrois de la Roumanie (1945-1955)], pp.69-79.

<sup>69</sup> MAE, *Série Z Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 24. Télégramme no.155 du 14 mars 1945 de Bucarest.

<sup>70</sup> L'expression est de Balogh Edgár, „Világosság” [Lumières], quotidien hongrois de Cluj, le 13 mars 1945.

<sup>71</sup> *Autonómisták és centralisták. Észak-Erdély a két román bevonulás között (1944. szeptember-1945. március)*, p.93.

des autonomistes roumains et hongrois. Une fois l'administration centrale et la législation roumaine réintroduites en Transylvanie du Nord, entre mars et juin 1945, le gouvernement roumain a balayé les tendances autonomistes des forces locales.

Le gouvernement Groza considéra le règlement de l'affaire de l'administration en même temps comme une façon de mettre fin à la question des frontières. Le Premier Ministre roumain, par la démonstration d'un rapprochement, voire, d'une réconciliation roumano-hongrois, voulait prouver aux grandes puissances l'élimination du litige territorial: „la coopération entre la Roumanie et la Hongrie éliminera définitivement leur antagonisme”. Groza déclara, le 24 mars 1945, en présence de délégués gouvernementaux hongrois de Debrecen à Bucarest, que „le problème suscitant des discordes entre les deux gouvernements et les deux nations peut être considéré comme écarté”. Groza a essayé de rassurer le gouvernement de Debrecen que „le peuple hongrois en Transylvanie jouira de droits égaux avec les Roumains”, en trouvant sur ce territoire „une vraie patrie et un vrai foyer”<sup>72</sup>. Le Ministre de la Justice, Lucrețiu Pătrășcanu, souligna dans son discours du 13 juin 1945 à Cluj: „l'intégration définitive de la Transylvanie du Nord au sein des frontières de l'État roumain”. En tant que président de la commission d'armistice roumaine, il déclara que „malgré quelques débats autour de tel ou tel article de la convention d'armistice, une question avait été réglée d'emblée de par la volonté résolue et généreuse du gouvernement soviétique: la restitution de la Transylvanie du Nord à la Roumanie”<sup>73</sup>.

En quelques semaines, les promesses „pro-minoritaires” de Petru Groza s'évaporèrent. La réforme agraire du 23 mars 1945<sup>74</sup>, la confiscation des avoirs hongrois dans le cadre du décret CASBI (La Caisse pour l'Administration et la Surveillance des Avoirs Ennemis)<sup>75</sup> du 2

<sup>72</sup> Les notes de Récezi sur ces entretiens de mars 1945 en Roumanie.

<sup>73</sup> „Universul” (quotidien de Bucarest), le 17 juin 1945. Voir aussi Fl. Constantiniu, PCR, *Pătrășcanu și Transilvania (1945-1946)* [PCR, Pătrășcanu et la Transylvanie], Bucarest, Edit. Enciclopedică, 2001.

<sup>74</sup> Dumitru Șandru, *Reforma agrară din 1945 în România* [La réforme agraire de 1945 en Roumanie], Bucarest, Institutul Național pentru Studiul Totalitarismului, 2000.

<sup>75</sup> Les avoirs de 200 entreprises hongroises d'une valeur de 80 millions \$, 4000 citoyens hongrois et 10000 Hongrois de Transylvanie ont été confisqués. Voir Florin Banu, „Activitatea Casei de Administrare și Supraveghere a Bunurilor Inamice (1945-1947)” [L'activité de la Caisse d'Administration et de Supervision des Avoirs Ennemis], in *Xenopoliana*, 7, 1999, no.1-2, p.45-66; Gábor Vincze, *Illúziók és csalódások. Fejezetek a romániai magyarság második világháború utáni történetéből* [Illusions et déceptions. Chapitres de l'histoire des Hongrois de Roumanie après la deuxième guerre mondiale], Csíkszereda, Státus Könyvkiadó, 1999, p.107-142.

avril 1945, la restitution des établissements de l'Université aux autorités roumaines le 29 mai 1945<sup>76</sup>, témoignèrent d'une volonté de priver la communauté hongroise de ses institutions culturelles et d'enseignement, et de sa position économique. Le discours de Pătrășcanu a mis fin au bilinguisme de l'administration. Le retrait des troupes soviétiques dans l'été 1945 par la Roumanie représenta „une deuxième invasion” du pays. La rentrée de l'armée roumaine, sa traversée dans les villes et villages habités par une population hongroise, ont été, de nouveau, marquées par des atrocités. Un incident sanglant entre l'armée et les ouvriers hongrois s'est produit à Cluj, au mois d'août. Le refus à admettre le retour des réfugiés hongrois de l'automne 1944 et l'épuration, la loi sur la citoyenneté du 2 avril 1945 qui a privé de sa citoyenneté roumaine plusieurs centaines de milliers de Hongrois, manifestèrent une tendance à obtenir une *recomposition ethnique de la Transylvanie*, en faveur des Roumains, avant les négociations des traités de paix<sup>77</sup>.

### 5. Les préparatifs de paix de la Roumanie et de la Hongrie et les grandes puissances

Les dirigeants de la politique extérieure roumaine sentirent, à commencer par le Premier Ministre lui-même que la partie n'était pas encore entièrement gagnée et s'efforcèrent de se préparer à toute éventualité. Les préparatifs de paix de la Roumanie ont été lancés sous le régime Antonescu, en 1942. Sibiu est devenu le centre de ces préparatifs, une commission d'experts et d'universitaires élaborèrent les mémorandums, qui furent repris comme base de l'argumentation roumaine après le tournant. La réorientation de la politique étrangère opérée par Gheorghe Tătărescu est partie des considérations géopolitiques et de la nécessité de s'aligner sur la politique soviétique, seul soutien ferme du „retour de la Transylvanie”. La Roumanie espérait qu'aux négociations de paix la position soviétique finirait par l'emporter. Le Ministre des Affaires Étrangères roumain confia ainsi, le 20 mars 1945 au représentant provisoire des intérêts français à Bucarest que la „Roumanie devait accepter la position dominante de l'Union Soviétique comme une réalité, qu'elle

<sup>76</sup> *A Kolozsvári Magyar Egyetem 1945-ben* [L'Université Hongroise de Cluj-Kolozsvár en 1945], éd. Béla Barabás et Rudolf Joó, Budapest, Magyarországi Kutató Intézet, 1990.

<sup>77</sup> *Revizió vagy autonómia? Iratok a magyar-román kapcsolatok történetéről 1945-1947* [Révision ou autonomie. Documents sur les relations roumano-hongroises 1945-1947], éd. par Mihály Fülöp et Gábor Vincze, Budapest, Fondation Teleki, 1998, p.14.

appartienne à la zone accordée à l'Union Soviétique ou non. Le pays ne pourra améliorer sa situation et retrouver sa souveraineté qu'en poursuivant la politique de la coopération sincère avec l'Union Soviétique”. Gheorghe Tătărescu – bien renseigné sur ce point par Edouard Beneš – estima impossible la participation roumaine à des pactes régionaux tels que la Petite Entente ou l'Entente des Balkans car l'Union Soviétique pourrait les interpréter comme une digue de protection élevée entre elle et les puissances occidentales<sup>78</sup>. Les représentants français rapportèrent aussi „la servilité” des Roumains, en relatant les accords commerciaux conclus entre la Roumanie et l'URSS le 8 mai 1945, qui lièrent durablement l'économie roumaine à la puissance tutélaire. La commission roumaine pour l'application de l'armistice a été de nouveau remaniée<sup>79</sup>.

Le réalisme de Gheorghe Tătărescu emporta sur la position du Premier Ministre. La politique gouvernementale roumaine ne fit pas sienne la conception de Petru Groza, envisageant un bloc homogène des petits États de la rivière de Lajta/Leitha [de la frontière austro-hongroise –A.F.] jusqu'à la mer Noire, bloc „dont le noyau serait constitué par une fédération hungaro-roumaine où les frontières douanières disparaîtraient pour donner lieu à une monnaie unique et à la coopération politique la plus complète”<sup>80</sup>. Au printemps 1945, Groza estima possible l'accord des deux pays avant les négociations de paix et envisagea de se rendre en Hongrie „à titre privée”. Contrairement à son Premier Ministre, Gheorghe Tătărescu considéra la clarification d'un „certain nombre de questions en suspens” comme une condition préalable pour l'établissement des relations hungaro-roumaines. La conception de Groza différait donc de celle de son Ministre des Affaires Étrangères dans la manière d'envisager une confédération hungaro-roumaine et des possibilités de coopération. Par contre, au regard du différend territorial hungaro-roumain, la position de Groza était identique à celle de Gheorghe Tătărescu. Comme le formula un fonctionnaire du Ministère des Affaires Étrangères roumain: „même la hungarophilie de Groza s'arrête toujours à la question des frontières, car c'était la raison d'être du gouvernement Groza que d'avoir obtenu et gardé la Transylvanie pour la Roumanie. Groza le sait pertinemment et tient donc par-dessus tout aux frontières occidentales de la Transylvanie”<sup>81</sup>.

<sup>78</sup> MAE, *Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 8. Télégramme no.157 de Sarret, du 21 mars 1945 de Bucarest.

<sup>79</sup> *Ibidem*, vol. 27. Télégramme no.165 de Sarret, du 7 avril 1945 de Bucarest; Savel Rădulescu a été remplacé par Ghelmegeanu.

<sup>80</sup> Mihály Fülöp, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, Budapest, Association des Sciences Historiques de Hongrie, 1998, p.53.

<sup>81</sup> *Ibidem*, p.53.



Le même réalisme présida aux préparatifs de la paix de la Hongrie. À peine transféré de Debrecen à Budapest, le gouvernement hongrois et son Ministre des Affaires Étrangères, János Gyöngyösi, confia la tâche de cette préparation à István Kertész, un éminent juriste, le 1<sup>er</sup> juin 1945, qui participa dès 1943, dans les „peace-feelers” du gouvernement Kállay. Kertész, au début, insista sur la communauté d'intérêt hungaro-slave: „l'avenir de la Hongrie, sans parenté ethnique avec ses voisins, ne saurait être envisagé que dans la perspective d'une coopération économique et politique intense avec la plus grande puissance continentale, la Russie”<sup>82</sup>. L'origine de cette politique était bien connue au Quai d'Orsay: „les Russes susciterent la formation du gouvernement dit de Debreczen” en réalité „il est dû à une initiative russe et selon les paroles mêmes du maréchal Voroshilov, président de la Commission de Contrôle alliée: le gouvernement de Debreczen est entre ses mains”. „Au même titre que la Finlande, les États baltes, la Pologne, la Roumanie, la Bulgarie et la Yougoslavie (les différences apparaîtront plus tard), la Hongrie devra sans doute se contenter, au moins pour un temps, du rôle d'État vassal, de satellite de la grande République slave. Comme les Allemands, les Bolchéviques ne concéderont probablement à ce pays qu'une indépendance apparente, susceptible de disparaître si les nécessités de la politique l'exigent”. „Cependant (...) la Hongrie n'a pas encore été autorisée à user de sa souveraineté en matière de politique étrangère” cinq mois après l'armistice garantissant son indépendance et les Soviétiques „maintiennent la Hongrie dans un état de complet isolement avec l'extérieur” en refusant de donner au gouvernement hongrois l'autorisation d'établir des relations diplomatiques avec les pays étrangers”<sup>83</sup>.

Kertész préconisa une rupture totale avec la politique révisionniste d'antan et a pris comme point de départ à la préparation de la paix que la Hongrie, *de facto* et *de jure*, „n'exerce sa souveraineté que sur les territoires délimités par le traité de Trianon. Par conséquent, notre politique ainsi que notre comportement lors des négociations après la guerre ne sauraient être réalistes que si nous partons des données territoriales de Trianon et si nous construisons notre argumentation sur cette base”. Néanmoins, selon Kertész „la Hongrie se trouve dans une situation politique à bien des égards semblable à celle de la Roumanie. Qui plus est, le « casier judiciaire » de la Roumanie paraît à plusieurs égards plus chargé que le nôtre... Cependant, tout cela ne saurait être considéré comme un facteur décisif dans l'appréciation de la situation

<sup>82</sup> Mihály Fülöp, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, Budapest, Association des Sciences Historiques de Hongrie, 1998, p.35.

<sup>83</sup> MAE, *Série Y, Internationale 1944-1949*, vol. 681. Dossiers de Maurice Dejean.

politique extérieure des deux pays. Il paraît déjà bien plus décisif que la Roumanie ait, avec la Russie, des conflits d'intérêts solidement enracinés dans la réalité, ce qui est totalement absent des relations hungaro-russes. Toutefois, au cours de ces dernières années, la politique roumaine a fait si souvent preuve d'une souplesse et d'une capacité d'adaptation miraculeuses qu'elle arriverait probablement à compenser largement ces désavantages, au moins face à nous, qui nous montrons d'habitude incapables de tirer profit mêmes des avantages de notre situation, du fait de notre rigidité et de notre lenteur. Le ralliement par lequel les Roumains rejoignirent subitement le camp allié ne saurait être comparé au nôtre et les résultats qu'ils ne manquèrent pas d'atteindre depuis montrent aussi que le génie politique roumain reste un adversaire non négligeable”<sup>84</sup>.

Kertész élaborait des projets pour la solution de la question territoriale, pour les échanges de populations et pour une Transylvanie indépendante ou pour le moins, dotée d'une très large autonomie, ainsi que pour répondre aux éventuelles revendications territoriales roumaines: „il ne fait aucun doute que la convention d'armistice conclue avec la Roumanie autorise un certain espoir, du moins pour la réintégration d'une partie de la Transylvanie du Nord. Quant à savoir ce qu'il convient de demander, quand et dans quelle perspective, cela reste une question d'opportunité politique, déterminée essentiellement par la relation actuelle des deux pays avec la Russie”. Kertész remarqua aussi que „la politique conciliatrice proclamée par le gouvernement Groza à l'égard de la Hongrie et du peuple hongrois reste en parfaite harmonie avec les aspirations territoriales roumaines. Il est probable que Groza et ses quelques partisans veulent mettre sincèrement en œuvre la coopération amicale avec les Hongrois. Mais il reste non moins certain que les dirigeants aguerris de la politique extérieure roumaine soutiennent cette attitude comme la tactique la plus habile qui puisse être adoptée de leur part dans la situation actuelle. En effet, si Groza parvient à améliorer les relations hungaro-roumaines au moins en apparence, alors la Roumanie peut s'en prévaloir devant le monde entier, en déclarant que la question des frontières hungaro-roumaines n'existe pas, puisque les relations entre les deux pays sont devenues telles que les frontières n'y jouent plus un rôle essentiel. Du moins, les Roumains ont fait et font toujours tout leur possible pour approfondir l'amitié hungaro-roumaine et si les Hongrois persistent malgré cela à forcer la révision des frontières de Trianon, alors il faut considérer cela comme la résurgence de la « maladie des kilomètres »”<sup>85</sup>.

<sup>84</sup> Mihály Fülöp, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, p.38.

<sup>85</sup> *Ibidem*, p.39.

Au printemps 1945, la diplomatie de la nouvelle Hongrie repartit à zéro. La Commission de Contrôle Alliée dominée par les Soviétiques accapara les attributs de l'autorité de l'État. L'occupation par plus d'un million de soldats de l'Armée Rouge et la formation par les Soviétiques d'un gouvernement démocratique multipartite limitèrent l'indépendance et la souveraineté de l'État. L'objectif central devint, cette fois-ci, la restauration de l'indépendance perdue, et non plus la révision des frontières de Trianon. Ce n'était possible que par l'obtention du retrait des troupes soviétiques. Or, ce retrait tant désiré dépendait de la capacité des grandes puissances anti-fascistes à régler tous les problèmes majeurs de paix en Europe. À la différence de la Roumanie, que la diplomatie soviétique voulait rallier, depuis décembre 1941, à son système de sécurité, la Hongrie, d'après les plans d'Ivan Maïskiy, devait être isolée dans l'après-guerre<sup>86</sup>. La cristallisation de la position soviétique concernant la frontière roumano-hongroise a laissé une infime marge de manœuvre à la diplomatie hongroise.

Néanmoins, à l'été 1945, la diplomatie soviétique veilla à repousser le règlement définitif de la frontière hungaro-roumaine dans le cadre des négociations de paix, conformément à l'article cité (19) de la convention d'armistice. Sousaïkov, succédant à Vinogradov comme vice-président de la Commission de Contrôle Alliée à Bucarest, nia, à l'instar de Stettinius, que le rétablissement de l'administration roumaine eût modifié le statut international de la Transylvanie du Nord. Le conseiller soviétique, Ochoukin, adjoint de G.M. Pouchkine, le représentant politique soviétique auprès de la CCA, déclara à Debrecen au Ministre des Affaires Étrangères hongrois, que „l'instauration de l'administration roumaine en Transylvanie du Nord ne signifiait aucunement un engagement au regard du traité de paix”<sup>87</sup>. Formellement, le gouvernement soviétique ne pouvait donc toujours pas clore cette question dans le respect du principe de décision tripartite, malgré la promesse de Staline, transmise par Vychinsky à Groza, du retour définitif de la Transylvanie du Nord à la Roumanie.

En effet, le State Department informa le 29 mars son représentant à Bucarest que les États-Unis ne s'étaient pas engagés à rétablir les frontières hungaro-roumaines d'avant la guerre. Les Américains préféraient différer la décision sur les frontières définitives jusqu'à la signature des traités de paix roumain et hongrois, leur objectif étant que le différend territorial suscite le moins de perturbation possible dans les relations

<sup>86</sup> Трансильванский вопрос. Венгеро-румынский территориальный спор СССР, 1940-1946. Документы, pp.243-245.

<sup>87</sup> Mihály Fülöp, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, p.44.

roumano-hongroises<sup>88</sup>. Avant la conférence de Potsdam (17 juillet-2 août 1945), le State Department était disposé à entamer des négociations préparatoires sur les frontières de la Roumanie<sup>89</sup>, mais le débat de fond ne put avoir lieu qu'à la première session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères (CMAE) à Londres. Le Foreign Office, le 7 juin 1945, formula ainsi la position britannique: „il serait difficile de s'opposer au retour provisoire de la Transylvanie à la Roumanie, assuré par l'armistice. Mais, en même temps, l'armistice mentionna « la Transylvanie ou sa majeure partie » et il était reconnu que la frontière d'avant-guerre ne pouvait être considérée comme entièrement satisfaisante”. La diplomatie britannique tenta de clarifier leur conception de la frontière „optimale” non pas pour la défendre avec fermeté face à n'importe quelle décision soviétique, mais dans l'intention de la proposer seulement au cas où la partie soviétique ne serait pas encore parvenue à des „conclusions résolues”. Aussi, le Foreign Office considéra-t-il que les différends territoriaux entre la Roumanie, la Hongrie et la Bulgarie le concernait moins que les Soviétiques qui exerçaient un contrôle effectif sur la région. La partie britannique préférait céder à la position soviétique partout où cela était raisonnablement possible, mais pour mieux s'en servir par ailleurs comme d'une contrepartie à exploiter dans d'autres négociations<sup>90</sup>. Démonstration a été faite de la validité de „l'accord de pourcentage”. Les mains du gouvernement de Londres étaient liées.

En réalité, les Britanniques se sont résignés, bien avant les Américains, aux violations de l'esprit de la Déclaration sur l'Europe libérée de Yalta, par les Soviétiques, en imposant des gouvernements à leur guise, à la Roumanie et à la Bulgarie. Ils ne voyaient d'autre issue, depuis le début de juin 1945, que d'accélérer les négociations des traités de paix à conclure avec la Roumanie, la Hongrie et la Bulgarie, pour obtenir le retrait des troupes soviétiques et pouvoir rétablir l'indépendance et la souveraineté de ces États ex-ennemis. L'Union Soviétique – tout en soutenant le gouvernement roumain imposé par eux – ne pouvait nullement ignorer que pour la conclusion de la paix et la reconnaissance diplomatique qui devait la précéder, l'accord anglo-américain serait nécessaire, à moins de conclure une paix séparée avec la Roumanie, ce qui n'entraînerait sérieusement en ligne de compte. Le State Department demanda une consultation tripartite entre les grandes puissances et la révocation ou la réorganisation du gouvernement roumain, ce qui représentait un

<sup>88</sup> FRUS, 1945, Europe, vol. V, p.527.

<sup>89</sup> FRUS, The Conference of Berlin, vol. I, p.373. Télégramme de Grew à Harriman (Moscou), le 8 juin 1945.

<sup>90</sup> Mihály Fülöp, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, p.51.

grave défi pour l'Union Soviétique. Moscou tenta de consolider les positions de la Roumanie considérée, avec son gouvernement pro-soviétique, comme un futur allié. Or le fait que le State Department lia la contestation du caractère représentatif du gouvernement Groza aux efforts pour laisser la question de la frontière roumano-hongroise ouverte jusqu'aux négociations de paix constitua un obstacle sérieux à cet égard.

Le 12 mai 1945, à l'égard du règlement des frontières européennes, le State Department déclara sa position: pour décider de l'appartenance des territoires discutés, il fallait attendre le règlement de paix définitif, lorsque toutes les parties intéressées seraient entendues, les actions unilatérales menées préalablement par les pays qui revendiqueraient des territoires ne pouvant influencer en aucun cas ce règlement global des questions territoriales. Le State Department avait fait distinction entre les frontières tracées par les conventions d'armistice, considérées comme provisoires et le règlement définitif conforme „aux principes de l'équité ethnique et du changement minimal” à réaliser dans le cadre des négociations de paix. Parmi les arguments du gouvernement américain, les efforts déployés pour poser la question transylvanienne et la laisser ouverte prirent une importance égale à une non-reconnaissance diplomatique ou à un refus d'entamer des négociations de paix dans le but de déstabiliser le gouvernement Groza. La conférence de Potsdam entre les Trois Grands n'a pas résolu ce problème, au contraire. La France a reconnu la validité des arguments américains: „il est de fait que les stipulations des accords de Yalta n'ont pas été appliquées en Roumanie. Le nouveau gouvernement de Bucarest n'est pas représentatif de tous les partis roumains. Les chefs des « partis historiques » sont de plus en plus impuissants et il est certain que tout signe d'indépendance les feraient rejeter dans le clan des « fascistes » à abattre”<sup>91</sup>. La bataille diplomatique engagée entre les Anglo-américains et les Soviétiques sur la représentativité de ce gouvernement a provoqué une crise majeure entre le roi Michel et Groza<sup>92</sup>.

<sup>91</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949, Roumanie, vol. 26. Note de la Direction de l'Europe pour Georges Bidault, le 17 avril 1945. La note ajouta: à l'égard de la puissance de l'URSS „tous les milieux roumains, à peu d'exception près, font preuve de la plus grande servilité”.

<sup>92</sup> Mihály Fülöp, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, p.52.

## 6. Après Potsdam: le conflit entre le roi Michel, les Anglo-américains et le gouvernement Groza, soutenu par l'URSS

L'Union Soviétique, pour renforcer la position des gouvernements roumain, bulgare et finlandais a annoncé, dès la clôture de la conférence de Potsdam, la reprise des relations diplomatiques<sup>93</sup>. D'après Paul-Boncour, parallèlement à l'échange des ministres plénipotentiaires entre Bucarest et Moscou, le gouvernement roumain récupéra la faculté de recevoir et d'envoyer des ambassadeurs ou ministres, ce qui l'a amené à faire des propositions à Paris sur la mission française à Bucarest<sup>94</sup>. Les Américains n'adoptèrent pas la politique britannique qui préconisa, dès le début de juin 1945, l'abandon de la réalisation des principes déclarés à Yalta, de laisser de côté le problème de la représentativité des gouvernements roumain et bulgare, de conclure le plus vite possible les traités de paix pour obtenir le retrait de l'Armée Rouge de la région. Le State Department a voulu provoquer un revirement de la politique intérieure roumaine. Les partis historiques, dans l'atmosphère d'après Potsdam, élaborèrent une plate-forme politique commune et se préparèrent à évincer le gouvernement Groza, pour former, avec le parti social-démocrate de Titel Petrescu, un nouveau gouvernement quadripartite, dans lequel le PCR aurait été réduit à rester en minorité. Les partis de l'opposition virent la dernière occasion de faire tomber le gouvernement du Front national démocratique, dans la note du State Department, du 11 août 1945. James Byrnes, le nouveau Ministre des Affaires Étrangères américain, a envoyé un message au souverain, au gouvernement et aux représentants de l'opposition que les États-Unis d'Amérique „espéraient la formation d'un gouvernement roumain avec une représentativité plus marquée, conformément aux efforts des Roumains et, si nécessaire, avec l'aide des trois gouvernements alliés”<sup>95</sup>. Le 19 août, se sentant encouragé par la note américaine, le roi Michel somma Groza de démissionner, alléguant que les États-Unis et la Grande-Bretagne ne reconnaissaient pas le gouvernement Groza, et que, de ce fait, ce dernier ne pouvait pas représenter convenablement la Roumanie aux conférences de paix. Groza écarta l'injonction du roi et déclara, pour sa part, que „son gouvernement n'avait jamais été plus fort qu'en ce moment, avec un soutien soviétique total”.

<sup>93</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949, Roumanie, vol. 26. Télégramme no.172 de Hâteau de Sofia, le 9 août 1945.

<sup>94</sup> *Ibidem*, Télégramme no.70 de Boncour, de Bucarest, le 10 août 1945. L'Union Soviétique a repris les relations diplomatiques avec la Roumanie et la Bulgarie le 6 août, avec la Finlande le 14 août 1945.

<sup>95</sup> FRUS, 1945, vol. V, p.565.

Le Premier Ministre roumain ajouta: „la reconnaissance de son gouvernement par les Américains avait peu d'importance et l'Union Soviétique finirait par obtenir l'accord anglo-américain pour le traité de paix”<sup>96</sup>.

Le nouveau Ministre des Affaires Étrangères britannique, Ernest Bevin, du gouvernement travailliste de Clement Attlee, n'était pas très enthousiaste pour suivre les Américains dans cette action. D'après le Foreign Office, le roi n'avait pas bien choisi le moment de son injonction, qui eût été bien plus efficace lors de la session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères à Londres, prévue pour le 11 septembre. Le représentant britannique à Bucarest avertit le roi: malgré le fait que les Anglais ne considéraient pas le gouvernement Groza comme démocratique et n'admettaient pas son caractère représentatif, ils ne souhaitaient pas encourager le souverain à poursuivre son action dans le sens adopté puisqu'ils ne seraient pas en mesure de le protéger des conséquences de la chute du gouvernement, provoquée par lui. Jean Paul-Boncour, le ministre plénipotentiaire français à Bucarest, invita également les représentants de la Cour et de l'opposition à faire preuve de modération, leur conseillant vivement d'éviter une „aventure” qui pourrait aboutir à une „impasse” politique<sup>97</sup>.

Malgré les conseils de prudence, proliférés par le Royaume-Uni et la France, le 20 août 1945, le roi Michel somma à nouveau Groza de démissionner. Après le refus de celui-ci, il fit appel aux représentants des trois grandes puissances, à qui il demanda de promouvoir la formation du gouvernement qui puisse être également reconnu par les États-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne. Le roi refusait désormais de contre-signer les décrets du gouvernement Groza. Le 21 août, James Byrnes demanda aux gouvernements soviétique et britannique une consultation tripartite entre les grandes puissances. En tant que représentant du gouvernement soviétique, le colonel général Soussaïkov déclara que le gouvernement Groza jouissait de la faveur de son gouvernement, notamment pour avoir fait des progrès significatifs dans le règlement des réparations et dans la réalisation des autres dispositions de l'armistice: Groza a mené à bien les réformes intérieures nécessaires, rétabli la paix avec tous les voisins de la Roumanie et signé des contrats de coopération avantageux avec l'Union Soviétique. Lors de la session du 23 août de la Commission de Contrôle Alliée en Roumanie, le colonel général

<sup>96</sup> Paul D. Quinlan, *Clash over Romania. British and American Policies toward Romania. 1938-1947*, Oakland (California), American Romanian Academy of Arts and Sciences, 1977, pp.142-143, et FRUS, 1945, vol. V, p.579.

<sup>97</sup> FRUS, 1945, vol. V, pp.574-589, et MAE, *Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 8. Télégrammes no. 124 et no. 126 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 9 septembre 1945.

soviétique fit savoir aux chefs des missions militaires américaine et britannique qu'il s'opposait résolument à la démission du gouvernement Groza et considérait leurs démarches antérieures comme une façon de contourner la consultation politique interalliée. Le gouvernement soviétique a envoyé à Bucarest un nouveau représentant, Kavtaradze, un spécialiste de la „mise au pas” – comme Vychinsky – des alliés récalcitrants (il a fait ses preuves en Iran, en novembre 1944). Le gouvernement américain se vit contraint à un repli partiel car il reconnut qu'assurer „la coopération soviétique était d'une nécessité vitale pour toute conférence commune concernant la Roumanie”<sup>98</sup>. Le 25 août, Byrnes signifia au représentant américain à Bucarest de n'entreprendre aucune action de nature à „justifier le soupçon soviétique selon lequel la crise pourrait avoir pour origine une intervention anglo-américaine”. Il interdit provisoirement tout contact avec les dirigeants politiques roumains et mit en demeure le roi d'éviter désormais „toute provocation des représentants soviétiques”<sup>99</sup>.

Molotov, le Ministre des Affaires Étrangères soviétique rejeta, le 1<sup>er</sup> septembre 1945, les accusations américaines concernant le gouvernement roumain. En même temps, il se montra prêt à discuter de la situation politique roumaine après la session du CMAE de Londres<sup>100</sup>. Le gouvernement soviétique tenta de rétablir l'entente entre les Alliés dans le cas de la crise politique roumaine. James Byrnes voulut faire inscrire la question roumaine à l'ordre du jour de la session du CMAE à Londres et accepta seulement que Groza reste Premier Ministre par intérim jusqu'à la réorganisation du gouvernement<sup>101</sup>. Le State Department suggéra aux Britanniques d'envoyer une commission d'enquête dans les pays balkaniques. Le Foreign Office accueillit avec peu d'enthousiasme l'improvisation, à la place de l'arme nouvelle que serait la commission d'enquête. Les Britanniques souhaitèrent plutôt „aiguiser” l'ancienne, en élargissant le champ d'action de la Commission de Contrôle Alliée et en sauvegardant la consultation fondée sur la déclaration de Yalta. Lors de l'entretien anglo-américain du 15 septembre, Bevin renonça à toute proposition unilatérale – puisqu'il devenait évident que Byrnes voulait représenter la ligne dure à la session du CMAE de Londres – et jugea tactiquement plus judicieux que les questions concernant les Balkans soient posées par les Américains<sup>102</sup>.

<sup>98</sup> FRUS, 1945, vol. V, p.584. Melbourne, Télégramme no. 575 du 21 août 1945, de Bucarest.

<sup>99</sup> *Ibidem*, pp.594-595. Télégramme de Byrnes no.457 du 25 août 1945.

<sup>100</sup> *Ibidem*, pp.603-604. Note de Molotov du 1<sup>er</sup> septembre 1945.

<sup>101</sup> *Ibidem*, pp.606-608. Télégramme de Byrnes du 4 septembre 1945.

<sup>102</sup> Mihály Fülöp, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, pp.71-73.

Gheorghe Tătărescu adressa au gouvernement soviétique, le 31 août 1945, une lettre lui demandant de recevoir la délégation gouvernementale roumaine à Moscou, le 4 septembre, avant le départ de Molotov pour Londres, pour les négociations préliminaires concernant les traités de paix. Gheorghe Tătărescu voulait discuter des démarches diplomatiques anglo-américaines, de la position roumaine concernant le traité de paix, de la question des frontières, de la mise en œuvre de la convention d'armistice et de la coopération économique soviéto-roumaine. D'après Jean Paul-Boncour, le Ministre des Affaires Étrangères roumain souhaita obtenir de Molotov qu'il agisse en qualité de „porte-parole des intérêts roumains”, comme le représentant d'une sorte de traité de paix préliminaire soviéto-roumain lors de la session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères à Londres. Le général Catroux, de Moscou, a rappelé que „c'est au moment où l'offensive diplomatique contre le gouvernement de Varsovie était à son point culminant que le Président de la République et le Président du Conseil polonais sont venus à Moscou afin de conclure un traité réciproque d'alliance et d'amitié avec l'URSS”<sup>103</sup>. Entre le 4 et le 13 septembre 1945, Groza et Gheorghe Tătărescu signèrent de nombreux accords roumano-soviétiques qui allégèrent la situation économique de la Roumanie. Le gouvernement soviétique assura le Premier Ministre roumain de son soutien total et consolida, de ce fait, la situation politique de celui-ci, avant les négociations de Londres. Il est devenu politiquement impossible, pour Staline et Molotov, de céder sur la question de l'existence du gouvernement Groza, face à ses alliés. En même temps, il fut exposé à Groza, que l'Union Soviétique tenait compte de l'opinion de ses alliés. C'est pourquoi, lors de la session du 14 septembre du gouvernement roumain, non seulement Groza n'insista plus sur la poursuite de la même ligne de conduite, mais aussi il laissa entendre: „Nous devons adopter un comportement qui ne suscite pas de réserve auprès des autres alliés”<sup>104</sup>.

Jean Paul-Boncour a fait parvenir à Paris par la valise anglaise une traduction des principaux arrangements intervenus à Moscou, le 11 septembre 1945, entre la délégation roumaine et les dirigeants soviétiques. Jean Paul-Boncour, ainsi que „les milieux roumains les mieux avertis” jugèrent illusoire et fragile ces „résultats”: „les autorités de Roumanie donnent trop l'impression de vouloir reprendre d'une main ce que leur

<sup>103</sup> Mihály Fülöp, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, p.74. MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26. Télégramme no.3765 du général Catroux de Moscou, le 5 septembre 1945.

<sup>104</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 8. Télégramme de Jean Paul-Boncour de Bucarest no.122, le 22 septembre 1945.

gouvernement a abandonné de l'autre en laissant enfin fixer un plafond raisonnable à ses revendications et des délais moins draconiens” de la part de l'Union Soviétique. En conséquence, Ghelmegeanu, qui accompagnait la délégation roumaine à Moscou, a pratiquement démissionné de la présidence de la commission d'armistice „depuis qu'il mesure l'interprétation soviétique des accords dont il fut un des négociateurs”. Jean Paul-Boncour conclua sur un ton pessimiste: „le parti pris roumain de dénigrement de l'action gouvernementale comme de la politique soviétique envers la Roumanie n'en est pas moins évident et les Russes peuvent mesurer l'inefficacité sur le plan de la politique intérieure roumaine des concessions qu'ils ont cru devoir faire au cabinet Groza pour lui rendre quelque popularité. S'ils ont le désir sincère d'apaiser l'hostilité des masses roumaines, sinon d'acquiescer leur reconnaissance, comprendront-ils à quel point leur « générosité » eût gagné à être vantée ici par une équipe gouvernementale qui ne soit pas honnie par l'immense majorité de la Nation?”<sup>105</sup> Bien que le représentant français à Bucarest partageât l'avis des Américains sur la nature du gouvernement Groza, la France resta, au début de la crise, en-dehors de la bataille diplomatique sur la „représentativité” de celui-ci.

### 7. Les plans du Quai d'Orsay concernant la frontière roumano-hongroise

La direction de l'Europe (sous-direction de l'Europe centrale et orientale) de la Direction générale des Affaires politiques du Ministère des Affaires Étrangères français a élaboré une note préparatoire, datée du 6 septembre 1945, concernant les traités de paix „balkaniques”. En rupture avec la position française de l'entre-deux-guerres, la position française – en harmonie avec celle des États-Unis d'Amérique et du Royaume-Uni – préchait pour plus d'équité dans la solution du problème transylvanien. La partie de la note qui décrit „la frontière entre la Hongrie et la Roumanie” constata, en passant en revue les données ethniques du problème transylvanien, que les Roumains constituèrent la majorité de la population (d'après le recensement hongrois de 1910 – Roumains: 2 830 040, Hongrois 1 664 296, d'après le recensement roumain de 1930 – Roumains: 3 207 680, Hongrois: 1 353 276). Ils l'emportèrent dans 113 arrondissements de la Transylvanie, d'une superficie de 102 787 km<sup>2</sup>, sur 138, et dans 2979 communes sur un total de 4087. Néanmoins,

<sup>105</sup> MAE Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24. Télégramme no.156-158 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 10 octobre 1945.

les auteurs de la note ont remarqué que „si les Roumains sont les plus nombreux, il est évident que d'une façon générale les Hongrois (et les Allemands) sont plus évolués". La population urbaine est en majorité hongroise et allemande. „Ce qui rend le problème transylvanien si complexe, c'est le mélange quasi inextricable des nationalités. Le traité de Trianon a donné à la Roumanie une large bande de territoire qui ne fait pas géographiquement partie de la Transylvanie, qui constitue la bordure orientale de la grande plaine hongroise, mais dont la population est en majorité roumaine (dans la proportion de 2 sur 3). Par contre, à l'extrémité Est de la Transylvanie, les trois départements de Trei Scaune (Háromszék en hongrois), Odorhei (Udvarhely) et Ciuc (Csík) forment un bloc à 100% hongrois. (La Transylvanie est divisée en 23 départements)".

La direction de l'Europe a examiné diverses solutions du problème transylvanien:

a) Solution radicale roumaine: le maintien de la frontière du traité de Trianon. (En 1920, la délégation roumaine réclama la limite de la Tisza.) Les arguments contre le maintien de cette frontière sont – 1 500 000 Hongrois (chiffre roumain de 1940) resteraient sous la souveraineté roumaine, ce qui constituerait „une cause permanente de conflit entre les deux pays" et „une large bande de territoire, faisant géographiquement partie de la plaine hongroise, resterait roumaine".

b) Solution radicale hongroise: le retour de la Transylvanie tout entière sous la souveraineté hongroise, qui donnera satisfaction complète aux Hongrois, correspondrait aux „précédents historiques remontant au Moyen-Âge et, plus récemment, situation existant de 1867 à 1918", „les Carpates constituent une frontière naturelle". Arguments contre cette solution: 3 500 000 Roumains (chiffre roumain de 1940) „retombent sous la souveraineté hongroise, d'où irrédentisme, source de conflits". „La Roumanie, rejetée vers l'Orient, réduite aux limites de la Moldavie et de la Valachie, affaiblie, risquerait de perdre rapidement toute existence indépendante".

c) „Spiritualisation" des frontières de N. Titulescu, celles du temps de la Grande Roumanie. „C'est une pure utopie, quand on sait les haines profondes existant entre Roumains et Hongrois. Cette solution ne pourrait servir qu'à dissimuler l'adoption de la solution A ou B, dont les inconvénients sont, à notre sens, décisifs. D'autre part, s'il y a souveraineté totale soit de la Hongrie, soit de la Roumanie, l'expérience a montré qu'on ne peut avoir aucune confiance dans la mise en application du système de protection des minorités qui pourrait être imposé au pays souverain".

d) Faire de la Transylvanie une „Suisse": „C'est la solution préconisée par certains Hongrois qui ont conscience que leur infériorité numérique en Transylvanie leur laisse peu d'espoir de voir appliquée la solution B. Elle aurait l'avantage de permettre aux populations de poursuivre paisiblement leur vie. Elle répondrait aux aspirations du particularisme transylvanien, commun aux différentes nationalités peuplant cette province. Enfin, elle assurerait le maintien de l'unité économique de cette région. Mais, il est facile de créer une Transylvanie autonome sur la carte, comment assurer, même avec l'aide de hauts fonctionnaires neutres (suisses, suédois etc), son administration, comment garantir que la Roumanie et la Hongrie s'abstiendront d'intervenir dans ses affaires intérieures, comment permettre sa vie économique sans créer des cloisonnements supplémentaires dans l'Europe danubienne. Bref, peut-on raisonnablement escompter que la Transylvanie pourra être soustraite aux diverses influences qui tenteront de s'exercer sur elle?"

e) Tracé de la frontière roumano-hongroise selon les limites ethnographiques: „Nous avons déjà vu qu'une telle solution, si séduisante au premier abord, est irréalisable en raison de l'enchevêtrement des nationalités". Dans la première version de la note, on peut lire: „le meilleur découpage possible de la Transylvanie, selon de tels critères, est certainement celui auquel l'Allemagne et l'Italie ont procédé le 30 août 1940 par l'arbitrage de Vienne". Mais, selon les auteurs de la note: „le résultat est donc bien décevant. Il a mécontenté les Roumains aussi bien que les Hongrois. Au surplus l'arbitrage de Vienne a littéralement désorganisé l'économie transylvanienne, réduisant plusieurs régions attribuées à la Hongrie à la misère en les privant de leurs débouchés naturels (par exemple le pays des Sicules était l'arrière pays de Braşov, Sighişoara et Sibiu, dont il fut séparé); Cluj et Târgu-Mureş transformées en villes frontières ont perdu toute prospérité".

Les auteurs de la note voulurent tenir compte de l'unité géographique et économique de la Transylvanie et trancher définitivement le problème des nationalités, pour proposer une solution à la question transylvanienne. „En raison de l'écrasante majorité dont dispose la population roumaine (57,8% contre 24,4% de Hongrois et 9,8% d'Allemands), il va de soi que la Transylvanie doit être attribuée à la Roumanie. Toutefois, pour donner une assise physique solide à la frontière future entre la Roumanie et la Hongrie, il conviendrait de n'attribuer à la Roumanie que le plateau transylvanien proprement dit, à l'exclusion de la bande de la plaine hongroise qui lui avait été donnée par le traité de Trianon et qui reviendrait à la Hongrie. Cependant le Banat (c'est-à-dire la partie de la plaine hongroise située au sud du Mureş) resterait à la Roumanie (dans les trois départements de Timiş-Torontal, Caraş et Severin, il n'y a que 100 000 Hongrois contre 510 000 Roumains et 120 000 Allemands).

La frontière pourrait être fixée selon une ligne Nord-Sud, suivant la limite Ouest du plateau transylvanien et obliquant ensuite vers l'Ouest le long du Mureş. L'établissement définitif de cette ligne ne pourrait toutefois avoir lieu qu'après enquête sur le terrain. Partant de la frontière slovaque à 30 km à l'Ouest de Sighet, elle descendrait le long du Someş (dans la partie Sud-Nord de son cours), puis laissant Zaláu à la Hongrie, suivrait les crêtes occidentales du massif des Monts Bihor (ou monts Apuseni) selon la limite orientale des départements de Bihor et d'Arad pour atteindre le cours du Mureş une quarantaine de kilomètres en aval de Déva. De ce point, la frontière se dirigerait vers l'Ouest en suivant le cours du Mureş jusqu'à la frontière actuelle". En prenant le chiffre roumain du recensement de 1930, la frontière ainsi tracée aurait les conséquences suivantes sur les populations des divers départements intéressés:

Départements	À la Hongrie		À la Roumanie	
	Roumains	Hongrois	Roumains	Hongrois
Satu Mare	119 000	62 000	75 000	12 000
Sălaj	193 000	108 000		
Bihor	314 000	153 000		
Arad	258 000	82 000		

La Hongrie récupérerait de la sorte près du tiers de ses minoritaires sur un total de 1 350 000. Par contre, la Roumanie perdrait 850 000 à 900 000 de ses ressortissants (auxquels il faut ajouter les quelques dizaines de milliers de Roumains vivant en Hongrie entre la frontière de Trianon et la Tisza).

Il resterait à l'intérieur des frontières roumaines 900 à 950 000 Hongrois se répartissant aux Banat (100 000), région de Cluj (100 000), pays des Sicules (700 000). „Les deux masses de minoritaires, sensiblement égales en nombre, seraient l'objet d'une vaste opération d'échange. On ne saurait ignorer ce que cette solution peut avoir de choquant, d'inhumain. Hongrois et Roumains seront pour une fois d'accord pour protester contre elle et pour la rejeter. Il appartiendra donc aux Alliés de l'imposer, sans admettre qu'elle puisse être discutée. Peut-on, en effet, mettre raisonnablement en balance les épreuves que leur transfert fera subir à ces populations, et les souffrances qu'entraînerait une guerre entre la Roumanie et la Hongrie? Le précédent des Grecs d'Anatolie a montré les avantages que ces deux peuples hostiles pourraient retirer de l'échange de leurs minoritaires. Au surplus, l'opération bien préparée, dotée de moyens de transport suffisants et surtout surveillée par des commissaires internationaux actifs pourrait s'effectuer sans heurt". Les auteurs de la

note ont jugé „délicat" l'échange entre les Sicules et les Roumains de la plaine hongroise. „Mais une bonne organisation permettant le transfert des biens mobiliers et l'octroi aux évacués, sous contrôle de la commission internationale, de prêts financiers à intérêt très réduit, permettront d'assurer aux populations transférées les moyens de se réadapter à leur vie nouvelle. Pour l'avenir, le traité de paix, en imposant à la Roumanie et à la Hongrie l'échange des populations, devrait interdire de la façon la plus formelle toute propagande révisionniste ou irrédentiste, en laissant par contre aux États en question toute liberté d'extirper à leur gré le souvenir des anciennes minorités (en supprimant notamment l'enseignement en langue minoritaire, les journaux minoritaires etc). En résumé, le problème transylvanien ne peut être résolu de façon définitive que sur les bases suivantes: rattachement du plateau transylvanien à la Roumanie et maintien du Banat sous la souveraineté roumaine; restitutions de l'Est de la plaine hongroise à la Hongrie; échange des populations minoritaires sous le contrôle d'un organisme international"<sup>106</sup> — conclut la note établie par la Direction de l'Europe du Ministère des Affaires Étrangères français.

Dans les dossiers de Maurice Dejean, au Quai d'Orsay, on peut retrouver les conclusions — prémonitoires — du „Département", c'est-à-dire de la sous-direction de l'Europe centrale et orientale de la Direction de l'Europe au sein de la Direction générale des affaires politiques: „Le retour aux frontières transylvaniennes de 1920 ne contribua pas à améliorer les relations roumano-hongroises qui ont toujours été très tendues. Une solution respectant, autant qu'il est possible dans une région où les races sont enchevêtrées à l'extrême et où il n'y a ni frontières naturelles absolues ni ligne économique très nette, les intérêts des populations et des deux pays en présence pourraient, semble-t-il, être trouvés dans un partage inégal de la Transylvanie qui laisseraient à la Roumanie le plateau transylvanien proprement dit et à la Hongrie l'étroite bande de plaine qui borde à l'Ouest ce plateau. C'est cette frontière qui a été définie dans une note récente du Département et qui est indiquée sur la carte ci-jointe. Une telle solution, qui aurait l'avantage de s'inspirer d'un sentiment d'équité à l'égard de l'importante minorité hongroise de Transylvanie semble avoir peu de chance d'être retenue. L'URSS préconise, en effet, le retour de toute la Transylvanie à la Roumanie qui, par sa soumission aux Soviétiques, a sans doute mérité cette satisfaction. Et il n'est guère vraisemblable que les puissances anglo-saxonnes soient disposées à s'opposer à Moscou pour venir en aide à la Hongrie"<sup>107</sup>.

<sup>106</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26. Note de la Direction de l'Europe du 6 septembre 1945.

La conception française du règlement de paix ressemblait aux plans soviétique et britannique. Les conditions de paix devaient être dictées aux satellites de l'Axe et avaient – dans ses clauses territoriales et de réparations – un caractère punitif. Les études et les solutions proposées par les comités de préparation de paix des quatre grandes puissances – l'URSS, les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni et la France – portaient des mêmes principes, des mêmes arguments. Ce qui a fait la différence, c'étaient les intérêts divergents face au problème de la re-composition et de la reconnaissance du gouvernement roumain, et de la frontière roumano-hongroise. Le Royaume-Uni – lié à l'accord de pourcentage – et la France – exclue des négociations d'armistice des États balkaniques – ont essayé de pondérer les pour et contre des diverses solutions avec un certain détachement. La diplomatie française a rompu avec le *statu-quo* établi par le traité de Trianon. En revanche, l'Union Soviétique était résolue à consolider les positions du gouvernement Groza et à défendre les frontières de la Roumanie. Les États-Unis d'Amérique ont maintenu la main libre pour le règlement d'après-guerre et – après Potsdam – ont tenté de nouveau de faire valoir les principes adoptés à Yalta dans le cas de la Roumanie, en essayant de renverser le gouvernement Groza, imposé par Vychinsky.

<sup>107</sup> MAE, *Série Y, Internationale 1944-1949*, vol. 681. Note du 19 septembre 1945 sur „La rivalité entre les Soviétiques et les Anglo-saxons dans les Balkans – la situation politique en Bulgarie et en Roumanie”.

### III.

## LES NÉGOCIATIONS DES TRAITÉS DE PAIX AVEC LA ROUMANIE ET LA HONGRIE. LE PROBLÈME TRANSYLVANIEN ET LA DIPLOMATIE FRANÇAISE

### 1. La conférence de Londres du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères: l'initiative américaine de réviser la frontière roumano-hongroise, la tentative de renversement du gouvernement Groza, la France évincée par l'URSS

La conférence de Potsdam (Berlin, du 17 juillet au 2 août 1945) entre les trois grandes puissances (les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, l'Union Soviétique) créa le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères comme forum des négociations pour le règlement de paix: „À titre de tâche immédiate et importante, le Conseil sera autorisé à élaborer, en vue de les soumettre aux Nations Unies, des traités de paix avec l'Italie, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie et la Finlande, et à proposer des règlements aux questions territoriales restées en suspens au moment où s'est terminée la guerre en Europe. Le Conseil sera employé à préparer le règlement de paix pour l'Allemagne, lorsqu'un gouvernement approprié sera établi”. Des discussions de la conférence, il ressort que les trois grandes puissances considérèrent comme un acte formel le fait de présenter les traités de paix aux Nations Unies, se réservant le droit de décision définitive. L'acte constitutif du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères détermina le cercle de ceux qui devaient formuler les traités de paix: „le Conseil sera composé de membres représentant les États qui ont été signataires des conditions de reddition imposées à l'État ennemi en cause. Pour le règlement de paix avec l'Italie, la France sera considérée comme une signataire des conditions de reddition pour l'Italie”. Sur cette base, le traité de paix italien fut conçu par les Ministres des Affaires Étrangères américain, britannique, français et



soviétique; les traités de paix roumain, bulgare et hongrois par les Ministres des Affaires Étrangères soviétique, américain et britannique, et le traité finlandais par les Ministres des Affaires Étrangères soviétique et britannique. La formule 4-3-2 devint la règle fondamentale du règlement de paix. Molotov s'opposa à la participation de la France. Finalement, il accepta que la France assiste aux discussions, mais sans participer aux décisions. Néanmoins, le 7 août, le gouvernement français adopta les accords de Potsdam (comme auparavant, en février les accords de Yalta), en déclarant en même temps l'intérêt qu'il portait aux négociations concernant la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie et la Finlande, ouvrant ainsi un débat avec les Soviétiques, qui exprimèrent leur réticence face à la participation de la France<sup>1</sup>. Lors de son discours du 9 août, le président Truman déclara que la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie „ne sauraient devenir la sphère d'influence d'aucune puissance”. Dans son discours à la Chambre des Communes, le 20 août, Bevin déclara qu'en Hongrie, Roumanie et Bulgarie „un totalitarisme succédait à un autre”<sup>2</sup>.

La tâche la plus importante de la première session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères à Londres (du 11 septembre au 2 octobre 1945) était la négociation des traités de paix avec les cinq pays „ex-ennemis”. Les Ministres des Affaires Étrangères soviétique, britannique, américain, français et chinois décidèrent, le 11 septembre, que toutes les délégations pourraient participer à la discussion, mais que seuls les signataires des conventions d'armistice pourraient prendre part aux décisions. Le 12 septembre 1945, la délégation soviétique présenta au Conseil ses propositions concernant les traités de paix avec la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie et la Finlande. Les projets soviétiques étaient basés sur les conventions d'armistice et les décisions de la conférence de Potsdam. La proposition de la délégation soviétique pour le traité de paix avec la Hongrie (et avec la Roumanie) recommanda: „Eu égard à l'article 19 de la convention d'armistice relatif à la frontière hongroise, la délégation soviétique propose d'inclure dans le traité de paix l'article relatif au transfert de toute la Transylvanie à la Roumanie”<sup>3</sup>. La délégation soviétique justifia la restitution de „l'ensemble de la Transylvanie” à la Roumanie par le fait que cette dernière avait offert son aide à l'oeuvre accomplie par les Alliés dans la guerre contre l'Allemagne<sup>4</sup>.

<sup>1</sup> MAE, *Série Y, Internationale 1944-1949*, vol. 126. Potsdam et la France. Télégramme circulaire no. 121 du ministre des Affaires Étrangères datant du 9 août 1945.

<sup>2</sup> Llewellyn Woodward, *History of British Foreign Policy in the Second World War*, vol. I, London, H.M. Stationery Office, 1962, p.569.

<sup>3</sup> FRUS, 1945, vol. II, pp.147-148.

<sup>4</sup> *Ibidem*, p.149.

La délégation française observa: „peut-être serait-il regrettable que le problème transylvanien reçût une solution aussi radicale qui ne tiendrait aucun compte des droits de l'importante minorité hongroise. Il paraîtrait plus équitable de restituer à la Hongrie l'Est de la plaine hongroise qui fait partie de la Grande Transylvanie et d'envisager un transfert de population qui, bien que difficile, aurait l'avantage de mettre fin aux revendications irrédentistes et révisionnistes roumaines et magyares. Ces inconvénients, il est vrai, paraissent devoir être tempérés par la volonté de l'Union Soviétique de faire pression sur les Hongrois et les Roumains pour les obliger à accorder une large autonomie aux minorités existant en Roumanie et en Hongrie”<sup>5</sup>. La délégation de la Grande-Bretagne estimait, le 17 septembre 1945, que „la question de savoir si la Transylvanie devra être rendue entièrement à la Roumanie ne pouvait être tranchée en tenant compte uniquement du résultat des opérations de guerre de la Roumanie. [Elle] estimait très important d'établir une frontière roumano-hongroise équitable en soi. Avant qu'un engagement définitif ne soit pris, ils estimaient que cette question devrait être examinée par un sous-comité d'experts”<sup>6</sup>. Les États-Unis, pour leur part, ne considéraient pas les conventions signées pendant la guerre comme un engagement déterminant à l'égard du contenu des traités de paix et s'efforçaient de parvenir à la renégociation des conditions d'armistice. Les experts des questions d'Europe orientale du State Department préférèrent que „certains territoires de la zone frontalière soient laissés à la Hongrie, ce qui pourrait être étayé par d'excellents arguments”<sup>7</sup>. La proposition américaine à la conférence recommanda que „La frontière avec la Roumanie sera de façon générale celle existant en 1938, à l'exception de la Transylvanie, dont l'appartenance à la Roumanie dans sa totalité ou dans sa majeure partie pourrait être déterminée après examen des revendications présentées par les deux pays à ce sujet”<sup>8</sup>. À Londres, la délégation française ne présenta pas la note de la direction de l'Europe du 6 septembre 1945 comme proposition officielle relative à la frontière roumano-hongroise.

Les négociations des traités de paix, la discussion sur le tracé de la frontière roumano-hongroise furent vite subordonnées au conflit des grandes puissances concernant la représentativité des gouvernements balkaniques. Byrnes tout en reconnaissant que l'Union Soviétique réclamait à juste titre la coopération des gouvernements amicaux à son égard dans les pays voisins, n'accepta pas de signer les traités de paix

<sup>5</sup> MAE, *Série Y, Internationale*, vol. 679. Les papiers de Maurice Dejean.

<sup>6</sup> *Ibidem*, vol. 135. La Conférence de Londres.

<sup>7</sup> FRUS, 1945, vol. II, p.184.

<sup>8</sup> *Ibidem*, pp.253, 311-312.

roumain et bulgare sans une réorganisation gouvernementale „de type polonais”<sup>9</sup>. Molotov ne parvint pas à convaincre Byrnes qu’aucun gouvernement ne tolérerait un gouvernement ennemi dans un pays qu’il avait vaincu. Byrnes rejeta les arguments soviétiques, réclama toujours la réorganisation du gouvernement Groza et persista même à soutenir la politique de non-reconnaissance diplomatique, malgré le fait qu’en dehors de Georges Bidault et d’Ernest Bevin, certains membres de sa propre délégation contestaient également l’efficacité de cette politique. Molotov déclara donc que: si les États-Unis ne signaient pas les traités de paix avec la Roumanie et la Bulgarie, l’Union Soviétique ne signerait pas le traité de paix avec l’Italie. Les différends conduisirent donc l’élaboration du traité de paix italien à un point mort<sup>10</sup>.

C’est à la suite de tels préliminaires que le 19 septembre 1945, la délégation des États-Unis présenta ses propositions concernant la Bulgarie et la Roumanie puis, le 21 septembre, concernant la Hongrie, et intitulées: „Les principes directeurs à l’intention du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères en vue de la rédaction des traités de paix”. Dans ce document, ils déclaraient que les États-Unis n’entameraient aucune négociation pour le traité de paix avec la Bulgarie et la Roumanie „tant que ne serait pas formé un gouvernement représentant largement tous les éléments démocratiques de la population et tant que la formation d’un gouvernement conforme à la volonté du peuple ne sera pas assurée, aussi rapidement que possible, par voie d’élections libres, de façon que les États-Unis puissent le reconnaître”<sup>11</sup>. Molotov protesta aussitôt auprès de Byrnes, contre la condition préalable américaine qu’il qualifia de défi contre l’Union Soviétique. Le conflit ouvert devint inévitable.

La première session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères arriva à un tournant lorsqu’on aborda les projets de traité de paix de la „sphère d’influence” soviétique. Le 20 septembre 1945 lors de la quatorzième séance, le Conseil délibéra sur le projet de traité de paix roumain. Byrnes attira l’attention sur sa réserve concernant le gouvernement roumain, en acceptant toutefois de participer à la discussion. À l’initiative de Molotov, le projet soviétique fut admis comme base. La seule discussion de la session de Londres concernant directement la Hongrie, et la frontière roumano-hongroise a eu lieu à ce moment-là. Le procès-verbal français refléta<sup>12</sup> le débat des grandes puissances sur la Transylvanie. En ce qui concerne la frontière roumano-hongroise, les délégations de

<sup>9</sup> Le gouvernement polonais de Lublin a été complété après Yalta par des représentants du gouvernement de Mikolajczik en exil à Londres.

<sup>10</sup> FRUS, 1945, vol. II, *Op.Cit.*, pp.195-201, 243-247.

<sup>11</sup> *Ibidem*, pp.253-267.

<sup>12</sup> MAE, *Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 24.

la Grande-Bretagne et des États-Unis ont proposé de manière générale la ligne frontière de 1938, à l’exception de la Transylvanie, souhaitant décider de son appartenance à la Roumanie dans sa totalité ou dans sa majeure partie après examen des revendications présentées par les deux pays à ce sujet. Molotov exposa que le Conseil avait pour tâche d’annuler les arbitrages de Vienne et de rétablir la décision du traité de Trianon. Il estimait que „La restitution de la Transylvanie entière à la Roumanie est une décision que la conférence peut prendre immédiatement”. Bevin rappela le texte de l’article 19 de la convention d’armistice qui offre une certaine latitude selon lequel „la Transylvanie (ou sa majeure partie) doit être restituée à la Roumanie à condition que cette restitution se trouve confirmée par le traité de paix”. La délégation britannique se contenta de rappeler qu’elle souhaitait une frontière juste et équitable afin d’éviter tout conflit à l’avenir. Molotov „précise qu’il propose maintenant de restituer la totalité de la Transylvanie”.

Bidault, „après avoir rappelé que la France avait dans cette question une position désintéressée, suggère de donner comme instructions aux délégués suppléants des directives analogues à celles qui leur ont été fixées pour le tracé de la ligne frontière en Istrie: ils auraient à s’inspirer des données ethnographiques de façon à laisser le moins possible de Hongrois en territoire roumain et de Roumains en territoire hongrois. Mais la disposition du peuplement hongrois au milieu des terres habitées par les Roumains ne permet qu’une solution partielle du problème. Aussi serait-ce l’occasion de confirmer et d’améliorer les droits des minorités” (souligné par moi-même – A.F.). Molotov fit remarquer que la population de la Transylvanie était surtout roumaine, mais qu’elle comportait également une grande proportion de Hongrois et aussi d’Allemands. Il note „qu’il est difficile de tirer une ligne entre la majorité roumaine et la minorité hongroise”. Ces nationalités étaient mélangées entre elles et il était donc impossible de déterminer une ligne frontière qui ne fût pas de nature à laisser bon nombre de Roumains en Hongrie et beaucoup de Hongrois en Roumanie. Il rappela que, dans une lettre adressée en avril 1920 au chef de la délégation hongroise, Millerand – Président du Conseil français – écrivait que „La frontière adoptée dans le traité de Trianon résultait de l’étude détaillée des conditions ethnographiques et des aspirations nationales en Europe centrale”. Il était bien connu que l’attribution de la Transylvanie à la Roumanie avait été approuvée par les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France. „Seule la Russie ne l’avait pas approuvée. Molotov est aujourd’hui autorisé à faire connaître l’accord de l’Union Soviétique sur cette attribution. Hitler seul s’est prononcé contre la décision de 1920. Ne convient-il pas d’abolir une décision de Hitler?” Le texte de l’article 19 de la convention d’armistice roumaine fut soigneusement rédigé comme „la Russie avait le

désir", afin de ne pas se lier les mains au cas où de nouvelles circonstances auraient surgi. „Cette éventualité ne s'est pas produite". Mais personne ne prétendait que de nouvelles circonstances se présentaient, le gouvernement soviétique proposa donc d'approuver la décision prise à Trianon. Bidault „partage l'avis de Molotov sur la nécessité d'annuler l'arbitrage de Vienne et de confirmer les traités de 1919-1920 dans ce qu'ils ont de raisonnable. Il est d'accord avec l'esprit des conclusions auxquelles est parvenu le chef de la délégation soviétique".

Byrnes estime que la décision de Hitler a déjà été abolie par l'armistice, dont tout le monde approuve les termes. Pour la détermination exacte de la frontière, la délégation américaine aimerait voir adopter un système analogue à celui qui a été arrêté pour l'Istrie. Il fit remarquer qu'en 1919, les États-Unis s'étaient efforcés pendant plusieurs mois d'assurer l'établissement d'une autre ligne frontière, ce qui avait finalement été adopté, et lorsque Millerand rédigea sa lettre, les États-Unis n'avaient plus qu'un observateur à la conférence. Il était d'avis qu'au moyen d'une légère modification de la frontière, il serait possible de permettre le retour d'un demi million de Hongrois en Hongrie. Il demande à la conférence d'étudier sérieusement la question car elle met en jeu la vie et le bonheur de milliers d'êtres humains. Si la rectification s'avère impossible, la délégation américaine n'insistera d'ailleurs pas. Une population hongroise considérable habitait sur le territoire auquel il faisait allusion, en n'ayant aucune autre voie de communication ferroviaire qu'avec la Hongrie et le rattachement de ces Hongrois à la Roumanie ne contribuerait ni à leur bonheur, ni au bien-être et à l'épanouissement de la Roumanie. Sur la superficie totale de 39 686 milles<sup>2</sup> que comporte la Transylvanie cette rectification concernait 3 000 milles<sup>2</sup> (7 680 km<sup>2</sup>), c'est-à-dire moins du dixième de ce territoire. Molotov demande à Byrnes de lui remettre un projet écrit. Il l'étudiera et en discutera dans un ou deux jours.

Byrnes présente la modification suivante du mémorandum des États-Unis (2<sup>e</sup> alinéa): „la frontière avec la Hongrie pourrait être généralement la ligne frontière en vigueur en 1938, mais en ce qui concerne la Transylvanie, les données ethnographiques seront étudiées pour établir dans quelle mesure la restitution d'un territoire réduit à la Hongrie serait de nature à diminuer considérablement le nombre de personnes vivant sous domination étrangère". Arrivé à ce point, on montra à Molotov la ligne proposée par la délégation américaine sur la carte. Molotov déclara que le texte du 2<sup>e</sup> alinéa de la proposition américaine donnait une image agrandie de ce que Byrnes lui avait montré sur la carte. Il serait à son avis préférable d'y revenir dans un ou deux jours après examen de la question. Byrnes était d'accord pour ajourner la discussion jusqu'à ce qu'ils trouvent un langage mieux à même d'exprimer les vues des

États-Unis"<sup>13</sup>. Le lendemain, sur la proposition de Bidault, le 2<sup>e</sup> alinéa du projet américain fut accepté. Toutefois, la question territoriale ne fut pas close officiellement.

Dans la discussion du 20 septembre 1945 à Londres, au Conseil des Ministres des Affaires Étrangères, nous retrouvons en partie les thèses déjà évoquées des documents élaborés pendant la guerre par les grandes puissances. La position américaine voulant faire valoir le principe ethnique appliqué par le Conseil au différend concernant les frontières italo-yougoslaves visait, en fait, à exercer une pression indirecte sur le gouvernement soviétique qui défendait le gouvernement Groza ou, du moins, telle était l'interprétation de Molotov. De surcroît, l'application du principe ethnique et de la protection des droits des minorités proposée par le Ministre des Affaires Étrangères français, Georges Bidault, donnait l'impression d'une volonté de changement de plus grande ampleur. Comme nous le savons, tel ne fut pourtant pas le cas: le Quai d'Orsay n'avait pas non plus l'intention d'aller au-delà du rattachement du Partium à la Hongrie et le pays sicule était absent de son projet.

À l'automne 1945, en signe de leur repentir tardif, les grandes puissances qui avaient pris la décision de Trianon reconnurent que la détermination de la frontière hungaro-roumaine n'était pas tout à fait „raisonnable", „juste" et „équitable". La question concernant la détermination de la frontière hungaro-roumaine fut emportée par le tourbillon d'un conflit politique majeur et se trouva subordonnée à la solution de la crise politique roumaine. Le 21 septembre 1945, lors des séances 15 et 16 du Conseil, la réserve américaine à l'encontre des négociations de paix concernant la Roumanie et la Bulgarie vint au centre des discussions. De façon inattendue, Byrnes annonça que „si le gouvernement hongrois s'engage à tenir des élections libres conformes à la déclaration de Yalta, les États-Unis reconnaîtront la Hongrie"<sup>14</sup>. Le 22 septembre 1945, sur l'ordre exprès de Staline, Molotov proposa de retourner à la procédure de négociation acceptée à l'origine à la conférence de Potsdam, laquelle ne rendait pas possible la participation des représentants de la France et de la Chine à la négociation des questions roumaine, bulgare, hongroise et finnoise, ces deux États n'étant pas signataires des conventions d'armistice conclues avec les pays concernés. Un échange télégraphique entre les trois chefs d'État et de gouvernement ne permit

<sup>13</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, et FRUS, 1945, vol. II, p.281.

<sup>14</sup> FRUS, 1945, vol. II, p.293. L'Union Soviétique a repris les relations diplomatiques avec la Hongrie le 25 septembre 1945, en précédant les États-Unis d'Amérique.

pas de surmonter la difficulté. Le 2 octobre 1945, la session de Londres fut ajournée sans communiqué commun.

L'échec de la première session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères aboutit à une interruption des négociations pendant plusieurs mois. À Londres, les Russes constatèrent de plus en plus désabusés qu'au regard de la question roumaine si importante pour le gouvernement soviétique, ils rencontraient *l'opposition unanime des délégations occidentales*. Cette solidarité occidentale face à un problème qui concernait directement l'Union Soviétique, a amené la délégation soviétique à tirer prétexte de la position française exprimée par Georges Bidault concernant la Transylvanie, afin d'évincer la France des négociations des traités de paix „balkaniques” du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères. La France a touché une corde sensible avec sa proposition de rectification de la frontière roumano-hongroise et de protection de la minorité hongroise.

En effet, la révision de la frontière au détriment de la Roumanie, pouvait conduire au renversement du gouvernement Groza, dont la seule légitimité venait de la récupération de la Transylvanie du Nord. Pourtant, Georges Bidault n'a pas suivi la position américaine, en ce qui concerne la recomposition du gouvernement roumain. Néanmoins, sa proposition de confirmer le traité de Trianon, fait par la France en 1920, seulement en ce qui était „raisonnable”, donna l'impression que la politique française s'aligna sur celle de la position américaine. Il y avait un autre avantage aussi, de cette manœuvre pour Moscou: celui de *la division de l'Occident*. L'Union Soviétique essaya de rompre la solidarité occidentale ainsi constituée et d'amener la France à se démarquer des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Staline et Molotov, ayant constaté que les États-Unis s'opposaient aux projets de traités de paix avec les quatre pays de la sphère soviétique, choisirent de défendre avec ténacité leurs conditions de paix, au lieu de promouvoir la conclusion rapide de la paix. La France était intéressée principalement dans la question allemande.

La décision de la conférence de Potsdam l'autorisa à participer également à l'élaboration du traité de paix italien en tant que membre du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères. En revanche, la participation française dans le débat autour des traités de paix roumain, bulgare, hongrois et finlandais était injustifiée du point de vue formel, puisque la France n'avait pas été en état de guerre avec ces pays. Au cours des négociations de Londres, les États-Unis et la Grande-Bretagne voulurent élever la France au rang des grandes puissances en élargissant la décision commune acceptée à Potsdam, par la convocation d'une conférence de paix. Ils comptaient faire valoir plus facilement leurs intérêts avec le soutien espéré des alliés mineurs. Par contre, pour l'Union Soviétique,

la principale tâche consistait dans la consolidation de la coopération commencée pendant la guerre et dans l'harmonisation de la politique des Trois Grands.

À l'automne 1945, les grandes puissances attribuèrent bien plus d'importance à la question roumaine et bulgare qu'à la question hongroise. Telle est sans doute la raison pour laquelle, par la suite, au moment de rédiger le traité de paix hongrois, les grandes puissances alliées prirent pour base *mutatis mutandis* les principes directeurs qui avaient déjà fait l'objet d'un accord tripartite en septembre 1945 au regard de la Roumanie et de la Bulgarie, malgré le fait que la reconnaissance diplomatique de la Hongrie et les élections du 4 novembre 1945 conduisaient à établir une distinction entre la cause hongroise et la question de la reconnaissance des gouvernements roumain et bulgare<sup>15</sup>.

## 2. Les répercussions de l'échec de la conférence de Londres sur la Roumanie et la Hongrie<sup>16</sup>

D'après les conversations de Jean Paul-Boncour avec Gheorghe Tătărescu, l'Union Soviétique informa le gouvernement Groza des discussions concernant la Roumanie lors de la session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères à Londres et les nouvelles sur les vues des grandes puissances dans la question des frontières roumano-hongroises, aussitôt répandues dans les milieux politiques roumains, devinrent publiques en Roumanie au tournant des années 1945-1946<sup>17</sup>. Il est évident que la diplomatie soviétique a voulu démontrer au gouvernement roumain, que le seul et véritable soutien de la Roumanie concernant sa cause nationale, la Transylvanie, resta Moscou, et en même temps, que les „Occidentaux”, y compris la France, voulurent non seulement chasser ce gouvernement, mais aussi rectifier sa frontière au bénéfice de la Hongrie. La „ténacité” avec laquelle Molotov défendait le caractère „démocratique” du gouvernement Groza à Londres dépassait toutes les attentes du Ministre des Affaires Étrangères roumain, rendant possible

<sup>15</sup> MAE, Série Y, Internationale (52.5.), vol. 134. Mémoire du 1<sup>er</sup> novembre 1945. Voir aussi Sándor Balogh, *Választások Magyarországon 1945* [Élections en Hongrie en 1945], Budapest, Kossuth, 1984.

<sup>16</sup> Les sous-chapitres suivants résument l'analyse de Mihály Fulöp, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, Budapest, Association des Sciences Historiques de Hongrie, 1998, pp.97-104.

<sup>17</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 8. Les télégrammes no.177 et 178 du 18 octobre 1945 et no.42 du 27 mars 1946 par Paul-Boncour sur les déclarations de Tătărescu, Ministre roumain des Affaires Étrangères.

la sauvegarde du *statu quo* politique en Roumanie. Dans son discours de Galați, le 12 octobre 1945, il déclara ouvertement que l'Union Soviétique représentait et défendait non seulement les intérêts du gouvernement roumain, mais aussi ceux de toute la Roumanie à la session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères à Londres<sup>18</sup>.

En revanche, le gouvernement hongrois ne connaissait pas les projets de traité de paix présentés à Londres, n'étant pas informé de la discussion sur les frontières par les parties américaine, britannique et française. Car le gouvernement des États-Unis voyait dans les propositions pour une solution du différend territorial roumano-hongrois un motif de conflit politique majeur (le renversement du gouvernement Groza) et *aucunement un geste en direction des Hongrois*. Le fait est que cette proposition n'avait aucun rapport avec les démarches diplomatiques du gouvernement hongrois, pas plus qu'avec les principes directeurs de celui-ci pour la préparation de la paix<sup>19</sup>. À l'automne 1945, la formulation des objectifs politiques hongrois à atteindre lors des négociations de paix fut entravée à la fois par la conjoncture internationale et par la situation intérieure. Les négociations de paix avaient toujours eu lieu entre les grandes puissances. Jusqu'à la mi-janvier 1946, il ne fut même pas envisagé d'entendre la position des cinq pays vaincus. Lors de la session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères à Londres, dans la discussion sur la conférence de paix et sur la question des conférences séparées, il fut exclusivement question de la participation des puissances victorieuses. Les partis étaient entièrement absorbés par la campagne électorale et la politique extérieure hongroise devait faire face à l'un des problèmes les plus graves de la Hongrie de l'après-guerre: la question de l'expulsion des Hongrois de Tchécoslovaquie et des Allemands de Hongrie.

István Kertész, le directeur du département de la préparation de paix au Ministère des Affaires Étrangères hongrois, considérait la réalisation des objectifs exposés dans la note du 14 août 1945 comme un processus nécessitant des „décennies” et comme il n'espérait pas l'accord réciproque entre les États intéressés, il estimait que le maintien de la paix en Europe sud-orientale n'était réalisable qu'avec la coopération constante et institutionnelle des grandes puissances victorieuses, éventuellement avec la création d'une instance régionale du Conseil des Ministres des

<sup>18</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 8. Les télégrammes no. 177 et 178 du 18 octobre 1945 par Paul-Boncour.

<sup>19</sup> L.A. Squires, secrétaire de la représentation américaine à Budapest, fit mention de la discussion autour de la Transylvanie, un fonctionnaire du Ministère des Affaires Étrangères hongrois lui faisant remarquer que celle-ci devait aboutir à l'échec de la session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères.

Affaires Étrangères<sup>20</sup>. Kertész s'efforçait de tenir compte des possibilités politiques réelles et de les mettre en œuvre, ne sachant pas à quel point les grandes puissances s'éloignaient de l'harmonisation de leurs intérêts en Europe sud-orientale au moment où il rédigeait son rapport. Les projets fondant la paix danubienne sur un concept de confédération ne furent finalement pas utilisés dans la préparation de la paix: le Ministre des Affaires Étrangères hongrois, Gyöngyösi, les jugeait si irréalisables qu'il ne tenta même pas de les présenter au gouvernement. Bien qu'il fût question de négociations bilatérales hungaro-roumaines et même de l'idée d'une union douanière<sup>21</sup>, lors de la préparation de la commission hongroise partant pour Bucarest, le département pour la préparation de la paix formula sa position de principe en ces termes: „conformément à la convention d'armistice soviéto-roumaine, les questions territoriales et ethniques concernant la Transylvanie devront être réglées par les traités de paix”, „la commission ne devra pas s'engager dans la négociation de questions qui pourraient susciter l'impression facilement exploitable à l'extérieur selon laquelle les Hongrois considèrent le règlement territorial actuel comme achevé. Seules les questions (...) ne préjugant pas de la décision des instances internationales pourront être acceptées comme base de discussion”<sup>22</sup>.

La discussion du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères à Londres suscita également l'incertitude de Groza. Le 1<sup>er</sup> novembre 1945, à l'arrivée de la commission hongroise dirigée par Sándor Nékám, futur représentant politique hongrois à Bucarest, Groza exposa que dans les relations hungaro-roumaines la priorité devrait revenir au maintien et à l'approfondissement de l'amitié et non à la question des frontières, car l'évocation de la question territoriale ferait resurgir le spectre du chauvinisme et du révisionnisme. Changer les frontières d'un ou deux départements ne signifierait rien. Mais „à travers la brèche ouverte par une rectification de frontières d'une vingtaine de mètres, le chauvinisme et le révisionnisme peuvent faire irruption et, au lieu de la pacification des esprits, c'est le conflit des deux peuples qui resurgira”. Se référant à ses négociations en septembre 1945 à Moscou, Groza fit également

<sup>20</sup> Archives Nationales de la Hongrie, ÚMKL, KÜM, B6.O., 77/res. B6/1945. Note du 19 septembre 1945 par István Kertész, citée par Mihály Fülöp, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, p.99.

<sup>21</sup> *Ibidem*, „La relation entre la Roumanie et la Hongrie”, note 41.095/B6-1945 du 29 août 1945. „Esquisse de l'union douanière hungaro-roumaine” du 18 septembre 1945.

<sup>22</sup> *Ibidem*. Note 40705/B6-1945 du 11 octobre 1945 par Domokos Gyallai-Papp. „Le point de vue du département pour la préparation de la paix concernant les négociations de la commission hongroise partant pour Bucarest”.

remarquer que la spiritualisation de la frontière hungaro-roumaine et la question de l'union douanière, ainsi que le rétablissement des relations diplomatiques avec la Hongrie avaient suscité „l'approbation la plus totale” chez Staline. Il savait pertinemment que certains voulaient voir la question roumano-hongroise réglée à nouveau par les grandes puissances et non pas par les deux parties intéressées. „C'est assez pour nous que deux grandes puissances aient décidé de notre sort lors de l'arbitrage de Vienne. Nous n'avons plus envie d'une décision des trois grandes puissances”. Ceux qui veulent faire appel à la décision des grandes puissances sont „fascistes et chauvins”. En guise d'adieu, Groza dit à propos de la question des frontières: „Si la Hongrie exigeait une rectification des frontières, alors il serait fort probable que la Roumanie, la Yougoslavie et la Tchécoslovaquie revendiqueraient également des territoires hongrois et, de ce fait, on ne parviendrait jamais à une pacification définitive et à un consensus, bien au contraire. . . ”<sup>23</sup>.

À l'automne 1945, à plusieurs reprises Petru Groza exposa publiquement sa conception de la „fraternité hungaro-roumaine”: „La question des frontières est une question secondaire que les deux peuples régleront entre eux. Le but reste le renforcement de la démocratie et la coopération pacifique des pays de la vallée du Danube. Nos peuples sont majeurs. Qu'on nous laisse régler notre sort nous-mêmes et j'ai la ferme conviction que nous pourrions construire une des communautés les plus heureuses dans la vallée du Danube, et bien plus tôt qu'on ne le pense. Le premier pas en ce sens est l'union douanière”. Groza déclara aussi: „Je suis résolument hostile à l'échange de populations. Le cœur ne peut pas être arraché au corps. Les peuples ne peuvent pas être déracinés. Partout au monde la seule voie possible reste l'égalité des peuples, l'abolition de toute persécution raciale et ethnique, la fraternité, la paix”<sup>24</sup>.

Ceux qui préparaient la paix en Hongrie perçurent l'inquiétude provoquée en Roumanie par la conférence du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères à Londres, mais ils notèrent également que les hommes politiques roumains voulaient présenter la frontière roumano-hongroise comme définitive. „À peine trouve-t-on un parti qui soit prêt à faire la moindre concession” (sauf peut-être les jeunes libéraux regroupés autour du roi) et les déclarations de Groza sur la question des frontières „ressemblent étrangement à la position rigide de Maniu”. Sur la base des négociations du Caire entre les Roumains et les Alliés, ainsi que

<sup>23</sup> Archives Nationales de la Hongrie, ÚMKL, KÜM, B6.O. Note 41.065/B6-1945 déjà citée.

<sup>24</sup> Pour les déclarations roumaines sur la clôture de la question des frontières voir aussi: *Népszava* du 20 mai 1945, ainsi que les discours de Groza et de Tătărescu le 23 août 1945.

d'après la convention d'armistice soviéto-roumaine, l'opinion publique roumaine était convaincue que la question de la Transylvanie ne serait même pas à l'ordre du jour lors de la conférence. Or, après la conférence de Londres, le sentiment de sécurité de l'opinion publique roumaine se trouva ébranlé quant à l'immuabilité des frontières roumano-hongroises de Trianon.

Le déroulement de la conférence de Londres fut également à l'origine de la position roumaine selon laquelle le problème de la frontière hungaro-roumaine ne pouvait être résolu que par un accord ou un traité de paix bilatéral entre les deux pays intéressés et non par les grandes puissances qui décideraient d'eux sans eux. Le Ministre des Affaires Étrangères roumain partit de l'hypothèse qu'en raison de sa déclaration de guerre de septembre 1944, la Hongrie serait obligée de conclure une paix séparée avec la Roumanie, en plus de celle conclue avec les Alliés et que, sur cette base, la Roumanie pourrait réclamer des réparations à la Hongrie. De plusieurs sources le département du Ministère des Affaires Étrangères pour la préparation de la paix reçut l'information selon laquelle „les Roumains mettaient tout en œuvre pour prouver à l'Union Soviétique que la question de la Transylvanie ne devait pas être posée à nouveau, car la moindre rectification territoriale détournerait définitivement les masses roumaines de la démocratie populaire. Or, l'Union Soviétique n'est pas indifférente à l'attitude de l'opinion publique du pays le plus grand et le plus riche de l'Europe sud-orientale”. D'après l'information reçue par le département hongrois pour la préparation de la paix: „les Roumains rappellent aux Anglo-saxons qu'ils ont eux-mêmes rattaché la Transylvanie à la Roumanie après la Première guerre mondiale et leur font entendre que, s'ils mettaient fin à cette appartenance, par là même ils reconnaîtraient que leur acte précédent était incorrect, et en même temps se perdraient dans l'esprit des masses dont les sentiments sont à présent totalement pro-Anglo-saxons”<sup>25</sup>.

Certes, quelques projets bilatéraux hungaro-roumains furent préparés<sup>26</sup>, mais le poids prédominant de la politique intérieure et des partis, ainsi que la mauvaise posture internationale de la Hongrie entravaient

<sup>25</sup> L'entretien de Miklós Vásárhelyi avec Petru Groza, *Szabad Nép* du 20 décembre 1945.

Archives Nationales de la Hongrie, ÚMKL, KÜM, B6.O., 38/B6-1946 33030/pol.-1945 – rapport du 30 décembre 1945.

<sup>26</sup> *Ibidem*. Contribution à la préparation de la paix (Béla Demeter), 48/res. B6/1945 du 1<sup>er</sup> août 1945. Solutions pour la question de la Transylvanie: 40.368/B6/1945 du 23 août (László Makkai). Le bien-fondé de la revendication du Partium par la Hongrie: 40.385/B6/1945 du 14 septembre 1945. Proposition pour le règlement de la relation entre la Roumanie et la Hongrie. 64/res. B6./1945 du 3 octobre 1945.

toute action dans ce sens. Le gouvernement de coalition formé le 15 novembre 1945<sup>27</sup> sous la présidence de Zoltán Tildy, chef du Parti des Petits Propriétaires Indépendants, ne put guère avancer dans la détermination des objectifs de paix hongrois et ne désigna pas les experts chargés de préparer la conférence de paix. Dans un memorandum adressé au Premier Ministre le 28 décembre 1945, le chef du département du Ministère des Affaires Étrangères pour la préparation de la paix résuma les grands axes de l'action gouvernementale nécessaire pour la préparation de la paix. Selon Kertész, „la Hongrie devra faire face à des États beaucoup mieux préparés et jouissant d'une situation diplomatique largement plus favorable que la nôtre”. „Les thèses de chacun des pays voisins visent essentiellement au maintien du *statu quo*, à faire la démonstration que nous avons une plus grande responsabilité dans la guerre et à porter au maximum les revendications économiques et politiques à notre égard. Ils préparent aussi des exigences territoriales dépassant même Trianon”. En revanche, la tâche du gouvernement hongrois s'avère bien plus compliquée: „Nous devons préparer une paix multilatérale et spécifique pour chaque pays voisin. La préparation de la paix démontre notre intention de coopération amicale avec les peuples voisins et notre résolution de démocratiser le pays. Dans cet ordre d'idées, nous devons également faire savoir que, malgré les gouvernements réactionnaires, il y a eu en Hongrie une résistance profondément enracinée dans le peuple contre la pénétration allemande et contre toute l'idéologie du nazisme. D'autre part, nous devons nous préparer aux revendications susceptibles d'être présentées contre nous et à des attaques de nature politique de la part des pays voisins”. Dans le domaine du problème tchécoslovaque et roumain, le département hongrois pour la préparation de la paix élaborait des projets destinés à „assurer institutionnellement le droit des populations hongroises restant dans les pays voisins à une vie sans peur et sans misère”. Ce qui était considéré comme une obligation de tout premier ordre par le nouveau gouvernement démocratique, car „toute la légitimité du régime actuel serait ébranlée aux yeux des masses en Hongrie au cas où l'on y manqueraient”<sup>28</sup>.

<sup>27</sup> Lors des élections législatives du 4 novembre 1945 (scrutin proportionnel), le Parti des Petits Propriétaires Indépendants a remporté la majorité (57%), le Parti Sociale-Démocrate 17%, le Parti Communiste 17%, et le Parti National Paysan, proche du PCH, 7%. Les quatre partis ont formé un gouvernement de coalition, n'ayant aucune opposition parlementaire.

<sup>28</sup> *Ibidem*. XIX. J.l.a I-5. Lettre du 28 décembre 1945 par István Kertész au Premier Ministre Zoltán Tildy (151/res-B6/1945), rendue publique par Mihály Fülöp, „A magyar békeelőkészítés és a demokratikus külpolitika alapelvei” [La préparation hongroise de la paix et les principes démocratiques fondamentaux de la politique extérieure], in *Juss*, no.2/1990, pp.72-82. Des extraits présentés en anglais par

Jean Paul-Boncour relata „les buts que se propose la politique poursuivie par le cabinet Groza sous l'inspiration de Moscou”. Le discours de Groza devant une assemblée en Transylvanie de l'Union Populaire Hongroise (UPH) „dont l'importance comme groupe politique ne doit pas être plus grande au sein de la population hongroise de Roumanie, que celle du Front des Laboureurs<sup>29</sup> parmi les paysans roumains” et sa proclamation „aux frères magyars” qui a servi de conclusion à la dite réunion, tenta de démontrer que „l'abolition pratique des frontières entre la Hongrie et la Roumanie permettrait d'échapper à la nécessité d'obtenir l'agrément des puissances occidentales à la fixation de celles-ci dans le ou les traités de paix avec la Hongrie d'une part et la Roumanie de l'autre”. D'après Jean Paul-Boncour, „cette indication aide à comprendre pourquoi après des mois de déboires dont les incidents de Cluj (du mois d'août 1945) ne furent qu'un exemple entre mille, le gouvernement maintenu au pouvoir ici par Moscou persiste dans une voie qui lui aliène plus que toute autre peut-être, les sympathies des masses roumaines”<sup>30</sup>.

En effet, le gouvernement roumain a exercé une pression considérable sur ses alliés communistes hongrois de Transylvanie (UPH) pour qu'ils prennent position en faveur du rétablissement de la frontière roumano-hongroise du traité de paix de Trianon. Groza voulait faire la démonstration avec une telle déclaration que les Hongrois de Transylvanie ont trouvé une véritable patrie en Roumanie et qu'ils ne veulent pas appartenir à la Hongrie. Le Congrès de l'UPH à Tîrgu Mureş (Marosvásárhely en hongrois), en novembre 1945, a trouvé une formule sibylline pour satisfaire cette demande: „la solution de la question de la frontière roumano-hongroise appartient aux grandes puissances”. Ce manifeste a provoqué une crise majeure dans la vie politique hongroise de la Transylvanie puisque la majorité de la population hongroise considéra cet acte comme une renonciation au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, une „trahison de la cause hongroise en Transylvanie”. Les communistes hongrois de l'UPH se sont réfugiés dans la passivité face au problème national transylvanien et une partie des membres de l'UPH commença à s'orienter vers la section hongroise du parti social-démocrate, dont les dirigeants (István Lakatos, Ferenc Bruder) ont joué un rôle éminent pendant la brève période de l'autonomie.

Stephen D. Kertész, *Diplomacy in a whirlpool. Hungary between Nazi Germany and Soviet Russia*, Westport, Greenwood Press, 1974, pp.266-269.

<sup>29</sup> MAE, *Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 24. Télégramme no.289-291 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 24 novembre 1945. Frontul Plugarilor, le parti de Groza.

<sup>30</sup> *Ibidem*.

### 3. La conférence de Moscou: le compromis entre les Anglo-américains et les Soviétiques sur les Balkans.

La France du général de Gaulle a subi un nouvel échec pour faire valoir son statut de grande puissance au moment du retour à la coopération „trilatérale”, fondée sur la déclaration de Yalta, le 7 décembre 1945, avec la convocation d'une conférence des Ministres des Affaires Étrangères soviétique, américain et britannique à Moscou. Les États-Unis reconsidèrent leur politique relative à l'Europe centrale et sud-orientale et les trois grandes puissances reprisent leurs négociations au sujet du règlement de paix. Byrnes annonça déjà le 10 octobre 1945 la création de la Commission consultative extrême-orientale. Par ce fait, ils inclurent l'Union Soviétique dans les affaires japonaises. Le même jour, Byrnes demanda à Mark Ethridge, l'éditeur de *Louisville Courier Journal*, de partir en reconnaissance pour découvrir la situation réelle en Roumanie et en Bulgarie<sup>31</sup>. À l'initiative de Byrnes, Harriman, l'ambassadeur américain à Moscou, poursuivait des négociations avec Staline à Sotchi, au sujet du projet de la conférence de paix. Lors de leur entretien du 24 octobre 1945, le Premier Ministre soviétique suggéra pour la prochaine session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères l'idée d'établir d'abord la liste des pays à inviter et de prendre seulement ensuite des décisions au sujet de la ou des conférences de paix.

Par contre, selon Harriman, le Président américain ne pouvait donner son accord à l'organisation d'une nouvelle session que dans le cas où ils se seraient déjà mis d'accord à propos de la convocation de la conférence. Le lendemain, Staline proposa l'idée de ne plus séparer la question du Japon des affaires concernant le processus de paix européen, mais il suggéra de rendre une décision commune, applicable dans les deux cas. D'après le Premier Ministre soviétique, les Ministres des Affaires Étrangères pouvaient élaborer les traités de paix *selon la formule 4-3-2*, admise à Potsdam. Par la suite, les vainqueurs ayant combattu effectivement contre „l'ex-ennemi” réuniraient une conférence de paix. Le traité de paix de la Bulgarie serait élaboré par les Trois Grands, la Grèce et la Yougoslavie, alors que celui de la Hongrie par les délégations soviétique, anglaise, américaine, tchèque et yougoslave. Par la suite, des traités de paix pourraient être conclus entre les vaincus et les pays alliés. De cette façon, Staline accepta enfin, dans un certain sens, la nécessité d'organiser une conférence de paix<sup>32</sup>.

<sup>31</sup> Voir Ulrich Burger, *Misiunea Ethridge în România* [La mission Ethridge en Roumanie], Bucarest, Fundația Academia Civică, 2000.

<sup>32</sup> FRUS, 1945, vol. II, pp.560, 567-575, 577. Télégramme no.3512 de Moscou par Harriman.

Dans son discours du 31 octobre 1945, prononcé à New York, Byrnes contredisant son propre point de vue exprimé à Londres reconnu, d'après les conventions d'armistice, les intérêts de sécurité spécifiques de l'Union Soviétique dans les pays „ex-ennemis”: en Roumanie, en Bulgarie et en Hongrie. Il apprécia „la détermination du peuple soviétique qui ne tolérerait plus jamais une politique qui puisse aller expressément à l'encontre de la sécurité et du mode de vie de l'Union Soviétique”. Byrnes ajouta: „dans ces pays, les États-Unis n'allaient jamais nouer des liens avec des groupes qui pourraient intriguer contre l'Union Soviétique”<sup>33</sup>. Le 22 novembre 1945, Byrnes „découvrit” dans l'accord de Yalta le fondement juridique permettant la rencontre régulière des trois Ministres des Affaires Étrangères, sans pour autant offenser par cet acte la France et la Chine; car l'accord de Yalta prescrivait la rencontre régulière des trois Ministres des Affaires Étrangères, ce que confirma également la déclaration de Potsdam. Ayant contourné ainsi la question de procédure, qui avait déjà provoqué l'échec lors de la session à Londres, les négociations pouvaient se poursuivre et l'on pouvait même débattre le sujet de la réunion du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères. Bevin ne voulant pas laisser les Américains seuls poursuivre des négociations primordiales avec Staline, décida finalement le 6 décembre de donner son accord pour l'organisation de la réunion des trois Ministres des Affaires Étrangères<sup>34</sup>.

Le Foreign Office – comme le Quai d'Orsay – était conscient depuis toujours des inconvénients du refus de la reconnaissance diplomatique des gouvernements roumain et bulgare, ainsi que de celui des négociations de paix. Il conclut d'après les événements des neuf derniers mois que, malgré la pression diplomatique exercée ouvertement en grande partie à l'instigation des Américains, le gouvernement soviétique ne modifia pas sa position, la tactique anglo-américaine „n'a rien obtenu”, il avoua de plus: „quelle que soit la raison des événements positifs survenus récemment en Hongrie, nous aurions peu de raisons de nous en attribuer les causes”. Cependant, suivant la proposition d'Ethridge, le State Department tenta encore d'inscrire à l'ordre du jour la question de

<sup>33</sup> *Diplomatic History*, 1979, vol. 3, no.2, p.211, E. Mark dans l'article sur Charles E. Bohlen cite le discours de J.F. Byrnes. Compte rendu du 18 octobre 1945 par Ch. Bohlen in R.L. Messer, „Le Ministère des Affaires Étrangères américain et les alternatives de containment”, in *Diplomatic History*, 1977, vol. 1, no.4, p.302; Rapport du 24 octobre 1945 par C. Huston.

<sup>34</sup> Mihály Fülöp, „A Külügyminiszterek Tanácsa és a magyar békeszerződés” [Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix hongrois], in *Külpolitika*, no.4/1985, pp.134-135.



l'élargissement des gouvernements roumain et bulgare. Dès que l'occasion se présentait, l'Union Soviétique soutenait publiquement les gouvernements roumain et bulgare, c'est pourquoi, selon le Foreign Office, il était inutile d'attendre des concessions de sa part à ce sujet. Pour le cas où les parties anglaise et américaine donneraient leur accord pour la conclusion immédiate de la paix, il estimait au contraire qu'il serait alors possible que le gouvernement soviétique admette quelques membres de l'opposition dans les gouvernements roumain et bulgare, à condition que ce fait „n'entraîne pas une influence majeure sur la politique de ces gouvernements”<sup>35</sup>.

Les dirigeants du Foreign Office qualifiaient leur tactique employée jusqu'alors non seulement d'infructueuse, mais aussi de néfaste, car leur politique de rejet pratiquée à l'égard des questions de la Roumanie et de la Bulgarie *les empêchait de conclure la paix italienne, finnoise et hongroise*, ainsi que de réaliser les objectifs de la Grande-Bretagne en Europe de l'Est en générale. C'est pourquoi ils proposaient „l'acceptation du fait incontournable” que „dans les circonstances actuelles il n'y avait aucune chance de réorganiser considérablement les gouvernements roumain et bulgare”, puisque l'élaboration des conditions pour la formation des gouvernements „représentatifs” ne pouvait s'effectuer que progressivement, et prenant relativement beaucoup de temps. Par la signature des traités de paix ils estimaient possible le retrait des troupes étrangères de Bulgarie et de Finlande, tandis qu'en Roumanie et en Hongrie ils garantiraient le droit de laisser en garnison quelques unités mineures en nombre limité, afin d'assurer les lignes de communication dans ces pays.

En première position de l'ordre du jour de la conférence des Ministres des Affaires Étrangères à Moscou (15-27 décembre 1945) figurait la question de la convocation de la prochaine session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères qui déciderait des traités de paix. Les Américains admirèrent le 18 décembre que selon la formulation de Byrnes les signataires des traités de paix soient „les juges”, mais par l'élargissement du cercle des pays participants il souhaita augmenter le nombre „des témoins”. Bevin y apportait son soutien parce que „l'audition” des autres alliés impliquait un nombre toujours croissant de partenaires prêts à accepter les traités de paix et à s'engager à les exécuter. Le lendemain, lors de l'entretien entre Staline et Byrnes, le Ministre des Affaires Étrangères américain souligna: „en fin de compte nous serions bien les

<sup>35</sup> *The Foreign Office and the Kremlin. British Documents on Anglo-Soviet Relations, 1941-45*, éd. Graham Ross, Cambridge, Cambridge University Press, 1984, p.266.

juges, ce qui fait que (...) nous pouvons laisser parler les petits pays sans mettre en péril nos intérêts”<sup>36</sup>. Ainsi ils se mirent d'accord au sujet des participants. En guise de „cadeau de Noël”, le 24 décembre, Byrnes rendit public le communiqué des trois grandes puissances relatif à la procédure à suivre, pour lequel ils demandèrent l'approbation des gouvernements français et chinois.

Selon la déclaration officielle, seuls les membres du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères signataires des conditions d'armistice ou ceux étant considérés comme tels d'après l'accord de Potsdam avaient le droit de participer à la rédaction des cinq traités de paix. Les autres membres du Conseil pouvaient être également invités aux débats sur les questions les concernant directement. Les conditions de paix italiennes seraient établies par quatre, celles de la Roumanie, de la Bulgarie et de la Hongrie par trois, celles de la Finlande par deux grandes puissances. Conformément aux accords fixés à la première session du Conseil à Londres, les adjoints des Ministres des Affaires Étrangères reprendraient leur travail à Londres immédiatement. Lorsque l'élaboration des projets serait terminée, le Conseil convoquerait une conférence chargée d'examiner les cinq traités de paix au plus tard le 1<sup>er</sup> mai 1946; les cinq membres du Conseil et 16 États-membres de l'ONU, ayant effectivement fait la guerre avec des forces substantielles contre les États ennemis européens, seraient invités à y participer. Prenant en considération les recommandations de la conférence, les pays signataires de l'armistice (dans le cas de l'Italie, la France également) rédigeraient le texte définitif des traités de paix. Les traités de paix seraient signés par les pays participants à la conférence ainsi que par ceux étant en état de guerre avec le pays concerné. Par la suite, les traités de paix devraient être présentés aux autres alliés en état de guerre avec le pays ennemi concerné. Les traités de paix entreraient en vigueur immédiatement, dès que les puissances signataires de l'armistice les ratifieraient. Ensuite, dans le but de la ratification, les traités seraient présentés au pays ex-ennemi concerné.

À la conférence de Moscou, la situation en Europe centrale et sud-orientale fut également débattue. Lors de son entretien du 18 décembre avec Molotov, Bevin favorisa „le retrait de toutes les troupes alliées de la région et la réduction du nombre des unités d'occupation autrichiennes”. (Ceci fut en accord avec la proposition de Byrnes faite le 8 décembre, avant la conférence de Moscou selon laquelle les Trois Grands pouvaient discuter l'idée de retirer les troupes alliées de tous les pays indépendants, excepté le Japon et l'Allemagne. Cependant Molotov

<sup>36</sup> FRUS, 1945, vol. II, pp.610-671.

n'avait pas trouvé cela urgent à ce moment-là.) Dans sa réponse, Molotov exprima ses réserves au sujet du retrait total des troupes stationnées en Autriche, puis rappela au Foreign Office que les troupes furent retirées de la Tchécoslovaquie, pays allié, conformément à la proposition soviétique. Par contre, la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie étaient occupées conformément aux conventions d'armistice qu'elles avaient signées. En rapport avec les traités de paix, c'étaient précisément les Américains (en réalité, la délégation de la Grande-Bretagne - A.F.) qui proposèrent que l'Armée Rouge reste en Roumanie et en Hongrie afin d'assurer les lignes de liaison avec l'Autriche. Le Ministre des Affaires Étrangères soviétique attira l'attention de Bevin également sur le fait que la présence de l'Armée Rouge dans ces pays n'avait pas empêché la libre manifestation de la volonté du peuple. L'Armée Rouge se gardait de s'impliquer dans les affaires intérieures de ces pays, comme le prouvaient entre autres les résultats diamétralement opposés des élections en Hongrie et en Bulgarie. En conclusion, Molotov résuma: en Bulgarie, en Hongrie, en Autriche, en Finlande et en Perse les peuples étaient libres de régler leurs affaires comme ils l'entendaient. Staline citait l'exemple de la Hongrie pour prouver à Byrnes que les troupes soviétiques n'exercèrent aucune influence sur les élections: „en réalité, à ce moment-là l'Union Soviétique aurait pu agir à sa guise, pourtant ce n'était pas le Parti Communiste, mais un autre parti qui avait remporté les élections”. Le Premier Ministre soviétique expliqua: „nous voulons seulement atteindre l'objectif qu'aucun des pays voisins ou proches de l'Union Soviétique ne puisse adopter une attitude hostile à l'égard de l'Union Soviétique”. „Choisir les partis qui gouverneront ces pays est un devoir qui appartient aux peuples concernés. D'après le point de vue du gouvernement soviétique, outre le Parti Communiste, d'autres partis pouvaient être également considérés comme amicaux”; „cette aspiration était naturelle, car ils avaient beaucoup souffert pendant la guerre à cause de la Finlande, la Hongrie et la Roumanie: les troupes hongroises atteignirent le fleuve Don, les troupes roumaines la Volga. C'était la raison pour laquelle le gouvernement soviétique souhaitait voir dans ces pays des gouvernements amicaux et loyaux envers lui”<sup>37</sup>.

Suite à un débat de plusieurs jours, les Ministres des Affaires Étrangères anglais et américain s'inclinèrent devant les intérêts soviétiques. Après l'entretien du 23 décembre entre Staline et Byrnes, les trois Ministres des Affaires Étrangères se mirent d'accord sur le fait que les

<sup>37</sup> Public Record Office, Foreign Office (infra: PRO, FO), Cabinet Papers, 133. Négociations du 18 décembre 1945 entre Molotov et Bevin, ainsi que du 23 décembre entre Staline et Byrnes, cité par Mihály Fülöp, „A Külügyminiszterek Tanácsa és a magyar békeszerződés”, pp.134-135.

trois grandes puissances conseilleraient au roi roumain d'admettre dans le gouvernement un membre du Parti National Paysan et un autre du Parti National Libéral, coopérant loyalement avec le gouvernement. Le gouvernement devait organiser des élections libres le plus rapidement possible avec la participation de tous les partis démocratiques et anti-fascistes, assurer la liberté de la presse, la liberté d'expression, de religion et d'association. On chargea de cette tâche, déjà connue de par l'exemple polonais, une commission composée du Vice-Ministre des Affaires Étrangères soviétique, Vychinsky, et des ambassadeurs américain A. Harriman, et britannique, Sir Archibald Clark-Kerr, à Moscou. S'étant acquittés de leur mission à Bucarest, les gouvernements américain et anglais étaient prêts à reconnaître le gouvernement roumain également à condition d'être assurés que leur conseil serait suivi. Les obstacles furent donc écartés au dernier moment.

Le 23 décembre les trois grandes puissances sollicitèrent la France d'organiser la conférence de paix des puissances victorieuses. Georges Bidault croyait pouvoir gagner le général de Gaulle à suivre les décisions des Trois Grands. Le jour de son mariage, le 28 décembre 1945, Bidault retrouva le général de Gaulle, qui était furieux d'apprendre les décisions de Moscou. De Gaulle déplora que la France ne peut pas être traitée comme „l'Éthiopie”; elle devrait avoir un rôle dans la préparation de tous les traités de paix puisque „l'Europe est essentiellement la Russie et la France”. L'approche proposée par Bidault, selon lui, reflétait la faiblesse intellectuelle du Quai. De Gaulle préférait rejeter les décisions de Moscou, faute de pouvoir obtenir un Conseil des Ministres des Affaires Étrangères de cinq puissances (avec la France et la Chine) et des pouvoirs effectifs pour la conférence de paix<sup>38</sup>.

Francisque Gay, le Ministre par interim en l'absence de Bidault, dans sa réponse du 3 janvier 1946, confirmant la demande des Trois Grands, souhaita éclaircir les questions suivantes: le rôle futur du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères dans l'élaboration des traités de paix, le mode d'invitation des pays alliés concernés, la validité des „recommandations” de la conférence proposée pour l'étude des traités de paix, l'audition des représentants des pays „ex-ennemis” et la modification de la décision de Berlin (Potsdam) effectuée à Moscou (d'après laquelle le droit de rendre la décision définitive appartenait aux puissances élaborant les traités de paix et non aux Nations Unies). Dans sa réponse, communiquée le 14 janvier 1946 au nom des trois grandes puissances,

<sup>38</sup> Voir John W. Young, *France, the Cold War and the Western Alliance 1944-1949. French foreign policy and post-war Europe*, London, Leicester University Press, 1990, pp.91-92.

Byrnes confirma (mise à part l'exception citée plus haut) les thèses de la décision de Berlin (de Potsdam) relatives au rôle assuré par le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères dans le règlement de paix. Il confirmait également que les Alliés qui étaient directement concernés seraient invités au débat. Il assura le gouvernement français d'une discussion aussi large, aussi approfondie que possible, de même que de la prise en pleine et entière considération des recommandations de la conférence et des vues des pays avec lesquels ils devaient signer les traités de paix. Ces États „auront toutes possibilités de discuter les traités et de présenter leur façon de voir, à la fois dans la rédaction des projets – comme ils le purent aux premières réunions à Londres – et à la conférence de Mai”<sup>39</sup>. En se basant sur ces faits, le gouvernement français accepta, le 17 janvier 1946, la procédure élaborée à Moscou. Les grandes puissances antifascistes entamèrent enfin la préparation de fond des traités de paix, l'harmonisation de leurs intérêts en Europe centrale et sud-orientale dans le cadre des négociations de paix. Le général de Gaulle, le 20 janvier 1946, quitta le pouvoir.

#### 4. La conférence londonienne des Vice-Ministres des Affaires Étrangères (du 18 janvier au 20 avril 1946) et le renoncement anglo-américain aux projets de modification de la frontière roumano-hongroise

Depuis le début de l'année 1946, les Soviétiques restaient attachés de façon extrêmement rigide au processus élaboré à Moscou, la délibération tripartite, et c'était seulement à la suite de débats qui se prolongèrent pendant plusieurs mois et avancèrent pas à pas qu'ils donnèrent leur accord à l'extension à la France, du cercle des participants, ainsi qu'à la mention des avis divergeants des grandes puissances dans les documents communs. Ayant passé en revue les décisions prises au cours de la réunion du mois de septembre par le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères, les Vice-Ministres des Affaires Étrangères soviétique, britannique, américain et français entamèrent leurs négociations au Lancaster House à Londres, selon la formule 4-3-2 adoptée à Potsdam et validée à Moscou. En conséquence, lors de la première période de la réunion, entre le 19 janvier et le 8 mars 1946, ils abordaient uniquement le projet du traité de paix italien. Un débat opposa les représentants soviétiques et occidentaux au sujet des questions de la ville de Trieste et des réparations, tandis que la France se trouvait confrontée aux délégations

<sup>39</sup> MAE, Série Y, Internationale 1944-1949, vol. 127.

britannique et américaine à cause de ses revendications territoriales face à l'Italie.

Le débat entamé au cours de la séance du 12 février 1946, à propos de l'audition des États alliés ou „ex-ennemis” concernés eut des répercussions sur les procédures d'élaboration des projets de traité de paix. Face à James Clement Dunn, Vice-Ministre des Affaires Étrangères américain, Sir Gladwynn Jebb, Vice-Ministre des Affaires Étrangères britannique – qui avait dirigé la préparation de paix britannique pendant la guerre – s'opposait à l'idée de réserver le même traitement aux Alliés et aux pays ex-ennemis. Il proposait de solliciter l'opinion écrite des Alliés et de rendre possible l'audition des représentants des pays concernés dans le cadre de la conférence. Goussev, l'ambassadeur soviétique, voulait faire examiner les réponses reçues par un comité d'experts et par le secrétariat organisant la réunion des Vice-Ministres des Affaires Étrangères<sup>40</sup>. En maintenant le principe de „l'arbitrage” des grandes puissances, les Anglais et les Soviétiques firent donc tout leur possible pour que même les alliés mineurs se trouvent dans l'impossibilité d'intervenir directement.

Les négociations concernant le projet de traité de paix italien représentèrent un exemple à suivre pour les quatre autres cas (Roumanie, Bulgarie, Hongrie et Finlande). Le 20 février 1946, la discussion portait sur l'opportunité de communiquer ou non au gouvernement italien les exigences françaises et autrichiennes concernant la modification des frontières italiennes. En effet, les négociations de paix se firent jusque-là à huis clos dans le cadre de réunions secrètes entre les grandes puissances, et les représentants des pays „ex-ennemis” ne pouvaient connaître officiellement ni les projets de traité de paix constituant le fond du débat, ni même la position prise par „les arbitres” à leur égard. La délégation française, ayant été le 13 janvier à l'origine de la proposition généreuse d'entendre les États vaincus, s'opposait cette fois-ci à la prise en considération de l'avis italien avant l'élaboration du projet de traité de paix par les grandes puissances. Le gouvernement soviétique ne favorisait pas non plus l'idée de communiquer quoi que ce soit à l'Italie<sup>41</sup>. Ce fait devait constituer un précédent de procédure. Dans cette phase décisive du processus d'élaboration des projets, les alliés concernés et les pays „ex-ennemis” n'eurent pas le droit d'exposer leur position et ne purent donc pas participer au débat des Alliés. À la demande des Britanniques, l'audition des vaincus (mais non pas leur participation) eut

<sup>40</sup> MAE, Série Y, Internationale 1944-1949, vol. 138-139. Télégramme no. 621 du 13 février 1946 par Couve de Murville à Londres à propos de la 19<sup>e</sup> séance de la conférence des suppléants à Londres.

<sup>41</sup> *Ibidem*, vol. 138. Télégramme du 21 février 1946, par Couve de Murville à Londres.

lieu seulement à la conférence de Paris, réunion à caractère consultatif, subordonnée au Conseil des Ministres des Affaires Étrangères.

Le 23 mars 1946, le gouvernement français présentait aux grandes puissances son projet pour l'organisation de la conférence parisienne. Suite à l'acceptation de la proposition de Byrnes par Molotov, le 6 avril, concernant l'organisation de la session parisienne du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères, la délégation soviétique accélérât les préparatifs et, pour le 20 avril 1946, les premiers projets de traité de paix communs, basés sur la formule 4-3-2 (concernant l'Italie, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie et la Finlande) furent préparés par les grandes puissances. Elles y mentionnèrent, outre les conditions admises unanimement, les dispositions ouvertes, suspendues ou celles qui nécessitaient une discussion<sup>42</sup>.

Le 28 février 1946, le Foreign Office examina la question de la Transylvanie dans ce contexte et il arriva à la même conclusion que la direction de l'Europe du Quai d'Orsay lors de la conférence de Londres du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères. Il remarqua: „depuis septembre 1945, notre comportement s'est quelque peu modifié dans un sens tendant à laisser la frontière de Trianon intacte. Les Hongrois, les Roumains et les Russes favorisaient de plus en plus la résolution de la question transylvanienne par l'autonomie et non par la modification des frontières. Tout projet de changement de la frontière, aussi petit soit-il, couperait la ligne ferroviaire Nord-Sud, se situant sur le territoire de la Roumanie, dont le fonctionnement continu était indispensable pour la vie économique de la région. Des modifications territoriales plus importantes étaient injustifiables sur le plan ethnique. Il paraissait donc que, par le fait d'avoir cédé l'administration (en mars 1945) de jure au gouvernement roumain – alors même que de facto elle était laissée en majeure partie entre les mains des Hongrois communistes locaux – l'Union Soviétique trouva la meilleure solution qui fût en même temps la plus directe pour la question transylvanienne. Il était toutefois improbable que nous puissions convaincre l'Union Soviétique de changer le règlement bien établi par elle. Étant donné que le progrès économique de la Transylvanie dépendait entièrement de la relation satisfaisante entre la Roumanie et la Hongrie, une politique soviétique réduisant les obstacles économiques entre les deux pays pouvait représenter une solution à long terme pour un problème qui pouvait être considéré comme étant de nature économique plutôt que politique, compte tenu de la domination de la Russie dans cette région. (Sur cette base) nous informons

<sup>42</sup> MAE, Série Y, *Internationale 1944-1949*, vol. 127, FRUS, 1946, vol. II, pp.43-45, CFM (D) 46/53.

maintenant la délégation des États-Unis que nous ne nous opposons pas à ce qu'elle évoque la question de la frontière dans la mesure où elle la trouverait juste, mais, pour notre part, nous ne sommes pas convaincus que le changement de la frontière entre la Roumanie et la Hongrie soit vraiment souhaitable<sup>43</sup>.

À la conférence londonienne des suppléants, dans son projet de traité de paix roumain, présenté le 11 mars 1946 et dans celui du traité de paix hongrois, présenté le 27 mars, la délégation soviétique proposa de déclarer le deuxième arbitrage de Vienne nul et non avenu, ainsi que „l'appartenance de toute la Transylvanie à la Roumanie”, sans mentionner la belligérance de la Roumanie contre l'Allemagne. Le Foreign Office trouva cette proposition pire que le projet soviétique de septembre 1945, mais la délégation britannique n'avait pas d'objection de fond face à la proposition soviétique. Cependant elle subordonna son approbation pour le rétablissement des frontières de Trianon au fait que toutes les lignes de la frontière roumaine soient fixées dans le traité de paix – y compris celles de la frontière soviéto-roumaine.

J.C. Dunn, suppléant du Ministre des Affaires Étrangères et chef de la délégation américaine à Londres, ayant pris connaissance de la position soviétique, modifia la position du State Department, le 19 mars 1946, au sujet de la question de la frontière soviéto-roumaine, qui avait été présentée le 20 septembre 1945. Dans son compte rendu, le suppléant américain rappela qu'au cours de la conférence des Ministres des Affaires Étrangères à Londres, les Anglais et les Français avaient soutenu sa proposition concernant l'étude des conditions ethniques, afin de savoir si l'attribution d'une petite parcelle de territoire à la Hongrie réduisait considérablement le nombre des personnes vivant sous domination étrangère. J.C. Dunn remarqua que „les Britanniques étaient en ce moment moins enthousiastes” dans cette affaire; il était impossible de prouver l'exactitude de l'information communiquée par Budapest, selon laquelle l'Union Soviétique se montrait prête à admettre la modification de frontière. Car Goussev, le chef de la délégation soviétique à Londres, déclara fermement le 11 mars que toute la Transylvanie pouvait être attribuée à la Roumanie d'après son gouvernement. Le point de vue soviétique pouvait donc être considéré comme solide. Sur cette base, J.C. Dunn affirma: „l'affaire du changement de la frontière n'était pas assez claire pour susciter un autre débat. Selon les statistiques disponibles, le changement de la frontière ne pouvait pas rendre un nombre

<sup>43</sup> PRO, FO, 371 57153 U 2349/69/70. Résumé du 28 février 1946 à propos des dispositions territoriales du traité de paix roumain. Cité par Mihály Fülöp, „A Külügyminiszterek Tanácsa és a magyar békeszerződés”, pp.134-135.

important de Hongrois à la Hongrie sans qu'un nombre important de Roumains ne se retrouvent sous domination hongroise – excepté le cas où ce changement se serait accompagné d'un échange de populations. Il n'était pas vraisemblable que le nombre des personnes se retrouvant sous domination étrangère puisse être diminué de plus de 100 000. Le problème des minorités ne pouvait donc pas être résolu de cette façon-là. La question transylvanienne ne pouvait se résoudre par le rognage des frontières. Même si la satisfaction des revendications hongroises bien fondées aurait été bénéfique pour les forces démocratiques hongroises sur le plan psychologique, des doutes persistèrent quant à savoir à quel point cette petite modification de la frontière aurait contribué à la stabilisation politique de la région. Si nous nous exposions également à la colère des Roumains en favorisant le changement de la frontière, dans ce cas le dédommagement des Hongrois serait une chose difficile à imaginer. En même temps, un changement minime pouvait aggraver la situation des Hongrois restés en Roumanie. C'est pourquoi, sur le plan politique, il n'était pas souhaitable d'essayer de modifier les frontières par les traités de paix actuels, mais nous nous opposons aussi à toutes les dispositions qui excluraient le règlement de la frontière à l'avenir, par des moyens différents. C'est la raison pour laquelle, en cas de refus par les Soviétiques concernant l'étude fondamentale des propositions de modification de la frontière lors du débat général sur la question, nous pouvons trouver la solution en modifiant l'article VII du projet soviétique du traité de paix. L'arbitrage de Vienne du 30 août 1940 devrait être déclaré nul et non avenu, tout en réservant la possibilité aux gouvernements hongrois et roumain de poursuivre des négociations directes au sujet d'une modification de la frontière, qui réduirait le nombre des personnes vivant sous domination étrangère<sup>44</sup>.

Le 5 avril 1946, Byrnes homologua la prise de position de Dunn qu'ils proposèrent officiellement devant la conférence des suppléants le 10 avril. Dans son télégramme du 17 avril 1946, Bevin informa son représentant à Bucarest, Holman, qu'à Londres, aux négociations tripartites, ils n'avaient pas encore décidé définitivement de la question des frontières transylvaniennes, „cependant nous n'avons pas de raison de douter du fait que ce sera véritablement la frontière de Trianon qui sera rétablie”. Bevin ordonna à son représentant à Bucarest d'informer le roi roumain qu'ils n'avaient pas l'intention de présenter ou d'encourager une quelconque proposition relative à la modification de

<sup>44</sup> PRO, FO, 371 57153 U 2349/69/70. Télégramme no.315 du 5 avril 1946 à Washington par Byrnes, ainsi que PRO, FO, Reconstruction Department U 2677/69/70. Notes du 9 mars 1946 par James Marjoribanks.

la frontière transylvanienne, même si „ils étaient prêts à reconnaître n'importe quelle modification de la frontière, qui serait le résultat d'un accord commun entre la Roumanie et la Hongrie”<sup>45</sup>.

À la session du 16 avril 1946 de la conférence des Vice-Ministres des Affaires Étrangères à Londres, les représentants des trois grandes puissances décidèrent d'inclure dans le projet de traité de paix un article rétablissant la frontière du 1<sup>er</sup> janvier 1938 entre la Roumanie et la Hongrie. Par contre, ils ne se mirent pas d'accord sur l'inclusion d'une proposition soviétique dans le texte du projet de traité de paix („et ainsi tout le territoire de la Transylvanie se rattache à la Roumanie”) ainsi que sur celle d'un amendement américain („en même temps les puissances alliées et associées étaient prêtes à reconnaître toute modification de la frontière roumano-hongroise dans laquelle les parties directement concernées pouvaient conclure antérieurement un accord commun, ce qui ferait diminuer considérablement le nombre des personnes vivant sous domination étrangère”)<sup>46</sup>. Étant donné que la proposition soviétique, quoique dans une formulation inchangée, reprit le contenu de l'article admis communément, la première session parisienne du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères (du 25 avril au 16 mai 1946) ne put décider que de l'amendement américain évoquant la possibilité d'un accord bilatéral.

##### 5. Le rôle de la France en Roumanie: „Médiation” entre les Anglo-américains et les Soviétiques. La bataille diplomatique entre la Roumanie et la Hongrie pour la Transylvanie

Les négociations londoniennes des suppléants des Ministres des Affaires Étrangères déterminaient la marge de manœuvre de la politique hongroise et roumaine, et l'évolution de la politique intérieure des deux pays se retrouva subordonné au problème du retrait des troupes alliées et à la décision relative aux questions territoriales. Grâce à la reconnaissance des élections du 4 novembre 1945 et du gouvernement hongrois par toutes les trois grandes puissances, en apparence, la Hongrie prit un avantage. Par contre, l'élargissement du gouvernement Groza et la crise

<sup>45</sup> PRO, FO, 371.49145 R 5227/252/37. Notes du 4 avril 1946 par Williams, du 4 avril par Lord Hood, du 6 avril par Jebb, du 9 avril par Williams, du 13 avril par Jebb et télégramme no.158 du 17 avril par Bevin pour Bucarest.

<sup>46</sup> MAE, Série Y, Internationale 1944-1949, vol. 138.

politique croissante de la Hongrie depuis le printemps 1946 firent diminuer la différence entre les deux pays aux yeux des Anglais et des Américains. Suite au rétablissement de l'ordre constitutionnel en Roumanie, la diplomatie britannique et américaine ne trouvaient plus aucune raison pour garder la question de la frontière hongaro-roumaine à l'ordre du jour. Le 31 décembre 1945, Vychinsky, vice-commissaire du peuple chargé des Affaires Étrangères, l'ambassadeur américain Harriman et l'ambassadeur anglais à Moscou Clark-Kerr arrivèrent dans la capitale roumaine. Au terme d'un débat d'une semaine, la commission tripartite décida la nomination d'Emil Hațieganu, membre du Parti National Paysan et ancien Recteur de l'Université de Cluj, et de Mihail Romniceanu, ancien Ministre d'État libéral. Dans son communiqué du 8 janvier 1946, le gouvernement roumain fit la promesse d'organiser des élections législatives libres le plus tôt possible et de garantir la liberté de la presse, de l'expression, du culte et du rassemblement. Le lendemain, Groza donna d'autres garanties verbales aux ambassadeurs américain et britannique. Dans la note du 5 février 1946, les gouvernements britannique et américain énumèrent les promesses écrites et verbales du Premier Ministre roumain et reconnurent conditionnellement son gouvernement sur cette base<sup>47</sup>.

L'arrivée au gouvernement des députés issus des partis historiques remplaça la question de la Transylvanie au centre des débats. La conception de Groza ne se heurtait pas seulement à celle du roi roumain de même qu'à celle du Parti National Paysan et du Parti National Libéral, mais s'opposa également aux idées concernant la politique extérieure. Or, Gheorghe Tătărescu était, dans ce nouveau contexte, le personnage clé de la politique intérieure, ayant obtenu à part ses fonctions au sein du gouvernement le portefeuille des finances. Tout en faisant parti du gouvernement, Gheorghe Tătărescu observait avec une défiance totale la politique hongroise pratiquée par Groza au sujet de la Transylvanie, ainsi que ses idées encourageant la coopération entre Budapest et Bucarest.

Malgré les intentions du Premier Ministre, le Ministère des Affaires Étrangères roumain constitua un dossier au tournant de 1945-1946 au sujet de la question de la frontière hongaro-roumaine, qui était aussi vaste que celui qu'il avait préparé pour la conférence de paix de 1919. A la protestation de Groza, Stoica, „le secrétaire-général” du Ministère des

<sup>47</sup> FRUS, 1946, vol. II, p.588. Aide-mémoire du 17 avril 1946 par Byrnes pour le président Truman. A propos de la question de la Transylvanie pour les détails voir Mihály Fülöp, „A Sebastyén-misszió II.” [La mission-Sebastyén II], in *Világtörténelem*, 616 1988, pp.79-112.

Affaires Étrangères, répondit qu'il fallait se préparer à toute éventualité, y compris celle que le gouvernement roumain ne serait pas en mesure de créer un front commun avec la Hongrie<sup>48</sup>. Au sujet de la question de la frontière, le Ministère des Affaires Étrangères roumain modifia légèrement la position traditionnelle de la Roumanie, juste assez pour la rendre compatible avec les conditions internationales du début de l'année 1946. Lors de son séjour à Bucarest, Vychinsky promit à Gheorghe Tătărescu le rétablissement de la frontière qui existait avant le 1<sup>er</sup> janvier 1938. Les dirigeants de la diplomatie roumaine espéraient que l'Union Soviétique ne serait pas la seule grande puissance à soutenir le rattachement de la Transylvanie à la Roumanie. Ils envisageaient de reconquérir la sympathie perdue des États-Unis et de la Grande-Bretagne et ils espéraient que ces deux pays ne s'opposeraient pas à l'entrée en vigueur de la position soviétique. Par contre, au cas où ils demanderaient des concessions à la Roumanie, Tătărescu menaça – à l'instar de l'exemple tchécoslovaque – d'expulser massivement les Hongrois<sup>49</sup>.

Jean Paul-Boncour démontra aussi, à quel point, la politique du Parti National Paysan, et de son Ministre, Emil Hațieganu, „personnalité dynamique, surnommé quelque fois le „taureau de la Transylvanie”, était en contradiction flagrante avec „la politique d'entente” envers Budapest que „poursuit inlassablement le Président du Conseil à l'instigation de Moscou”. Il était fatal, que „victime principale et fort injustement frappée de la répression” des incidents de Cluj, l'intéressé saisit la première occasion de traduire en public ses réactions personnelles, le 17 janvier 1946, partagées d'ailleurs, dans une très large mesure, par la masse de la nation roumaine” (et d'après Paul-Boncour, par Gheorghe Tătărescu aussi). Le représentant du Parti National Paysan, implanté en premier lieu en Transylvanie, a exigé le jugement et le châtiement des Hongrois qui ont commis des crimes contre les Roumains, le règlement du problème de la citoyenneté en Transylvanie du Nord (c'est-à-dire l'expulsion des Hongrois – A.F.) et la restauration de tous les droits des réfugiés ou expulsés roumains de Transylvanie. Jean Paul-Boncour rappela à Georges Bidault, la déception causée par sa prise de position concernant la Transylvanie en ces termes: „On voit percer dans les propos d'Hațieganu les appréhensions qu'ont causé dans le pays et notamment dans les milieux influents en Transylvanie, qui gravitent autour de l'ex-président Maniu, les révélations qui se font jour sur les conditions dans lesquelles, au

<sup>48</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26. Télégramme no. 420 du 20 décembre 1945 par Jean Paul-Boncour.

<sup>49</sup> *Ibidem*. Télégramme du 16 janvier 1946 par Jean Paul-Boncour.

cours des délibérations sans issue de la conférence de Londres, MM. Bevin et Byrnes, sinon même Votre Excellence, ont pris position au sujet des frontières roumaines d'une manière qui laisse planer un doute des plus sérieux quant à la restauration de la Roumanie dans ses limites du traité de Trianon". Et, Jean Paul-Boncour conclut: „En d'autres termes et dès que l'exécution des décisions prises à Moscou par les trois Ministres des Affaires Étrangères, permet enfin au Parti National Paysan d'exprimer librement ses vues, c'est sur un point essentiel pour l'avenir des relations roumano-hongroises, une politique radicalement opposée à celle du cabinet Groza, que proclama le porte-parole tzaraliste au sein du gouvernement élargi". Hațieganu se met „dès le début de sa charge, en bataille à la fois contre la politique de Moscou et contre la révision des frontières envisagées à Londres et à Washington". „Du point de vue international, la position tzaraliste fait, en effet, échec à l'application des consignes de Moscou en vertu desquelles, communistes hongrois à Budapest et communistes roumains à Bucarest, s'efforcent de faire en sorte que rien n'entrave la politique de rapprochement de M. Groza entre la Roumanie et la Hongrie... Elle justifie par contre le peu de confiance du Ministre des Affaires Étrangères dans la valeur de la durée d'un tel rapprochement en général, et sa conviction, probablement partagée par M. Tătărescu lui-même, de l'impossibilité, en tout cas, d'un front commun roumano-hongrois à la prochaine conférence de Paris"<sup>50</sup>.

La note de Jean Paul-Boncour témoigne du revirement de la position française en ce qui concerne la Transylvanie. En tirant les leçons de la conférence de Londres du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères, le Quai d'Orsay opta définitivement pour le soutien de la position roumaine. Ce qui transperce de cette note, c'est la sympathie de Paul-Boncour, manifestée envers la politique du Parti National Paysan et son peu de confiance dans la politique pro-hongroise du gouvernement Groza, soutenu par Moscou. Apparemment, il n'a pas perçu la contradiction entre le soutien accordé à un Ministre de PNL, Hațieganu, sauvé par un évêque hongrois (martyre de l'Armée Rouge) Vilmos Apor des mains de la Gestapo, farouchement anti-hongrois et son aversion envers un gouvernement roumain, en apparence pro-hongrois, en réalité, le meilleur défenseur des frontières de Trianon. Jean Paul-Boncour a repris aussi le contact avec la cour royale, en obtenant une audience auprès du souverain roumain.

<sup>50</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26. La note de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 18 janvier 1946, „Politique roumaine à l'égard des minorités hongroises”.

Le représentant français fut surpris par le ton de la conversation: „Le roi Michel s'est exprimé avec une liberté et une confiance qui (...) n'ont pas été sans me surprendre de la part d'un souverain dont la froideur et la timidité naturelles s'accusent ordinairement en présence d'interlocuteurs qu'il sait en bons termes avec M. Groza et son équipe. La conversation m'a surtout permis de mesurer quelle dose d'imperturbable obstination il a fallu au monarque pour « tenir » jusqu'au bout de la crise politique roumaine contre les pressions et les menaces de détronement, qu'il a subi, plus ou moins à l'instigation de Moscou. Car, de toute évidence, le roi Michel est porté plus que jamais à croire tout ce qu'on a pu lui raconter quant à l'ambition russe de faire à bref délai de la Roumanie une république soviétique de plus”; en donnant ainsi la possibilité aux „énergumènes à la solde de la police secrète gouvernementale, de terroriser quand Moscou y consentira, des masses rurales à l'éducation politique rudimentaire, pour les faire voter en masse pour les communistes, au lieu des tzaralistes<sup>51</sup>, etc. C'est toujours la même hantise – que Adrien Thierry discernait jadis chez le roi Carol<sup>52</sup> après l'avoir vérifié chez le roi George de Grèce – de subir quelque jour le même sort que le dernier tzar, mais rendue plus vive par les sombres semaines vécues au sein d'une cour aussi minuscule que mal composée; cloîtrée dans l'enceinte du parc de Sinaia pour des raisons de sécurité; en proie à l'anxiété de l'attente indéfinie de cette aide politique anglo-américaine qui s'est révélée finalement décevante”. Georges Bidault prescrivait à son représentant de „faire preuve de réserve” face à un souverain, qui fut en conflit ouvert avec les Soviétiques, pour ne pas vexer Moscou. Malgré cela, Jean Paul-Boncour s'efforça de montrer au roi Michel „à quel point tous les égards personnels que lui avait marqué Moscou avant comme depuis le déclenchement de la crise et jusqu'au dernier jour de celle-ci en particulier l'attitude très amicale et confiante qu'a eu M. Vychinsky à son dernier séjour et dont la reine mère venait de me faire part, sans parler de maintes autres raisons d'ordre international, témoignaient tout au contraire du désir qu'a le gouvernement soviétique de faire, en Roumanie, si possible, la démonstration au monde occidental d'une pleine collaboration entre l'URSS et une monarchie limitrophe à système encore capitaliste”<sup>53</sup>.

On peut facilement imaginer l'étonnement du souverain roumain à entendre ce discours pro-soviétique de la part même du représentant

<sup>51</sup> Partidul Național Țărănesc-Parti National Paysan (PNT) de Iuliu Maniu.

<sup>52</sup> Le père du roi Michel, chassé de Roumanie, après l'arbitrage de Vienne, en septembre 1940.

<sup>53</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26. Télégramme no.100 du 20 janvier 1946 par Jean Paul-Boncour.

français. Le roi Michel perdant tout espoir dans le soutien de l'Occident, y compris de la France, céda. Il assista au programme de célébrations de l'anniversaire de l'Armée Rouge – avec la reine mère, la princesse Elisabeth et les missions militaires et civiles britannique et américaine – en présence du gouvernement Groza, pour marquer „la réconciliation entre la Cour et le gouvernement ainsi que la fin « officielle » d'une crise politique”<sup>54</sup>.

Le 8 février 1946, le Ministre des Affaires Étrangères roumain indiqua au représentant français à Bucarest qu'il serait le chef de la délégation roumaine participant à la conférence de paix à Paris et fit allusion en même temps au fait qu'il avait été mis au courant de la position qu'avait défendu le Ministre des Affaires Étrangères français, Georges Bidault à Londres, à propos de la question de la frontière transylvanienne. Gheorghe Tătărescu exprima sa compréhension concernant le rôle de médiateur joué par la diplomatie française – chargée de rétablir l'ancienne harmonie entre les puissances anglo-saxonnes et l'Union Soviétique – en espérant toutefois que Bidault était en mesure d'imaginer le chagrin que causerait la France à ses amis roumains, si elle ne soutenait pas la proposition visant le rétablissement de l'intégrité des frontières roumaines de Trianon. „Il serait absolument inimaginable pour l'opinion publique roumaine que la IV<sup>e</sup> République soutienne une position contraire à celle qu'avait toujours soutenu la III<sup>e</sup> République”. Jean Paul-Boncour essaya de rassurer le Ministre des Affaires Étrangères roumain que la position française n'était pas celle qu'il imaginait et Gheorghe Tătărescu pourrait s'en assurer lui-même lors des négociations qu'il poursuivrait à Paris avec le Ministre des Affaires Étrangères français<sup>55</sup>.

Le 25 mars 1946, lors de la visite de présentation du représentant politique de la Grande-Bretagne, A. Holman, le Ministre des Affaires Étrangères roumain essaya de persuader son interlocuteur que – même s'il était personnellement anticommuniste – la seule politique réaliste consistait en une collaboration étroite avec l'Union Soviétique: la Roumanie était un pays latin et non pas slave, c'est pourquoi elle restait attachée à l'Occident plutôt qu'à l'Est. Malgré les difficultés, ils souhaitaient établir avec la Grande-Bretagne la relation la plus amicale possible. Gheorghe Tătărescu garantit à Holman que: „l'Union Soviétique était catégorique concernant sa position d'attribuer toute la Transylvanie à la Roumanie” et ceci éveillait un sentiment de satisfaction dans

<sup>54</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26. Télégramme du 27 février 1946 par Jean Paul-Boncour qui signale qu'il fut traité à pied d'égalité avec les représentants des Trois Grands, la première fois depuis son arrivée à Bucarest.

<sup>55</sup> *Ibidem*. Télégramme no.148-149 du 8 février 1946 par Jean Paul-Boncour.

l'opinion publique, augmentait le respect pour les communistes, surtout dans le cas où ses inquiétudes concernant les intentions de la Grande-Bretagne et des États-Unis se révéleraient fondées. Le Ministre des Affaires Étrangères roumain regrettait que la Grande-Bretagne n'y réagît pas et ne contrebalançât point la propagande anti-britannique diffusée par les communistes. Tătărescu se référa aux informations qu'il avait reçu, d'après lesquelles les États-Unis – et aussi la Grande-Bretagne dans une certaine mesure – rassuraient le gouvernement hongrois que la question demandait une étude approfondie du point de vue ethnique et que la résolution du problème exigerait un certain compromis. Le Ministre des Affaires Étrangères roumain ajouta: après la signature du traité de paix ils réduiraient progressivement le nombre des troupes soviétiques<sup>56</sup>.

Tandis que Gheorghe Tătărescu s'efforçait de persuader les représentants des grandes puissances occidentales qu'ils ne pouvaient garder leur prestige politique que grâce au rétablissement de la frontière de Trianon, le chef du gouvernement roumain envoyait des messages à Budapest au début de l'année 1946 afin d'essayer de changer la position hongroise concernant le refus des négociations bilatérales. Le 15 janvier 1946, par l'intermédiaire du conseiller ministériel dr. Dezső Hirsch, Petru Groza demanda au Premier Ministre Zoltán Tildy „de ne pas se laisser influencer par cette réaction et d'empêcher de réviser la question transylvanienne, sinon une catastrophe pouvait avoir lieu. Lui-même [à savoir Groza] menait à ce moment-là un combat de vie ou de mort, dans lequel le maréchal Staline le soutenait pleinement. Il souhaitait préparer l'union douanière de façon sincère (...) et de cette manière, il serait possible de créer un bloc économique puissant, s'étendant de la mer Baltique jusqu'à la mer Noire à la place d'un ensemble de pays qui ne sauraient survivre séparément”<sup>57</sup>.

A la fin du mois de janvier, le Premier Ministre roumain se plaignit à un de ses amis hongrois de longue date, originaire de la Transylvanie, „qu'en Hongrie une nouvelle tendance révisionniste était apparue” et il ajouta: „malgré le fait que sa politique visant une amitié roumano-hongroise n'a pas eu d'écho, il faisait savoir aux personnes concernées à Budapest qu'il continuerait à se battre seul pour réaliser son projet”. Il ajouta encore: „la politique révisionniste ne servirait qu'à faire renaître

<sup>56</sup> FRUS, 1946, vol. II, Duplicata du télégramme du 25 mars 1946 par Holman, envoyé au State Department. N.A. 871.00/3-2546.

<sup>57</sup> *Ibidem*. Rapport no.294/6-1946 du 24 janvier 1946 par dr. Dezső Hirsch.



l'ancienne *petite entente*<sup>58</sup>. En mars 1946, Groza résuma aux représentants roumains partant à l'étranger sa conception relative à la question de la frontière en ces termes: „au cours des négociations au sujet de la question hongroise *ne vous référez jamais à des droits historiques*, car ils sont toujours discutables et il reste impossible de décider si c'est la position hongroise ou la théorie de la continuité daco-roumaine qui est juste. La Roumanie n'a qu'un seul titre pour prétendre à la Transylvanie du fait *qu'elle avait accordé des droits égaux aux Hongrois de Transylvanie dans tous les domaines et qu'elle défendrait cette égalité de telle façon que l'importance des frontières disparaîtrait d'elle-même*”<sup>59</sup>.

D'après Jean Paul-Boncour, au printemps 1946, la position du Ministère des Affaires Étrangères roumain prit le dessus dans le débat intergouvernemental. Au début de l'année 1946, Gheorghe Tătărescu transmit au représentant du gouvernement soviétique cinq aide-mémoires concernant la question roumano-hongroise: au sujet de la participation militaire et économique de la Roumanie à la guerre contre l'Allemagne et la Hongrie, au sujet de la question transylvanienne, de la frontière roumano-hongroise, des revendications de réparations de la Roumanie vis-à-vis de la Hongrie et des dispositions à inclure dans le traité de paix hongrois. Le gouvernement roumain demanda la confirmation des frontières de Trianon dans les traités de paix, car la Roumanie avait continué de combattre aux côtés des Alliés après la conclusion de la convention d'armistice. L'article 19 de la convention d'armistice hongroise, signée à Moscou le 20 janvier 1945, prescrivait non seulement l'annulation des deux arbitrages de Vienne, mais aussi le retrait des troupes et de l'administration hongroises derrière les frontières du 31 décembre 1937. L'administration roumaine fut rétablie en Transylvanie du Nord, la justesse de „la décision” relative à la Transylvanie „se confirmait parfaitement par la progression considérable de la Transylvanie dans tous les domaines pendant la période de l'entre-deux-guerres, ainsi que par la politique compréhensive et patiente du peuple roumain envers les minorités. Cette politique était particulièrement approfondie après la restitution de la Transylvanie du Nord”<sup>60</sup>.

<sup>58</sup> Archives Nationales de la Hongrie, ÚMKL, KÜM, B6.O., Compte rendu no.21/ol.-1946 du 4 février 1946 par Zoltán Keresztes au sujet de la préparation de la paix roumaine.

<sup>59</sup> Archives Nationales de la Hongrie, ÚMKL, KÜM, B6.O. Rapport no. 48/pol-1946 du 18 mars 1946 à Bucarest par le conseiller Sándor Nékám. Cité par Sándor Balogh, „Erdély és a második világháború utáni békerendezés” [La Transylvanie et le règlement de la paix après la Deuxième guerre mondiale], in *Külpolitika*, no. 5/1987, p.188.

<sup>60</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 28.

La traduction anglaise de la note roumaine fut envoyée à Londres par le bateau „Transylvania”, mais elle ne fut pas transmise aux suppléants britannique et américain, car Gheorghe Tătărescu voulait éviter que ce soit le gouvernement roumain qui évoquât le premier la question du territoire. D'ailleurs il ne fut informé des débats du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères se réunissant à Londres que par le rapport reçu de Moscou. Le Ministre des Affaires Étrangères roumain était désireux de s'en tenir aux promesses soviétiques qui lui avaient été communiquées par le président de la Commission de Contrôle Alliée. Il soumit la diffusion de la note roumaine au déroulement de la conférence londonienne des suppléants des Ministres des Affaires Étrangères. Malgré le conseil du représentant roumain à Londres, Gheorghe Tătărescu redoutait de créer „des hostilités” diplomatiques entre la Hongrie et la Roumanie, car il considérait que „malgré les échecs bien connus de la politique amicale de Groza vis-à-vis de la Hongrie, cette politique était plus que jamais soutenue par l'Union Soviétique”<sup>61</sup>.

Le Ministère des Affaires Étrangères hongrois prépara une note de revendication territoriale face à la Roumanie, en se basant sur les signes reflétant un éventuel changement dans la politique soviétique<sup>62</sup>. Cependant, les grandes puissances formulèrent des mises en garde et des déclarations énumérant sèchement les faits. Même de Paris, Kertész reçut l'information que, „les Français n'allaient guère nous soutenir aux

<sup>61</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 28. Télégramme no. 42 du 27 mars 1946 à Bucarest par Jean Paul-Boncour.

<sup>62</sup> S.D. Kertész, *Op.Cit.*, pp.96, 281. Idem, *Transylvania. The Roots of Ethnic conflict*, eds. John F. Cadzow, Andrew Ludanyi, Louis J. Elteto, The Kent University Press, 1983, p.208. Selon le télégramme no. 350 du 18 février 1946 par Schoenfeld, le rédacteur en chef du journal *Kis Újság*, Gyula Dessewffy, affirma: „Voroshilov a dit à des fonctionnaires d'État de notre pays que l'Union Soviétique était prête à venir en aide aux revendications révisionnistes hongroises en Transylvanie, à condition que la Hongrie manifeste par sa politique économique et par sa politique générale qu'il serait dans l'intérêt de l'Union Soviétique de renforcer son pays voisin”. Voir encore FRUS, 1946, vol. VI, p.272, télégramme no. 486 du 9 mars 1946 par Schoenfeld. PRO, FO, 371 59003 R 1810/256/21, télégramme du 2 février 1946 par Houston Boswall au sujet du rapport no. 78 du 26 janvier 1946 à Budapest par le Rauter, selon lequel le maréchal Voroshilov invita le gouvernement hongrois à „lui présenter sa position concernant la signature du traité de paix dans les trois jours qui suivent”. Dans son télégramme no. 253 du 7 février 1946, Schoenfeld cite Oltványi, selon qui Voroshilov avait assuré Ferenc Nagy de procéder à un examen de contrôle concernant l'affaire des réparations et de réduire considérablement le nombre des unités de l'Armée Rouge (N.A. 864.00/2-746).

cours des négociations de paix, dans le cas où nous tenterions sous une forme quelconque de réclamer la modification des frontières de Trianon. Ce n'est pas parce qu'ils contestaient la véracité de nos thèses, mais parce qu'ils ne souhaitent s'opposer à aucun pays balkanique à cause de nous. Toujours restait-il peut-être quelque chance concernant la question transylvanienne par la proposition d'une autonomie éventuelle etc"<sup>63</sup>. Le directeur du département européen du State Department, F. Matthews, évoqua les conditions de paix envisageables pour la Hongrie de la manière suivante: „en tous les cas, cette fois-ci le gouvernement hongrois aurait l'occasion de s'exprimer au sujet des conditions de paix, le précédent de Trianon ne se répéterait donc pas. D'ailleurs cela avait été affirmé également au sujet des traités de paix dans la lettre du Secrétaire d'État, Byrnes, adressée au gouvernement français"<sup>64</sup>.

Malgré les menaces de démission de János Gyöngyösi, le 23 mars, l'élaboration de la note territoriale fut suspendue temporairement à cause des débats entre les partis de coalition. Les inquiétudes de Groza n'étaient donc pas fondées: ce n'était pas la diplomatie chargée de la préparation de la paix du gouvernement hongrois qui fut à l'origine des idées de modification de la frontière des grandes puissances occidentales (abandonnées précisément à ce moment-là), car, jusqu'à la fin du mois d'avril 1946, elle n'avait même pas présenté ces exigences territoriales devant le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères. La préparation de la paix hongroise arriva au point mort, tandis qu'à Londres les négociations concernant la question de la frontière hungaro-soviétique entraient dans leur phase décisive.

#### 6. La visite de la délégation gouvernementale hongroise à Moscou et la tentative de négociations hungaro-roumaines sur la Transylvanie vues du Quai d'Orsay

Au début du mois d'avril, le point de vue des partis hongrois de gauche avait changé au sujet des revendications territoriales face à la Roumanie: ils décidèrent de solliciter le soutien des soviétiques pour régler la question transylvanienne. Rákosi, le chef du Parti Communiste Hongrois, fit savoir aux dirigeants du Parti des Petits Paysans que, d'après les informations communiquées par les soviétiques, une revendication sur quatre à dix milles km<sup>2</sup> de terrains pouvait être présentée

<sup>63</sup> Archives Nationales de la Hongrie, ÚMKL, KÜM, B4.O. Lettre no. 5/Biz du 4 février 1946 par Dénes Nemestóthy pour István Kertész.

<sup>64</sup> *Ibidem*, Rapport no. 2/pol.-1946 du 14 janvier 1946 à Washington par Aladár Szegedy-Maszák.

et ainsi il était permis d'espérer un certain soutien de leur part<sup>65</sup>. En conséquence, la délégation hongroise à Moscou présenta deux solutions du problème transylvainien: la solution de „petit Partium” (un territoire de 11 800 km<sup>2</sup> serait rattaché à la Hongrie avec 442 000 habitants hongrois et 421 000 Roumains) et de „grand Partium” (un territoire de 22 000 km<sup>2</sup> avec 865 000 Roumains et seulement 495 000 Hongrois). Le 9 avril, János Gyöngyösi expliqua les projets au ministre des Affaires Étrangères soviétique, Molotov, à l'aide d'annexes composées de cartes géographiques.

Le 10 avril 1946, Staline reçut Ferenc Nagy, Gyöngyösi, Szakasits, Gerő et Szekfű, l'ambassadeur hongrois à Moscou. Ferenc Nagy en vint à la question transylvanienne et indiqua qu'il avait à ce sujet des projets élaborés par son Ministre des Affaires Étrangères. Gyöngyösi montra les cartes à Staline qui se leva de sa chaise et les étudia de façon très attentive. Gyöngyösi présenta ses propositions de la même sorte qu'il l'avait fait chez Molotov. Pendant tout ce temps Staline l'écoutait attentivement et regarda plusieurs fois les cartes. Il demanda à deux reprises si le projet comportait un échange de populations quelconque et, même si Gyöngyösi donna à chaque fois une réponse négative, il estima que cela pouvait être inclus dans le projet. En plaisantant, Staline dit que si les Soviétiques acceptaient le projet, le roi roumain renoncerait à son trône. Ferenc Nagy réagit en disant qu'au moins, dans ce cas, la Roumanie deviendrait une république comme la Hongrie. Staline demanda alors à Molotov quelles conditions comportaient exactement la convention d'armistice roumaine. Molotov lui rappela que les Alliés avaient promis à la Roumanie leur soutien concernant ses revendications relatives à la Transylvanie ou, en tout cas, à sa majeure partie. Staline réfléchit un peu, puis affirma qu'il „examinerait la question”.

Le 15 avril 1946, Molotov répondit aux questions posées par la délégation hongroise lors des négociations à Moscou. Il exprima son point de vue selon lequel les questions restées en suspens dans le contexte hungaro-tchécoslovaque et hungaro-roumain devaient être réglées par des négociations directes entre ces pays. Au sujet de la question de la Roumanie, il souligna „qu'il ne trouvait pas utile que la Hongrie présente cette question devant la conférence de paix sans en avoir discuté préalablement avec les Roumains”. Gyöngyösi ne s'enthousiasma point pour l'idée des négociations bilatérales, car la Tchécoslovaquie et la Roumanie se trouvaient dans une période électorale. „C'est pourquoi la Hongrie

<sup>65</sup> Ferenc Nagy, *The Struggle behind the Iron Curtain*, New York, MacMillan Company, 1948, publié en hongrois: *Küzdelem a vasfüggöny mögött*, vol. I, Budapest, Európa-História, 1990, p.271.

ne pouvait s'engager dans de telles négociations directes qu'uniquement dans le cas où ce serait le gouvernement de l'Union Soviétique qui en ferait la proposition aux gouvernements concernés". En réaction à ce propos, Ferenc Nagy remarqua que „si ces pays étaient incapables de se mettre d'accord entre eux, alors il fallait les mettre d'accord". Gyöngyösi demanda alors qui devait prendre l'initiative des négociations et Molotov, le Ministre des Affaires Étrangères soviétique, y répondit „qu'à l'évidence c'était celui qui y attachait de l'intérêt, c'est-à-dire la Hongrie"<sup>66</sup>.

Certaines personnalités du gouvernement hongrois tiraient des conclusions extrêmes du fait que la partie soviétique favorisait des négociations bilatérales et que l'on écoutait les projets relatifs aux modifications territoriales proposés par les Hongrois. Cependant, d'après le compte rendu de Ferenc Nagy et des résumés sur les entretiens avec des diplomates étrangers, il apparaissait clairement que, lors de la décision de la question territoriale, qui s'appuyait sur l'article 19 de la convention d'armistice roumaine, les dirigeants soviétiques estimaient possible la présentation des revendications hongroises, mais ils ne s'étaient pas engagés à les soutenir<sup>67</sup>. Les espoirs hongrois se révélèrent d'autant plus infondés qu'au moment de la visite de la délégation gouvernementale à Moscou, le Vice-Ministre des Affaires Étrangères soviétique, Dekanozov, puis le Ministre des Affaires Étrangères, Molotov, assura la représentation roumaine à Moscou que l'Union Soviétique soutiendrait contre toute modification la frontière de la Roumanie avec la Hongrie, fixée à Trianon<sup>68</sup>. Ces jours-là, l'ambassadeur roumain à Moscou déclara à son collègue français qu'ils étaient prêts à céder un territoire de 24 000

<sup>66</sup> Archives Nationales de la Hongrie, ÚMKL, KÜM, B6.O. Notes no. 1119/B6-1946 du 15 avril 1946 par Ferenc Kemény, citées par Sándor Balogh, *Op.Cit.*, pp.159-160.

<sup>67</sup> FRUS, 1946, vol. VI, pp.280-283. Télégramme no. 742 du 20 avril 1946 par Ferenc Schoenfeld au sujet de son entretien avec le Premier Ministre, Ferenc Nagy. PRO, FO, 371.59053. R 6117/3408/21, télégramme no. 421 du 19 avril 1946 par Gascoigne au sujet de son entretien avec le Premier Ministre, Ferenc Nagy. R 6403/3408/21, télégramme no. 1531 du 25 avril 1946 à Moscou par Frank Roberts au sujet des affirmations du 24 avril par le représentant hongrois, Szekfi. CFA, notes du 18 avril 1946 par Warner au sujet des affirmations du représentant hongrois à Londres, István Bede. MAE, Série Z, Europe-Hongrie, vol. 13. Télégrammes no. 996-997 du 22 avril 1946 par l'ambassadeur français à Moscou, Catroux, au sujet des affirmations de Szekfi.

<sup>68</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24. Télégramme no. 339 du 19 avril 1946 par le représentant français à Bucarest, Jean Paul-Boncour. PRO, FO, 371.59147, télégramme no.554 du 29 avril 1946 par le représentant politique britannique Holman.

km<sup>2</sup> dans le cas où tous les Hongrois, c'est-à-dire un million et demi de personnes, seraient transférés<sup>69</sup>.

À la session du 23 avril 1946, le gouvernement hongrois décida d'envoyer à Bucarest Pál Sebestyén, ministre délégué en tant que chargé d'affaires, dans le but de proposer à Petru Groza des négociations entre les Premiers Ministres et les Ministres des Affaires Étrangères, afin d'améliorer les relations et de conclure la question des minorités. Suite à son arrivée à Bucarest, le 27 avril 1946, Pál Sebestyén fut reçu le matin par Tătărescu, le Ministre des Affaires Étrangères, et l'après-midi par Groza, le Premier Ministre. Le délégué gouvernemental hongrois fit sentir „qu'une grande puissance amie était au courant de notre action et elle l'approuvait"; il expliqua l'objectif de sa visite au Ministre des Affaires Étrangères roumain, puis à Groza. D'après ceci „le gouvernement hongrois, en tant que représentant des intérêts de l'ensemble des Hongrois – dit-il – n'avait qu'un seul problème, celui de l'issue du destin futur de la population hongroise, vivant au-delà des frontières du pays, exclue de la vie publique hongroise. La majeure partie de ces Hongrois se trouvaient en Roumanie, ce qui expliquait que parmi tous les pays voisins, c'était la situation des Hongrois de Roumanie qui constituait le problème le plus important pour le gouvernement hongrois. Dans de telles conditions, le gouvernement hongrois évoquerait à la conférence de paix la question de la population hongroise de Roumanie et il avait l'intention de présenter des propositions afin de la résoudre. Avant de présenter le problème de la population hongroise de Roumanie au forum de la conférence de paix, le gouvernement hongrois souhaitait en discuter avec le gouvernement roumain lors d'un entretien amical et confidentiel, qui devait embrasser la totalité des questions restées en suspens entre la Hongrie et la Roumanie, y compris celui d'un réaménagement territorial, sans lequel le gouvernement hongrois ne pouvait imaginer la résolution du problème des Hongrois de Roumanie".

La réponse officielle du gouvernement roumain fut communiquée à Pál Sebestyén le même jour dans l'après-midi par le Premier Ministre Groza: „à la proposition du gouvernement hongrois visant des négociations directes, il était obligé de répondre qu'il fut un temps où nous aurions pu résoudre nos questions restées en suspens – y compris celles des frontières – par des négociations directes. Il avait fait des tentatives afin de rencontrer le Premier Ministre et le Ministre des Affaires Étrangères hongrois, mais, du côté hongrois, il reçut la réponse que le temps n'était pas encore venu pour organiser une telle rencontre. Au contraire, en ce

<sup>69</sup> *Ibidem*, Télégramme no. 921 du 17 avril 1946 par l'ambassadeur français à Moscou, Catroux.

moment, c'était lui qui se trouvait dans une situation qui ne lui permettait pas de négocier avec le gouvernement hongrois des questions territoriales pour deux raisons: l'une formelle, l'autre fondamentale. Pour des raisons formelles, il ne pouvait poursuivre des négociations au sujet des questions territoriales avec la Hongrie, car le problème se trouvait déjà devant les grandes puissances et il ne jugeait pas convenable que nous, deux petits pays, essayions d'aller au devant de la décision des grands. . . Au fond, Groza estimait que des négociations concernant les frontières n'étaient pas possibles, parce qu'il trouvait que le fait de rompre l'union de la Transylvanie était impossible et constituait une erreur fatale<sup>70</sup>. À la fin du mois d'avril, le gouvernement hongrois présenta devant les grandes puissances alliées sa proposition concernant l'arrangement territorial. Cela n'exerça aucune influence sur l'élaboration des projets de traités de paix, ce qui fut également le cas du mémorandum roumain présenté à Londres le 15 avril 1946.

Le 1<sup>er</sup> mai 1946, le représentant américain à Bucarest, Burton I. Berry, partagea les conclusions de ses comptes rendus avec son homologue français, selon lesquelles le réaménagement territorial impliquait plus d'inconvénients que d'avantages: jusqu'au centre de la Transylvanie, les Hongrois vivaient dans des villages dispersés, c'est pourquoi la réorganisation aurait suscité un grand désordre dans la vie de cette région, auquel se serait ajouté le fait que „les autorités hongroises auraient expulsé de façon brutale les éléments roumains des régions réannexées”. „A quoi servirait donc si, en ressuscitant le débat historique entre Budapest et Bucarest, nous déclençons des hostilités diplomatiques, car les conditions – en particulier la politique dictée par l'Union Soviétique et sa mise en œuvre par Groza – étaient par rapport à la Hongrie d'une nature qui permettait d'éviter cela pendant longtemps”. Berry communiqua sa position non seulement à son Ministère des Affaires Étrangères, mais en y ajoutant la réponse qu'il y avait obtenu à titre privé, il la fit connaître également au Secrétaire général des Affaires Étrangères roumain, Stoica. La délégation américaine à Paris recevait donc des ordres étant en parfaite harmonie avec la position de Berry<sup>71</sup>.

<sup>70</sup> Archives Nationales de la Hongrie, ÚMKL, KÜM, B6.O. Rapports no. 1216, 1217/B6 1946 du 30 avril 1946 par Pál Sebestyén. À propos de son entretien avec Groza voir: Mihály Fülöp, „Erdély sorsa 1946 (Sebestyén Pál bukaresti jelentései)” [Le sort de la Transylvanie 1946 (Les rapports de Bucarest rédigés par Pál Sebestyén)], in *História*, no. 2-3/1988, pp.46-47.

<sup>71</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24. Télégrammes no. 346-349 du 1<sup>er</sup> mai 1946 et no. 350-351 du 2 mai 1946 par Jean Paul-Boncour, représentant français à Bucarest.

C'est à la fin du mois d'avril que Tătărescu prit connaissance des messages que Holman, le représentant politique anglais à Bucarest, avait communiqué au roi roumain. Le Ministre des Affaires Étrangères roumain attribua en particulier le renoncement de Londres et de Washington à leurs projets de septembre 1945, au fait que l'Union Soviétique avait réussi à faire triompher la cause roumaine auprès de ses Alliés<sup>72</sup>. Le Ministre des Affaires Étrangères roumain était tellement sûr de la résolution favorable „du problème fondamental pour la Roumanie” qu'il arrêta la diffusion à Paris et à Londres du mémorandum roumain du 15 avril<sup>73</sup>. Les revendications hongroises de rectification de frontières et de transfert de population ont reçu un écho défavorable de la part de Maurice Dejean, ambassadeur de France à Prague: „Les Magyars dénoncent comme inhumains les transferts de minorités (hongroises – A.F.) auxquels Prague entend procéder en vue de saper les bases du révisionisme. Mais ils les considèrent comme un procédé parfaitement acceptable lorsqu'il s'agit d'accroître la population et le territoire de la Hongrie”<sup>74</sup>.

Le 29 avril 1946, Petru Groza résuma ainsi son opinion à Sándor Nékám, représentant hongrois à Bucarest, concernant le débat hungaro-roumain sur la frontière et sa politique relative à la Hongrie: „Il comprenait parfaitement (. . .) que le gouvernement hongrois prêtait beaucoup d'attention aux nationalités hongroises vivant à l'étranger et en Transylvanie en particulier. Il agirait de la même manière dans le cas où plus de Roumains vivraient au-delà de la frontière de la Roumanie. Il comprenait aussi que, pour cette raison, le gouvernement hongrois exposait devant les grandes puissances certaines revendications territoriales face à la Roumanie. Il voulait cependant faire savoir que ce fait ne changeait rien à sa politique. Il pouvait assurer que ses affirmations traduisant une sympathie à l'égard des Hongrois n'étaient pas dues à des intérêts électoraux, encore moins à une intention de se procurer des avantages territoriaux ou des concessions relatives à la question de la frontière aux conférences de paix. L'amitié des Hongrois lui tenait à cœur car il était persuadé que cette politique avait une importance capitale pour les deux peuples et représentait le seul chemin juste. La question de la frontière était à ce moment-là entre les mains des grandes puissances, c'était à eux d'en décider. Quelle que soit la décision, il poursuivrait la même politique, il réaliserait l'union douanière et réussirait la spiritualisation des frontières, il agirait en faveur de l'amitié définitive entre

<sup>72</sup> *Ibidem*. Télégramme no. 352 du 1<sup>er</sup> mai 1946 par Jean Paul-Boncour.

<sup>73</sup> *Ibidem*. Télégramme no. 353 du 1<sup>er</sup> mai 1946 par Jean Paul-Boncour.

<sup>74</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24. Télégramme de Maurice Dejean de Prague, le 4 mai 1946.

les deux peuples"<sup>75</sup>. Suite à l'échec de la mission Sebestyén, la proposition américaine laissant ouverte la possibilité de négociations bilatérales se révéla dépassée. La tâche de formuler dans les projets de traités de paix hongrois et roumain la position commune des grandes puissances concernant le règlement territorial hungaro-roumain devait être assumée par la session parisienne du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères.

### 7. Le rôle de Georges Bidault dans les négociations interalliées lors des sessions à Paris du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et les repercussions de la décision du 7 mai 1946 en Hongrie et en Roumanie

La première session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères fut ouverte, le 25 avril 1946, par Georges Bidault, le Ministre des Affaires Étrangères français. Après le départ du général de Gaulle, la France tenta de trouver un rôle „médiann” entre l'Est et l'Ouest, ménager à la fois l'Union Soviétique, „la principale puissance continentale”, et s'entendre avec elle, et de ne pas mécontenter les deux puissances navales du monde, les États-Unis d'Amérique et la Grande-Bretagne, dont en cas de conflit dépendraient „ses communications maritimes avec son empire” et „le sort même de cet empire”<sup>76</sup>.

C'est ainsi que le Quai d'Orsay espérait de faire valoir les intérêts de la France dans le règlement territorial, des réparations et mesures de démilitarisation concernant le traité de paix avec l'Italie, de discuter la question allemande et de réaffirmer ses droits dans la partie Est de l'Europe, après avoir récupéré son rôle de centre diplomatique en Europe. Georges Bidault tentait d'obtenir une assistance économique de ses alliés et à protéger les intérêts économiques français en Europe centrale et orientale. Il misait sur le rétablissement de la coopération des grandes puissances pour assurer la paix en Europe, l'indépendance de la France et la stabilité de son gouvernement de coalition qui comprenait des Ministres communistes. Les Soviétiques ont sciemment exploité – mais en même temps, tendaient à surestimer – les divergences entre les alliés occidentaux. Ainsi, à chaque occasion, ils essayèrent d'utiliser, à leurs bénéfice, la volonté de la diplomatie française de retrouver l'entente des grandes puissances. Or, l'interview de Staline, le 8 février,

<sup>75</sup> Archives Nationales de la Hongrie, ÚMKL, KÜM, B6.O. Rapport no. 177/pol. 1946 du 3 mai 1946 par Sándor Nékám.

<sup>76</sup> MAE, Série Y, Internationale 1944-1949, vol. 681. Dossiers de Maurice Dejean.

„the iron curtain speech” de Churchill à Fulton, la crise iranienne, et surtout les divergences dans la politique d'occupation en Allemagne, ont mis à l'épreuve les relations interalliées. Bidault tenta de surmonter les difficultés dans les négociations du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères, en proposant, le 1<sup>er</sup> mai, des réunions restreintes, officieuses, informelles des Ministres, et le 15 mai, l'ajournement de la session parisienne au 15 juin 1946.

Le 25 avril 1946, le Conseil parvint à résoudre un problème de procédure: la France pouvait désormais participer à la discussion de tous les projets, sans pouvoir prendre part aux décisions „balkaniques” et finlandaise. Sur la suggestion de Georges Bidault, le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères négocia d'abord les cinq projets de traités de paix, puis la question allemande. Au cours de la 11<sup>e</sup> séance, celle du 7 mai 1946, lors de la négociation du projet de traité de paix pour la Roumanie, Byrnes et Molotov retirèrent respectivement les propositions américaine et soviétique et acceptèrent ainsi la décision rétablissant la frontière du 1<sup>er</sup> janvier 1938 entre la Hongrie et la Roumanie<sup>77</sup>. Suite à l'échec de la tentative hongroise de négociations territoriales avec Bucarest et devant la position soviétique qui semblait inébranlable, la proposition américaine laissant ouverte la possibilité d'une négociation bilatérale apparaissait comme dépassée. En même temps, la proposition soviétique, de mentionner expressément l'appartenance de la Transylvanie entière à la Roumanie, devenait superflue, dans la mesure où elle revenait à reproduire dans une autre formulation ce qui figurait déjà dans le texte, c'est-à-dire le rétablissement de la frontière hungaro-roumaine de Trianon. La décision prise avec l'accord des Trois Grands ne fut incluse à cet instant-là que dans les projets de traité de paix.

Les nouvelles arrivant de Paris ébranlèrent la situation du gouvernement hongrois et de son Premier Ministre, marquèrent un changement dans les rapports entre la Hongrie et les grandes puissances, un tournant dans la préparation de paix au Ministère hongrois des Affaires Étrangères et une crise dans la politique intérieure hongroise. Après le refus opposé aux initiatives de négociation du gouvernement hongrois à Bucarest, il ne lui restait plus que la possibilité de demander une audition à la conférence de Paris. Le Parti des Petits Propriétaires Indépendants, parti centriste, anticommuniste et antinazi, modéré, fut ébranlé. Ayant perdu ses illusions en ce qui concerne la position de Moscou face au problème national hongrois (territorial et minoritaire), le gouvernement de Budapest se tourna vers l'Ouest. Le représentant soviétique à Budapest, Pouchkine, essaya de rejeter la responsabilité pour

<sup>77</sup> MAE, Série Y, Internationale 1944-1949, vol. 143.

le rétablissement des frontières de Trianon aux Américains. L'avis que le conseiller soviétique Oshoukin confia à Robert Faure, chargé d'affaires français à Budapest, reflète plus fidèlement l'opinion soviétique réelle et la tension suscitée par la prise de position sur la Transylvanie dans les relations hungaro-soviétiques. Le diplomate soviétique (en vérité un officier du NKVD) trouva effarant le fait que même les communistes étaient révisionnistes, comme l'étaient „de toute façon 90% des Hongrois”. Il qualifia Gyöngyösi, le Ministre des Affaires Étrangères hongrois, de „stupide” d'une façon assez peu diplomatique. Robert Faure lui-même infligea un désaveu à la Hongrie: „le gouvernement hongrois (...) imaginait qu'il suffisait de proclamer la démocratie (...) et qu'en récompense de cette attitude les Grandes Puissances et surtout l'Union Soviétique se devaient d'aider cet enfant tard et mal venu”<sup>78</sup>.

En Roumanie, la position prise le 7 mai 1946 par le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères put réunir l'ensemble des partis dans un moment de jubilation autour du „rétablissement de l'intégrité du pays”. D'après Jean Paul-Boncour, la majorité de la société roumaine attribuait cette „victoire” au roi Michel et le gouvernement Groza-Tătărescu ne reçut guère sa part de la „reconnaissance”. „Les manifestations spontanées se déroulaient dans les rues de Cluj, sans collision jusqu'ici avec les minoritaires hongrois”. La presse communiste rendit „hommage, pour leur décision, aussi bien aux alliés de l'URSS qu'à celle-ci”. Le double jeu de Tătărescu est reflété dans son télégramme: dès que le Ministre des Affaires Étrangères roumain a reçu la nouvelle, il téléphona à son secrétaire général, Stoica, qui a mis au courant Emil Hațieganu et Iuliu Maniu. Tătărescu assura le représentant français – seul convié du corps diplomatique au lunch intime du Ministère pour célébrer „le succès” – que les exigences roumaines auraient obtenu „une consécration largement suffisante et, au besoin définitive”, même „si les Hongrois ne s'avoueraient pas battus et tenteront de remettre en cause la décision des Quatre (sic!) à la conférence des 21 puissances à Paris”. En conséquence, Tătărescu renonça à aller à Paris, ou d'écrire une lettre à Georges Bidault, comme il l'avait prévu avant la décision du 7 mai<sup>79</sup>.

Néanmoins, les prévisions de Tătărescu furent bientôt confirmées. Bien que le gouvernement hongrois n'espérât plus obtenir le soutien soviétique, il ne voulait pas renoncer pour autant à la possibilité d'une initiative anglo-américaine au sujet du règlement territorial hongrois.

<sup>78</sup> MAE, *Série Z, Europe-Hongrie*, vol. 13. Rapport no. 3 de Robert Faure de Budapest, le 1<sup>er</sup> juin 1946.

<sup>79</sup> MAE, *Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 24. Télégrammes no. 187-188 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 8 mai 1946. Tătărescu laissait entendre que la France avait participé aussi à la décision pour capter sa bienveillance.

Parallèlement à la poursuite de cette campagne diplomatique, le gouvernement hongrois recentra ses efforts sur l'obtention des garanties internationales relatives à la protection des minorités nationales hongroises et changea d'orientation. L'accent n'était plus mis sur les frontières ethniques, mais le sort des populations hongroises vivant dans les pays voisins, afin d'empêcher leur exode massif vers la Hongrie<sup>80</sup> (je reviendrai sur ce sujet dans le sous-chapitre suivant).

Le discours de Lucrețiu Pătrășcanu, le Ministre de la Justice roumain du 8 juin 1946, à Cluj, envisageait l'expulsion de 300 à 400 000 Hongrois, ce qui laissait penser que la Roumanie s'appropriait à suivre l'exemple de la Tchécoslovaquie, comme les spécialistes du Ministère des Affaires Étrangères hongrois l'avaient redouté dès la conclusion de l'accord sur les échanges de populations, réalisé en février 1946, entre la Tchécoslovaquie et la Hongrie, qui aboutissa à l'exode forcé de 200 000 Hongrois de la Slovaquie vers la Hongrie<sup>81</sup>. Certes, en Roumanie, le Premier Ministre Groza déclara publiquement qu'en mars 1945, son gouvernement avait promis à Staline d'administrer démocratiquement tous les peuples de la Transylvanie du Nord sur une base d'égalité, mais le discours de Lucrețiu Pătrășcanu annonçant l'ouverture de la campagne contre „la résurgence du révisionnisme hongrois”, *rejetait l'autonomie ou l'indépendance de la Transylvanie*, ainsi qu'une administration hungaro-roumaine commune. Le Ministre de la Justice roumain, au nom de son gouvernement, affirmait avec force, le droit exclusif de la Roumanie sur tout le territoire de la Transylvanie<sup>82</sup>.

La diplomatie hongroise tenta sa dernière chance de modifier le projet de traité de paix pour la Hongrie avec le voyage du Premier Ministre à Washington, Londres et Paris entre les 8 et 25 juin 1946. Lors de ce voyage unique, occidental, de la délégation d'un pays „ex-ennemi” appartenant à la sphère d'influence soviétique, Ferenc Nagy, le chef du gouvernement hongrois essaya de faire comprendre à ses interlocuteurs, James Byrnes, Ernest Bevin, Georges Bidault, Clement Attlee, le Premier Ministre britannique, ainsi qu'à Molotov, qui participa à la deuxième session de Paris du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères, que „si la Hongrie doit subir la même décision qu'en 1919, cela pourrait entraîner la chute du régime politique”. Les Américains et les Britanniques

<sup>80</sup> Voir la note hongroise du 8 mai 1946, citée par Mihály Fülöp, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, Budapest, Association des Sciences Historiques de Hongrie, 1998, pp.216-217.

<sup>81</sup> Fl. Constantin, *PCR, Pătrășcanu și Transilvania (1945-1946)*, Bucarest, Edit. Enciclopedică, 2001, pp.143-156.

<sup>82</sup> MAE, *Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 24.

lui ont expliqué que „la clef de la question hungaro-roumaine était entre les mains de l'Union Soviétique”. Byrnes ajouta: „si la partie soviétique entreprenait de soulever à nouveau la question de la Transylvanie, les États-Unis soutiendraient volontiers le souhait de la Hongrie”.

Les responsables du gouvernement britannique s'empressèrent à dissiper les illusions hongroises à cet égard. Le 21 juin, l'ambassadeur français René Massigli, lui aussi exposa à Gyöngyösi, sans ambiguïté, que la question des frontières était définitivement close, car on ne souhaitait pas ajouter de nouvelles difficultés à celles qui existaient déjà. Le Ministre des Affaires Étrangères hongrois fit connaître ses espoirs concernant la minorité hongroise de Slovaquie, mais Massigli les jugea, là aussi, illusoire. Gyöngyösi a parlé „avec reconnaissance des marques de sympathie” que Georges Bidault lui avaient accordées<sup>83</sup>. En effet, la délégation gouvernementale hongroise fut reçue à Paris par Georges Bidault, qui lui rappela, en faisant référence au mode de procédure adopté à Potsdam et à Moscou, que *la France ne pouvait pas intervenir en ce qui concernait les questions relatives au projet de traité de paix hongrois*. Ferenc Nagy, lors de sa rencontre avec Molotov, lui fit savoir qu'il serait possible d'obtenir un soutien anglo-américain pour les exigences hongroises concernant la Transylvanie au cas où l'Union Soviétique prendrait l'initiative de revoir la position prise à Paris. Molotov refusa net: „l'Union Soviétique ne change pas d'attitude d'un moment à l'autre sur une même question”<sup>84</sup>.

Les voyages de la délégation gouvernementale hongroise, en avril 1946 à Moscou, et en juin à l'Ouest, remplacèrent l'absence d'audition devant les sessions du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères à Paris. Le gouvernement de Ferenc Nagy, où le Parti des Petits Propriétaires dominait, a perdu ses dernières illusions. En effet, en dehors des concessions d'ordre économique et financier, les gouvernements américain et britannique ne s'engagèrent d'aucune façon à soutenir les objectifs de paix hongrois, bien qu'il n'y eût guère d'autre moyen d'encourager les forces politiques „modérées”. Les Anglo-américains ne prirent pas l'initiative de revenir sur les prises de position adoptées antérieurement, la France est restée hors jeu. Le gouvernement hongrois dut également prendre acte du fait que la décision du 7 mai était la conséquence de l'attitude résolue adoptée par l'Union Soviétique. Personne ne pouvait plus attendre de Moscou que cette décision soit remise en question. Le

<sup>83</sup> Sur le voyage occidental de la délégation gouvernementale hongroise voir Mihály Fülöp, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, pp.223-231. MAE, Série Z, Europe-Hongrie, vol. 26. Télégramme no. 2172 de Massigli de Londres, le 21 juin 1946.

<sup>84</sup> Mihály Fülöp, *Op.Cit.*, p.230.

même conseil fut répété à l'envie à Washington, à Londres et à Paris: la Hongrie devrait chercher à résoudre les différends par la voie de négociations directes avec les voisins concernés, en l'occurrence avec la Roumanie. La deuxième session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères à Paris (du 15 juin au 12 juillet 1946) élaborera les projets de traité de paix avec l'Italie, la Roumanie, la Bulgarie, la Hongrie et la Finlande. Les grandes puissances trouvèrent un accord en ce qui concernait la plupart des articles du traité de paix roumain et hongrois, la phase décisive des négociations de paix furent close.

### 8. La conférence de Paris, la clôture du débat territorial de Transylvanie et le „code des droits des minorités” du gouvernement hongrois

Georges Bidault ouvrit la conférence de Paris des 21 puissances victorieuses, où les délégations de 5 vaincus ont été conviées pour l'audition, le 29 juillet 1946, au palais du Luxembourg. Il observa que les projets de traité de paix du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et les décisions déterminant le cadre procédural de la conférence de Paris à caractère consultatif étaient non définitifs, dans la mesure où les puissances alliées et associées qui s'étaient engagées dans la guerre avec d'importants moyens pouvaient y apporter des modifications. Georges Bidault évoqua son échange de lettres de début janvier 1946 avec Byrnes, ainsi que la promesse faite par ses trois homologues de la conférence de Moscou de poursuivre à la conférence de Paris la discussion la plus large et la plus approfondie possible au sujet des projets de traités de paix, ajoutant que ces recommandations seraient prises en considération autant que possible lors de l'élaboration définitive du texte des traités de paix. Il souhaitait l'élaboration de solutions „raisonnables” et „justes”, qui conduiraient réellement à la pacification de cette partie du monde. Ce qu'il omettait de dire, qu'au fond, selon la procédure adoptée à Moscou, la formule 4-3-2 restait en vigueur, en ce qui concernait les décisions. La tâche de la diplomatie de Georges Bidault, pendant la conférence (du 29 juillet au 15 octobre 1946) se réduisait ainsi à sauver au moins l'apparence de la continuation de la coopération alliée pour établir un règlement de paix en Europe<sup>85</sup>.

<sup>85</sup> Mihály Fülöp, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, Budapest, Association des Sciences Historiques de Hongrie, 1998.

D'après Henry-Louis Gauquié, représentant français à Budapest, „les nouvelles qui parviennent de la conférence et les sombres perspectives qu'elles réservent aux Hongrois, provoquent ici un trouble profond. Ce qui frappe surtout, c'est l'abattement et, parmi les dirigeants, le découragement (...) l'amertume se manifeste de toutes parts. Les épreuves cruelles que ce pays connaît depuis dix-huit mois, ont estompé pour lui le fait, dans la mesure où il ne l'a pas complètement oublié, qu'il s'était précipité naguère sur les talons de Hitler, pour le dépeçage de la Tchécoslovaquie, puis de la Roumanie et enfin de la Yougoslavie. Il a maintenant et bien sincèrement l'impression que pour lui sonne une sorte de hallali, que les coups lui viennent de tous les côtés, même du côté polonais<sup>86</sup> (le gouvernement pro-soviétique polonais déclara la guerre à la Hongrie et demanda des réparations, en oubliant que la Hongrie avait sauvé des centaines de milliers de Polonais au moment de l'invasion allemande - A.F.), que tout ce qu'il lui reste à souhaiter de l'extérieur, c'est l'indifférence (...) la question (transylvanienne) reste certes extrêmement douloureuse, mais on observe de ce côté plus de résignation et de calme [que du côté slovaque, à cause de l'expulsion en masse des Hongrois - A.F.]. Si les Roumains ont la sagesse de s'abstenir de tout geste violent, l'avenir de ce côté pourrait se révéler moins sombre<sup>87</sup>.

C'est le contraire qui s'est produit à la conférence de Paris. La Roumanie présenta une série de revendications économiques (507 millions \$ de réparations, la restitution des biens enlevés par la Hongrie en Transylvanie du Nord entre 1940-1944) face à la Hongrie, évoquant le fait que l'état de guerre ait été en vigueur à partir du 24 août 1944 (en vérité le 6 septembre) entre la Hongrie et la Roumanie. La délégation hongroise dans une lettre adressée à la conférence, le 14 août, demanda d'abord 22000 km<sup>2</sup> de territoire et l'adoption d'un code de la protection des minorités nationales. (Sur ce sujet, je reviens dans le sous-chapitre suivant). D'après les rapports de Henry-Louis Gauquié, le représentant français à Budapest, Gyöngyösi, le Ministre des Affaires Étrangères hongrois, a „sans doute cherché la ligne de moindre résistance” en mettant l'accent sur la question de la Transylvanie<sup>88</sup>.

Le 31 août 1946, à l'occasion de la séance commune des deux commissions territoriales et politiques de la Roumanie et de la Hongrie, le

<sup>86</sup> Le gouvernement pro-soviétique polonais déclara la guerre à la Hongrie, demanda des réparations, en oubliant que la Hongrie avait sauvé des centaines de milliers de Polonais au moment de l'invasion allemande.

<sup>87</sup> MAE, Série Z, Europe, Hongrie, vol. 23. Télégramme de Henry-Louis Gauquié de Budapest, le 6 août 1946.

<sup>88</sup> *Ibidem*, télégramme de Henry-Louis Gauquié de Budapest, le 10 août 1944.

représentant hongrois à Paris, Pál Auer, formula sa proposition en faveur d'une „simple modification des frontières”, réduisant la demande hongroise suivant une suggestion américaine, de Philipp Mosely, à un territoire de 4000 km<sup>2</sup> et une population d'un demi-million d'habitants (dont deux tiers de Hongrois) comprenant Satu Mare (Szatmárnémeti), Oradea (Nagyvárad) et Arad. D'autre part, il demanda à la conférence que les commissions somment les deux délégations d'entreprendre des négociations directes, afin de conclure des accords spécifiques, garantis par les Nations-Unies, assurant la protection des minorités et l'autogouvernement régional de la population hongroise formant un bloc uni dans la partie orientale de la Transylvanie. Pour le cas où les deux délégations ne pourraient pas se mettre d'accord dans un délai fixé à l'avance, il demanda à la commission de trouver elle-même la solution la plus juste et la plus équitable qu'elle recommanderait ensuite au Conseil des Ministres des Affaires Étrangères.

Gheorghe Tătărescu répondit le 2 septembre 1946, rejetant la requête hongroise, en se référant au caractère juste de la paix conclue à Trianon en 1920 et de la décision du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères du 7 mai 1946, ainsi qu'au principe d'autodétermination et même au caractère ethnique (sic!) de la frontière de 1920. Tătărescu rejeta l'argumentation déjà exposée à Pál Sebestyén à Bucarest, le 27 avril 1946. Il considéra la Transylvanie comme le „berceau” de la nation roumaine, qui formait une unité économique. Tătărescu contesta les faits relevés par le représentant hongrois, selon lesquels l'arbitrage de Vienne du 30 août 1940 avait été sollicité initialement par la Roumanie et non par la Hongrie. Il affirma: „tous les droits et libertés civils ont été assurés pour les Hongrois de Transylvanie, ainsi que l'usage libre de leur langue maternelle, la participation à l'administration publique et la liberté d'entreprendre dans tous les domaines de la vie économique”. Il contesta le fait que le CASBI avait confisqué les biens hongrois en Roumanie en se référant à la convention d'armistice, de même qu'il nia l'existence des griefs hongrois. Tătărescu ne voulut rien savoir non plus des 300 000 Hongrois privés de leur citoyenneté et des 200 000 réfugiés de l'entre-deux-guerres, qualifiant non fondées de telles affirmations. Il rejeta également les propositions hongroises concernant l'autogouvernement du pays sicule (Székelyföld) et l'initiative de Pál Auer de négociations bilatérales<sup>89</sup>.

Le 5 septembre 1946, l'ambassadeur américain Harriman rappela l'historique de la prise de décision des Trois Grands, mais n'insista plus

<sup>89</sup> Mihály Fülöp, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, p.286.



à ce sujet. Une proposition australienne de rectification de frontière échoua. La conférence confirma la décision du 7 mai 1946. Ferenc Nagy se précipita à Paris, le 5 septembre (Henry-Louis Gauquié, le représentant français, voyait une influence et une suggestion britannique derrière cette initiative<sup>90</sup>), pour exposer à James Byrnes, Georges Bidault et Ernest Bevin que „la Hongrie reste le seul pays d'Europe sud-orientale où le Premier Ministre représente la démocratie civile, sans être entièrement sous influence soviétique et communiste”, en déplorant que s'il doit échouer, „tous” ces pays se retrouveront sous la domination communiste. Il ajouta: „La Hongrie n'a pas profité de l'organisation des élections libres de novembre 1945, si nous comparons l'absence de sympathie constatée à Paris avec la situation bien plus favorable dont bénéficient la Bulgarie et la Roumanie, qui ont contourné jusqu'à présent les élections libres”. Byrnes ne pouvait que lui promettre qu'il essaiera d'obtenir le retrait des troupes soviétiques, pour le consoler. Ferenc Nagy rencontra également Vychinsky, qui lui fit miroiter la possibilité d'entreprendre, malgré tout, des négociations avec la Roumanie, sur la question transylvanienne après la conclusion de la paix et les élections roumaines du novembre 1946.

La „sentence” prononcée par le forum des 21 puissances alliées sur les frontières de la Hongrie provoqua une déception profonde du Ministre des Affaires Étrangères hongrois. Dans une lettre adressée à Molotov, le 12 octobre 1946, Gyöngyösi souligna „à quel point l'opinion publique hongroise avait été déçue, lorsque, s'agissant des frontières, la conférence de paix n'avait pas jugé nécessaire de tenir compte du fait, qu'en 1919, au mépris des principes d'autodétermination et de nationalité, la Roumanie était entrée en possession de territoires habités en grande partie par une population hongroise très nombreuse. Or, la conférence de la paix n'avait pas jugé nécessaire de prendre des mesures, contrairement au règlement de 1919, pour la protection institutionnelle et pour la réglementation précise des droits de l'homme ainsi que des intérêts culturels et économiques de cette population de plus de 1 500 000 Hongrois représentant 27% de la population du territoire”. Henry-Louis Gauquié justifia le traitement infligé à la Hongrie: „à voir les Hongrois de près”, „les Hongrois passent insensiblement du plan d'agresseurs coupables et vaincus à celui de victimes d'un monde hypocrite et divisé”. „Tous les autres satellites ayant reçu une absolution partielle, la Hongrie va considérer qu'elle est avec l'Allemagne la seule vaincue de la guerre. Une solidarité nouvelle va inévitablement s'en suivre entre

<sup>90</sup> MAE, *Série Z, Europe, Hongrie*, vol. 23. Télégramme de Henry-Louis Gauquié de Budapest, le 31 août 1946.

les Allemands et un peuple qui, par nature, n'est pas germanophile et chez qui les événements de 1944/1945 ont créé une violente rancune. On perçoit déjà une évolution dans ce sens. Pour la Hongrie isolée, l'Allemagne risque de devenir une possibilité, un exemple, sinon une promesse. Tout cela, certes, ne saurait revêtir quelque importance pour l'avenir de l'Europe centrale que si la force russe venait à manquer<sup>91</sup>.

Gauquié, un peu plus tard, fit un rapport sur la rentrée de la délégation hongroise, qui – malgré l'échec complet sur la Transylvanie, a obtenu un ajournement de l'expulsion des Hongrois de la Slovaquie, des allègements économiques qui „pour un peuple imaginaire, léger et si complètement démuné, c'est déjà beaucoup”. Il observa d'abord „le soin extrême que mettent les délégués à éviter d'exciter davantage leurs compatriotes contre les Russes. Ils déclarent que M. Molotov s'est donné beaucoup de mal pour expliquer à la délégation hongroise qu'il ne pouvait agir autrement avec les Roumains dont la rapide défection avait si fort aidé l'Armée Rouge et que l'URSS par ailleurs avait été dépossédée de la Bessarabie et de la Bucovine, alors que la Hongrie conservait, presque intact ses frontières de 1938. D'autre part, l'attitude violemment antisoviétique des Américains a fait une grande impression sur les délégués hongrois. L'un d'eux, nullement suspect de faiblesse pour les communistes, a évoqué à leur sujet les Croisés se préparant à la délivrance de la Terre Sainte. Et il m'a paru éprouver surtout de l'effroi en songeant au prix, dont les petits peuples de l'Europe centrale risquaient de payer les conséquences d'un tel état d'esprit<sup>92</sup>.

Jean Paul-Boncour relata de Bucarest que „la politique bienveillante envers les minoritaires hongrois, que le Président Groza a confirmé au lendemain de la consécration par la Commission compétente de la conférence de la paix, du retour intégral de la Transylvanie à la Roumanie, vient d'être confirmée explicitement avec l'adhésion de l'Union Populaire Hongroise qui groupe la majeure partie des Hongrois de cette province<sup>93</sup>. Groza promit à Sándor Nékám, représentant hongrois à Bucarest, le règlement de la citoyenneté des Hongrois installés en Transylvanie du Nord après 1940. Il déclara qu'il „ne s'intéressait pas aux négociations de paix parisiennes”. Il savait déjà il y a deux ans que la question de la Transylvanie était une *question réglée*, et qu'elle ne serait plus posée. Mais la coopération des deux peuples ne dépend pas de la question des frontières politiques, mais de leur cohabitation et,

<sup>91</sup> MAE, *Série Z, Europe, Hongrie*, vol. 23. Télégramme de Henry-Louis Gauquié de Budapest, le 6 août 1946.

<sup>92</sup> *Ibidem*, Télégramme de Henry-Louis Gauquié de Budapest, le 28 octobre 1946.

<sup>93</sup> MAE, *Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 25. Télégramme no. 722 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 20 septembre 1946.

dans ce domaine, il voulait servir d'exemple. C'est aussi pourquoi il ne s'était pas rendu à Paris, en s'exposant ainsi à une multitude de critiques et d'attaques; mais il voulait que l'opinion publique le considère non pas comme l'avocat de la cause roumaine, mais comme l'initiateur de l'amitié entre les deux peuples. Il s'était contenté de sourire, lorsque ses experts avaient évoqué des arguments historiques, économiques et autres, et les avait laissés emporter avec eux les deux wagons remplis de preuves, qui voguent encore maintenant quelque part sur la Méditerranée au fond de la cale du „Transylvania”, mais il savait depuis toujours qu'il n'en avait pas besoin et que tout cela ne comptait pas. Les arguments historiques sont perçus autrement par les Hongrois et les Roumains. Les arguments économiques et autres ont également leur contrepartie du côté adverse; cependant, l'important n'était pas là, mais dans la sécurité d'une coexistence pacifique qu'il mettait en œuvre lui-même. C'est pourquoi il avait obtenu la Transylvanie et c'est dans cette même voie qu'il allait continuer<sup>94</sup>.

Le représentant français à Bucarest avait dégagé „l'évolution favorable que connaissent, depuis la décision de la conférence de Paris au sujet des frontières roumano-hongroises, les rapports entre le gouvernement du Front National Démocratique et les minoritaires magyars de Roumanie groupés en grande majorité dans l'UPH”. „Ayant besoin des voix minoritaires pour le soutenir aux élections du 19 de ce mois, le cabinet Groza ait été fort loin dans ces promesses lorsqu'il répondit aux revendications de cette association”. Gheorghiu-Dej, dirigeant communiste, prometta que, dans l'avenir, le titulaire du portefeuille roumain des nationalités serait un Magyar. Cette position, partagée par Groza – selon Paul-Boncour – était en contradiction flagrante avec le point de vue de Gheorghe Tătărescu, qui „triumpha... à la conférence du Luxembourg”. Tătărescu non seulement jugea la politique de Groza „imprudente”, sur laquelle „le gouvernement n'a pas délibéré”, mais „en dépit des déclarations publiques du Secrétaire d'État américain, la Roumanie ne se prêtera à aucune négociation avec la Hongrie quant au sort des minorités magyares de Transylvanie”. Sur ce point, même Jean Paul-Boncour bondit: „c'est là un pas en arrière par rapport à la position prise il y a cinq mois, lors de la démarche secrète hongroise (il s'agit de la mission de Pál Sebastyén du 27 avril 1946, à Bucarest – A.F.). Le Département se souviendra qu'à cette époque, le chef de la diplomatie roumaine n'écartait pas l'éventualité de conversations bilatérales entre Bucarest et Budapest lorsque la conférence de la paix aurait consacré la

<sup>94</sup> Mihály Fülöp, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, p.338.

frontière de Trianon”<sup>95</sup>. Le souverain roumain – la première fois dans l'histoire du pays – a participé à la réception offerte par l'ambassade soviétique à Bucarest, le 7 novembre 1946, anniversaire de la révolution en Russie, en prononçant un toast. L'ambassadeur soviétique, Kavtaradze, en rappelant les titres de gloire du roi Michel et de son gouvernement, le „geste historique” du 23 août 1944, „la récupération récente des frontières de Trianon”, aurait dit que la Russie „soutiendrait de son bras puissant le gouvernement Groza”<sup>96</sup>. Les élections législatives – frauduleuses – du 19 novembre 1946, ont pleinement démontré ce soutien aux forces gouvernementales. Groza écrasa ses adversaires, le pouvoir du gouvernement pro-soviétique fut consolidé.

Après la clôture définitive du débat territorial, il ne restait qu'un seul issu ouvert aux Hongrois de Transylvanie: la recherche de protection des minorités nationales. Le gouvernement hongrois présenta – par l'intermédiaire de son représentant à Paris, Pál Auer, le 12 juin 1946, au Conseil des Ministres des Affaires Étrangères, puis à la conférence de Paris, le code des minorités, élaboré par le Ministère des Affaires Étrangères hongrois, le 7 mai 1946 – le projet d'une convention pour la protection des minorités, à conclure, par la Hongrie, ses voisins et les grandes puissances. Ce code, transmis le 30 août 1946, au Secrétaire général français de la conférence de Paris, prévoyait la conclusion d'un accord pour la protection des minorités entre, d'une part, les membres permanents du Conseil de Sécurité des Nations-Unies, c'est-à-dire l'Union Soviétique, les États-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni, la France et la Chine, et d'autre part, la Hongrie, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie. Le gouvernement hongrois sollicita la mise en œuvre d'une autonomie territoriale et personnelle totale, avec un contrôle local et un arbitrage international, réservant le droit aux établissements publics, politiques, économiques, culturels et ecclésiastiques des minorités de porter plainte directement auprès du Conseil de Sécurité de l'ONU<sup>97</sup>.

Afin de renforcer les positions du parti au pouvoir, au moment du voyage occidental du Premier Ministre, Ferenc Nagy, le Foreign Office et le State Department envisagèrent de soutenir les efforts du gouvernement hongrois pour la protection des minorités. Finalement, à cause de l'attitude hostile de l'Union Soviétique et de la confiance américaine excessive dans l'efficacité des clauses générales sur les droits de l'homme,

<sup>95</sup> MAE, Série Z, *Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 26. Télégramme de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 4 novembre 1946.

<sup>96</sup> MAE, Série Z, *Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 26. Télégramme de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 8 novembre 1946.

<sup>97</sup> Mihály Fülöp, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, p.283.

le code des minorités ne fut pas adopté. Les positions de la politique hongroise sur les minorités se trouvèrent affaiblies par l'expulsion des Allemands de Hongrie et par l'adoption de l'accord dit „d'échange de populations” impliquant le transfert volontaire des Slovaques en Hongrie et le transfert forcé des Hongrois de Slovaquie. À la suite de la conférence de Paris, la troisième session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères à New-York (4 novembre-12 décembre 1946) a adopté les textes définitifs des traités de paix. Les cinq traités (Italie, Roumanie, Bulgarie, Hongrie, Finlande) ont été signés le 10 février 1947, à Paris, au palais du Luxembourg et sont entrés en vigueur, le 15 septembre 1947.

### 9. La situation de la minorité hongroise dans le reflet des rapports de Gabriel Richard, „consul de France à Galatz, en mission à Cluj” et des observations de Jean Paul-Boncour, un argumentaire contre la protection des minorités

La majorité noncommuniste des Hongrois de Transylvanie manifesta un „optimisme étrange” pendant toute cette période du débat territorial. „Ils ne désirèrent pas, ils n'étaient pas capable de vivre sous souveraineté roumaine”. Ils espérèrent „un verdict juste” des grandes puissances, ils guétèrent chaque nouvelle des négociations de paix, qui pourrait attribuer à la Hongrie un morceau, plus ou moins grand, de territoire. Au printemps 1946, la direction communiste hongroise de l'UPH, en particulier Gyárfás Kurkó (représentant des Sicules-Székely) inféodée au gouvernement Groza, changea sa politique et commença à défendre les intérêts de la population hongroise en Transylvanie pour reconquérir une assise populaire.

Vu la résistance des Roumains de Transylvanie, en majorité partisans du Parti National Paysan, face aux demandes hongroises, László Bányai, un des dirigeants de l'aile d'extrême-gauche de l'UPH („de la minorité agissante” dans les mots de Jean Paul-Boncour), attendait de la part de l'Union Soviétique l'assurance de la protection de la minorité hongroise et une large autonomie pour le territoire des Sicules (Székelyföld). Les communistes hongrois inféodés à Moscou voulurent compenser avec cette autonomie (qui devient réalité entre 1952 et 1960/1968) les Hongrois de Transylvanie pour la clôture du débat territorial en faveur de la Roumanie. János Demeter, l'autre dirigeant de l'aile gauche de l'UPH rédigea un „Statut des Nationalités” pour la protection de la minorité. Le représentant hongrois à Bucarest, Sándor Nékám, trouva ces initiatives les plus malheureuses: „c'est un travail dilettant et mal-conçu. On a l'impression que les auteurs font semblant de ne pas expérimenter

quotidiennement les méthodes roumaines dont ils font les frais, mais vivent pleins de bonne volonté, dans un monde abstrait, essayant d'implanter un état de choses et des méthodes complètement étrangers” à la Roumanie; pour conclure: „jusqu'au moment où l'esprit chauvin imprégnera les Roumains de Transylvanie, la situation des Hongrois de Transylvanie ne sera résolue que par un forum international”<sup>96</sup>.

Du printemps à l'automne 1946, l'UPH (et son patron, le Parti Communiste Roumain) tenta de monopoliser la représentation politique des Hongrois de Transylvanie. Le Comité National Hongrois du Parti Social-Démocrate, héritier de la brève période d'autonomie et de fraternité roumano-hongroise en Transylvanie (leur courant de pensée étant le „transylvanisme” des Roumains et des Hongrois, une autonomie régionale) a pris l'initiative de former une coalition électorale hongroise pour élargir le spectre des forces politiques qui participent aux élections législatives. Cette tentative des dirigeants sociaux-démocrates hongrois, István Lakatos, Ferenc Bruder et Géza Nagy fut résolument opposé par Gyárfás Kurkó, le dirigeant communiste de l'UPH. La majorité non-communiste des Hongrois de Transylvanie, a essayé aussi de prendre son sort en charge et de trouver un soutien international à son désir d'autodétermination. Le mémorandum rédigé par l'évêque catholique de Alba Iulia (Gyulafehérvár en hongrois), Áron Márton, par l'évêque protestant János Vásárhelyi, par le président des syndicats hongrois de tendance sociale-démocrate, István Lakatos, par le président de l'association des arts et métiers, Ede Korparich, et par le président de l'association hongroise économique transylvanienne (EMGE), Pál Szász, fit un manifeste des Hongrois de Transylvanie à disposer d'eux-mêmes: „dans l'esprit des Hongrois de Transylvanie, ni nous-mêmes, ni le gouvernement hongrois n'a pas le droit de renoncer, par un acte volontaire, à la Transylvanie. Une renonciation peut-être imposée aux Hongrois par une puissance extérieure, mais une telle décision, si injuste, sera remédiée par le temps. En revanche, une renonciation volontaire serait irrévocable”<sup>97</sup>.

Le règlement définitif du problème territorial a mis un terme aux espoirs des Hongrois de Transylvanie. Les élections législatives du 19 novembre 1946 – fidèles aux traditions des fraudes de l'entre-deux-guerres – ont été remportées par les forces gouvernementales. L'UPH a reçu moins de mandats qu'elle n'espérait, seulement quatre députés

<sup>96</sup> *Revízió vagy autonómia? Iratok a magyar-román kapcsolatok történetéről 1945-1947* [Révision ou autonomie. Documents sur les relations roumano-hongroises 1945-1947], éd. par Mihály Fülöp et Gábor Vincze, Budapest, Fondation Teleki, 1998, p.20

<sup>97</sup> *Ibidem*, p.21.

sociaux-démocrates hongrois ont été élus. Suite à leur défaite électorale, Hagiaganu et Romniceanu, les Ministres d'État des partis historiques, quittèrent le gouvernement. Sur cet arrière-plan général eut lieu la confrontation de deux „minorités agissantes”, les étudiants de l'Université „Ferdinand I<sup>er</sup>”, de retour, en mai 1945, de Sibiu à Cluj (en reprenant les immeubles et l'équipement de l'Université hongroise) partisans du président du PNT, Iuliu Maniu, et les ouvriers hongrois communistes, affiliés à l'UPH, soutien du gouvernement Groza pro-soviétique que rapporta Gabriel Richard, „consul de France à Galatz, en mission à Cluj”, à Jean Paul-Boncour à Bucarest et au Quai d'Orsay, du début de juin 1946<sup>100</sup>.

Le premier rapport de Gabriel Richard présentait les manifestations et la vie politique à Cluj. Il dépeint le décor: „Nulle part plus qu'à Cluj ne se manifeste en Transylvanie l'antagonisme fondamental qui oppose à l'idéologie nouvelle et à la magyarophilie intéressée du gouvernement, les sentiments nationaux des masses roumaines et leur attachement aux anciennes traditions. *Le conflit politique se double d'un conflit national* et l'on voit s'affronter ici deux courants: une minorité, d'idées très avancées, placée par le gouvernement à la direction de presque toutes les administrations et appuyée fortement par des éléments communistes, spécialement magyars et juifs, qui constituent visiblement le gros de ses forces, et une majorité nationale roumaine, ayant à sa tête un état major choisi dans l'Université et les professions libérales et dont les troupes se recrutent dans la petite bourgeoisie et parmi les paysans”<sup>101</sup> (souligné par moi-même – A.F.). Il décrit les manifestations des 7 et 10 mai pour célébrer la décision des grandes puissances, qui donnèrent lieu à des accrochages entre les étudiants roumaines et les Hongrois, qui ont perdu „les dernières illusions qu'ils nourrissaient encore au sujet d'un rattachement in extremis de la région de Cluj à l'État hongrois”. Le colonel Migali, le chef soviétique de la section de Cluj de la Commission de Contrôle Alliée, déclara à cette occasion: „Fidèle à sa parole, l'Union Soviétique vous a rendu la Transylvanie et elle n'admettra jamais à l'avenir qu'elle puisse vous être ravie”. En revanche, le général Athanasiu, commandant de la 1<sup>ère</sup> armée roumaine, qui avait insisté sur „les mauvais traitements infligés par les Hongrois à la population roumaine (...) et affiché une attitude par trop sympathique (...) à l'égard des étudiants”, a été relevé de ses fonctions par le gouvernement Groza. Les étudiants qui manifestèrent en sa faveur, le 28 mai, aux cris de „Vive la Grande

<sup>100</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24-25.

<sup>101</sup> Communiqué à la Légation no.1 de Gabriel Richard, à Cluj, le 1<sup>er</sup> juin 1946.

Roumanie”, „Vive Maniu”, „À bas les traîtres, les Horthystes, les ennemis du Roi”, furent réprimés par les ouvriers hongrois de l'Union des Syndicats<sup>102</sup>. Le Recteur communiste de l'Université „Ferdinand I<sup>er</sup>” organisa un mouvement national de solidarité en faveur de ses étudiants, puis, en revenant de Bucarest, il opéra un revirement, et les traita des „fascistes”. Le Ministre communiste de l'Intérieur, arrivant à Cluj le 5 juin 1946, rétablit l'ordre dans la ville. Richard rapporta: „l'animosité entre Roumains et Magyars ne fait que croître et plusieurs rixes ont déjà éclaté, non seulement à Cluj, mais aussi dans des villages voisins où les quelques Magyars perdus dans la masse paysanne roumaine semblent appelés à passer d'assez désagréables moments”<sup>103</sup>.

Jean Paul-Boncour fit une observation pertinente quand il lia toute cette agitation et appréhension à la portée politique de la mission gouvernementale hongroise à Londres, à Washington et à Paris, „et le parti qu'elle pourrait éventuellement tirer des incidents qui menacent de se développer dans la région de Cluj”. Petru Groza lui a dit, le 7 juin, que les arrestations décidées par le Ministre de l'Intérieur „frappent à la fois et également étudiants roumains et ouvriers minoritaires”, et que l'on espère par là „calmer tout le monde”. Auger, le directeur par intérim de l'Institut français est passé par Cluj et a retenu l'impression que „la répression sévit surtout contre les manifestants roumains”<sup>104</sup>. Néanmoins Paul-Boncour doutait „qu'au lendemain de la confirmation des frontières de Trianon par la conférence de Paris, il soit pour la Roumanie de bonne politique d'afficher autant d'émotion à propos de la mission gouvernementale hongroise à Washington, Londres et Paris”. Paul-Boncour avait la confirmation que Tătărescu a pris une large part à la conception et à l'élaboration des déclarations de Pătrășcanu, le 9 juin 1946 à Cluj (déjà citées – A.F.). Paul-Boncour mentionna avec ironie: la „carrière” roumaine (probablement Pătrășcanu) „a mis à profit une conjoncture locale favorable pour faire consacrer officiellement et de manière éclatante la politique qu'en sourdine elle ne cessait d'opposer depuis des mois à celle du Président Groza”. À plusieurs reprises,

<sup>102</sup> Virgiliu Țărău, „Noi documente referitoare la atacul căminului studențesc Avram Iancu din Cluj în seara zilei de 28 mai 1946” [Nouveaux documents concernant l'attaque du foyer étudiant Avram Iancu de Cluj du 28 mai 1946], in *Analele Sighet*, 4, 1997, pp.265-278; *Minorități etnocolturale. Mărturii documentare. Maghiarii din România (1945-1955)* [Minorités ethnocolturales. Témoignages documentaires. Les Hongrois de la Roumanie (1945-1955)], coord. Lucian Nastasă, Cluj, Centrul de Resurse pentru Diversitate Etnocoltură, 2002, pp.361-362.

<sup>103</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24-25. Rapport no. 3 du 5 juin 1946.

<sup>104</sup> *Ibidem*, vol. 24. Télégramme no. 482-483, de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 8 juin 1946.

l'orateur a usé de l'expression „minorité”, bannie jusqu'ici par son parti, il s'en est pris agressivement au „révisionnisme présent des dirigeants de Budapest”, a dénoncé „l'injustice” des revendications du „satellite le plus fidèle de l'Allemagne”, il a refusé toute discussion des droits ethniques de la Roumanie sur la Transylvanie et a rappelé les méfaits de l'occupation hongroise de cette province. Vers la fin de son discours, il est passé aux menaces, qu'il s'agisse des immigrants magyars à expulser ou de „ceux quels qu'ils soient qui cherchent à troubler la tranquillité du pays en poussant au chauvinisme” et „mettent chaque jour en discussion l'unité”. Pătrășcanu parlait au nom du comité central du PCR et du gouvernement, cela impliquant qu'il avait l'agrément de Moscou.

Paul-Boncour avait le sentiment que „le gouvernement roumain marque par là sa résolution de réagir enfin contre l'interprétation que les minoritaires magyars en étaient venus tout naturellement à tirer de la politique de « nationalité » dictée par Moscou au gouvernement Groza, et de la manière dont depuis plus d'un an et au détriment constant de la population roumaine de l'Ardeal (Transylvanie), la mise en œuvre de cette politique par la Chancellerie d'État, fait des ouvriers hongrois, les meilleurs soutiens et les privilégiés du régime FND dans cette province”. Le discours de Pătrășcanu fut chaleureusement accueilli par toute la presse, y compris les organes d'opposition. Paul-Boncour conclua que le PCR se place sur la même plateforme nationaliste que l'opposition dans le domaine des relations roumano-hongroises, en éliminant par là, le principal facteur de son impopularité en Ardeal, fief traditionnel du parti de Iuliu Maniu. Les préoccupations électorales furent donc loin d'être étrangères au ralliement inattendu du FND au point de vue de Tătărescu qui marque „le triomphe du point de vue traditionnel de la diplomatie roumaine sur les tendances du président Groza et une évolution radicale de la politique gouvernementale à l'égard de la Hongrie et des Hongrois”<sup>105</sup>.

Jean Paul-Boncour, dans son rapport, résuma le problème sous le titre „minorités” ou „nationalités”<sup>106</sup>, protection des „majorités”. Il opposa à „la politique genevoise” des „minorités” (c'est-à-dire le système de protection de la Société des Nations, accepté – sous la contrainte des puissances de l'entente – par la Roumanie – A.F.), celle des „nationalités”, dont Moscou proclamait si souvent le succès en URSS, et que le „Front National Démocratique” a vainement tenté de mettre en œuvre depuis plus d'un an qu'il était au pouvoir en Roumanie. Paul-Boncour rappela

<sup>105</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24-25. Télégrammes no. 494-496 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, les 15 et 17 juin 1946.

<sup>106</sup> *Ibidem*.

qu'il disposait depuis quelques semaines d'un représentant consulaire, Gabriel Richard, qui était capable „d'enquêter de manière impartiale sur une situation d'autant plus trouble que n'avaient jamais cessé de l'obscurcir les relations contradictoires, passionnées, et souvent tendancieuses”. Paul-Boncour expliqua le dilemme „minorités” ou „nationalités” depuis la libération de la Roumanie par l'Armée Rouge par „une âpre lutte” entre le communiste „moscouteur”, Vlădescu-Răcoasa, „qui prétendait au titre de Ministre des Nationalités” et le Ministre des Affaires Étrangères de l'époque, Constantin Vișoianu, „imbu des traditions de la SDN et qui, résolu à préserver la suprématie de la nationalité roumaine”, ne voulait entendre parler que de „minorités”. Paul-Boncour démontra qu'un des premiers soins du nouveau régime politique imposé par M. Vychinsky (le 6 mars 1945) fut, en effet, de proclamer définitivement M. Vlădescu-Răcoasa, sous-Secrétaire d'État aux „Nationalités”. „Dès les premières semaines de son existence, le cabinet Groza ne se borna pas à proclamer et à rechercher la plus stricte égalité entre nationalités hongroise et roumaine en Transylvanie. Dans ces régions de l'ancien empire austro-hongrois qui constituent, depuis 25 ans, le fief politique du Parti National-Paysans, et où le rôle historique du Président Maniu dans leur réunion au vieux royaume, lui vaut encore aujourd'hui un prestige personnel et souvent une autorité considérables, il fallait à tout prix au FND une clientèle politique et des cadres administratifs à sa dévotion. Il était presque inévitable qu'il les cherchât parmi les minorités magyares et, en particulier, les populations ouvrières de cette province; la masse roumaine de Transylvanie constata donc avec indignation que, sous couleur d'affiliation au FND, la plupart des postes, administratifs ou autres, demeuraient aux mains du personnel hongrois qui l'avait systématiquement méprisée ou maltraitée au temps de l'occupation hongroise (...) et continuait de le faire. Par là, le problème des minorités qui se posait devant la Société des Nations pendant l'entre-deux-guerres, s'est curieusement mué en une série de questions relatives à la protection de la majorité roumaine, et dont quelques-unes ont pu déjà être soulevées au moins officieusement sur le plan international”.

Paul-Boncour relata qu'un semestre plus tard, pendant la campagne électorale, le gouvernement Groza sollicita les suffrages des Roumains de Transylvanie, qui s'attachent d'autant plus au „réactionnaire” Maniu, que les Hongrois „démocrates” de Groza le brimaient. „Par ailleurs, il apparaît de plus en plus clairement que les éléments magyars demeurés au pouvoir en Ardeal (Transylvanie) du Nord, se fortifiaient dans la conviction que la « démocratie » instituée par Moscou et la politique de « nationalités » des communistes, leur permettraient un jour ou l'autre, quelque forme de rattachement politique à la mère-patrie”. Le gouvernement Groza exhorta les Hongrois à renoncer au „verdict de Vienne”, à

consolider la démocratie roumaine, nia qu'il „a vendu la Transylvanie du Nord” aux Hongrois, mais Paul-Boncour constata que „celui-ci s'avère aujourd'hui incapable de résoudre” le problème, malgré „les directives de Moscou”. Il expliqua que le discours „menaçant” de Pătrășcanu venait d'une nécessité interne et internationale. Paul-Boncour conclua: „Si aujourd'hui la politique traditionnelle de la Roumanie envers la Hongrie et les Hongrois, telle qu'elle n'a cessé d'être préconisée au Ministère Royal des Affaires Étrangères, est en voie de prévaloir à nouveau avec l'assentiment au moins momentané de Moscou, sur la politique de « nationalités » qui est celle de l'URSS, j'estime que ce n'est pas seulement en raison de la faute commise, pour des raisons de basse politique, par le cabinet Groza, en s'appuyant trop longtemps sur l'élément magyar au détriment des masses roumaines de Transylvanie. L'expérience qui vient d'être faite tend à démontrer qu'il n'existe pas de conciliation possible sur un pied d'égalité entre les deux populations que dressent l'une contre l'autre, dans cette province, des traditions séculaires. En affirmant l'égalité de traitement pour l'une sur le territoire de l'autre, on aboutit en effet, presque inéluctablement, à préserver ses aspirations irrédentistes et à empêcher de se manifester les timides tendances de certains magyars à recommander la loyauté envers le gouvernement de Bucarest. S'il en est une première leçon que la conférence de Paris devrait, le cas échéant, tirer de tout ceci, c'est qu'il n'est pas question de traiter le problème des nationalités en Transylvanie de la même manière qu'en URSS. La suprématie de l'élément roumain doit être consacrée et il faut en revenir au régime de protection des minorités de l'entre-deux-guerres. Une deuxième conclusion s'impose: l'impossibilité où se trouve Budapest de reprocher au gouvernement roumain actuel d'avoir négligé la cause des minorités en Roumanie”<sup>107</sup>.

Ce que Jean Paul-Boncour cherchait, avec ses télégrammes et ses rapports envoyés au Secrétariat des Conférences du Quai d'Orsay, ce fut manifestement d'empêcher la Hongrie – qui voulait obtenir, faute d'une modification des frontières – que soit adopté un système de protection des minorités nationales à la conférence de Paris, réunie entre le 29 juillet et le 15 octobre 1946. Dans son télégramme du 3 juillet 1946, de Bucarest, il attaqua la communication du représentant hongrois à Paris, du 12 juin (déjà citée – A.F.). Auer écrivit: „ce qui s'est passé pendant l'entre-deux-guerres et les souffrances plus grandes que jamais que supporte la minorité hongroise en Roumanie (plus d'un million et demi d'âmes) soulève la question d'une délimitation juste et équitable de la

<sup>107</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24. La note de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 17 juin 1946.

frontière entre la Hongrie et la Roumanie, le problème du statut futur de la Transylvanie et de la protection effective de la minorité hongroise en Roumanie”. Paul-Boncour lisait ces lignes „ahurissantes” qui „place[nt] sur le même plan le traitement des minorités magyares en Slovaquie et en Roumanie” et protesta: „si, dans ce domaine, un problème se pose en Transylvanie, c'est bien plutôt, depuis un an, celui de la protection de la majorité roumaine contre les éléments que le Front National Démocratique a recruté parmi les minoritaires”. Paul-Boncour ajouta: „nos professeurs comptent environ 30 lycées hongrois en Transylvanie, alors qu'au temps où M. Fouques Duparc siégeait dans les Comités des minorités de la SDN, il y en avait juste 4 (Brașov, Blaj, Năsăud, Beiuș) plus un demi gymnase à Brad; en outre l'Université magyare de Cluj n'existait pas. Dans le projet britannique de traité avec la Roumanie (...) il n'y a pas de trace de clause de minorités, et je vois mal, au surplus, les Anglo-saxons en proposer une, étant donné la politique du gouvernement roumain depuis le coup d'État du roi Michel en septembre 1944, et plus spécialement les exagérations hungarophiles du Front National Démocratique; une approbation anglo-saxonne de la requête hongroise n'impliquerait-elle pas, en effet, que l'on entend garantir les minoritaires magyars contre le retour au pouvoir de ces partis « historiques » qui laissaient brimer avant guerre la minorité hongroise, et ... pour lesquels Londres et Washington prennent constamment fait et cause depuis que le cabinet Groza est au pouvoir?”<sup>108</sup>

Paul-Boncour commenta sur le même ton les discours de Petru Groza et Gheorghiu-Dej à Cluj, qui visaient „avant tout à l'exploitation électorale du succès obtenu à Cluj par M. Pătrășcanu”. Le chef du PCR, Gheorghiu-Dej traitait Maniu de „traître” et de „vendu” au coeur même de son fief électoral et a associé les partis „conservateurs” de Roumanie et de Hongrie, dans la même réprobation de leur politique „chauvine”. Groza répéta que „la Transylvanie appartient définitivement à la Roumanie”. Il faisait appel à l'union des populations roumaine et hongroise: „si vous ne voulez pas la guerre, il faut que vous nous aidiez comme des frères”. Il a mis en garde non seulement les „réactionnaires roumains”, naguère encore rendus responsables par lui et son Ministre communiste de l'Intérieur, de tout ce qui va mal depuis un an en Transylvanie, mais aussi „les Magyars de cette province qui défiaient ouvertement la souveraineté roumaine, et plus particulièrement ceux dont Budapest avait

<sup>108</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24-25. Télégramme no. 552 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 3 juillet 1946.

favorisé l'immigration dans les années qui suivirent l'arbitrage de Vienne<sup>109</sup>. Les rapports de Gabriel Richard de Cluj décrivaient ce conflit. Les autorités roumaines ont désigné les Hongrois à expulser, les quatre mille fonctionnaires et les 30 000 réfugiés roumains de retour dans la capitale transylvanienne voulaient reconquérir leurs appartements et positions d'antan.

Gabriel Richard a dûment rapporté sur le manifeste de l'UPH du 24 juin (qui ne voulait plus jamais entendre parler de „minorité”), le congrès régional du Parti Socialiste de Roumanie (Lakatos, Bruder, Nagy) et les résolutions du congrès du parti de l'Union Populaire Hongroise d'Odorhei, les 27-30 juin 1946. L'UPH est devenu le parti de masse hongrois – le nombre de ses adhérents est passé de 388 000 (en mai 1945) à 450 000 (juillet 1946)<sup>110</sup>. D'après Richard, cette organisation – à la fois parti et association – était „presque complètement contrôlée par les communistes”; des ouvriers hongrois „se réclamant de l'idéologie de Moscou”. Malgré la prépondérance de l'UPH, les socialistes hongrois, surtout les intellectuels – présentèrent des listes séparées. Le consul fit mention du vif sentiment religieux des masses paysannes hongroises, qui s'orientèrent vers la gauche, et l'opposition des notables de villages, particulièrement parmi le clergé et „un assez grand nombre de Magyars patriotes appartenant à toutes les classes de la société, qui quelque soient les avantages qu'ils aient pu retirer du changement de régime, rêvent toujours d'une grande Hongrie”. Richard rapporta que „la noblesse, déchue de ses privilèges politiques et sociaux et amoindrie dans sa situation matérielle, a perdu toute influence”. „La seule opposition un peu sérieuse, à la fois d'ordre national et religieux, provient des milieux catholiques-nationaux qui se groupent derrière l'autorité spirituelle de l'évêque catholique d'Alba-Iulia, Mgr. Márton (Áron), prélat d'une haute valeur morale et d'un caractère très ferme, qui jouit dans presque tous les milieux hongrois – y compris parmi ses adversaires – d'un réel prestige”. Richard résuma ainsi la situation: „De toute façon, et malgré un opportunisme dicté par les circonstances, ce n'est qu'à contre-cœur que les Magyars de Transylvanie acceptent la situation actuelle et la vie en commun avec les Roumains est pour eux toute autre chose qu'un mariage d'amour; c'est une union forcée avec un partenaire, qui n'est ni aimé, ni estimé, avec lequel des raisons impérieuses et une sagesse élémentaire ordonnent de s'accomoder en cherchant à s'organiser, sans trop de heurts, dans un foyer détesté, une vie aussi confortable que

<sup>109</sup> *Ibidem*. Le rapport de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 3 juillet 1946.

<sup>110</sup> MAE, *Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 24-25. Les rapports no. 6, 8, 9, 10, 11 de Gabriel Richard de Cluj entre les 4 et 16 juillet 1946.

possible et de toute façon préférable à un suicide, mais laissant subsister tous les rêves et toute la nostalgie<sup>111</sup>.

Paul-Boncour attirait l'attention du Département sur ces rapports: l'UPH „qui groupe la masse des minoritaires hongrois, tiraillés entre les tendances irrédentistes encouragées de Budapest et le prix, considérable en raison des circonstances, qu'ils attachent à continuer de prospérer en Roumanie sous le régime privilégié que le gouvernement Groza continue de leur accorder” au détriment des réfugiés roumains de retour, et en particulier du corps enseignant de l'Université roumaine de Cluj<sup>112</sup>.

Ce qui intéressait vraiment Paul-Boncour en tout cela, c'est la réaction de Moscou au succès nationaliste de Pătrășcanu. „En fait – écrivit-il – il n'y a toujours aucune raison de douter qu'en tenant au nom du Comité Central communiste, un langage menaçant pour la minorité hongroise, le Ministre de la Justice n'ait été conscient de se trouver sinon pleinement d'accord avec ses coréligionnaires politiques, en tous cas couverts par Moscou<sup>113</sup>. Or, justement, le vice-président de la Commission de Contrôle a adressé une communication à Tătărescu „faisant état d'une série de revendications des minorités hongroises de Transylvanie; dont la plupart figurent dans le manifeste de l'Union Populaire Hongroise”, en forme de demande d'explication avec un délai de quelques jours seulement pour la réponse. Paul-Boncour observa: „la note du général Susaïkov donne l'impression de traduire au moins autant des instructions de Moscou que des plaintes adressées par les minorités magyares à la Commission de Contrôle interalliée<sup>114</sup>.”

Gheorghiu-Dej a critiqué Pătrășcanu pour son unilatéralisme: ce dernier a attaqué les „révisionnistes hongrois”, mais n'a pas accentué „la responsabilité des partis historiques dans l'entretien de la haine chauvine, ainsi que dans l'asservissement national auquel a été soumise autrefois la population hongroise de Transylvanie”. Paul-Boncour voyait en cette „éloquence officielle” une tentative qui „vise essentiellement à développer l'énergique réaction entamée par le Ministre de la Justice contre l'insupportable irrédentisme des minoritaires hongrois au sein desquels le cabinet Groza recruta, depuis un an, les meilleurs éléments de son action en Transylvanie, mais depuis le discours de M. Pătrășcanu, le langage, toujours menaçant, des orateurs officiels, prend autant que possible, une allure de nature à empêcher que le gouvernement de Budapest en puisse tirer argument pour obtenir à la conférence de la

<sup>111</sup> *Ibidem*. Le rapport no. 11 de Gabriel Richard de Cluj, 16 juillet 1946.

<sup>112</sup> MAE, *Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 24-25. Télégramme no. 618 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 31 juillet 1946.

<sup>113</sup> *Ibidem*. Télégramme no. 569 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 10 juillet 1946.

<sup>114</sup> *Ibidem*. Télégramme no. 592 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 16 juillet 1946.

paix l'introduction de clauses concernant les minorités dans le traité de paix avec la Roumanie"<sup>115</sup>.

Paul-Boncour voyait dans le congrès d'Odorhei les „consignes de Budapest”, jugeant les résolutions comme „des prétentions difficilement acceptables même pour les partisans roumains du système soviétique des nationalités”: „une représentation proportionnée” des Hongrois dans le gouvernement et des portefeuilles ministériels; une organisation régionale de l'administration; la création d'un sous-Secrétariat d'État hongrois; la création d'un conseil général des nationalités, à moitié hongrois; „l'élimination des fonctionnaires ne parlant pas le hongrois dans les régions à population magyare”<sup>116</sup>. Jean Paul-Boncour n'a pas exclu qu'après „les déceptions” de la mission gouvernementale hongroise à Washington et à Londres, Moscou „se ménage maintenant les moyens et, vis-à-vis de Budapest, l'avantage de faire accorder quelques satisfactions aux revendications hongroises dans le domaine de la protection des minorités magyares, où les puissances anglo-saxonnes paraissent difficilement pouvoir prendre l'initiative”. Le représentant français à Bucarest a vu dans le mémorandum du sous-Secrétaire d'État „communiste” de Vlădescu-Răcoasa, le „procès” de la politique des minorités des partis historiques et l'admission d'un „contrôle international du traitement réservé aux Hongrois de Transylvanie”<sup>117</sup>. Tătărescu a obtenu ce mémorandum de Pătrășcanu, et jugea „insensées” les suggestions de son collègue, mais n'osa pas soulever la question face au „porte-parole de Moscou aussi fidèle que Vlădescu-Răcoasa”<sup>118</sup>.

Les rapports et les télégrammes de Paul-Boncour sont révélateurs en ce qui concerne la perception du représentant politique français en Roumanie des relations roumano-hongroises. Paul-Boncour, futur ambassadeur de France pendant la révolution hongroise de 1956, utilisant ses sources roumaines du Parti National Paysan de Iuliu Maniu et d'Emil Hațieganu, jusque là envoya maintes notes, télégrammes, rapports en prenant toujours partie du PNȚ et contre les Hongrois de l'UPH. En très bon termes avec Tătărescu, suivant les instructions de Georges Bidault, il n'arrêtait pas de donner des leçons au roi Michel sur les „gestes amicaux” de Vychinsky, qui, en vérité, lui imposa le gouvernement pro-soviétique de Petru Groza. En même temps, Paul-Boncour reprocha à ce même gouvernement de poursuivre une politique „des nationalités” „moscouteuse” et épousa la cause de la „suprématie roumaine” et la

<sup>115</sup> *Ibidem*. Télégramme no. 569 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 10 juillet 1946.

<sup>116</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24-25. Télégramme no. 581 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 13 juillet 1946.

<sup>117</sup> *Ibidem*. Télégramme no. 583 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 13 juillet 1946.

<sup>118</sup> *Ibidem*.

„politique des minorités de la SDN” pronées par Tătărescu et le Parti National Paysan de Iuliu Maniu, partisans de la Grande Roumanie.

Cependant, ces politiques échouèrent pendant la guerre et furent défaites par la même Union Soviétique que la France, officiellement, devait ménager. Gabriel Richard à Cluj et Jean Paul-Boncour à Bucarest tirèrent leurs informations des partis historiques, et du „Ministère Royal des Affaires Étrangères”. Les rapports des représentants français reflétèrent les mêmes contradictions que les informations transmises par leurs homologues anglo-américains, pourtant critiqués par Paul-Boncour, avec la notable différence, que la critique – anti-communiste – de la politique du gouvernement Groza, entrainait en collision flagrante avec le rôle „médiateur” de la France entre l'Est et l'Ouest, les conseils de modération proférés par les diplomates français au souverain roumain et aux partis historiques, envers la puissance tutélaire, qui justement était à l'origine de tous les faits et gestes du gouvernement Groza. Au fond, Jean Paul-Boncour transposa la politique française et roumaine de l'entre-deux-guerres, envers la Hongrie et les Hongrois de Transylvanie, que le Quai d'Orsay (le Département) paraît dépasser à l'automne 1945. Georges Bidault, pour un moment, s'est inscrit en faux contre cette politique d'antan, dans ses interventions du 20 septembre 1945, lors de la session du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères.

Le code des minorités, proposé par le gouvernement hongrois, n'a pas été adopté par la conférence de Paris. Moscou n'a pas voulu soutenir les revendications de la protection des minorités. „L'insupportable irrédentisme” des Hongrois n'a été soutenu par aucune puissance victorieuse. L'utilisation politique de l'UPH contre les partis historiques a été balayé par leurs défaite électorale et par la décision territoriale finale des grandes puissances. Il n'y avait plus de raison – diplomatique – de ménager les Hongrois. Une fois la Roumanie entrée dans la possession de ces territoires, „les privilèges” accordés aux Hongrois disparaurent. Pour le règlement bilatéral des problèmes roumano-hongrois, il n'y avait plus de pressions extérieures, aucune contrainte de modération. La population hongroise est restée sans défense et sans protection face au déchaînement du nationalisme roumain, exposée à l'arbitraire du pouvoir d'État, qui pouvait montrer, cette fois-ci, son véritable visage. „Les concessions” en faveur des Hongrois entre mars 1945 et novembre 1946, la construction de la clientèle ouvrière hongroise, n'étaient que des mesures tactiques, éphémères d'un pouvoir pro-soviétique, qui visait, avant tout, la consolidation du „don”, du „cadeau” territorial reçu des mains de Staline et de Vychinsky. Les craintes de Jean Paul-Boncour se révélèrent infondées.



## EPILOGUE: LA GENÈSE DE LA GUERRE FROIDE ET LES RELATIONS ROUMANO-HONGROISES

### 1. Les répercussions en Transylvanie de la défaite des partis d'opposition en Roumanie et du renversement du gouvernement de Ferenc Nagy en Hongrie. La visite de Groza et de Bodnăraş à Budapest

Le tournant de l'année 1946/1947 bouleversa profondément le jeu politique en Roumanie et en Hongrie. Les conséquences des élections frauduleuses en Roumanie, la destruction des partis „historiques”, d'une part, le montage soviéto-communiste d'une „conspiration” de la „Communauté Hongroise” (Magyar Közösség) en Hongrie, conduisant à l'effondrement du Parti des Petits Propriétaires et du gouvernement, d'autre part, ont complètement changé la donne des relations roumano-hongroises et la situation de la minorité hongroise en Transylvanie.

#### 1.1. Incidence des élections roumaines sur la situation des Hongrois

Gabriel Richard, le consul de France à Galatz, en mission à Cluj, fut l'observateur de ces élections dans la capitale transylvanienne: „l'impossibilité totale, absolue, dans laquelle l'opposition s'est trouvée non seulement de faire connaître ses idées et son programme, mais aussi de répondre aux accusations souvent calomnieuses contre ses chefs”, le fait que ces partis n'ont pu tenir aucune réunion, publier aucun journal, „la propagande du bloc gouvernemental s'est effectuée sinon d'une façon très intelligente et très convaincante tout au moins avec un luxe pour ne pas dire une débauche – de publicité” dépassant le lancement des tournées de „Barnum ou de Buffalo-Bill”, le maltraitement systématique des militants de l'opposition, ont eu raison des partis „historiques”. Richard nota: par „ce muselage systématique de l'opposition, le gouvernement n'a, il est vrai, rien innové. Les pressions sur les fonctionnaires, les arrestations de candidats, de militants et d'hommes de confiance des partis adverses, les perquisitions inopinées, les intimidations et les chantages

ont été en Roumanie sous tous les régimes, choses fréquentes en périodes d'élections, mais il faut reconnaître au gouvernement actuel le mérite de les avoir perfectionnés et considérablement intensifiés” avec les appels faits aux électeurs en faveur du bloc gouvernemental par les représentants de l'armée, de l'université, des divers corps des fonctionnaires et „même des artistes de l'Opéra”. Les résultats des élections reflétèrent ces „manipulations audacieuses des urnes et des procès-verbaux”, ce sont „les résultats d'une plaisanterie sinon sinistre, tout au moins de fort mauvais goût”: parmi 192 000 électeurs dans la circonscription de Cluj, le bloc gouvernemental a eu 120 000 votes, l'UPH 43 000, le PNT de Iuliu Maniu 19 000<sup>1</sup>.

Dans son rapport sur „la minorité hongroise et les élections du 19 novembre”, Jean Paul-Boncour fit un commentaire au discours de Gyárfás Kurkó, le président de l'UPH, prononcé au Parlement roumain, le 14 décembre 1946. Le représentant politique français à Bucarest déplora que „dans le cadre de la politique de « nationalités », les Hongrois de Transylvanie peuvent faire corps avec leurs compatriotes tout en continuant de bénéficier, au propre et au figuré, de la citoyenneté roumaine”; „on ne se contente donc plus de différer *sine die* l'expulsion des éléments que le régime Horthy introduisit en Transylvanie du Nord, au cours des années d'application de l'arbitrage de Vienne, et qui y encombrèrent encore tant de postes secondaires d'ordre administratif ou technique... ainsi que les logements des Roumains qu'ils expulsèrent et qui, revenus aux lieux de leur résidence d'avant-guerre, ne sont pas admis à leur rendre la pareille”; „on remet en possession de leurs avoirs ceux de ces éléments importés ou des minoritaires d'avant-guerre, dont les activités pro-axistes ou anti-roumaines avaient été telles qu'ils préférèrent fuir les forces libératrices roumano-soviétiques”. Jean Paul-Boncour trouvait donc que „dans le domaine de l'apaisement, il est en vérité difficile pour le gouvernement royal d'aller plus loin. Le Front National Démocratique y a d'ailleurs perdu les votes massifs qui, dans tous les villages roumains de Transylvanie où je suis passé au cours du dernier week-end, se

<sup>1</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24. Le rapport no. 21 de Gabriel Richard de Cluj le 22 novembre 1946, „Élections et campagne électorale à Cluj”. Voir aussi: *Strategii și politici electorale în alegerile parlamentare din 19 noiembrie 1946* [Stratégies et politiques électorales dans les élections parlementaires du 19 novembre 1946], éd. Virgiliu Țărău et I.M. Bucur, Cluj, Centrul de Studii Transilvane, 1998; Virgiliu Țărău, *Alegeri fără opțiune. Primele scrutinuri parlamentare din Centrul și Estul Europei după cel de-al doilea război mondial* [Élections sans options. Les premiers scrutins parlementaires en Europe centrale et orientale après la Deuxième guerre mondiale], Cluj, Edit. Eikon, 2005, pp.427-493.

sont portés sur les listes de l'opposition tzaraniste". Paul-Boncour avait des doutes sur l'orientation politique des Hongrois de Transylvanie: „la clientèle magyare est-elle, pour autant, assurée solidement au gouvernement du Dr. Groza?" Tout le haut clergé magyar de l'Ardeal est aussi „réactionnaire", au sens français du mot, qu'irrédentiste dans les inspirations qu'il transmet aux religieux qui dépendent de lui; „et l'influence de ce clergé est considérable dans les milieux minoritaires dont il fut longtemps le seul guide".

Jean Paul-Boncour fit une rencontre avec un jeune prélat hongrois de Oradea Mare [Mgr. Cerynczky], abbé des Prémontrés, „irrédentiste" aux yeux du représentant français à Bucarest, puisqu'il lui demanda „si la France ne prendrait pas, quelque jour, l'initiative de faire rendre justice à la nation hongroise". Il ressortait clairement de ses propos que „si beaucoup de paysans hongrois ont voté par opportunisme en faveur des listes de l'Union Populaire Hongroise, ils n'en sont pas moins écoeurés de la collaboration de ce groupement avec les communistes de Bucarest: leur rêve, entretenu sans beaucoup de peine par les échos qu'ils reçoivent de la propagande de Budapest, est de voir la Transylvanie faire à nouveau partie intégrante de la vieille Hongrie; en attendant, ils continuent de haïr les Roumains des villages ou des départements voisins, tout en prospérant du mieux qu'ils peuvent dans un pays dont le gouvernement, présidé par le Dr. Groza, s'est avisé, conformément aux directives de Moscou, de leur donner une situation privilégiée dans l'ensemble, par rapport à l'élément majoritaire roumain, en tout cas incomparablement meilleure que celle dont jouissaient les minoritaires hongrois d'avant-guerre"<sup>2</sup>.

Pour appuyer sa thèse, Jean Paul-Boncour mentionna le communiqué de la vice-présidence soviétique de la Commission de Contrôle Alliée: „à la suite d'interventions répétées du gouvernement Groza, seront restitués à leur propriétaires les biens des citoyens hongrois qui, au moment de l'armistice, s'étaient réfugiés en territoire ennemi et avaient été dépouillés de leurs avoirs par les autorités soviétiques d'occupation"<sup>3</sup>. Justement, c'est là que le véritable visage du gouvernement Groza émergea. L'affaire CASBI (la Caisse pour l'Administration et la Surveillance des Avoirs Ennemis) fut négociée entre le gouvernement hongrois et roumain à partir du 7 décembre 1946. István Gyöngyössi, le nouveau représentant hongrois communiste à Bucarest, remplaçant Sándor Nékám,

<sup>2</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24. Le rapport no. 159 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 19 décembre 1946.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

proche du Parti des Petits Propriétaires, a réussi à faire conclure un protocole, qui fût susceptible de liquider cette question du contrôle des avoirs hongrois de l'ordre de 200 millions de \$<sup>4</sup>. Or, au grand étonnement des négociateurs hongrois, c'est Groza qui refusait de poser sa signature sur le document, en trouvant un prétexte dans les objections de Pătrășcanu et de Gheorghiu-Dej, qui refusèrent de régler le problème par la voie d'un accord inter-étatique.

Les autorités roumaines – Petru Groza lui-même, bénéficiaire de ces mesures d'expropriation au détriment des Hongrois – regardèrent ces avoirs comme l'objet de nationalisations. Les représentants des entreprises hongroises furent arrêtés et expulsés, les avoirs bloqués furent administrés par des Roumains qui les ont pris dans leur possession au nom de l'État roumain. La rigidité de la position gouvernementale roumaine se manifesta dans la question de la citoyenneté accordée aux Hongrois, qui, chassés en 1919-1920 de la Transylvanie, de retour en 1940 dans leur foyer, furent considérés comme des représentants du régime Horthy à expulser de la Roumanie. Leur nombre se chiffrait de 15 à 20 000 (et non pas à 300-400 000 comme disait Pătrășcanu dans son discours du 9 juin 1946). Malgré les promesses de Groza, ces réfugiés furent considérés comme apatrides (d'où leur surnom dans l'argot roumain d'aujourd'hui, appliqués à tous les Hongrois: „bozgor", „sans patrie"). Les autorités roumaines ont empêché aussi le retour des prisonniers de guerre hongrois dans leurs foyers.

Gabriel Richard continuait à rapporter de Cluj „les satisfactions accordées aux Hongrois en matière culturelle: création d'un secrétariat général hongrois auprès du Ministère de l'Instruction Publique (Ödön Felszeghy, « Roumain de nationalité magyare », communiste), inspecteur hongrois autonome de l'enseignement (Hadházy et Erdélyi), création à Cluj d'un conservatoire hongrois de musique et de déclamation"<sup>5</sup>. Le représentant politique français à Bucarest résuma la situation ainsi: „le corps enseignant hongrois n'est donc plus en butte au contrôle, parfois vexatoire, des inspecteurs roumains de l'Éducation Nationale, il est libre d'agir à sa guise, l'éducation qu'il donne à la jeunesse magyare n'étant

<sup>4</sup> Voir *Minoritățile etnoculturale. Mărturiile documentare. Maghiarii din România (1945-1955)* [Minorités ethnoculturelles. Témoignages documentaires. Les Hongrois en Roumanie (1945-1955)], coord. Lucian Nastasă, Cluj, Centrul de Resurse pentru Diversitate Etnoculturală, 2002, pp.573-587.

<sup>5</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24. Le rapport no.1 de Gabriel Richard de Cluj, le 13 janvier 1947.

contrôlée que par des éléments strictement hongrois et dépendant du Secrétaire d'État magyar qui sera incessamment adjoint à M. Voitec<sup>6</sup>. Paul-Boncour relata „le cours plus que bienveillant de la politique hongroise du cabinet Groza” qui incita l'UPH à adhérer – avec ses 28 députés, élus sur une liste indépendante – au bloc gouvernemental, le 11 février 1947, qui a rendu la Chambre „encore plus totalitaire” (le bloc disposait déjà de 84% des sièges). Le conflit linguistique apparaît aussi. Paul-Boncour rapporta: „ce n'est pas en faisant le jeu de la formation politique au pouvoir, que les Hongrois se rendront populaires auprès des Roumains (...) Un peu partout en Transylvanie, les minoritaires refusent toujours de s'exprimer en roumain”. Tout en admettant que les âgés ne sachent pas cette langue, la presse roumaine déplora que la jeune génération, qui a vécu vingt ans sous l'administration roumaine, ne parle pas le Roumain, tout en ayant des droits égaux avec les Roumains et rappela que la langue officielle est le Roumain<sup>7</sup>.

### 1.2. La chute du gouvernement démocratique hongrois et la vague de répression en Transylvanie

La signature des traités de paix avec la Roumanie et la Hongrie, le 10 février 1947, au palais du Luxembourg, a mis un terme non seulement au litige territorial, mais aussi à la protection des minorités nationales, à l'idée de l'autonomie et à la protection des droits des Hongrois à user leur langue librement dans la vie publique et dans l'administration. Une fois la Transylvanie acquise, le pouvoir communiste roumain assuré, les intérêts des Hongrois de Transylvanie ne furent plus pris en compte. Mais la signature des traités de paix, et avec cela, les perspectives du retrait éventuel des troupes soviétiques, provoquèrent des événements plus graves encore, qui ont mis fin à la période éphémère de l'interlude démocratique dans la Hongrie d'après-guerre.

Les grandes puissances victorieuses ont continué de négocier le traité d'État avec l'Autriche et procédé à l'audition des vues de leurs alliés sur le traité de paix allemand lors de la session des Vices-Ministres des Affaires Étrangères entre le 14 janvier et le 25 février 1947 à Londres. Il n'était pas exclu d'emblée que ces négociations aboutissent. Or, une telle perspective aura pu engendrer la conclusion d'un traité d'État avec

<sup>6</sup> *Ibidem*. Télégramme no. 165 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 21 février 1947. Ștefan Voitec, Ministre de l'Éducation nationale roumain.

<sup>7</sup> MAE, *Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 24. Le rapport no. 4 de Gabriel Richard de Cluj le 1<sup>er</sup> mars 1947 sur „Adhésion de l'Union Populaire Magyare au Bloc des Partis Démocratiques” le 11 février 1947. Paul-Boncour cita „Era Nouă” sur la question de langue.

l'Autriche, le retrait des troupes alliés de ce pays, et par conséquence les retrait de troupes soviétiques de la Hongrie et de la Roumanie, qui assuraient la liaison avec la zone d'occupation autrichienne de l'Union Soviétique. Pour parer à une telle éventualité, Moscou a décidé d'en finir avec le Parti des Petits Propriétaires de Ferenc Nagy et Béla Kovács (le Secrétaire général, „l'homme fort” du parti, un paysan démocrate, estimé même par ses adversaires), avec ses veilléités d'indépendance et d'orientation anglo-américaine et d'instaurer un gouvernement pro-soviétique. Ils ont choisi les méthodes policières pour atteindre cet objectif. Aux alentours de Noël 1946, à l'instigation des autorités militaires soviétiques, la sûreté militaire et la police secrète communiste hongroise ont commencé les arrestations des membres d'une organisation secrète, „la Communauté hongroise”, anti-nazie, mais anti-communiste. Les députés du Parti des Petits Propriétaires, proches du Premier Ministre furent aussi appréhendés, et le parti devait admettre la levée de leur immunité parlementaire. La crise politique a atteint son point culminant au moment de la mise en accusation de Béla Kovács. Son innocence ne pouvait pas être mise en doute. À la suite de son interrogatoire au siège de la police secrète, 60, avenue Andrassy, à Budapest (aujourd'hui, la Maison de la Terreur – nazie et communiste), il fut enlevé, le 5 février 1947, par les autorités militaires soviétiques, déporté en Sibérie (il fut de retour de là-bas, à l'automne 1956). Par cette mesure „préventive”, les Soviétiques – et leurs alliés, les communistes hongrois – ont obtenu ce qu'ils voulaient. La colonne vertébrale du Parti des Petits Propriétaires fut brisée. Au bout de quelques semaines, Mátyás Rákosi, le dirigeant communiste hongrois, a réussi à contraindre le Premier Ministre, Ferenc Nagy à démissionner, le 30 mai 1947, et à partir en exil, ce qui entraîna le départ du Ministre des Affaires Étrangères, János Gyöngyösi (à ne pas confondre avec le représentant hongrois communiste à Bucarest, István Gyöngyössi). Le Parti des Petits Propriétaires, jusqu'alors majoritaire, se décomposa rapidement. Le nouveau gouvernement de Lajos Dinnyés, formé le 10 juin 1947, fut de même nature que le gouvernement Groza. Il organisa des élections – frauduleuses – le 31 août 1947, où le Parti Communiste et ses alliés ont remporté la majorité des sièges.

C'est dans ces circonstances que Gabriel Richard envoyait ses rapports sur la vague d'arrestations des Hongrois et des Roumains en Transylvanie, qui culmina au début de mars 1947. Le diplomate français fut le seul témoin extérieur du commencement de la „panique” et de la terreur. Richard signala les arrestations et les perquisitions des „réactionnaires” par la sûreté générale, des milieux cultivés „tant Roumains qu'allogènes”, avocats, professeurs, ecclésiastiques, au nombre de deux cents, „suspectés de nourrir des sympathies pour l'Angleterre ou pour

l'Amérique", „dans toutes les villes de Transylvanie", transférés à Bucarest, à la prison de Văcărești et au camp d'internement de Pitești. Il voyait aussi „des patrouilles mixtes d'agents de police roumaine et de soldats russes" dans les rues de la capitale transylvanienne<sup>8</sup>.

Sur les motifs de ces arrestations, Richard décelait le „mécontentement grandissant et chaque jour plus perceptible de la majeure partie de la population". D'après le consul français „des questions ont été posées sur ce que pourrait être l'attitude des inculpés en cas de retrait des troupes russes". Parmi „les Magyars récemment arrêtés", on compte un nombre assez grand de personnes accusées d'avoir des attaches avec des hommes politiques hongrois compromis dans le dernier complot „réactionnaire" de Budapest, mais aussi des personnes qui tentèrent de „créer en Transylvanie un nouveau parti magyar, analogue à celui des « petits propriétaires »" en Hongrie. Le professeur de sociologie, József Venczel, fut parmi les premiers intellectuels hongrois de renom à être arrêté. Parallèlement à ces arrestations, Béla Demeter, le responsable des affaires transylvanienues auprès du Président de la République de la Hongrie, Zoltán Tildy (Parti des Petits Propriétaires), délégué à la conférence de Paris, auteur du „code des minorités", a été appréhendé (en 1951, il fut livré à la police secrète roumaine et assassiné). Sándor Asztalos, un professeur de l'Université magyare, liait publiquement ces arrestations à „l'existence dans les pays voisins de complots anti-démocratiques tramés par certains milieux réactionnaires". „La Roumanie démocratique a voulu, par des mesures préventives, étouffer dans l'oeuf toute tentative analogue dans notre pays"<sup>9</sup>. Teohari Georgescu, le Ministre de l'Intérieur, a fait un communiqué, le 8 mai 1947, que les personnes qui troublaient l'ordre public, encourageant „des haines de caractère racial, créaient des organisations subversives et préparaient ou exécutaient des actes de terrorisme et de sabotage" seraient traduits en justice<sup>10</sup>.

Gabriel Richard voyait des „divergences" entre communistes, socialistes et nationaux-libéraux. En Transylvanie, le désaccord entre les communistes „plus agressifs", accaparant „tout le pouvoir et toutes les places", n'admettant pas certaines libertés fondamentales, faisant „imprudemment table rase des sentiments nationaux encore solidement ancrés dans les masses", s'attelant „avec trop de servilité au char de Moscou" et les socialistes, un parti „bourgeois" donnant une „importance exagérée" aux facteurs nationaux, avec des sections roumaine et

<sup>8</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24. Le rapport no. 5 de Gabriel Richard de Cluj, le 15 mars 1947, sur „les arrestations massives en Transylvanie".

<sup>9</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24. Le rapport no. 13 de Gabriel Richard de Cluj, le 26 avril 1947, sur „Arrestations en Transylvanie".

<sup>10</sup> *Ibidem*. Télégramme no. 363 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 9 mai 1947.

magyare, „frondeur", ne montrant pas un „véritable esprit international s'inspirant de Moscou", ne cessait de croître. L'UPH a pris une „attitude pour le moins étrange" pour Gabriel Richard. Gyárfás Kurkó fit adopter une position centriste, ni de gauche, ni de droite: „la réaction s'efforçait de tirer parti du sectarisme de gauche pour rompre l'union démocratique et arriver à ses fins". Kurkó fut d'avis „que la garantie des droits nationaux ne saurait être séparée du triomphe de la démocratie; il a établi le principe qu'il ne saurait exister de priorité entre les deux nations". „L'État ne peut distribuer à ses ressortissants que des miettes, mais le peuple hongrois en réclame sa part". Richard voyait en cela l'émergence d'une opposition à l'UPH, qui „n'avait naguère derrière elle que quelques rêveurs isolés", mais depuis l'adhésion de l'UPH au bloc gouvernemental „semblait revêtir une forme concrète"<sup>11</sup>.

L'Union Populaire Hongroise restait „l'unique groupement politique représentant officiellement l'élément ethnique hongrois". Sa fondation fut accueillie avec sympathie par presque tous les Hongrois de Transylvanie, qui voyaient en elle le prolongement de l'ancien Parti Hongrois Transylvanien (Erdélyi Magyar Párt), défenseur de leurs intérêts matériels et de leurs revendications nationales. Les prolétaires des villes, communistes et socialistes noyautaient la direction de ce parti. En revanche, les propriétaires fonciers, l'aristocratie et une bonne partie du clergé (surtout catholique) restèrent dans l'expectative „n'acceptant en quelque sorte que sous bénéfice d'inventaire le nouveau groupement politique". Deux croyances se sont manifestées: les uns pensaient que les idées communistes masquaient des aspirations nationales, les autres l'inverse. „Les uns et les autres étaient dans l'erreur". L'UPH allia les deux tendances: sociale et nationale, confondant „le triomphe de la démocratie avec celui de leurs aspirations nationales". En juin 1945, les Hongrois se rendirent en masse accueillir Lucrețiu Pătrășcanu „en déployant des drapeaux hongrois et russes et en entonnant des chants nationaux. Cette attitude ne fut pas du goût de M. Pătrășcanu, qui, dans un discours prononcé quelques instants plus tard, le fit bien voir"<sup>12</sup>. L'UPH abandonna „son point de vue nationaliste" qui heurtait la majorité roumaine à ce moment là. Nombre de partisans patriotiques se sentirent blessés et commencèrent dès lors à bouder la direction du parti.

Le reflux des réfugiés roumains, demandant à rentrer en possession de leurs boutiques, de leurs appartements, de leurs établissements et de leurs écoles, provoquait un conflit avec les Hongrois, obligés à des

<sup>11</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24. Le rapport no. 8 de Gabriel Richard de Cluj, le 28 mars 1947, sur „La vie politique en Transylvanie. Socialistes et communistes. Union Populaire Hongroise et opposition hongroise".

<sup>12</sup> Il s'agit de son discours du 13 juin 1945, à Cluj.

partages. L'UPH fut impuissante à les protéger contre ces revendications roumaines. Les Hongrois commencèrent à accuser l'UPH de faiblesse, de complaisance criminelle envers les autorités roumaines, voire de „trahison de la cause magyare”. Lors de la campagne électorale de l'automne 1946, „les yeux de beaucoup de bourgeois des villes, d'une grande partie des marchands et de la majorité des propriétaires de la campagne” se sont désillés. Des mouvements sporadiques et sans envergure commencèrent contre l'UPH, montrant une marque visible de la désaffection des masses. Ces timides essais d'opposition, des tentatives d'alliance avec Maniu, Mihalache et Lupu furent dénoncés par l'UPH: „les réactionnaires voulaient vendre le peuple hongrois aux partis historiques”. L'adhésion de l'UPH au bloc gouvernemental, le 11 février 1947, au lendemain de la signature du traité de paix de Paris, provoqua une réaction d'irritation, de mécontentement universel et de colère contre cette organisation, due aussi à la grave crise économique que traversait la Roumanie. „Les salaires de famine”, l'expropriation des biens hongrois par la CASBI, la nationalisation, dans le cadre de la réforme agraire des terres détenues par les Hongrois provoquèrent un mouvement en faveur de la constitution d'un nouveau parti magyar national, agrarien, de tendance modérée, soutenu par le clergé catholique, dont „la clientèle se recruterait surtout parmi les agriculteurs et la bourgeoisie des petites villes”, appelé „Parti des Petits Propriétaires”. Gabriel Richard vit un rapport entre cette tentative et les arrestations dans „les milieux magyars suspects de tiédeur à l'égard de la démocratie”. Il reconnaissait „les résultats tangibles” obtenus et „les services rendus” par l'UPH aux Hongrois de Transylvanie et il concluait: „les Hongrois sont exigeants et difficiles à contenter!”<sup>13</sup>

Gabriel Richard décrivit „les rapports hungaro-roumains vus de Cluj” qui ont „toujours été des plus tendus” aussi loin qu'on remonte dans l'histoire. „Le retour de la Transylvanie du Nord à la Roumanie ne put satisfaire politiquement que le peuple roumain et, moralement, n'apporta aucune amélioration dans les rapports entre les deux peuples. Les Roumains ne pouvaient oublier les souffrances et les pertes matérielles que leur avaient infligées quatre années d'occupation, et les Hongrois, replacés sous un joug détesté, regimbaient et adoptaient une attitude arrogante qui n'était guère de nature à apaiser les esprits. Les déclarations imprudentes de certains membres du cabinet de Budapest au sujet des aspirations territoriales de la Hongrie exaltèrent les sentiments nationaux

<sup>13</sup> MAE, *Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie*, vol. 24. Le rapport no. 12 de Gabriel Richard de Cluj, le 31 mars 1947, sur „L'Union Populaire Hongroise et les mouvements d'opposition”.

des Magyars qui se basant d'autre part sur une conception erronée de la démocratie, ne doutèrent pas du succès de leurs revendications. Dans de nombreuses manifestations politiques qui suivirent immédiatement l'entrée en Transylvanie des armées roumaine et soviétique, ils affichèrent des sentiments nationalistes qui ne pouvaient qu'inquiéter les Roumains et accroître leur méfiance. Le traité de paix de Paris, qui consacra définitivement la réincorporation de la Transylvanie à la Roumanie, constitua un coup très rude pour les Hongrois, mais ne changea en rien les sentiments réciproques des deux peuples”. Il énuméra les causes de la tension entre les deux peuples: les heurts entre les réfugiés roumains de retour en Transylvanie du Nord et la population hongroise installée depuis 1940; „pour sauvegarder des positions et des biens acquis à vil prix après le départ forcé des Roumains, un grand nombre de Hongrois crurent opportun de se faire inscrire dans des groupements de gauche, espérant de cette façon trouver aide et protection auprès des autorités”, „espoirs trompeurs”, la „majorité des Roumains sont de coeur et d'intérêt avec l'opposition”. Richard constata: „à l'antagonisme national des deux peuples vint ainsi se juxtaposer un antagonisme politique et social”.

Le consul français remarqua: „Cependant les gouvernements de Bucarest et de Budapest font des efforts méritoires pour amener une détente et préparer le terrain à la réconciliation des deux côtés; les acteurs responsables témoignent d'une visible bonne volonté et d'une grande compréhension des intérêts vitaux réciproques”; ils s'efforcent „également de resserrer les liens économiques entre les deux peuples”. Groza, dans ses discours de Târgu-Mureş et de Cluj des 20 et 27 octobre 1946, a envisagé l'institution d'une union douanière roumano-hongroise et la suppression des visas, des passeports entre les deux pays, mais ce projet n'a pas trouvé „une audience favorable” auprès de l'Union Soviétique qui „joue encore dans les relations des deux États un rôle prépondérant”. Richard s'interrogea: „Tous ces efforts parviendront-ils à effacer les traces d'un passé encore bien récent et à éliminer des sentiments de défiance et d'aversion plus vivaces que jamais, et, si la réconciliation espérée s'opère, sera-t-elle de longue durée?”; „Les deux jeunesse, nourries dans des idées de haine mutuelle, ne se mélangent pas”. La bourgeoisie magyare „tourne toujours ses regards vers Budapest et envoie ses enfants étudier en Hongrie, dans l'espoir que ceux-ci pourront s'y établir définitivement et y faire carrière. De leur côté, les Roumains ne se font guère d'illusions sur le loyalisme des Magyars de Transylvanie; ils n'escomptent pas de leur part en 1947 une conduite différente de celle de 1940 et seraient plutôt surpris de les voir témoigner à l'État roumain une fidélité qu'eux-mêmes ont toujours déniée aux Hongrois lorsque ceux-ci étaient les maîtres du pays”. Gabriel Richard restait sceptique: „un optimisme exagéré ne semble donc pas de mise en ce qui concerne l'avenir

des relations entre les deux peuples, également méfiants, chatouilleux et séparés par de trop profondes rancunes". „L'oeuvre à entreprendre exigera beaucoup de temps, de patience et de circonspection, et il n'est que trop à craindre que les maigres résultats obtenus à force de persévérance ne s'envolent un jour brusquement, à la première perspective d'une réalisation par la violence d'un idéal national auquel les Hongrois n'ont jamais renoncé au cours de leur histoire"<sup>14</sup>.

### 1.3. La visite de Groza et de Bodnăraş à Budapest

Cette vision profondément pessimiste sur „le caractère violent” des Hongrois avec leur visées „irréductibles” était partagée par le représentant politique français à Bucarest. Les rapports envoyés par Jean Paul-Boncour témoignèrent d'une méfiance solidement ancrée – et seulement en partie inspirée par leurs interlocuteurs roumains – envers les Hongrois des deux camps – communistes et noncommunistes. La visite de Petru Groza et d'Emil Bodnăraş (l'homme de confiance de Moscou en Roumanie) à Budapest paraît ébranler – un moment – ses préjugés anti-hongrois. Le Premier Ministre roumain a obtenu, le 3 mai 1947, une déclaration solennelle du Président de la République hongroise, Zoltán Tildy, que „le peuple hongrois reconnaissait les décisions prises à Paris et qu'il ne chercherait plus jamais à rouvrir le procès de la Transylvanie”, donnant ainsi une „preuve d'amitié” envers la Roumanie (souligné dans l'original – A.F.). Jean Paul-Boncour, surpris, souhaitait être fixé „l'exactitude des propos attribués au chef de l'État hongrois”<sup>15</sup>.

Henry-Louis Gauquière envoya le texte du discours de Tildy, de Budapest, le 21 juin: „je veux souligner au nom de la nation hongroise, à l'adresse de tous nos voisins, que le peuple hongrois a pris connaissance de la décision de l'histoire qui lui a assigné sa place dans le traité de paix. Je dois à la vérité dire que ces décisions ont été douloureuses pour nous. Mais nous ne voulons pas continuer le procès et des discussions épuisantes; nous entrons aujourd'hui sur des bases nouvelles dans une nouvelle phase de notre histoire, sous le signe de la compréhension et de l'amitié avec tous les peuples voisins, ces sentiments contribueront au bonheur de l'avenir”<sup>16</sup>.

<sup>14</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24. Le rapport no. 11 de Gabriel Richard de Cluj, le 31 mars 1947.

<sup>15</sup> *Ibidem*. Télégramme de la Direction d'Europe, sous-Direction d'Europe orientale de Paris à Budapest, le 29 mai 1947, sur le discours de Groza, le 17 mai 1947 à Breaza.

<sup>16</sup> *Ibidem*. Le rapport no. 252 EU de Henry-Louis Gauquière de Budapest, le 21 juin 1947.

Cette visite des Roumains suscita une réaction du chef d'état-major adjoint de l'armée tchécoslovaque, dans un journal de Bucarest, faisant allusion à la „Petite Entente” de l'entre-deux-guerres, qui contenait la Hongrie. À la demande d'explications de Jean Paul-Boncour, Gheorghe Tătărescu répondit que „ce voyage n'avait aucune portée politique et qu'il avait télégraphié cette information à Prague pour calmer les appréhensions qui pouvaient faire jour à ce sujet. Tătărescu a, en somme, fait dire aux dirigeants tchèques qu'il convenait de ne pas attacher trop de poids aux propos exagérément magyarophiles que pouvait tenir, souvent à la légère, le chef du gouvernement roumain”. Paul-Boncour a interrogé le chargé d'affaires hongrois, István Gyöngyössi, qui avait accompagné Groza au cours de son bref voyage en Hongrie. Gyöngyössi se montra satisfait parce que l'accueil avait été „relativement cordial”, et pas seulement dans les cercles officiels<sup>17</sup>.

Le Premier Ministre roumain s'est abstenu de toute négociation (même économique) à Budapest, à la demande pressante de son gouvernement et de Bodnăraş qui demandait de placer la visite au niveau de la „fraternisation générale et des relations culturelles”. Bodnăraş se méfiait de la Hongrie, puisqu'elle poursuivait une „politique de balancier”, suscitant une réaction négative de Moscou, une critique adressée au gouvernement de Ferenc Nagy (qui durait encore quelques semaines). Il fixait la condition préalable de l'amitié roumano-hongroise: „[que] dans la politique intérieure hongroise, l'influence et le poids des éléments démocratiques prennent le dessus, une loyauté absolue doit se manifester envers l'Union Soviétique. Autrement, la Hongrie s'exposera au danger de l'isolement, puisque tout ses voisins – sauf l'Autriche, faible et impuissante – se sont clairement et ouvertement fixés des principes dans leurs politiques. La clé de la nécessaire amitié roumano-hongroise se trouve dans les rapports hungaro-soviétiques”<sup>18</sup>. Cette demande de conformité et cette surenchère roumaine de fidélité absolue à l'Union Soviétique trahirent les véritables intentions de Moscou. Dans ce jeu, le chef du gouvernement roumain occupa une place particulière avec sa politique supposée „magyarophile”.

<sup>17</sup> MAE, Série Z, Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24. Télégramme no. 394 de Jean Paul-Boncour de Bucarest, le 11 mai 1947.

<sup>18</sup> *Revízió vagy autonómia? Iratok a magyar-román kapcsolatok történetéről 1945-1947* [Révision ou autonomie. Documents sur les relations roumano-hongroises 1945-1947], éd. par Mihály Fülöp et Gábor Vincze, Budapest, Fondation Teleki, 1998, p.25.

Les véritables motifs du voyage de Groza en Hongrie transparaissent dans sa conversation avec le vice-président soviétique de la Commission de Contrôle Alliée, le général Susaïkov, le 7 mai 1947 à Bucarest. Groza énuméra ses objectifs:

1. Obtenir la reconnaissance définitive, de plein gré, par les Hongrois, de la solution du problème transylvanien dans le cadre du traité de paix;
2. Renforcer la position du Parti Communiste Hongrois;
3. Exposer clairement aux Hongrois que la Roumanie a pleinement orienté sa politique envers l'Union Soviétique et rallier la Hongrie à cette politique;
4. Défaire la propagande anglo-américaine à Budapest.

Groza fut entièrement satisfait de son succès total en ce qui concerne la reconnaissance „de son plein gré” par Tildy – „même meurtri dans son âme” – „au nom du peuple hongrois” du règlement définitif de la question de la Transylvanie par le traité de paix de Paris. Malgré les réticences des communistes roumains et tchécoslovaques et du maréchal Tito (il préféra que le Premier Ministre roumain passe d'abord à Belgrade), l'obtention de cette reconnaissance du règlement territorial justifiait pleinement le voyage aux yeux de Groza. Le chef du gouvernement roumain trouva Tildy sincère et fiable. Il essaya de le détourner d'une orientation anglo-américaine, que Ferenc Nagy a suivi avec hésitation, et le Ministre des Affaires Étrangères hongrois, János Gyöngyösi, „l'ennemi” selon Groza, a poursuivi avec résolution<sup>19</sup>.

Groza a joué pleinement le jeu des Soviétiques et des communistes roumains. Il a entrepris ce voyage à Budapest pour „noyer le poisson”, faire accepter définitivement par les Hongrois, le règlement territorial sur la Transylvanie, objectif central de sa politique, et seule légitimité de son pouvoir. Toute sa politique visait la consolidation du gain territorial. Il fut particulièrement habile à contenir la volonté – et une éventuelle déclaration – de l'autodétermination des Hongrois de Transylvanie par l'UPH, en novembre 1945, et ainsi ôter cet argument au gouvernement hongrois lors de la présentation de ses revendications territoriales face à la Roumanie, en avril 1946. Il faisait son possible pour rallier la Hongrie à la cause de Moscou. Ses manoeuvres et sa rhétorique ont largement contribué à tromper à la fois le public hongrois en Transylvanie, et les observateurs étrangers, en particulier Jean Paul-Boncour et Gabriel

<sup>19</sup> Трансильванский вопрос. Венгеро-румынский территориальный спор СССР, 1940-1946. Документы [Le problème transylvanien. Le débat territorial hungaro-roumain et l'URSS, 1940-1946. Documents], Introduction par T.M. Islamov et T.A. Pokivailova, Moscou, Rosspen, 2000, pp.436-440.

Richard. Le renversement du gouvernement hongrois, fin mai 1947, fut perçu par Petru Groza comme la justification de sa politique.

## 2. L'évolution de la situation de la minorité hongroise en Transylvanie. Le rapprochement roumano-hongrois sous l'égide soviétique

La campagne d'épuration radicale des éléments „modérés” et „opportunistes” de l'UPH, „encouragés à la fois par les partisans de Maniu et par l'aile droite du Parti des Petits Propriétaires de Hongrie”, fut lancée par Edgár Balogh et László Bányai dans le journal „Világosság” les 26 mai et 2 juin 1947<sup>20</sup>. D'après Richard, „leur action ne doit être vraisemblablement considérée que comme l'application aux milieux magyars de Transylvanie d'un plan d'épuration plus général et plus vaste s'étendant à tout le pays”, „prescrit par Moscou”<sup>21</sup>. L'UPH accentuait de jour en jour davantage son orientation vers l'extrême-gauche. Le 6 juin 1947, sa direction préconisa la nécessité d'abandonner la politique „nationale” suivie depuis 1945. Richard relata que „le nombre des Hongrois qui se détachent de l'UPH ne fait que croître, mais ceux-ci ne disposent d'aucun organe et dans les circonstances actuelles, il ne saurait être question pour eux de procéder à la constitution d'un nouveau groupement politique. Le mécontentement est particulièrement grand dans les milieux catholiques où l'influence du clergé est encore très puissante”. La bourgeoisie libérale, les paysans et surtout „les milieux catholiques magyars” sont entrés en conflit ouvert avec l'UPH.

La campagne de l'UPH contre Lajos György, professeur à l'Université hongroise de Cluj et président laïc du conseil diocésain de Transylvanie, a soulevé un grave incident. Mgr. Áron Márton, évêque catholique-romain d'Alba Iulia et chef spirituel des catholiques transylvaniens, s'est vu amener à prendre parti dans la lutte et à interdire au clergé catholique de son diocèse, le 7 juillet 1947, toute collaboration avec l'UPH. Richard décrivit „la haute personnalité” de Mgr. Áron Márton<sup>22</sup>. Fils de petits paysans du pays des Sicules, démocrate sincère et bon patriote

<sup>20</sup> MAE, Série Y, Europe, Roumanie, vol. 24. Le rapport no. 24 de Gabriel Richard de Cluj, le 21 juin 1947, sur „L'Union Populaire Hongroise et la campagne d'épuration”.

<sup>21</sup> *Ibidem*. Le rapport no. 33 de Gabriel Richard de Cluj, le 26 juillet 1947.

<sup>22</sup> Voir aussi: László Vité, *Márton Áron, a lelkiismeret apostola* [Márton Áron, l'apôtre de la conscience], Budapest, Ecclesia, 1988; Péter Pál Domokos, *Rendületlenül... Márton Áron Erdély püspöke* [Inébranlable... Márton Áron, évêque de la Transylvanie], Budapest, Eötvös Kiadó/Szent Gellért Egyház Kiadó, 1990;

hongrois, homme de devoir et de caractère, digne et courageux „tant à l'égard des autorités magyares que des autorités roumaines”; il protesta énergiquement auprès des autorités hongroises contre les persécutions et les déportations infligées aux Juifs, pendant la guerre. En 1946, pendant la première semaine des Pâques, il s'est élevé dans un sermon tenu à l'église de Cluj contre l'emprisonnement et les mauvais traitements des prêtres catholiques. Au cours d'un pèlerinage, qui avait lieu pendant la semaine de Pentecôte à Șimleu (Csík-somlyó - le Lourdes hongrois) et réunissait une centaine de milliers de fidèles, il a critiqué violemment les projets de traités élaborés à la conférence de Paris et déclaré que les Magyars de Transylvanie ne pouvaient pas accepter les solutions proposées. La lettre du 7 juillet 1947 de Mgr. Áron Márton a provoqué surprise et consternation à la direction de l'UPH qui a critiqué par la voix du président de son groupe parlementaire, Lajos Takács, l'attitude de l'évêque catholique, sans oser discuter les mérites du Mgr. Márton et les services rendus par lui. Le conflit latent entre communistes et modérés de la population hongroise s'arrêta là, mais la tension n'a pas disparu pour autant<sup>23</sup>.

À l'automne 1947, les épurations des partis politiques et des administrations publiques, la réduction du nombre des fonctionnaires et la réforme monétaire ont conduit à l'appauvrissement systématique des classes bourgeoises. L'exclusion de deux professeurs de l'Université hongroise et roumaine, Lajos Jordáky et Teofil Vescan, symbolisèrent la campagne d'épuration. Le premier avait commis la faute impardonnable de déclarer qu'il était Hongrois avant d'être communiste. Tous les deux avaient joué un rôle clé dans la brève période de tentative d'autonomie transylvanienne, entre novembre 1944 et mars 1945. Les socialistes hongrois et roumains de même tendance, István Lakatos, Géza Nagy et Dancu, ont eu le même sort. Gabriel Richard remarqua que dans le cadre de la „compression” du corps des fonctionnaires, „les Roumains ne brillaient précisément pas par le courage civique... pour beaucoup d'entre eux, un congédiement équivalait souvent à la plus complète misère”. Les fonctionnaires appartenant aux partis d'opposition perdirent leur emploi<sup>24</sup>.

L'Union Populaire Hongroise a tenu son troisième congrès à Timișoara-Temesvár, les 21 et 22 novembre, dans une atmosphère assez

Márton Áron emlékkönyv születésének 100. évfordulóján [À la mémoire de Márton Áron, pour le centième anniversaire de sa naissance], éd. József Márton, Kolozsvár, Gloria Könyvkiadó, 1996.

<sup>23</sup> MAE, Série Z, Europe, Roumanie, vol. 24. Le rapport no. 36 de Gabriel Richard de Cluj, le 6 août 1947.

<sup>24</sup> *Ibidem*. Le rapport de Gabriel Richard de Cluj, le 6 octobre 1947.

trouble<sup>25</sup>. Ce fut le chant de cygne de cette organisation en tant que défenseurs des intérêts et des revendications des Hongrois de Transylvanie. Les „modérés”, les „non-conformistes” et les „mécontents” se sont abstenus d'intervenir. Les dirigeants du parti „avaient procédé à une épuration sévère des cadres du parti, en éliminant tous les éléments qui leur reprochaient de sacrifier les intérêts vitaux des Magyars de Roumanie à des considérations idéologiques étrangères aux goûts et aux tendances de la majorité de la population hongroise”. Richard relata „la subordination presque complète du point de vue national magyar à l'idéologie communiste; et le ton dogmatique, autoritaire, n'admettant aucune contradiction, des orateurs dont les discours ressemblaient davantage à des décisions de conciles excluant toute hérésie, qu'à l'exposé d'un programme soumis à une libre discussion”.

Le ton de la guerre froide a laissé son empreinte sur le congrès qui adressa des télégrammes au maréchal Staline et aux „combattants grecs de la liberté”. Les orateurs exposaient „la nécessité de lutter contre les instigateurs de guerres futures (à rechercher uniquement parmi les dirigeants des trusts américains et les capitalistes occidentaux); les attaques étaient violentes contre la politique criminelle du dollar qui s'employait par tous les moyens à faire obstacle à la paisible collaboration des peuples; ils faisaient le panégyrique de la Russie, paradis des travailleurs, patrie du progrès social et des libertés civiques, seule garante d'une paix durable; ils lançaient des invectives contre les nations occidentales dont les gouvernants ne rêvent que guerres, massacres, camps de concentration, asservissement du peuple hongrois, etc”.

L'Union Populaire Hongroise fut entièrement passée sous le contrôle du Parti Communiste Roumain, en fait „elle ne constituait plus guère que la section magyare de ce parti”. Gabriel Richard remarqua: „Contrairement à l'attitude adoptée l'année dernière à Odorhei, où l'UPH avait présenté un véritable cahier de doléances magyares, le Congrès de Temesvár s'est borné à exprimer quelques desiderata, concernant l'emploi de la langue hongroise et une plus large participation des Magyars à la vie publique roumaine. Sans doute le Congrès a-t-il estimé que les intérêts hongrois se trouveraient suffisamment garantis par la stricte application des principes communistes qui, excluant toute idée de racisme et de nationalisme, accordent à tous les membres de la démocratie roumaine, quelles que soient leurs nationalités d'origine, des droits et des devoirs égaux”<sup>26</sup>. Groza qui participa à l'ouverture du Congrès, avec la délégation gouvernementale hongroise conduite par le Premier Ministre, Lajos

<sup>25</sup> *Ibidem*. Le rapport no. 53 de Gabriel Richard de Cluj, le 13 décembre 1947.

<sup>26</sup> MAE, Série Z, Europe, Roumanie, vol. 24.



Dinnyés, annonça que Vasile Luca (Luka László), dirigeant communiste hongrois, était entré dans le gouvernement en tant que Ministre des Finances; Lajos Takács fut nommé sous-Secrétaire d'État aux Nationalités; la légation roumaine de Budapest a été confiée à M. Vincze, des préfets et des maires hongrois furent nommés. Richard constata que „la part des Magyars, élément gouvernemental, ne faisait que s'accroître aux dépens des Roumains, accusés d'être en majorité hostiles au gouvernement et aux nouvelles tendances politiques”.

Le Congrès a adopté des résolutions en conformité totale avec les thèses du Kominform, fondé en septembre par les partis communistes de la partie Est de l'Europe, par le Parti Communiste Français et le Parti Communiste Italien. „Elles préconisent avant tout la collaboration étroite et sincère avec la Russie, la démocratisation à outrance des institutions nationales et privées, l'exclusion radicale de la vie publique de tous les éléments réactionnaires, une attitude de méfiance envers les puissances occidentales, l'adoption d'un système économique inspiré des Soviétiques – tous points de vue essentiellement communistes que l'Union Populaire Hongroise adopte aujourd'hui sans réserve, les plaçant au-dessus des préoccupations nationales”. Les dirigeants de l'UPH voulaient convaincre les Hongrois que „le peuple hongrois n'avait rien de mieux à faire que de suivre leur politique, qui constituait non seulement la meilleure sauvegarde des intérêts vitaux des Magyars, mais aussi l'unique garantie d'une entente sincère et durable entre les peuples du bassin danubien, et par conséquent, un gage de paix, de prospérité et de progrès”. Richard conclut: „ce discours ne semble pas avoir pleinement convaincu les éléments réfractaires magyars”<sup>27</sup>.

### 2.1. Le bilan hongrois, par István Gyöngyössi, de la politique de Petru Groza

Dans sa note de synthèse du 27 août 1947, István Gyöngyössi, le chargé d'affaires hongrois communiste à Bucarest, constata l'échec complet du rapprochement et de la réconciliation entre la Roumanie et la Hongrie. Ce fils de notable d'Oradea, cultivé, en très bon termes avec les dirigeants communistes hongrois, fin connaisseur de Petru Groza et de la direction communiste roumaine, malgré ses convictions idéologiques et la lutte qu'il menait contre son prédécesseur, représentant du Parti des Petits Propriétaires, Sándor Nékám, fut un observateur critique de la

<sup>27</sup> MAE, Série Z, Europe, Roumanie, vol. 24.

politique du Premier Ministre roumain. Il imputait l'échec du rapprochement au fait que la Roumanie visait systématiquement à refouler les intérêts hongrois et essayait d'isoler la Hongrie et la population hongroise de Transylvanie de leur mère patrie. L'attitude sans précédent du gouvernement roumain, qui renonça à faire adopter la convention négociée par István Gyöngyössi pour régler le sort des biens hongrois confisqués par la CASBI, l'expropriation des biens des réfugiés hongrois, l'arbitraire manifeste dans les affaires de citoyenneté et des Ceangai (Csángó – en hongrois, vivant au-delà des Carpates, en Moldavie), le chantage économique permanent des autorités roumaines dans les affaires d'imposition, de la réforme agraire, des associations des arts et des métiers, visaient à détruire définitivement la base économique-sociale indépendante, l'existence même de la population hongroise transylvanienne. La Roumanie élevait des barrières insurmontables à la libre circulation des idées et des personnes avec l'interdiction de l'importation des produits culturels venant de Hongrie et voulait isoler les Hongrois de Transylvanie de la mère patrie, en rendant de plus en plus difficile l'obtention de permis pour visiter la Hongrie. La politique gouvernementale roumaine a mis au pouvoir à l'intérieur de l'UPH les dirigeants qui furent d'accord avec cette politique de l'isolement de la Hongrie<sup>28</sup>.

István Gyöngyössi imputait cette politique à la volonté manifeste de la Roumanie qu'elle „regardait comme précondition ou *sine qua non* de l'amitié des deux pays l'abandon total de l'intérêt porté au sort de la population hongroise transylvanienne de la part des autorités de la Hongrie et de la démocratie hongroise”. Pendant les trois années de rapprochement roumano-hongrois, de la part de la Roumanie, il y avait beaucoup de paroles et peu d'actes, l'oppression des Hongrois de Transylvanie ne fut pas liquidée, la situation de la minorité hongroise ne s'améliora guère. „En vérité, les relations roumano-hongroises ont regressé considérablement”. Pendant la période précédant la conclusion du traité de paix, il était impératif de témoigner verbalement, de la part de la Roumanie, de l'amitié envers la Hongrie, et plus encore des libertés données à la minorité hongroise.

Une fois la Roumanie entrée en possession de la Transylvanie, qui prenait acte de la déclaration du Président de la République hongroise concernant la clôture définitive „du procès historique” entre les deux nations, la position roumaine retomba dans sa rigidité d'antan. Puisque

<sup>28</sup> *Revízió vagy autonómia? Iratok a magyar-román kapcsolatok történetéről 1945-1947* [Révision ou autonomie. Documents sur les relations roumano-hongroises 1945-1947], éd. par Mihály Fülöp et Gábor Vincze, Budapest, Fondation Teleki, 1998, p.25 et pp.360-365.

c'est la Roumanie qui peut traiter les affaires concrètes, étant en possession de tous les atouts, il est difficile d'attendre des actes de la part de la Hongrie. Quand István Gyöngyössi souleva la question de la résistance systématique de l'administration roumaine à la résolution des problèmes roumano-hongrois, Groza admit volontiers la véracité de cette hypothèse. Néanmoins István Gyöngyössi fit remarquer que, dans son discours du 23 août 1947, Groza parlait de coopération politique et économique étroite avec la Bulgarie et la Yougoslavie, et seulement des relations économiques et culturelles avec la Hongrie. István Gyöngyössi jugea la politique de Groza envers la Hongrie et les Hongrois globalement négative et il essaya de trouver un remède.

Le chargé d'affaires communiste déplora que même le Parti Communiste Roumain fût réticent, suspicieux envers la Hongrie, les préjugés chauvinistes et la haine envers les Hongrois perdurèrent. Le PCR doutait de la solidité de la démocratie en Hongrie, craignant des répercussions de la politique hongroise sur la position des Hongrois de Transylvanie. Les cercles bourgeois et de droite font des suggestions à la Roumanie, non-slave comme la Hongrie, et font miroiter le rôle de „pont” ou d'ouverture vers l'Ouest que peut jouer la Hongrie. En bon communiste, comme Bodnăraş, István Gyöngyössi trouvait la clé des relations hungaro-roumaines dans l'alignement de la politique des deux pays sur celle de l'Union Soviétique. Le zèle roumain, la volonté de deviner tous les souhaits, toutes les intentions soviétiques étaient suspectes à ses yeux: „ce n'est pas le comportement d'un allié fiable, mais l'attitude d'un pays qui devait faire ses preuves pour gagner la confiance des Soviétiques”.

István Gyöngyössi souhaite donc que les deux pays, la Hongrie et la Roumanie, gagnent la confiance totale de Moscou, condition nécessaire du rapprochement bilatéral<sup>29</sup>. Malgré ses conclusions, la note d'István Gyöngyössi reflétait mieux la réalité de la politique de Petru Groza, caractérisée par „beaucoup de paroles, peu d'actes”. Le verbiage du Premier Ministre roumain, supposé „magyarophile”, accordant des „privilèges” aux Hongrois de Transylvanie, construisant sa „clientèle” parmi eux, ne résistait pas à l'épreuve des faits. La visite du Premier Ministre hongrois, Lajos Dinnyés, à Bucarest lors de la „semaine d'amitié roumano-hongroise”, confirma ce jugement.

<sup>29</sup> *Revizió vagy autonómia? Iratok a magyar-román kapcsolatok történetéről 1945-1947* [Révision ou autonomie. Documents sur les relations roumano-hongroises 1945-1947], pp.360-365.

## 2.2. La visite du Premier Ministre hongrois, Lajos Dinnyés, en Roumanie.

A l'automne 1947, après l'entrée en vigueur des traités de paix de Paris et la réunion du Kominform à Szkarska Poreba en Pologne, la Roumanie, la Bulgarie et la Hongrie deviennent les membres de l'alliance soviétique, jusqu'alors réservée aux pays slaves, la Pologne, la Tchécoslovaquie et la Yougoslavie. L'échec des grandes puissances victorieuses qui au Conseil des Ministres des Affaires Étrangères à Moscou (mars-avril 1947) et à Londres (novembre-décembre 1947), n'ont pas réussi à conclure le traité de paix allemand ni le traité d'État avec l'Autriche, la rupture entre l'Est et l'Ouest lors des négociations du plan de reconstruction européen (plan Marshall) à Paris, la contre-offensive déclenchée par les partis communistes ont conduit à l'élimination des partis bourgeois et paysans de la vie politique des pays d'Europe centrale et orientale et à la „satellisation” de ces États. La mainmise soviétique ne fut plus freinée par les considérations du maintien de l'alliance avec les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni, ni par la nécessaire coopération pour conclure un règlement de paix avec l'Allemagne. Le gouvernement français se sépara de ses ministres communistes, en mai 1947. Le rôle „intermédiaire” ou de „médiation” de la France fut de plus en plus difficile à tenir. Malgré des tentatives de dernière heure, l'alliance forgée pendant la guerre commençait à agoniser. La division de l'Europe et de l'Allemagne en deux a eu des conséquences tragiques pour la partie Est de l'Europe. L'Union Soviétique avait intérêt à construire son système d'alliance, et pour assurer la cohésion de son bloc en formation, à bayer les antagonismes et mêmes les intérêts nationaux discordants de ses nouveaux „alliés”. C'est dans ce cadre que se déroula le voyage de la délégation gouvernementale hongroise en Roumanie entre les 22 et 26 novembre 1947.

La préparation d'un traité d'amitié, de coopération et d'entraide mutuelle (calqué sur le modèle du traité soviéto-tchécoslovaque de décembre 1943, conclu à Moscou), et d'une convention culturelle entre la Roumanie et la Hongrie commença à l'automne 1947. István Gyöngyössi et le Ministère des Affaires Étrangères hongrois essayèrent de donner à la convention culturelle un sens – de rompre l'isolement de la population hongroise transylvanienne de la Hongrie. Le chargé d'affaires hongrois à Bucarest s'est acharné à inclure des clauses dans cette convention pour élargir l'échange culturel des deux pays contre la manifeste mauvaise volonté de minimiser les contacts par le Ministre de la Culture roumain, Octavian Livezeanu.

Au début du mois de novembre, Tătărescu, le Vice-Premier Ministre, Ministre des Affaires Étrangères, quitta son poste. A sa place fut nommée une inconditionnelle de la politique de Moscou, Ana Pauker. Au lieu d'atténuer la rigidité de la position roumaine, elle refusait net toute tentative d'inclure dans la convention culturelle la moindre allusion au rôle de „pont” (d'intermédiaire) que pouvaient jouer les Hongrois de Transylvanie entre la Roumanie et la Hongrie; elle résistait farouchement à l'idée de faciliter les échanges culturels entre les autorités et les populations des deux États, ainsi qu'à l'application du principe de la proportionalité de la population hongroise transylvanienne dans ces échanges. Budapest n'a réussi à obtenir que l'instauration des instituts culturels à Budapest et Debrecen et à Bucarest et Cluj, et l'envoi réciproque de lecteurs aux universités. Autrement, la partie roumaine a réussi à vider de son contenu la convention culturelle et à reporter la conclusion du traité d'amitié, de coopération et d'entraide mutuelle (avec un protocole militaire secret, à la demande des Soviétiques), au lendemain de la visite de Tito à Budapest. Le gouvernement roumain n'était pas préparé à négocier la solution des problèmes économiques: CASBI, transport ferroviaire, commerce extérieur, financier, transferts des biens, affaires postales, question des petites propriétés terriennes, navigation danubienne, visas, etc, toutes questions qui restèrent ouvertes pendant des années, voire des décennies. Dans ces conditions, la Direction générale des affaires politiques du Ministère des Affaires Étrangères hongrois s'interrogea sur le sens même du voyage de la délégation gouvernementale hongroise à Bucarest. Ils ont posé la question – récurrente dans les décennies à venir: cette visite consiste-t-elle à faire un geste de simple politesse, ou bien ils peuvent essayer de clarifier les conditions d'une coopération réelle? La Roumanie s'efforça de diminuer les échanges de tous bords et de les maintenir au strict minimum pour isoler les Hongrois de Transylvanie de la Hongrie, l'intérêt roumain à résoudre les problèmes économiques est infime, voire inexistant, la Roumanie refuse catégoriquement l'adoption des clauses de protection des minorités nationales, elle rejette l'acceptation du rôle d'„intermédiaire”, de „pont” des Hongrois de Transylvanie dans les échanges entre les deux pays<sup>30</sup>.

Les télégrammes des représentants politiques français à Bucarest et à Budapest sur le voyage gouvernemental hongrois à Bucarest reflétèrent ces contradictions. „Le gouvernement roumain n'épargna rien pour faire honneur à ses hôtes: articles chaleureux dans l'ensemble de

<sup>30</sup> *Revízió vagy autonómia? Íratok a magyar-román kapcsolatok történetéről 1945-1947* [Révision ou autonomie. Documents sur les relations roumano-hongroises 1945-1947], p.26.

la presse, y compris le seul organe de l'opposition, „Liberalul”, réceptions, représentations théâtrales en langue hongroise, „amples remises de décorations”, l'exhibition d'une troupe militaire de danseurs et de chanteurs. „Les résultats de cette visite se bornent, en définitive, à la signature d'une convention culturelle et à la rédaction d'un pacte d'amitié et d'assistance mutuelle dont la conclusion serait prochaine” – relate Auboynau de Bucarest.

István Gyöngyössi ne mâcha pas ses mots devant le représentant français, quelques instants après le départ de sa délégation, il était visiblement choqué du reste par les manifestations artistiques d'inspiration exclusivement russe, ne partageait pas cet „enthousiasme officiel”. „Peu nous importe”, m'a-t-il dit en substance, que le Président Groza soit demi-hongrois, que son Ministre des Finances le soit complètement, que l'on ait tout récemment désigné un membre de la minorité hongroise comme sous-Secrétaire d'État aux Nationalités; nous considérons nos „compatriotes”, ministres ou députés, qui participent au gouvernement roumain, comme des *traîtres*. S'il est peut-être vrai, comme le proclamait Lajos Takács, que „le problème des nationalités ne peut être résolu ni par une modification des frontières, ni par des traités, mais seulement, dans un pays réellement démocratique<sup>31</sup>, assurant l'égalité des droits à toutes les populations”, aucune de ces deux conditions n'est remplie; „nous ne saurions, en effet, considérer le régime roumain comme vraiment démocratique, tant que nos minorités seront exposées aux brimades de fonctionnaires qui leur font payer trois fois plus d'impôts qu'aux Roumains, réquisitionnent leurs biens etc. . . *Les Hongrois de Transylvanie sont nos Alsaciens-Lorrains*”. István Gyöngyössi a précisé d'autre part, „qu'il n'était pas envisagé de signer le pacte d'amitié et d'assistance roumain avant le pacte yougoslave, lui-même déjà paraphé, et, à ce propos, il m'a confié les sentiments d'admiration de son gouvernement envers la jeune république fédérative”. Auboynau a commenté avec surprise cette sortie d'István Gyöngyössi: „Est-il besoin de souligner que ces déclarations manifestement empreintes de chauvinisme magyar sont d'autant plus significatives qu'elles émanent d'un communiste?”<sup>32</sup>

Lemoine, le représentant français à Budapest, lui a fait écho, en constatant que „le succès n'aurait pas été aussi complet qu'on le dit officiellement. . . La Roumanie s'est refusée à inclure dans l'accord culturel les clauses proposées par le gouvernement hongrois en vue d'assurer à

<sup>31</sup> Takács qui devait probablement son poste à son attaque contre Mgr. Áron Márton.

<sup>32</sup> MAE, Série Z, Europe, Roumanie, vol. 24. Télégramme no. 1091 d'Auboynau de Bucarest, le 28 novembre 1947.

son église catholique de Transylvanie et aux nombreuses œuvres qui en dépendent les garanties et une aide financière. Sur le plan politique on a été, m'a dit ce matin le Secrétaire aux Affaires Étrangères, beaucoup moins loin qu'à Belgrade. Il semble que le gouvernement hongrois ait cherché à gagner du temps et qu'il veuille attendre la visite du Maréchal Tito à Budapest, prévue pour la seconde quinzaine de décembre"<sup>33</sup>.

Gheorghiu-Dej, le chef du Parti Communiste Roumain (1944-1965), ne dissimulait pas non plus sa déception devant le représentant français à Bucarest. Il se plaignait des pressions qu'exerçait, sans succès d'ailleurs, sur ses collègues le gouvernement de Budapest „pour faire donner un régime de faveur à l'église catholique hongroise de Transylvanie”; mais il en voulait surtout à M. Dinnyés d'avoir „saboté” sa grande déclaration d'amitié hungaro-roumaine. En effet, ce discours devait être prononcé devant tout le corps diplomatique, à l'issue du dîner offert le 26 novembre par le Président Groza; or, au dernier instant, le chef du gouvernement hongrois refusa, à la grande surprise de tous les invités et le banquet prit fin sans aucune effusion oratoire. Ce n'est que le lendemain, à un déjeuner presque intime à la Présidence du Conseil, que M. Dinnyés se décida enfin à prendre la parole, mais alors qu'il avait affirmé „renoncer définitivement à toutes revendications territoriales”, il a ajouté, dans le texte communiqué à la presse, l'épithète „chauvine” qui, dans l'esprit de M. Gheorghiu-Dej, laisserait la porte ouverte à des revendications „raisonnables”. Aubyonau a retenu de tout cela „qu'en définitive, l'impression qui subsiste de toutes ces manifestations bruyamment placées sous le signe d'une commune idéologie, n'est, de part et d'autre, que *rancoeur*”<sup>34</sup>.

Dans les décennies du communisme, telle fut la véritable nature des relations roumano-hongroises. La majeure partie des acteurs des relations roumano-hongroises de 1944 à 1947 sont tombés victimes, de part et d'autre, de la répression stalinienne pratiquée par leurs régimes communistes. Le roi Michel fut contraint à l'abdication par Groza et Bodnăraş le 30 décembre 1947; Maniu, Mihalache et Brătianu finirent leur vie en prison, le général Rădescu exilé, Lucreţiu Pătrăşcanu fut exécuté le 16 avril 1954 par ordre de Gheorghiu-Dej. Ferenc Nagy, le Premier Ministre hongrois trouva refuge aux États-Unis d'Amérique jusqu'à la fin de sa vie, ainsi que Kertész, Nékám, le représentant hongrois à Bucarest et nombre d'autres; le Président de la République hongrois, Tildy, fut privé de sa liberté dans les années cinquante et après 1956, Rajk – le Ministre

<sup>33</sup> *Ibidem*. Télégramme no. 7759-760 de Lemoine de Budapest, le 29 novembre 1947.  
<sup>34</sup> MAE, Série Y, Europe, Roumanie, vol. 24. Télégramme d'Aubyonau de Bucarest, le 30 novembre 1947.

de l'Intérieur hongrois – fut pendu à la suite d'un procès truqué en septembre 1949; dans le cadre du même procès, István Gyöngyössy fut incarcéré pour ne retrouver sa liberté qu'en 1956; les dirigeants hongrois de Transylvanie, des deux camps, modéré et communiste, furent emprisonnés lors d'un même procès en 1951, Gyárfás Kurkó, Edgár Balogh de l'UPH, Mgr. Áron Márton, József Venczel et beaucoup d'autres dans le camp catholique; Béla Demeter, arrêté en Hongrie, livré à la Sûreté (Securitate) roumaine, trouva la mort dans une prison en Roumanie. Dans ce triangle soviéto-roumano-hongrois, c'est la police secrète soviétique, l'NKVD, l'ancêtre du KGB, qui dirigea la répression contre les hommes politiques et diplomates roumains et hongrois, conservateurs et communistes, progressistes et modérés. L'Union Soviétique se souciait plutôt de la consolidation de son système d'alliances et voulait tout simplement „supprimer” les litiges nationaux hérités du passé. Cette politique n'a pas permis un débat libre, démocratique à s'instaurer entre les deux nations pour trouver le chemin d'une réconciliation véritable, puisque tout de suite, selon les doctrines communistes, ces tentatives devenaient suspectes, „nationalistes” et „anti-soviétiques”. Au lieu de contraindre ses „alliés” à dépasser les problèmes bilatéraux, avec l'avènement de la guerre froide, l'Union Soviétique a „gelé” ces problèmes pour qu'il resurgissent un demi-siècle plus tard, après 1989.

---

## CONCLUSION

---

Georges Bidault, le Quai d'Orsay et les diplomates français en Hongrie et en Roumanie sont devenus, après l'armistice roumain, des observateurs privilégiés des relations *triangulaires* hungaro-roumano-soviétiques, dont l'enjeu principal fut la Transylvanie. À un seul moment de cette histoire complexe et changeante, le 20 septembre 1945, lors de la session de Londres du Conseil des Ministres des Affaires Étrangères, Georges Bidault a tenté de devenir un acteur de ces relations, avec des répercussions qui touchaient le *statut* international de la France. Les diplomates français étaient bien renseignés, mais ils leur manquaient les moyens de faire valoir même les intérêts de la France, et ils pouvaient bien sûr encore moins influencer le cours des événements dans cette partie de l'Europe.

La Roumanie est partie favorite dans la course pour la Transylvanie avec le tournant réalisé par le roi Michel, le 23 août 1944. L'Union Soviétique de Staline se retrouvait face à une monarchie qui essayait de sauver l'ancien régime et de centrer la politique roumaine autour des partis historiques. Le représentant provisoire des intérêts français, Roger Sarret, est devenu le témoin des interventions répétées de Vy-chinsky pour mettre au pas les gouvernements roumains successifs. La diplomatie française a réussi à saisir la réalité qui prévalait dans la région: le poids écrasant de l'Armée Rouge libératrice; la politique soviétique inspirée par l'application du „précédent italien”; le partage en sphère de sécurité soviéto-britannique; et, dans le cas de la Transylvanie, des considérations de *divide et impera*, afin de tenir en échec les deux protagonistes, la Roumanie et la Hongrie. Pour recouvrer le *statut* de grande puissance de la France, le général de Gaulle avait fait le voyage à Moscou. Or, cela signifiait, en dehors d'une perte totale d'influence de la France dans la partie Est de l'Europe due à la guerre, que le Quai d'Orsay devait ménager les Soviétiques et ne pouvait aucunement faire cause commune avec la monarchie et les partis historiques roumains en conflit constant et ouvert avec la puissance occupante.

La Hongrie, suite à l'échec total de sa tentative de sortie de la guerre, a complètement disparu comme facteur à prendre en considération des calculs politiques soviétiques. Moscou avait une politique préméditée

d'isolement international de la Hongrie, complètement assujettie à la politique soviétique. Néanmoins, Staline utilisait sciemment la question de la Transylvanie comme moyen de chantage envers la monarchie roumaine. Comment expliquer autrement l'introduction de l'administration militaire soviétique directe en Transylvanie du Nord entre le 12 novembre 1944 et le 13 mars 1945, les tendances *autonomistes* des communistes roumains et hongrois locaux, encouragés par Moscou, contre les gouvernements de Bucarest et les partis historiques et avec l'extorsion des réparations par application de l'armistice avec la Roumanie? Quand le gouvernement Groza fut imposé par Vychinsky, le 6 mars 1945, au souverain roumain, l'octroi de la Transylvanie du Nord à la gauche roumaine, ce „*don*” de Staline, a joué un rôle crucial. En effet, c'est le gouvernement pro-soviétique, créature de Vychinsky, et non pas la monarchie et les partis historiques qui réalisèrent le tournant, qui reçurent ce „cadeau”, à condition d'assurer une égalité de droits, une politique des nationalités de type soviétique pour maintenir l'ordre et la paix à la population hongroise de la Transylvanie du Nord. Jean Paul-Boncour, le représentant politique français arrivait ces jours-là à Bucarest, est devenu un observateur critique des agissements du gouvernement Groza, de sa politique apparemment „magyarophile”, et de son mentor soviétique.

À l'automne 1945, le Quai d'Orsay, en guise de „repentir tardif” du traité de paix de Trianon, a préparé des plans de modification de la frontière roumano-hongroise en faveur de la Hongrie, avec l'octroi à ce pays d'un territoire, le Partium (le prolongement de la grande plaine hongroise) et un échange de populations. Georges Bidault voulait rétablir la frontière de l'entre-deux-guerres d'une façon „raisonnable” avec la réintroduction d'un système de protection des minorités nationales. James Byrnes, le Ministre des Affaires Étrangères américain, en voulant renverser le gouvernement Groza, proposa une rectification de la frontière de 3000 miles carrés soutenu modérément par Bevin, le 20 septembre 1945. Molotov, le Ministre des Affaires Étrangères soviétique défendit, bec et ongles, le gouvernement Groza et les frontières de Trianon. En effet, la seule raison d'être du régime roumain imposé par les Soviétiques, était la défense de la frontière de Trianon, puisque l'Union Soviétique avait enlevé la Bessarabie et la Bucovine du Nord, et la Bulgarie, la Dobroudja du Sud, à la Roumanie.

Le conflit entre les grandes puissances à propos de la Roumanie a eu des conséquences néfastes pour la France. Non signataire des armistices des pays ex-ennemis dans la sphère soviétique, la France fut exclue des négociations de ces traités de paix, pour retrouver, en 1946, un rôle de médiateur entre l'Est et l'Ouest et d'observateur privilégié des affaires roumaines. Jean Paul-Boncour, dans les conditions de lutte d'influence

entre les Soviétiques et les Anglo-américains en Roumanie, a réussi à nouer des relations de confiance avec le Ministre des Affaires Étrangères roumain, Gheorghe Tătărescu, qui s'opposait à la politique de Groza, qui en apparence favorisait une clientèle ouvrière hongroise, utilisée comme troupe de choc contre les partis historiques et maintenait de bonnes relations avec Maniu et Brătianu d'une part, et avec le communiste Lucrețiu Pătrășcanu d'autre part, pour défendre la cause nationale contre la Hongrie et les Hongrois de Transylvanie. Le représentant français a reçu des consignes de prudence de Georges Bidault en ce qui concerne la cour royale; mais après la conférence soviéto-américano-britannique de Moscou, en décembre 1945, et l'entrée des Ministres du Parti National Paysans et du Parti National Libéral dans le gouvernement Groza, il a eu un entretien éclairant le comportement du roi Michel dans la crise politique roumaine.

Au printemps 1946, les grandes puissances qui avaient voix au chapitre dans le règlement territorial roumano-hongrois, l'Union Soviétique, les États-Unis d'Amérique et le Royaume-Uni optèrent définitivement pour le rétablissement de la frontière de Trianon, malgré les tentatives du gouvernement Ferenc Nagy pour obtenir une rectification, avec des voyages à Moscou, à Paris, à Londres et à Washington D.C. Sur la suggestion des Soviétiques, un émissaire hongrois, Pál Sebestyén, a même tenté des négociations territoriales directes avec Groza et Tătărescu, pour trouver une fin de non-recevoir. C'est dans cette atmosphère exacerbée que Gabriel Richard, consul à Galatz, en mission à Cluj, commença à envoyer des rapports de la capitale transylvanienne sur la vie politique de la Transylvanie et sur les affrontements entre les Roumains et les Hongrois. Comme Jean Paul-Boncour, au début, il avait une vision simpliste sur la majorité roumaine favorable aux partis historiques, „opprimée” par une minorité ouvrière agissante de Hongrois, la clientèle du gouvernement Groza. Le discours de Lucrețiu Pătrășcanu, Ministre de la Justice, le 8 juin 1946 à Cluj, a inauguré une surenchère nationaliste et pro-soviétique entre les communistes roumains et hongrois, suspendue temporairement par le débat roumano-hongrois et la clôture définitive de la question territoriale à la conférence de Paris en septembre 1946. La position du gouvernement hongrois avec sa majorité du parti des Petits Propriétaires, pro-occidental, fut ébranlée. Robert Faure et Henry-Louis Gauquié, les diplomates français à Budapest, ont éprouvé peu de sympathie pour „cet enfant mal et tard venu” qu'était à leurs yeux la démocratie hongroise. En revanche, Jean Paul-Boncour s'identifiait aux thèses de la „suprématie roumaine” en critiquant les „excès magyarophiles” d'inspiration „moscoute” de Groza et est intervenu auprès du Secrétariat de la conférence de Paris contre l'idée de l'adoption d'un système de protection des minorités nationales.

La perception des diplomates français rappelle la politique de l'entre-deux-guerres de la France et témoigne d'un parti pris net et clair en faveur des Roumains. Cela paraît en contradiction avec les plans de paix du Quai d'Orsay à l'automne 1945 et le rôle de médiateur de la France entre l'Est et l'Ouest. En 1946, Jean Paul-Boncour critiquait régulièrement et avec véhémence la politique „magyarophile” de Groza. Le gouvernement Groza, étant la créature de Vychinsky, défendait „le retour de la Transylvanie” à la Roumanie avec autant d'acharnement que Tătărescu, les partis historiques ou le souverain roumain lui-même. Sa „magyarophilie” n'était qu'apparence et tromperie. Après les élections truquées du 19 novembre 1946, ce gouvernement a jeté son masque. Une fois *en possession de la Transylvanie*, son pouvoir consolidé, il ne s'agissait plus ni de l'autonomie, ni des droits des minorités nationales ni même des négociations bilatérales pour résoudre les problèmes entre les Hongrois et les Roumains. L'alignement total de l'Union Populaire Hongroise sur la politique gouvernementale et la visite de Groza et de Bodnăraş à Budapest, en mai 1947, ne changèrent en rien le bilan complètement négatif de la politique roumaine envers la minorité hongroise de Transylvanie.

Ce n'est qu'après le tournant de la politique intérieure et extérieure de la Hongrie, la chute du gouvernement Ferenc Nagy et la décomposition du Parti des Petits Propriétaires à la suite d'une intervention policière directe soviétique, au printemps 1947, que les représentants français – Jean Paul-Boncour et Gabriel Richard – commencent à se rendre compte des visées véritables et de la polarisation de la société hongroise transylvanienne. Richard est l'unique représentant étranger qui rend compte des vagues d'arrestations liées aux événements de la Hongrie. Avec plus d'un an de décalage, il arrive à comprendre que la majorité des Hongrois de Transylvanie se rangeait dans le camp national-chrétien de Mgr. Áron Márton, l'évêque d'Alba Iulia, homme intègre qui représentait leur désir de retour à la Hongrie au nom de l'autodétermination du peuple et sympathisant avec les paysans démocratiques du Parti des Petits Propriétaires pour échapper à l'emprise communiste. Cela ne changea en rien la position de Jean Paul-Boncour sur „l'insupportable irrédentisme des minoritaires hongrois” qui fut intéressé par un seul aspect des relations roumano-hongroises: qui bénéficie du soutien réel de Moscou? Justement, la Roumanie, comme à la sortie de la guerre, a pris un avantage considérable par rapport à la Hongrie, où le gouvernement pro-soviétique de Lajos Dinnyés fut imposé seulement en juin 1947 et où des élections frauduleuses furent organisées à la fin du mois d'août 1947. Cela permit à Groza et à Bodnăraş de donner des leçons de fidélité et de loyauté pro-soviétique à leurs interlocuteurs hongrois à Budapest en leur faisant clairement comprendre que „la clé de la nécessaire amitié

roumano-hongroise se trouvait dans les rapports hungaro-soviétiques”. Derrière ce paravent, la politique de Groza a obtenu l'essentiel: la reconnaissance explicite de la part du Président de la République hongroise, Zoltán Tildy, du règlement territorial. En même temps, Groza a ruiné les positions économiques de la population hongroise de Transylvanie; a isolé ces Hongrois de la Hongrie: sa politique consistait en beaucoup de paroles, mais peu d'actes.

La satellisation et la soviétisation de la Roumanie et de la Hongrie commencèrent à l'automne 1947. La visite de la délégation hongroise à Bucarest et le congrès de l'UPH ont montré le véritable visage de la politique communiste roumaine envers la Hongrie et les Hongrois de Transylvanie pendant l'ère de Gheorghiu-Dej (1944-1965). Les minoritaires hongrois abandonnèrent leurs revendications nationales. La Roumanie communiste a bâti un „rideau de fer” non seulement contre l'Ouest, mais aussi pour isoler complètement la population hongroise de Transylvanie de la „mère-patrie”, la Hongrie voisine. Les dirigeants communistes hongrois entrés dans l'administration roumaine furent considérés par leurs compatriotes comme des „traîtres”, l'oppression des Hongrois, aggravée par une isolation complète du monde extérieur, n'a pas trouvé de répit. Les derniers rapports des représentants français à Budapest, à Bucarest et à Cluj témoignent des efforts de l'Union Soviétique pour éliminer des conflits nationaux afin de consolider son système d'alliances dans lequel elle a réuni la Roumanie et la Hongrie, de nouveaux „frères ennemis”. Ces conflits mis en sourdine n'ont trouvé ni solution, ni apaisement, faute d'un débat démocratique dans l'empire soviétique. La fenêtre d'observation des diplomates français (1944-1947) se referma avec l'avènement de la guerre froide.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Publication des documents diplomatiques, livres

- Arcidiacono, Bruno, *Le „précédent italien” et les origines de la guerre froide. Les alliés et l’occupation de l’Italie 1943-1944*, Bruxelles, Bruylant, 1984.
- Arcidiacono, Bruno, *Alle origini della divisione europea. Armistizi e Commissioni di controllo alleate in Europa orientale, 1944-1946* [À l’origine de la division européenne. Les armistices et les Commissions de contrôle alliées en Europe orientale], Firenze, Ponte alle Grazie, 1993.
- Ardeleanu, Ion; Irimia, Vasile; Muşat, Mircea (éds.), *23 August 1944. Documente 1944-1945*, vol. II-III, Bucarest, Edit. Ştiinţifică şi Enciclopedică, 1984, 1985.
- Autonómisták és centralisták. *Észak-Erdély a két román bevonulás között (1944. szeptember-1945. március)* [Les autonomistes et les centralistes. La Transylvanie du Nord entre les deux entrées roumaines (septembre 1944-mars 1945)], par Vincze, Gábor et Nagy, Mihály Zoltán, Kolozsvár-CsíkSZereda, EME-Pro-print, 2004.
- Bán, D. András, *Pax Britannica*, Budapest, Osiris, 1996.
- Baráth, Magdolna; Ivan M. Majszkij, „A jövővilág kívánatos alapelveiről (1940)”. In: *Külpolitika*, Budapest, 1996. 3-4. pp. 154-184.
- Berry, Y. Burton, *Romanian Diaries (1944-1947)* (Edited by Cornelia Bodea), Iaşi - Oxford - Portland, The Center for Romanian Studies, 2000.
- British foreign policy in the Second World War*, by Sir Llewellyn Woodward, London, H.M. Stationery Office, 1962.
- Chiper, Ioan; Constantiniu, Florin; Pop, Adrian, *Sovietizarea României. Percepţii anglo-americiene* [La soviétisation de la Roumanie. Perceptions anglo-américaines], Bucarest, Edit. Iconica, 1993.
- Ciuceanu, Radu (éd.), *Misiunile lui A. I. Văşinski în România. Din istoria relaţiilor româno-sovietice 1944-1946. (Documente secrete)* [Les missions de Vychynski en Roumanie], Bucarest, Institutul Naţional pentru Studiul Totalitarismului, 1997.



- Constantiniu, Florin, *PCR, Pătrășcanu și Transilvania (1945-1946)*, Bucurest, Edit. Enciclopedică, 2001.
- Cretzianu, Alexandru, *Relapse into Bondage: Political Memoirs of a Romanian Diplomat 1918-1947*, Iași-Oxford-Portland, The Center for Romanian Studies, 1998.
- Cronin, Audrey Kurth, *Great Powers Politics and the Struggle over Austria, 1945-1955*, Ithaca and London, Cornell Studies in Security Studies, 1986.
- Documents Diplomatiques Français 1945-1947*, Paris, Imprimerie Nationale, 1996-2004.
- Duca, George I., *Cronica unui român în veacul XX-lea* [La chronique d'un Roumain au XXème siècle], vol. III, München, Ion Dumitru Verlag, 1985.
- Foreign Relations of the United States (F.R.U.S.).
- Fülöp, Mihály, *La paix inachevée. Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix avec la Hongrie (1947)*, Budapest, Association des Sciences Historiques de Hongrie, 1998.
- Giurescu, Dinu C., *Guvernarea Nicolae Rădescu* [Le gouvernement de Nicolae Rădescu], Bucurest, Edit. ALL, 1996.
- Ionescu, Ghita, *Communism in Rumania 1944-1962*, Oxford, Oxford University Press, 1964.
- Juhász, Gyula, *Magyar-brit titkos tárgyalások 1943-ban* [Négociations secrètes hungaro-britanniques en 1943], Budapest, Kossuth, 1978.
- Kertész, Stephen D., *Diplomacy in a whirlpool. Hungary between Nazi Germany and Soviet Russia*, Westport, Greenwood Press, 1974.
- Kertész, S. D., *Between Russia and the West. Hungary and the Illusions of Peacemaking 1945-1947*, Notre Dame (Indiana), University of Notre Dame Press, 1984.
- Kimball, Warren F., *Churchill and Roosevelt. The Complete Correspondance*, New Jersey, Princeton, 1984.
- Kimball, Warren F., *Swords or Ploughshares? The Morgenthau Plan for Defeated Nazi Germany 1943-1946*, Philadelphia, J. B. Lippincott Company, 1976.
- King, Robert R., *History of the Romanian Communist Party*, Stanford, Hoover Institution Press, 1980.
- Making the Peace Treaties 1941-1947*, Washington D.C., Department of State, February 1947.
- Mocanu, Marin Radu, *România și armistițiul cu Națiunile Unite. Documente* [Roumanie et l'armistice avec les Nations Unies, Documents], vol. II, Bucurest, Arhivele Statului, 1995.
- Nagy, Ferenc, *The Struggle behind the Iron Curtain*, New York, MacMillan, 1948.

- Nastasă, Lucian (éd.), *Minorități etnocolturale - mărturii documentare: Maghiarii din România (1945-1955)*, [Minorités ethno-culturelles-témoignages documentaires. Les hongrois de la Roumanie], Cluj, Centrul de Resurse pentru Diversitate Etnoculturală, 2002.
- Quinlan, Paul D., *Clash over Romania. British and American Policies toward Romania. 1938-1947*, Los Angeles, American and Romanian Academy of Art and Science, 1977.
- Revízió vagy autonómia? Iratok a magyar-román kapcsolatok történetéről 1945-1947* [Révision ou autonomie. Documents sur les relations roumano-hongroises 1945-1947], par Mihály Fülöp et Gábor Vincze, Budapest, Fondation Teleki, 1998.
- Riste, Olav, *Western Security. The Formative years. Europeans and Atlantic Defence 1947-1953*, Oslo, Universitetsforlaget, 1985.
- Romsics, Ignác, *Wartime American Plans for a New Hungary. Documents from the U.S. Department of State, 1942-1944*, New-York, Columbia University Press, 1992.
- Rónai, András, *Térképezett történelem* [L'histoire en cartographie], Budapest, Magvető, 1989.
- Rostow, W. W., *The Division of Europe after World War II. 1946*, Austin, University of Texas Press, 1981.
- Soutou, Georges-Henri, *La guerre de Cinquante Ans. Les relations Est-Ouest 1943-1990*, Paris, Fayard, 2001.
- Strategii și politici electorale în alegerile parlamentare din 19 noiembrie 1946* [Stratégies et politiques électorales dans les élections parlementaires], éd. Virgiliu Țărău et I.M. Bucur, Cluj, Centrul de Studii Transilvane, 1998.
- Styemenko, I. V., *A vezérkar a háború éveiben* [L'état major dans les années de la guerre], Budapest, Kossuth, 1975.
- The Foreign Office and the Kremlin. British Documents on Anglo-Soviet Relations 1941-45*, rédigé par Graham Ross, Cambridge (GB), Cambridge University Press, 1984.
- Trachtenberg, Marc, *A Constructed Peace. The Making of the European Settlement 1945-1963*, New Jersey, Princeton University Press, 1999.
- Transylvania, Ohio*, The Kent University Press, 1983.
- Țărău, Liviu C., *Între Washington și Moscova: România 1945-1965*, Cluj, Edit. Tribuna, 2005.
- Țărău, Virgiliu, *Alegeri fără opțiune. Primele scrutinuri parlamentare din Centrul și Estul Europei după cel de-al doilea război mondial*, Cluj, Edit. Eikon, 2005.
- Young, John W., *France, the Cold War and the Western Alliance 1944-1949. French foreign policy and post-war Europe*, London, Leicester University Press, 1990.

- Трансилванский вопрос [Le problème transylvanien. Le débat territorial hungaro-roumain et l'URSS 1940-1946. Documents], Introduction par T. M. Islamov et T. A. Pokivailova, Moscou, Rosspen, 2000.
- Williams, Andrew, *Failed imagination? New world orders of the twentieth century*, Manchester and New York, Manchester University Press, 1998.

### Articles

- Bán, D. András, Európa megmentése vagy Kelet-Európa „elárulása”? Az 1944. októberi „százalékegyezmény” [Salvation ou trahison de l'Europe? L'accord de pourcentage d'octobre 1944]. In: *Konfliktusok és kezelésük Közép-Európában. Technikák és hagyományok.* (Szerk.: Bárdi Nándor), Budapest, Teleki László Alapítvány, 2000.
- Bán, D. András, Föderációs és konföderációs tervek Kelet-Közép- és Délkelet-Európáról 1939–1947 [Plan de confédération et fédération en Europe Centrale, orientale et du Sud-Est]. In: *Integrációs törekvések Közép- és Kelet-Európában a 19. és 20. században*, Budapest, Teleki László Alapítvány, 1997, pp. 115–155.
- Dobrinescu, Valeriu Florin, Comisia Aliată de Control (sovietică) și interpretarea articolului 19 din Convenția de armistițiu (12 septembrie 1944-6 martie 1945) [La Commission de Contrôle alliée et l'interprétation de l'article 19 de la Convention d'armistice 12 septembre 1944-6 mars 1945]. In: *Sovietizarea în Nord-vestul României 1944-1950*, Satu Mare, Editura Muzeului Sătmărean, 1996, pp. 41–44.
- Fülöp, Mihály, A Külügyminiszterek Tanácsa és magyar békeszerződés [Le Conseil des Ministres des Affaires Étrangères et le traité de paix hongrois]. In: *Külpolitika 1985/N<sup>4</sup>*.
- Fülöp, Mihály, A magyar békeelőkészítés és a demokratikus külpolitika alapelvei [La préparation hongroise de la paix et les principes démocratiques fondamentaux de la politique extérieure]. In: *Juss*, Hódmezővásárhely, 1990, n<sup>2</sup>.
- Fülöp, Mihály, Le sort de la Transylvanie 1946 (Les rapports de Bucarest rédigés par Pál Sebestyén) [Erdély sorsa 1946 (Sebestyén Pál bukaresti jelentései)]. In: *História*, Budapest, 1988, n<sup>2-3</sup>.
- Kersaudy, François, Le général de Gaulle et les „Trois Grands”. In: *Relations Internationales*, Genève, No. 108, Hiver 2001.
- Narinskiy, Mikhail, Moscou et le Gouvernement provisoire du général de Gaulle. In: *Relations Internationales*, No. 108, Hiver 2001.
- Rădescu, Nicolae, Începutul ocupației [Le début de l'occupation]. In: *Memoria*, Bucarest, 6/1992.

- Țărău, Virgiliu, Noi documente referitoare la atacul căminului studentesc Avram Iancu din Cluj în seara zilei de 28 mai 1946 [Nouveaux documents concernant l'attaque du foyer étudiant Avram Iancu de Cluj]. In: *Analele Sighet*, 4, Bucarest, 1997.
- Vaisse, Maurice, Les bureaux d'études des Affaires Étrangères et l'Italie (1940-1944). In: *Revue d'histoire diplomatique*, Paris, 1983, No. 3-4.

---

## ANNEXE

---

### 1. Liste des documents

1. Télégramme chiffré de Roger Garreau, chargé d'affaires à Moscou, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, No. 526, reçu à Alger, le 19 septembre 1944, sur la déception de la délégation roumaine de l'armistice.

2. Télégramme chiffré de Roger Garreau, chargé d'affaires à Moscou, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, No. 683, Moscou, le 5 novembre 1944, sur les reproches de la presse soviétique à la Roumanie.

3. Note de Henry Gauquié, chargé d'affaires auprès du Gouvernement Royal de Yougoslavie, Mission Française auprès des Gouvernements Alliés établis à Londres, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, No. 1640-Londres, le 22 novembre 1944, sur „Les Soviets et la question des nationalités en Europe Centrale. Transylvanie”.

4. Télégramme adressé par Roger Sarret, représentant provisoirement les intérêts français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, No. 76, Bucarest, le 23 novembre 1944, sur les exigences de A.I. Vychinsky, ministre adjoint des affaires étrangères soviétique, en visite en Roumanie.

5. Télégramme adressé par Roger Sarret, représentant provisoirement les intérêts français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, No. 77, Bucarest, le 25 novembre 1944, sur la tension causée par les exigences de A.I. Vychinsky, ministre adjoint des affaires étrangères soviétique, en visite en Roumanie.

6. Télégramme très confidentiel adressé par Roger Sarret, représentant provisoirement les intérêts français en Roumanie, au général Charles de Gaulle, Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, No. 843/CAB, reçu le 26 novembre 1944, sur la tension provoquée par l'ultimatum de A.I. Vychinsky, ministre adjoint des affaires étrangères soviétique au gouvernement roumain.

7. Note par M. Tarbé de Saint-Hardouin, Ministre Plénipotentiaire, délégué en Turquie du Gouvernement Provisoire de la République française à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, No.

455/P.C., Ankara, le 2 décembre 1944, sur l'avis de Cretzianu, le Ministre de Roumanie à Ankara, sur le comportement de l'Armée Rouge en Roumanie.

8. Note très secrète de la Direction Générale des Études & Recherches au général Charles de Gaulle, président du Gouvernement Provisoire de la République Française, No. 101, reçue le 11 décembre 1944, Paris, transmettant les informations de Roger Sarret, représentant provisoirement les intérêts français en Roumanie, sur la détente russo-roumaine après la formation du nouveau gouvernement roumain et le départ de Vychinsky de Bucarest.

9. Télégramme très confidentiel adressé par Sarret, représentant provisoirement les intérêts français en Roumanie, au général Charles de Gaulle, président du Gouvernement Provisoire de la République Française (à ne pas communiquer aux Alliés), retransmis au cabinet par la Direction Générale des Études & Recherches 1<sup>ère</sup> Direction, No. 102/1025, reçu le 14 décembre 1944, Paris, sur la conversation Sarret-Vychinsky.

10. Télégramme en clair à l'arrivée par Roger Sarret, représentant provisoirement les intérêts français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, No. 155, Bucarest, le 14 mars 1945, sur le défilé à Cluj des éléments urbains hongrois devant le Roi, les Alliés, le gouvernement Groza au moment de la réintégration de la Transylvanie et l'absence d'allusion au rôle joué par la France en 1919.

11. Note du chargé d'affaires auprès des gouvernements alliés établis à Londres à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, No. 2150, Londres, le 14 mars 1945, sur „La Transylvanie du Nord sous l'administration roumaine; réaction des milieux hongrois de Londres”.

12. Télégramme en clair à l'arrivée par Roger Sarret, représentant provisoirement les intérêts français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, No. 159, Bucarest, le 26 mars 1945, sur l'éventuelle absorption de la Roumanie par la Russie, la réaction de Groza en niant qu'il est „Kerensky” et les relations soviéto-françaises en Roumanie.

13. Note de la Direction d'Europe pour Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, le 17 avril 1945, sur l'évolution de la politique roumaine de l'armistice (le 12 septembre 1944) au mois de mars 1945.

14. Télégramme en clair à l'arrivée par Roger Sarret, représentant provisoirement les intérêts français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, No. 7, Bucarest, le 19 mai 1945, sur les relations roumano-russes.

15. Note de la Direction d'Europe pour Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, le 6 septembre 1945, sur „La frontière

entre la Hongrie et la Roumanie”; données ethniques du problème transylvain, solutions possibles au problème transylvain (solution radicale roumaine, solution radicale hongroise, „spiritualisation” des frontières, faire de la Transylvanie une Suisse, tracé de la frontière roumano-hongroise selon les limites ethnographiques), solution proposée.

16. Télégramme chiffré de Jean Paul-Boncour, représentant politique français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, No. 282/283, Bucarest, le 24 novembre 1945, sur son voyage en Transylvanie.

17. Note de Jean Paul-Boncour, représentant politique français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, No. 11 EU, Bucarest, le 18 janvier 1946, sur la politique roumaine à l'égard des minorités hongroises.

18. Télégramme chiffré de Jean Paul-Boncour, représentant politique français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, No. 148/149, Bucarest, le 8 février 1946, sur l'intention de Tătărescu, vice-président du conseil de la Roumanie, de se rendre à Paris et exprimant sa déception concernant la position française sur la frontière entre la Hongrie et la Roumanie.

19. Note de Jean Paul-Boncour, représentant politique français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, No. 27 EU, Bucarest, le 13 mars 1946, sur „l'U.R.S.S. et les frontières de Trianon”.

20. Télégramme secret et réservé du général Catroux, Ambassadeur de France en U.R.S.S., à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, No. 921, Moscou, sur l'avis de l'ambassadeur de Roumanie concernant la visite de la délégation gouvernementale hongroise, la demande territoriale hongroise et l'éventuel transfert des Hongrois de Transylvanie en Hongrie.

21. Télégramme chiffré de Jean Paul-Boncour, représentant politique français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, No. 339, Bucarest, le 19 avril 1946, sur la confirmation par Dekanozov, ministre adjoint des Affaires Étrangères, chargé de la rédaction des traités de paix balkaniques, de la frontière de Trianon entre la Hongrie et la Roumanie.

22. Télégramme chiffré de Jean Paul-Boncour, représentant politique français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, No. 346 à 349, le 1 mai 1946, Bucarest, sur l'échec de la mission de Pál Sebestyén, envoyé spécial du gouvernement hongrois pour négocier une rectification territoriale avec Bucarest.

23. Télégramme chiffré de Jean Paul-Boncour, représentant politique français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, No. 350-351, le 2 mai 1946, Bucarest, sur la position américaine

concernant la frontière entre la Hongrie et la Roumanie et le renoncement américain à une rectification territoriale.

24. Télégramme secret et réservé de Maurice Dejean, ambassadeur de France en Tchécoslovaquie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, No.365, Prague, sur la „Position du Gouvernement hongrois à l'égard des Magyars de Transylvanie”.

25. Télégramme en clair à l'arrivée par Jean Paul-Boncour, représentant politique français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, le 8 mai 1946, Bucarest, sur la célébration au Ministère des Affaires Étrangères roumain concernant les frontières de la Transylvanie.

26. Le rapport de Gabriel Richard, consul de France à Galatz, en mission à Cluj, à Monsieur Jean Paul Boncour, représentant politique de la République Française en Roumanie, à Bucarest, No.1, le 1<sup>er</sup> juin 1946, Cluj, sur les „Manifestations et [la] vie politique à Cluj”.

27. Le rapport de Gabriel Richard, consul de France à Galatz, en mission à Cluj, à Georges Bidault, No. 2, le 5 juin 1946, Cluj, sur les „Troubles à l'Université de Cluj”.

28. Télégramme chiffré de Jean Paul-Boncour, représentant politique français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, No. 482-483, le 8 juin 1946, Bucarest, sur le conflit roumano-hongrois à Cluj.

29. Télégramme chiffré de Jean Paul-Boncour, représentant politique français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, No. 488-489, le 8 juin 1946, Bucarest, sur la réaction de Groza concernant le conflit roumano-hongrois à Cluj.

30. Télégramme chiffré de Jean Paul-Boncour, représentant politique français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, No. 494-499, le 15 juin 1946, Bucarest, sur le discours de Pătrășcana, ministre de la justice roumain à Cluj.

31. Note de Jean Paul-Boncour, représentant politique français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, No.67, le 17 juin 1946, Bucarest, sur les „Problèmes hongrois de Transylvanie”.

32. Le rapport de Gabriel Richard, consul de France à Galatz, en mission à Cluj, à Georges Bidault, No. 3, le 20 juin 1946, Cluj, sur les „Incidents de Cluj. Discours du Ministre de l'Intérieur. Message du Président du Conseil. Fin de la grève des étudiants”.

33. Note de Jean Paul-Boncour, représentant politique français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, No. 76, le 3 juillet 1946, Bucarest, sur la „Politique transylvanienne du FND”. Annexe: „Régime de la population magyare de Transylvanie”.

34. Note de Jean Paul-Boncour, représentant politique français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, No. 134 EU, le 4 novembre 1946, Bucarest, sur la „Politique hongroise du gouvernement Groza”.

35. Note de Jean Paul-Boncour, représentant politique français en Roumanie, à Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris, No. 137 EU, le 8 novembre 1946, Bucarest, sur les „Serbes du Banat de Temesvár. Entrevue Groza-Tito en mai dernier”.

36. Note d'audience par Chauvel, secrétaire général du Ministère des Affaires Étrangères, sur son entretien avec Pál Auer, Ministre de Hongrie à Paris, le 15 novembre 1946, sur la question des minorités hongroises de Transylvanie.

37. Le rapport de Gabriel Richard, consul de France à Galatz, en mission à Cluj, à Georges Bidault, No. 28, le 15 mars 1947, Cluj, sur les „Arrestations massives en Transylvanie”.

## 2. Documents

### 1

RG/GH

Télégramme chiffré  
Arrivée

Alger, le 19 sept. 1944

Reçu, le [19 sept. 1944]

Déchiffré, le 20 [sept. 1944]

Retransmission de Moscou. No. 526.

Certains membres de la délégation roumaine se montrent déçus des conditions de l'Armistice. Ils espèrent que la Roumanie en déclarant la guerre à l'Allemagne échapperait aux fâcheuses conséquences de sa complicité passagère et des ravages exercés par ses armées sur le territoire soviétique. Ils se plaignent notamment de ce qu'une zone comprenant Bucarest n'eut pas été soustraite à l'occupation militaire soviétique dominée du coup forcé d'un papier-monnaie d'occupation au change de 100 lei pour un rouble qui n'a pourtant rien d'arbitraire si le calcul est

basé sur la valeur officielle du rouble par rapport au dollar; du montant qu'ils estiment trop élevé après indemnité de 300 millions de dollars.

Ils ne semblent pas tenir compte de ce que la Roumanie va pouvoir, grâce à l'aide des forces soviétiques, récupérer les territoires qu'elle avait du céder à la Hongrie.

Monsieur Antonesco et son frère Mihai sont aux mains des Russes ainsi que le personnel de l'Ambassade d'Allemagne sauf l'ambassadeur Killinger qui s'est suicidé au moment où il allait être arrêté.

La convention d'armistice avec la Bulgarie serait signée non pas à Moscou mais au Caire, au nom des Forces Unies, par le Maréchal Tolboukhine qui commande les forces soviétiques en Bulgarie. Les forces du Maréchal Malinowski ont opéré hier leur jonction avec celles du Maréchal Tito dans la région de Negotine, mais elles laisseraient à ces dernières le soin de libérer elles-mêmes la totalité du territoire Yougoslave en leur fournissant seulement le matériel nécessaire. Ainsi serait évité d'autre part une intervention des forces anglo-américaines en Yougoslavie.

*Confidentiel*: M. Simitch, ambassadeur de Yougoslavie à Moscou, sera prochainement appelé aux fonctions de Président du Comité du Gouvernement tutélaire de la Serbie.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26, f.12-13)

## 2

Affaires Étrangères  
Déchiffrement

Duplicata

Télégramme à l'arrivée

Moscou, le 5 novembre 1944  
Reçu, le 7 novembre 1944

No. 683

L'attention soutenue que la presse soviétique porte à l'évolution politique des pays voisins de l'URSS, le soin avec lequel elle relève, soit au moyen de citations de journaux étrangers, soit lorsqu'il est nécessaire de préciser un point, par d'abondantes dépêches de l'Agence Tass, les moindres défaites de leur Gouvernement, la sévérité graduée de ses critiques forment, à mon sens, une des manifestations les plus importantes de la politique actuelle du Kremlin.

J'ai indiqué à Votre Excellence qu'à mon avis la question finlandaise était loin d'être réglée; je lui rends compte aujourd'hui par ailleurs des derniers développements de l'affaire iranienne; la Roumanie est, elle aussi, à l'ordre du jour.

Comme je l'ai signalé par mes télégrammes 637 et 653, la presse de Moscou a, jour après jour, versé des pièces au dossier qu'elle accumulait contre le Gouvernement Sănătescu: la formation du nouveau Cabinet roumain ralentira peut-être quelque temps cette campagne; la „Pravda” pourtant attaquait hier encore le Parti National Paysan dont plusieurs représentants figurent dans le nouveau Gouvernement. Il n'est pas inutile en tout cas de rappeler les grands traits de cette campagne qui est menée sur deux plans parallèles.

D'une part, il est reproché à la Roumanie de chercher à se soustraire aux obligations de la Convention d'armistice: les biens volés en URSS par les armées roumaines d'occupation sont camouflés, l'épuration se poursuit mollement.

D'autre part, la presse souligne l'opposition entre les fronts nationaux (communistes, socialistes, ligue des patriotes, front agrarien, union des syndicats) et les deux partis qui participaient au bloc national (nationaux tzaranistes et nationaux libéraux) en montrant:

- 1) Que les chefs des deux partis traditionnels sont dans la question de l'épuration une attitude timorée, voire suspecte.
- 2) Que les éléments progressistes du parti tzaraniste ont tendance à se rallier au front agrarien.
- 3) Que celui-ci dispose de l'appui de la population (description de manifestations populaires à Bucarest et dans un grand nombre de villes de Roumanie).

Il semble donc que si l'URSS, modérée dans ses exigences de puissance victorieuse, soucieuse de marquer sa volonté de ne pas intervenir dans les affaires intérieures des pays qu'occupe l'Armée Rouge, paraît faire fond sur la „sagesse” de leur peuple, elle n'accorde qu'une confiance incertaine aux gouvernements avec lesquels elle poursuit l'expérience d'une collaboration.

Le Gouvernement des Soviets trouverait s'il était nécessaire dans l'application stricte des conventions d'armistice un moyen commode de pression. Je doute qu'il y recoure brutalement: il préférera à mon avis laisser le temps à ses voisins d'établir par leur évolution propre les conditions indispensables à une coopération sans réserve.

Roger Garreau

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe, Généralités 1944-1949, vol. 28, f.14-15)

3

*République Française*

Mission Française auprès  
des Gouvernements Alliés  
établis à Londres

Londres, le 22 novembre 1944

HG/GM

Le Chargé d'Affaires auprès du Gouvernement Royal de Yougoslavie

Son Excellence Monsieur Georges Bidault  
Ministre des Affaires Étrangères, Paris

A.S. Les Soviétiques et la question des Nationalités en Europe Centrale  
Transylvanie

Le nouveau Ministre de l'Intérieur de Roumanie, M. Pennesco, a déclaré que l'administration roumaine n'avait été rétablie que dans cinq ou six districts de la Transylvanie du Nord.

L'autorité militaire Soviétique continue à s'exercer dans les autres districts, en particulier dans ceux où l'élément hongrois est particulièrement important. De source soviétique on assure que cette décision n'est pas uniquement inspirée par des motifs d'ordre militaire ou politique. Les Russes voudraient mettre en pratique, à l'égard des nationalités diverses dans les pays de l'Europe Centrale et Orientale qu'ils occupent, les méthodes qui leur ont valu, à l'intérieur de l'Union, des succès dont ils sont très fiers. Il s'agit en particulier d'éviter dans la vie quotidienne locale, tout ce qui peut dresser les uns contre les autres des éléments d'origine différente, et donner ainsi prise aux agitateurs venus de l'extérieur.

Le même Ministre de l'Intérieur roumain a, d'autre part, déclaré que „les questions concernant l'origine ethnique des citoyens ne l'intéressaient pas”. Les éléments hongrois, a-t-il spécifié, ne seraient l'objet d'aucune mesure de coercition et ne seraient privés d'aucune liberté, sauf s'ils avaient manifesté une activité profasciste ou prohitlérienne. Il a cependant ajouté que si larges que soient ses vues dans la question des langues, il lui paraissait nécessaire, dans l'intérêt supérieur de l'État, que la langue officielle pour toute la Transylvanie soit la langue roumaine.

[Indéchiffrable]

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949.  
Roumanie, vol. 24, f.8-9)

4

Télégramme adressé par Monsieur Sarret  
Représentant provisoirement les intérêts français en Roumanie  
À Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères à Paris

No. 76 du 23 novembre 1944.

Depuis quelques jours Monsieur Vychinsky est à Bucarest. Le séjour prolongé d'un personnage aussi considérable n'a pas été sans développer au début un certain optimisme. Ses attitudes courtoises, ses félicitations au roi pour la libération de la Transylvanie du Nord, les toasts échangés à l'occasion d'un déjeuner offert en son honneur, la publication d'un communiqué, que l'on croyait à tort de source russe, et concernant la non arrestation de tous les ministres du précédent régime, justifiaient dans une certaine mesure ce changement de l'opinion.

Mais en réalité aucun rapprochement sérieux ne s'est produit. La méfiance subsiste des deux côtés et les personnalités roumaines informées reviennent au pessimisme dont faisaient part mes télégrammes antérieurs.

Le Gouvernement roumain n'a pas été sans commettre quelques fautes.

C'est avec retard qu'il a accepté la démission de Monsieur Christu personnellement pris à partie par le Général Vinogradov (mon télégramme du 6 novembre).

Sans doute le président de la commission d'armistice roumain a-t-il été remplacé par mon ami Monsieur Savel Rădulescu.

C'est un choix excellent à tous les points de vue et que les autorités russes ne peuvent qu'approuver, puisqu'il s'agit du collaborateur le plus intime de Titulescu, de l'élément le plus représentatif dans le parti traditionnel de la tendance favorable à une collaboration sincère avec la Russie.

Mais c'est contraint et forcé que Monsieur Savel Rădulescu a accepté les lourdes responsabilités de sa nouvelle charge. Quelques jours ont été perdus de ce fait et Monsieur Vychinsky en a témoigné de l'irritation.

Le Gouvernement roumain ne s'est engagé que timidement et comme à regret dans la voie de l'épuration.

Les Russes s'étonnent que tant de gens de l'ancien régime aient conservé leurs posts et ils semblent attacher à cette question plus d'importance qu'à toute autre.

Les administrateurs, envoyés dans les départements de la Transylvanie du Nord libérés par les victoires, d'ailleurs très coûteuses en vies humaines des troupes roumaines et russes, et les forces de volontaires

qui les accompagnaient ont répondu aux excès hongrois par des excès parallèles, d'où le désarmement de ces forces et le renvoi assez brutal des fonctionnaires en question.

Il semble que les partis traditionnels n'aient pas compris qu'une conception nouvelle s'imposait dans leurs rapports avec les minorités.

Les Hongrois profitent habilement du conflit pour essayer de regagner le terrain perdu.

La situation n'est pas plus claire en Moldavie.

Les premiers échelons administratifs envoyés dans cette province ont été mis dans l'impossibilité de poursuivre leur voyage.

De nouveaux échelons partiront sous peu, mais il est douteux que les autorités russes qui ont favorisé l'installation de préfets, de maires etc. à tendance communiste laissent pénétrer tous les fonctionnaires envoyés par l'administration centrale.

Aucune solution satisfaisante pour les Roumains ne paraît avoir été donnée d'autre part, malgré l'examen qui en a été fait par Monsieur Vychinsky à des questions aussi importantes que celles reprises des activités industrielles.

Les quantités de marchandises que doit livrer la Roumanie au titre des réparations seraient calculées en fonction des prix en vigueur en 1938 ce qui, aux dires des Roumains, aurait pour effet de majorer les livraisons de façon considérable et artificielle.

Enfin, Monsieur Vychinsky exige que trois divisions nouvelles soient logées dans la banlieue de Bucarest, de Ploesti et dans la région industrielle de Petroşani.

On se demande, non sans inquiétude, ce que cache cette nouvelle prétention.

Ne se sentant pas soutenus par l'Angleterre et par l'Amérique, certains membres du Gouvernement roumain, dans leur désarroi, en arrivent à penser que, seul, le Gouvernement Français pourra, dans quelques mois, exercer une certaine action en faveur de leur pays et c'est une raison de plus qui leur fait enregistrer avec joie les phases rapides de notre redressement.

On espère même dans certains milieux que le Général de Gaulle pour se rendre en Russie s'arrêtera un instant dans la capitale roumaine où un accueil extraordinairement enthousiaste lui serait sans doute réservé.

J'ai dû laisser entendre qu'il y avait infiniment peu de chance pour qu'il en soit ainsi.

Monsieur Vychinsky m'a invité à le visiter le 24 novembre. Je ne manquerai pas de me rendre à son invitation.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26, f.19-20)

5

Télégramme adressé par Monsieur Sarret  
Représentant provisoirement les intérêts français en Roumanie  
À Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères à Paris

No. 77 du 25 novembre 1944.

1) La tension entre les Russes et les Roumains ne fait que s'accroître. Telle est l'impression générale que confirment les entretiens que je viens d'avoir avec le Ministre des Affaires Étrangères M. Vişoianu et le président de la Commission roumaine d'armistice, M. Savel Rădulescu.

Monsieur Vychinsky a notamment sommé cette commission d'avoir à accepter dans un délai très court le plan établi par ses services qui échelonnent sur une durée de six ans la livraison des marchandises que la Roumanie doit livrer au titre de réparations à compte de 300 millions de dollars. Les prix de ces marchandises seront ceux de 1938. Dans ces livraisons ne sont compris ni les prélèvements faits par les troupes russes ni les tubes de forages dont quelques centaines de wagons conservés comme trophée de guerre ont pris le chemin de la Russie.

Les exigences, le trouble qui existe dans de nombreuses entreprises dont les directeurs sont chassés pour être remplacés par un personnel ayant la confiance des ouvriers, l'impossibilité d'une action gouvernementale en Moldavie, en Transylvanie du Nord et même en Dobroudja où des administrations à tendances communistes ont été introduites, ont amené Maniu à réviser son attitude. Le chef du Parti National Pay-san pencherait personnellement pour une renonciation au bénéfice de la convention d'armistice mais ses partisans ne veulent pas pousser les choses à l'extrême. La plupart d'entre eux estiment qu'il serait suffisant de retirer la participation des partis traditionnels au gouvernement en laissant la responsabilité de la situation aux partis d'extrême gauche et notamment au parti communiste qui, bien qu'appuyé par les Russes, ne dispose pas de forces importantes dans le pays. Le parti socialiste, je le tiens de son chef avec lequel j'entretiens d'amicales relations, envisage l'avenir avec inquiétude. Seuls les communistes apprécient la situation ainsi que me l'a exposé un des chefs les plus respectés de ce parti.

2) Si l'inquiétude grandit chez les Roumains, à l'exception de la minorité à tendance communiste, il apparaît par contre difficile de fixer l'attitude des Russes.

Au cours de l'entretien cordial que m'a réservé Vychinsky, adjoint aux Affaires Étrangères développant le point de vue de nombreuses personnalités civiles ou militaires russes avec lesquelles je suis en contact,



a affirmé la nécessité d'une coopération étroite de la France et de la Russie au lendemain de la guerre. Mais sur les problèmes roumains, il est resté muet. Il a seulement précisé le sens de sa mission et il s'est plaint des lenteurs de ses interlocuteurs qui, contre son désir, prolongent son séjour à Bucarest.

J'ai obtenu de Monsieur Vychinsky la promesse de régler d'urgence le cas de notre consul à Cluj, Monsieur Claudon, détenu depuis plus d'un mois au Consulat sous une garde sévère avec sa femme, ses 4 enfants et quelques français.

3) J'avais visité le 24 novembre l'amiral Bogdenko qui, avec le général Vinogradov, dirige la commission inter-alliée de contrôle en vue d'établir les conditions dans lesquelles les bateaux de la Société Française de Navigation Danubienne seront utilisés sur le Danube. Contrairement aux promesses précédemment communiquées, les Russes ne mettront pas à notre disposition les bateaux battant pavillon français.

Appiquant à la lettre les dispositions de l'article 9 de la Convention d'armistice, ils les exploitent eux-mêmes.

Mais des actes seront échangés au sujet de la prise en charge de ces bateaux pendant que le paiement des équipages et des frais divers restera à la charge des armées russes.

Sur toutes les questions secondaires l'amiral Bogdenko m'a donné des réponses satisfaisantes.

*(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26, f.21-22)*

6

PRÉSIDENCE  
du  
GOUVERNEMENT PROVISOIRE  
de la  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Secret  
Paris, le 26 novembre 1944

Dir. No. 843/CAB  
(à rappeler)

TÉLÉGRAMME DÉMARQUÉ

Nous recevons de notre chef de poste, le télégramme suivant, caractère très confidentiel:

„Le 24 novembre, on signale une tension sérieuse entre l'URSS et le gouvernement roumain. Vychinsky a mis en demeure le gouvernement roumain de commencer l'exécution des stipulations de l'armistice avant le 27 novembre. Dans le cas contraire, l'URSS se considérerait comme puissance occupante, et non plus comme puissance alliée de la Roumanie”.

P.O. Le Lt-Colonel Semidei (Servais)  
Directeur du Cabinet

Destinataire:  
Monsieur Chauvel  
(Ministère des Affaires Étrangères)

*(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26, f.23)*

## AMBASSADE DE FRANCE EN TURQUIE

Ankara, le 2 décembre 1944

No. 455/P.C.

M. Tarbé de Saint-Hardouin – Ministre Plénipotentiaire – Délégué en Turquie du Gouvernement Provisoire de la République française à Son Excellence Monsieur Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris.

## La Roumanie et l'URSS

Le Ministre de Roumanie à Ankara dont les sentiments pro-alliés ainsi que la largeur de vues me paraissent absolument certains et qui a joué dans la préparation du retournement politique de son pays le rôle indiqué par ma dépêche No. 360 du 11 septembre dernier, cache mal, depuis quelque temps, les appréhensions qu'il commence à concevoir en face de l'attitude des autorités soviétiques en Roumanie.

M. Cretzianu ne blâme nullement le comportement de l'Armée Rouge qui est aussi correct qu'il est possible de l'être dans un pays qui, de son propre aveu „a commis la faute impardonnable de conduire la guerre jusqu'à Stalingrad. Nous avons de la chance, ajoute-t-il, de ne pas avoir à faire à des Australiens!”

M. Cretzianu par contre s'inquiète de la politique à plus longue échéance de l'URSS à l'égard de son pays. Il remarque que les autorités soviétiques non seulement n'ont pas rendu aux autorités roumaines l'administration de la Transylvanie du Nord, mais continuent même à administrer, malgré les termes de l'armistice, la province de Moldavie. De plus les Russes ont changé l'écartement des voies ferrées venant de l'URSS jusqu'aux gisements pétrolifères de Ploesti, si bien qu'à l'heure actuelle les communications sont faciles entre cette dernière ville et Bucarest.

De plus le maréchal Malinovski, commandant des forces soviétique en Roumanie, a refusé jusqu'à présent de prendre contact avec le roi Michel. Il est vrai que le Commissaire Adjoint des Affaires Étrangères de l'URSS, M Vychinsky, se trouve actuellement à Bucarest et a accepté de déjeuner avec le roi. Mais dans des messages radiodiffusés du 28 novembre, M. Vychinsky et le général Vinogradov, représentant de l'URSS à la Commission d'Armistice, ont l'un et l'autre déclaré aux représentants syndicalistes roumains que leur premier devoir était de chasser, à l'intérieur du pays, les „hitlériens-roumains” qui y étaient encore si

nombreux. Enfin, M. Cretzianu a reçu de son gouvernement, comme je l'ai déjà indiqué, l'ordre de ne plus délivrer de visas d'entrée aux journalistes alliés, sans l'autorisation de la Commission d'armistice soviétique.

Devant ces mesures russes qui cachent une profonde méfiance à l'égard du gouvernement roumain, M. Cretzianu reconnaît sans peine que tous les torts ne sont pas du seul côté soviétique. Le premier gouvernement Sănătescu du 23 août a été d'une coupable faiblesse à l'égard des collaborationnistes roumains. Il n'a pas procédé à temps aux mesures indispensables et en particulier au rapatriement vers l'URSS des installations industrielles déménagées par l'Armée roumaine dans sa marche vers Stalingrad. Ceci dit, il semble que les Russes se servent de prétextes assez plausibles pour écarter progressivement tous ceux qui ont opéré auprès du roi Michel la volte-face de la nuit du 23 août. D'après le dire des journalistes anglais et américains qui reviennent de Roumanie, le peuple roumain dans son immense majorité voterait, dans les élections libres, pour le Parti National Paysan et pour M. Maniu, mais les Russes paraissent avoir d'autres idées qu'ils se gardent encore de révéler trop clairement.

Certains témoins se demandent si, systématiquement, comme ils l'ont fait dans les pays baltes et comme les allemands l'ont fait en Pologne, ils ne cherchent pas, par des procédés certes moins brutaux et en tous cas à une plus lente cadence, à priver, peu à peu, le peuple roumain de tout ce qui constituait l'élite de la nation et à l'obliger ainsi à chercher des guides et des administrateurs que seule la Russie serait en état de fournir.

Ces propos pessimistes d'un homme aussi modéré et aussi loyal dans ses jugements que le Ministre de Roumanie à Ankara sont à rapprocher des indications du rapport transmis par ma dépêche No. 443 du 20 novembre. M. Cretzianu convient d'ailleurs qu'il manque de moyens de liaison sûrs avec le pays et doit attendre le retour de son premier secrétaire qu'il a envoyé prendre contact à Bucarest, pour pouvoir se faire une idée plus exacte de la situation.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26, f.24-27)

8

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

PRÉSIDENTIE  
du  
GOUVERNEMENT PROVISOIRE

DIRECTION GÉNÉRALE  
des  
ÉTUDES & RECHERCHES

Très Secret  
Cl. 11 Déc 1944

No.101  
(à rappeler)

NOTE

A.S. des relations soviéto-roumaines.

Une détente très nette dans les relations russo-roumaines se manifeste depuis la formation du nouveau Gouvernement.

Avant son départ pour Moscou le 8 décembre, M. Vychinsky a réuni les membres du Gouvernement, les chefs des missions anglaise et américaine, les représentants de l'armée et le représentant provisoire des intérêts français à Bucarest.

Au cours de cette réunion, M. Vychinsky a affirmé sur le ton le plus optimiste que son séjour en Roumanie avait été fructueux et qu'il partait satisfait.

Il a informé M. Sarret qu'ordre avait été donné de libérer immédiatement M. Claudon, notre consul à Cluj, ainsi que sa famille et le professeur Regnier.

Enfin, les autorités soviétiques auraient prescrit le rétablissement de l'écartement normal des voies ferrées roumaines en Moldavie, où la voie ferrée à écartement russe avait été introduite.

Destinataires:

M. le Général de Gaulle.

M. le Ministre des Affaires Étrang.

M. le Général d'Armée, Chef d'Emgdn.

Archives.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949.  
Roumanie, vol. 26, f.32)

9

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

PRÉSIDENTIE  
du  
GOUVERNEMENT PROVISOIRE

DIRECTION GÉNÉRALE  
des  
ÉTUDES & RECHERCHES

Paris, le 14 Décembre 1944

1<sup>ère</sup> Direction  
Référence à rappeler 102/1025

TÉLÉGRAMME DÉMARQUÉ

Notre chef de poste de Bucarest nous transmet les informations suivantes, de nature très confidentielle (à ne pas communiquer aux Alliés):

Depuis la formation du nouveau gouvernement roumain, on constate une détente très nette dans les rapports russo-roumains. Vychinsky est parti pour Moscou dans la journée du 8 décembre; il a reçu avant son départ les nouveaux Ministres ainsi que les chefs des missions anglaise et américaine, plusieurs généraux roumains et les représentants provisoires du Gouvernement Provisoire de la République Française à Bucarest. Au cours de cette conversation, il a renouvelé les propos optimistes tenus déjà il y a deux jours, et a affirmé qu'il paraît satisfait de son séjour en Roumanie, qu'il considérait comme ayant été très utile.

Vychinsky a assuré à Sarret qu'il avait donné les ordres nécessaires à la libération immédiate de Claudon, notre consul à Cluj, ainsi qu'à celle de sa femme, de ses enfants et du professeur Regnier.

Les autorités militaires soviétiques viennent d'inviter le Ministère roumain des communications à rétablir l'écartement ferroviaire européen en Moldavie où l'écartement russe avait été introduit au moment de l'avance de l'Armée Rouge.

P.O. le Directeur du Cabinet  
Lt-Colonel Semidei (Servais)

Destinataires:

G.D.W.

Monsieur Palevski

Monsieur Chauvel

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949.  
Roumanie, vol. 26, f.33)

AFFAIRES ÉTRANGERES

Exemplaire No. 2

TÉLÉGRAMME EN CLAIR À L'ARRIVÉE

Origine: Bucarest, le 14 mars 1945

Reçu, le 29 mars à 18 h 00

No. 155

Aucune délégation, aucun journaliste anglais ou américain n'ont participé aux fêtes qui se sont déroulées hier à Cluj en la présence du roi.

Les missions américaine et anglaise de Bucarest ont voulu ainsi manifester leur mécontentement de la formation du Cabinet Groza, dans des conditions différentes de celles arrêtées à Yalta. Plusieurs membres de l'opposition ont regretté cet abandon.

Ils estiment que l'action anglaise ou américaine pourrait se manifester plus utilement à Moscou.

En s'abstenant de venir à Cluj, les Alliés ne paraissent-ils pas ne pas reconnaître la réintégration de la Transylvanie du Nord? Les manifestations de Cluj se sont ressenties d'une organisation trop rapide.

Les campagnes des environs, où l'influence des nationaux-paysans est considérable, ont envoyé très peu de monde. Aussi le défilé a-t-il groupé principalement des éléments hongrois urbains qui répondant à un mot d'ordre ont acclamé le Président du Conseil sans s'inquiéter de la présence du roi.

De mon côté, j'ai manifesté un certain mécontentement. Dans la ville, larges pavoisements, aucun drapeau français. Dans la presse, dans les discours, aucune allusion au rôle joué par la France en 1919.

Les autres représentants étrangers n'ayant pas été invités, il eût été facile de nous éviter une constatation aussi regrettable.

Sarret

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.21)

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mission Française auprès  
des Gouvernements Alliés  
établis à Londres

3. Carlton Gardens S.W. 1  
Whitehall 5444

Londres, le 14 mars 1945

Affaires Politiques  
(Europe)

Le chargé d'Affaires auprès des gouvernements alliés établis à Londres

À Son Excellence Monsieur Georges Bidault, Ministre des Affaires Étrangères, Paris

A.S.

La Transylvanie du Nord sous l'administration roumaine;  
Réaction des milieux hongrois de Londres.

Le rétablissement par les Soviétiques de l'administration roumaine en Transylvanie du Nord, n'a pas causé, dans les milieux hongrois de Londres, une impression trop défavorable. On rappelle que cette mesure avait été prévue par la convention d'armistice avec la Roumanie, et on se félicite qu'elle ait été subordonnée à la condition expresse que les droits des nationalités seraient respectés par celle-ci.

C'est en effet ce qui ressort de l'échange de lettres entre le Président du Conseil roumain, M. Groza, et le Maréchal Staline, dont le Département voudra bien trouver ci-joint la traduction. On n'est pas fâché des allusions qui sont faites dans les commentaires de presse et de radio soviétique et roumain aux persécutions dont les Hongrois ont été l'objet dans un passé récent. L'article de la „Pravda" (annexe 3) n'est qu'un exemple de ces derniers. On souligne, en outre, que si la décision du Kremlin place, pour les négociations de paix, la Roumanie dans une position plus favorable que la Hongrie, elle ne ferme pas néanmoins la porte laissée entrouverte par l'armistice roumain à certains remaniements territoriaux qui pourraient être adoptés en faveur de celle-ci lors du règlement final (Tél. No. 1433 de M. Massigli en date du 13 mars 1945).

Sans vouloir porter de jugement sur le Gouvernement Groza lui-même, on considère dans les mêmes milieux que, du point de vue de la minorité hongroise de Transylvanie, le changement de direction, survenu récemment à Bucarest, constitue une garantie sérieuse. En effet, au

sein du „Front des Laboureurs”, dirigé par l'actuel Premier Ministre roumain, une collaboration réelle se serait établie pendant les derniers mois entre Roumains et Hongrois. M. Groza aurait toujours attribué la mésentente entre les nations roumaine et hongroise à l'attitude du personnel politique de Bucarest. Il aurait répudié le „nationalisme intransigeant” du parti Maniu et son attitude à l'égard des Hongrois n'aurait pas été l'une des moindres causes de son désaccord avec ce dernier.

D'un autre côté, d'après plusieurs rapports concordants, il semble bien que les Hongrois de Transylvanie aient adhéré dans les villes en grand nombre au parti communiste, qui se placerait également au-dessus des différences de nationalité.

Enfin et surtout, les Hongrois de Grande-Bretagne sont favorablement impressionnés par le souci qu'ont eu les Soviétiques de préserver les droits de leurs compatriotes en Transylvanie. Comparé avec les mesures prises à l'égard de la minorité allemande, en particulier les déportations, cette attitude leur paraît confirmer le fait que les Soviétiques entendent laisser à la nation hongroise de véritables possibilités d'existence et ne cherchent pas à l'assimiler à la nation allemande. Il est intéressant à cet égard de rappeler que ce serait sous la pression des autorités soviétiques que le Gouvernement du Général Rădescu aurait consenti à ouvrir à Cluj, à côté de l'Université roumaine, une université hongroise. Cette mesure satisfaisait l'une des revendications les plus chères de la minorité magyare. Elle s'était heurtée à l'opposition de tous les gouvernements roumains qui s'étaient succédés depuis l'incorporation de la Transylvanie après la dernière guerre.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.23-25)

## 12

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Exemplaire No. 2

### TÉLÉGRAMME EN CLAIR À L'ARRIVÉE

Origine: Bucarest, le 26 mars 1945

Reçu, le 4 avril 1945 à 11 h 00. Reçu par courrier

No. 159

1) La propagande en faveur de l'URSS se poursuit ici avec une intensité grandissante. Elle est exclusivement menée par une association roumaine, l'ARLUS, qui groupe de nombreuses personnalités de gauche et qui dispose de moyens d'action considérables. Les Russes lui accordent

leur plus entier concours qu'il s'agisse de réceptions, de conférences, d'expositions souvent médiocres ou de manifestations artistiques. D'importantes œuvres musicales ont été interprétées par la Philharmonique de Bucarest. Des artistes de très grand talent: David-Oistrah, Lev Oborin etc. ont prêté leur concours. Des pièces de théâtre ont été jouées. Les ensembles du 2<sup>ème</sup> Front Ukrainien ont donné des spectacles pleins de verve et d'agrément. Le tout est furieusement applaudi. L'enthousiasme des Roumains ne connaît plus de bornes.

Pendant les conditions de vie deviennent de plus en plus difficiles et tandis que l'on vante à l'extrême la générosité de l'URSS, on se refuse à voir que les principales difficultés viennent du fait que les autorités russes utilisent les ressources roumaines à un degré beaucoup plus poussé que les Allemands n'ont pu ou n'ont voulu le faire. S'il n'était question que des réparations exigées par la Convention d'Armistice et précisées par l'accord du 16 janvier, les choses iraient à peu près. Mais les prélèvements en faveur du 2<sup>ème</sup> front ukrainien, l'affectation de la presque totalité des moyens de transport aux besoins de l'armée russe, les réquisitions d'immeubles, d'automobiles, etc. font sur le plan matériel regretter ce qu'était la Roumanie du temps de l'occupation allemande. Nombreuses sont les industries dont les conditions d'existence sont de plus en plus précaires. Plusieurs grandes industries françaises envisagent le proche avenir avec de sérieuses inquiétudes.

Le partage des terres se poursuit conformément aux dispositions de la nouvelle loi agraire dont le principe n'est pas l'expropriation mais bien la confiscation des terres. Il faut en attendre un déficit des récoltes à venir et de graves mécontentements même dans les masses paysannes. M. Tătărescu, qui affirmait avec force le samedi 24 mars qu'il quitterait le Ministère plutôt que d'accepter le principe de la confiscation, vient de déclarer publiquement qu'il approuvait la loi et que les réserves faites par son Parti au Conseil des Ministres lors de sa discussion, loin d'affaiblir le gouvernement, en renforcent l'unité.

Sous-production agricole, sous-production industrielle, insuffisance des transports, mauvaise répartition des vivres, hausse verticale du prix de la vie, hausse parallèle des salaires toujours en retard, déficit budgétaire, désordre administratif, tout cela ne constitue pas des signes trop encourageants pour le proche avenir.

Dans certains milieux roumains ou étrangers on estime que le terme de l'évolution sera l'absorption déguisée ou formelle de la Roumanie par la Russie.

Mais cette absorption est-elle nécessaire? La porte désignait autrefois les princes régnants. Ne suffit-il pas à la Russie de choisir des Ministres à sa dévotion?

Le Président du Conseil n'en reste pas moins plein d'optimisme. Il croit dominer la situation. Au cours d'un récent entretien il n'hésitait pas à déclarer „qu'il n'était pas Kerensky et que les autres n'étaient pas Lénine”.

On peut se demander d'ailleurs si en cas d'absorption la Roumanie ne mériterait pas quelque peu son sort. Incapable sous l'occupation allemande d'une résistance autre qu'une résistance passive dont l'efficacité fut d'ailleurs réelle, elle est à genoux devant son vainqueur. Plus ce dernier se montre exigeant et plus les classes dirigeantes paraissent vivre dans l'extase. Telle est du moins l'impression qu'on ressent en assistant aux manifestations où le nom de Staline est acclamé frénétiquement par des gens qui oublient même de donner une pensée aux nations qui, comme la France, ont avec désintéressement favorisé la création de l'indépendance roumaine.

Les Roumains qui ont d'autres conceptions et notamment les chefs des „partis historiques” dont les liens avec la France ont été si étroits entre les deux guerres, sont de plus en plus impuissants. Tout signe d'indépendance trop marqué les écarterait des postes qu'ils occupent encore, les ferait rejeter dans le clan des „fascistes” qu'il faut abattre.

2) Cependant les milieux officiels pourraient, je crois, sans mécontenter les Russes, montrer moins de servilité, se souvenir un peu plus du grand rôle joué par la France dans ce pays. À côté de l'ARLUS, l'association la plus vivante est celle des „Amis de la France” qui, en collaboration avec l'Institut Français des Hautes Études, organise des auditions musicales, des conférences, etc. suivies par un public nombreux et fidèle parmi lequel on remarque fréquemment de hauts fonctionnaires et des officiers russes.

Il faut d'ailleurs reconnaître la correction des autorités russes à notre endroit. Sans doute d'assez nombreuses automobiles appartenant à des ressortissants français ont-elles été prises sans formalités, sans doute des excès ont-ils été commis au premier rang desquels figure le fait que les évadés arrivés de Hongrie ont été soulagés de leurs bagages et de leurs montres. Mais il n'en demeure pas moins que nos compatriotes n'étaient sérieusement menacés ni dans leurs activités ni dans leur vie. À titre exceptionnel ils ont pu conserver radios et armes de chasse. Aucun d'entre eux n'a été expulsé de son appartement. Nous avons gardé la propriété des entreprises à intérêts français. Nous sommes même en mesure de récupérer la participation appartenant à des groupes allemands pendant la guerre. La rigueur des réglementations russes a été quelque peu assouplie en ce qui nous concerne. Nous avons enregistré des gestes d'amitié bien qu'une extrême méfiance reste à la base de toute l'action russe.

On peut donc espérer que la prochaine capitulation de l'Allemagne en allégeant les charges de la Roumanie vis-à-vis de l'occupant permettra

à nos compatriotes et aux entreprises à intérêts français d'attendre sans trop de dommages une époque plus favorable au développement de leur activité. (À suivre)

Sarret

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 27, f.81-86)

### 13

17 avril 1945  
EUROPE

SECRET

#### NOTE POUR LE MINISTRE

Depuis l'armistice imposé le 12 septembre 1944 à la Roumanie, la pression de Moscou sur le gouvernement de Bucarest est allée sans cesse en s'accroissant. Cet armistice comportait des conditions sévères: perte de la Bessarabie et de la plus grande partie de la Bukovine, indemnité de guerre et surtout obligation de fournir sans limitation précise à l'Armée Rouge tout ce qu'elle estimerait nécessaire pour ses besoins. En échange, il est vrai, la Roumanie recevait la promesse formelle de se voir restituer la Transylvanie du Nord.

Cette Convention était, malgré tout, relativement favorable aux Roumains. Mais l'euphorie dura peu. Il s'avéra rapidement que Russes et Roumains ne parlaient pas le même langage. Les Soviétiques se méfiaient visiblement des milieux roumains et faisaient agir contre eux les éléments d'extrême-gauche appartenant aux deux grands partis dirigés par MM. Maniu et Brătianu. La Commission de Contrôle Interalliée, présidée par le Général Vinogradov, élevait dès la fin octobre une très vive protestation contre l'insuffisante application par les Roumains des clauses de l'armistice. Les membres de la Commission roumaine chargée d'appliquer la Convention protestaient et démissionnaient en bloc.

La situation devenait de jour en jour plus instable et les gouvernements se succédaient rapidement jusqu'à la formation du gouvernement Rădescu. Une période de détente intervenait alors. M. Vychinsky accueillait avec cordialité le nouveau chef du gouvernement et le parti communiste paraissait orienter son action vers une collaboration plus sincère avec les partis à tendance bourgeoise associés avec lui à l'action gouvernementale. La trêve dura du mois de novembre 1944 à fin janvier 1945. Le Front National Démocratique la dénonçait alors en publique,

par une proclamation dans laquelle il critiquait vivement le Parti Libéral et le Parti National Paysan et réclamait le pouvoir pour lui seul.

Sur ces entrefaites, on apprenait à Bucarest les résultats de la Conférence de Yalta.

En dépit de ses efforts, le général Rădescu n'arrivait pas à obtenir un apaisement des esprits. Des incidents survenaient à l'occasion du partage de certaines propriétés effectués directement par les paysans et des rixes sanglantes avaient lieu dans des usines des environs de Bucarest.

Le 24 février dernier, une manifestation importante était organisée par les partis de gauche qui réclamaient la constitution d'un cabinet purement Front National Démocratique. Des coups de feu furent tirés sur les manifestants et firent un certain nombre de victimes. M. Vychinsky exigea la démission du général Rădescu, accusé d'activité fasciste et la formation d'un nouveau cabinet nettement axé à gauche. Le Prince Stirbey, d'abord appelé par le roi, échoua dans sa mission. M. Vychinsky imposa alors au souverain, M. Groza, journaliste transylvanien et chef d'un parti sans effectifs.

Dans la nouvelle équipe gouvernementale les communistes détiennent les portefeuilles de l'Intérieur, de la Justice, des Communications, des Travaux Publics et de la Propagande. M. Tătărescu, Ministre des Affaires Étrangères, n'aurait été admis que parce qu'étant Premier Ministre en juillet 1940, il avait péniblement pris l'initiative de renoncer à la garantie franco-anglaise.

Tous ces faits ne pouvaient évidemment que mécontenter vivement Londres et Washington.

Le représentant diplomatique anglais à Bucarest accorda asile au Général Rădescu et répondit aux Russes qui manifestaient une vive colère que, s'ils voulaient s'emparer de la personne de l'ancien Premier Ministre, la force serait opposée à la force.

Les missions américaine et britannique refusèrent d'assister aux fêtes qui se déroulèrent à Cluj le 13 mars en présence du roi.

Le gouvernement britannique se plaignit de n'avoir pas été informé des raisons de l'intervention russe qui avait amené la crise gouvernementale. M. Massigli signalait qu'à la date du 13 mars, la Commission de Contrôle interalliée à Bucarest ne s'était pas réunie depuis trois semaines et que les membres anglais et américains de cette Commission avaient été systématiquement tenus à l'écart par la puissance occupante.

Les milieux anglo-saxons relevèrent également l'interdiction qui fut faite à la presse roumaine de commenter la situation politique et ne cachèrent pas leur déception de la non application des accords de Yalta.

Ceux-ci stipulaient en effet que: „les trois gouvernements assisteront conjointement les peuples de tout État libéré de l'Europe ou tout État

européen ancien satellite de l'Axe, chaque fois qu'ils estimeront que la situation l'exige. Cette aide consiste à créer les conditions de la paix et à prendre les mesures d'urgence destinées à secourir les peuples en détresse; constituer des autorités gouvernementales provisoires largement représentatives de tous les éléments démocratiques de ces populations... ”

Il est de fait que les stipulations des accords de Yalta n'ont pas été appliquées en Roumanie. Le nouveau gouvernement de Bucarest n'est pas représentatif de tous les partis roumains. Les chefs des „partis historiques” sont de plus en plus impuissants et il est certain que tout signe d'indépendance les ferait rejeter dans le clan des „fascistes” à abattre.

M. Vychinsky n'a pas caché d'ailleurs, dans un discours qu'il a prononcé au mois de mars dernier, à Bucarest, que le gouvernement de Moscou ne reconnaîtrait comme partis démocratiques pour l'application des accords de Yalta que les partis adhérents au Front National Démocratique et qu'il n'hésiterait pas éventuellement à briser les autres.

La propagande en faveur de l'URSS se poursuit avec une intensité grandissante. À l'égard de cette puissance, tous les milieux roumains, à peu d'exception près, font preuve de la plus grande servilité. M. Tătărescu a du reste déclaré à notre Représentant à Bucarest que la Roumanie „doit admettre comme une réalité la position dominante de la Russie et qu'elle ne peut améliorer sa situation, recouvrer progressivement sa souveraineté, qu'en pratiquant une politique de collaboration loyale”. Il a ajouté que le Gouvernement roumain est prêt à signer avec la Russie un pacte d'assistance analogue à celui qui a été récemment conclu entre la France et l'URSS.

Le Président du Conseil resterait cependant plein d'optimisme et aurait affirmé à M. Sarret „qu'il n'était pas Kerensky et que les autres n'étaient pas Lénine”.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26, f.89-93)

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Exemplaire No. 2

TÉLÉGRAMME EN CLAIR À L'ARRIVÉE

Origine: Bucarest, le 19 mai 1945

Reçu par courrier, le 14 juin à 11h 45

No. 7

Relations roumano-russes.

La délégation roumaine envoyée à Moscou le mois dernier sous la direction du Ministre des Finances vient de rentrer à Bucarest.

On a conclu à Moscou certaines conventions commerciales qui assurent à la Roumanie de la part de la Russie des envois de coton, de fonte, d'acier, de matières premières pour permettre aux différentes industries roumaines de tourner; en retour la Roumanie livrera à la Russie des articles manufacturés, du bois, du carton goudronné, du pétrole etc. Les prix pratiqués sont ceux du marché mondial. Le principal article dont l'importation est prévu par cette convention est le coton brut, il est question d'en fournir à la Roumanie 40.000 tonnes; la moitié des fils produits sera vendue à la Russie.

Il n'est pas question, assure le Ministre de l'Économie nationale, de monopole commercial... les Auschnitt et autres Xenopol en seront déçus.

En outre, mais ceci reste encore confidentiel, il serait question que les Russes développent leurs affaires en Roumanie en prenant le contrôle d'une banque (on aurait à Moscou parlé de la Banque de Crédit Roumain, dont Durma qui en est le premier directeur sait mieux que quiconque qu'elle est en triste posture et accueillerait volontiers un cours d'où qu'il vienne) et aussi d'une grande société de pétrole (on aurait parlé du Crédit Minier puis sur le refus des Roumains sur ce point, on aurait envisagé une combinaison où l'État roumain apporterait les redevances qu'il touche de la part des sociétés privées).

Il aurait été aussi question à Moscou de facilités commerciales à accorder à la Roumanie, mais seulement dans ses relations avec les pays soumis à la tutelle russe, Bulgarie, Yougoslavie, Pologne, Hongrie, Pays Baltes et Finlande. On voit par là la préfiguration de la zone de contrôle russe en Europe Orientale. On assurait, le 18 mai, que Vychinsky était arrivé à Bucarest. Entre autres questions dont il aurait à entretenir le gouvernement Groza figurait celle des frontières de la Ruthénie qui vient de proclamer son autonomie. On parlerait du rattachement à ladite du

Maramures roumain, cette région qui comprend notamment le bassin industriel de Ditia Mare est une des plus riches de la Transylvanie. Après cette amputation que resterait-il de substantiel dans le retour si chèrement payé de la Transylvanie du Nord à la Roumanie?

Du Nord de la Transylvanie, où les Ruthènes sont nombreux, M. Vychinsky ne manquera pas d'examiner la situation intérieure roumaine. Son évolution n'a pas suivi le cours qu'il souhaitait. Les personnalités informées sont unanimes à constater que les communistes ont perdu beaucoup de terrain dans les derniers temps, au profit, semble-t-il, des socialistes et des syndicalistes. Pour la Roumanie, le communisme c'est la Russie. Or, les Russes sont de moins en moins populaires, même et surtout peut être dans les milieux ouvriers. Les ponctions effectuées sur l'économie nationale, la hausse des prix, l'agitation bon enfant d'ailleurs dans les usines et dans la rue ont lassé beaucoup de gens. Par contre, la position de la couronne s'est affermie ainsi que l'a démontré la récente manifestation que j'ai signalée.

La cessation des hostilités n'a pas jusqu'à présent atténué les méfiances russes. La Roumanie est de plus en plus isolée du monde extérieur. Les liaisons télégraphiques avec la Suisse ont été supprimées, la circulation des personnes réduites au minimum. Les activités françaises continuent ainsi (?) à se développer assez normalement. La situation est satisfaisante pour nos établissements d'enseignement et notre mission universitaire.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 26, f.97)

Le 6 septembre 1945

FRONTIÈRE ENTRE LA HONGRIE ET LA ROUMANIE

1) Données ethniques du problème transylvain

La superficie de la Transylvanie (y compris le Banat) dans les limites établies par le Traité de Trianon et maintenues jusqu'au 30 août 1940 s'élève à 102.787 kilomètres carrés et le nombre de ses habitants s'élevait, d'après le recensement roumain de 1930, à 5.548.363 âmes.



	Recensement hongrois de 1910	Recensement roumain de 1930
Roumains	2.830.040	3.207.880
Hongrois	1.664.296	1.353.276
Allemands	565.116	543.352
Divers	204.150	443.355
Total	5.263.602	5.548.863

Les Roumains constituent donc, sans conteste, la majorité de la population. Ils l'emportent dans 113 arrondissements de la Transylvanie sur 138 et dans 2.979 communes sur un total de 4.087.

Mais si les Roumains sont les plus nombreux, il est évident que, d'une façon générale, les Hongrois (et les Allemands) sont plus évolués. Les villes purement roumaines de Transylvanie ne sont que de grosses bourgades. Il y a, en revanche, de belles villes hongroises ou allemandes (Braşov, Sibiu, Cluj, Timişoara, Arad) dans lesquelles l'élément roumain prend d'ailleurs une place de plus en plus important.

Ce qui rend le problème transylvain si complexe, c'est le mélange quasi inextricable des nationalités. Le Traité de Trianon a donné à la Roumanie une large bande de territoire qui ne fait pas géographiquement partie de la Transylvanie, qui constitue la bordure orientale de la grande plaine hongroise, mais dont la population est en majorité roumaine (dans la proportion de 2 sur 3). Par contre, à l'extrémité Est de la Transylvanie, les trois départements de Trei Scaune, Odorhei et Ciuc forment un bloc à 100% hongrois. (La Transylvanie est divisée en 23 départements).

De plus, de nombreuses régions ont une population mixte, les villages ayant un quartier hongrois et un quartier roumain, avec leurs architectures différentes, leurs coutumes dissemblables.

## 2) Solutions possibles au problème transylvain

Diverses solutions peuvent être proposées au problème transylvain. Chacune d'entre elles doit être examinée avec le plus grand soin, car les raisons militent pour ou contre fourniront de précieux éléments pour la décision finale à prendre:

### A) Solution radicale roumaine.

S'ils sont consultés lors de la Conférence de la Paix, les Roumains revendiqueront le maintien de la frontière du Traité de Trianon, qui leur donnait toute la Transylvanie proprement dite, plus une large bande de la plaine hongroise habitée par une majorité de Roumains, ainsi que le Banat.

Notons qu'en 1920, les prétentions officielles roumaines allèrent encore plus loin. La délégation roumaine aux négociations de Trianon prétendit obtenir une frontière encore plus avantageuse que celle qui fut finalement fixée, et réclama la limite de la Tisza, sous le prétexte, d'ailleurs exact, que quelques minorités roumaines sont éparpillées à l'Est de cette rivière.

Les arguments contre le maintien de la frontière de Trianon, solution qui donnerait satisfaction aux Roumains, sont les suivants:

- a) 1.500.000 Hongrois (chiffres roumains de 1940) resteraient sous la souveraineté roumaine, ce qui constituerait une cause permanente de conflits entre les deux pays.
- b) une large bande de territoire, faisant géographiquement partie de la plaine hongroise, resterait roumaine.

### B) Solution radicale hongroise.

Elle consisterait dans le retour de la Transylvanie toute entière sous la souveraineté hongroise.

Arguments en faveur de cette solution:

- a) donner satisfaction complète aux Hongrois.
- b) précédents historiques remontant au Moyen-Âge et, plus récemment, situation existant de 1867 à 1918.
- c) les Carpathes constituent une frontière naturelle.

Arguments contre cette solution:

- a) 3.500.000 Roumains (chiffre roumain de 1940) retomberaient sous la souveraineté hongroise, d'où irrédentisme, source de conflits.
- b) la Roumanie, rejetée vers l'Orient, réduite aux limites de la Moldavie et de la Valachie, affaiblie, risquerait de perdre rapidement toute existence indépendante.

### C) „Spiritualisation” des frontières.

C'est la solution que préconisait N. Titulesco, du temps de la Grande Roumanie. C'est une pure utopie, quand on sait les haines profondes existant entre Roumains et Hongrois. Cette solution ne pourrait servir qu'à dissimuler l'adoption de la solution „A” ou „B”, dont les inconvénients sont, à notre sens, décisifs.

D'autre part, s'il y a souveraineté totale soit de la Hongrie, soit de la Roumanie, l'expérience a montré qu'on ne peut avoir aucune confiance dans la mise en application du système de protection des minorités qui pourrait être imposé au pays souverain.

**D) Faire de la Transylvanie une Suisse.**

C'est la solution préconisée par certains Hongrois qui ont conscience que leur infériorité numérique en Transylvanie leur laissent peu d'espoir de voir appliquée la solution „B”.

Elle aurait l'avantage de permettre aux populations de poursuivre paisiblement leur vie. Elle répondrait aux aspirations du particularisme transylvain, commun aux différentes nationalités peuplant cette province. Enfin elle assurerait le maintien de l'unité économique de cette région.

Mais s'il est facile de créer une Transylvanie autonome sur la carte, comment assurer, même avec l'aide de hauts fonctionnaires neutres (suisses, suédois etc.), son administration, comment garantir que la Roumanie et la Hongrie s'abstiendront d'intervenir dans ses affaires intérieures, comment permettre sa vie économique sans créer des cloisonnements supplémentaires dans l'Europe danubienne. Bref, peut-on raisonnablement escompter que la Transylvanie pourra être soustraite aux diverses influences qui tenteront de s'exercer sur elle?

**E) Tracé de la frontière roumano-hongroise selon les limites ethnographiques.**

Nous avons déjà vu qu'une telle solution, si séduisante au premier abord, est irréalisable en raison de l'enchevêtrement des nationalités.

Le meilleur découpage possible de la Transylvanie, selon un tel critère, est certainement celui auquel l'Allemagne et l'Italie ont procédé le 30 août 1940 par l'Arbitrage de Vienne. Il a rendu 900.000 Hongrois à la Hongrie, mais en faisant passer 1.170.000 Roumains sous la souveraineté hongroise et en laissant 440.000 Hongrois en Roumanie.

Le résultat est donc bien décevant. Il a mécontenté les Roumains aussi bien que les Hongrois.

Au surplus l'Arbitrage de Vienne a littéralement désorganisé l'économie transylvaine, réduisant plusieurs régions attribuées à la Hongrie à la misère en les portant de leurs débouchés naturels (par exemple le pays des Sicules était l'arrière pays de Brasov, Sighişoara et Sibiu, dont il fut séparé); Cluj et Târgu Mureş transformées en villes frontières ont perdu toute prospérité.

**3) Solution proposée**

Il résulte de ce que nous venons de voir que la solution recherchée doit

- tenir compte de l'unité géographique et économique de la Transylvanie;
- trancher définitivement le problème des nationalités.

En raison de l'écrasante majorité dont dispose la population roumaine (55,8% contre 24,4% de Hongrois et 9,8% d'Allemands), il va de soi que la Transylvanie doit être attribuée à la Roumanie.

Toutefois pour donner une assise physique solide à la frontière future entre la Roumanie et la Hongrie, il conviendrait de n'attribuer à la Roumanie que le plateau transylvain proprement dit, à l'exclusion de la bande de la plaine hongroise qui lui avait été donnée par le Traité de Trianon et qui reviendrait à la Hongrie. Cependant le Banat (c'est à dire la partie de la plaine hongroise située au Sud de Mures) resterait à la Roumanie (dans les trois départements de Timiş-Torontal, Caraş et Severin, il n'y a que 100.000 Hongrois contre 510.000 Roumains et 120.000 Allemands).

La frontière pourrait être ainsi fixée selon une ligne Nord-Sud, suivant la limite Ouest du plateau transylvanien et obliquant ensuite vers l'Ouest le long du Mureş. L'établissement définitif de cette ligne ne pourrait toutefois avoir lieu qu'après enquête sur le terrain.

Partant de la frontière slovaque à 30 km à l'Ouest de Sighet, elle descendrait le long du Someş (dans la partie Sud-Nord de son cours), puis laissant Zalău à la Hongrie, suivant les crêtes occidentales des massifs des Monts Bihor (ou Monts Apuseni) selon la limite orientale des départements de Bihor et d'Arad pour atteindre le cours du Mureş une quarantaine de Kms en aval de Deva. De ce point, la frontière se dirigerait vers l'Ouest en suivant le cours du Mures jusqu'à la frontière actuelle.

En prenant pour base les chiffres du recensement de 1930, la frontière ainsi tracée aurait les conséquences suivantes sur la population des divers départements intéressés:

Départements	À la Hongrie		À la Roumanie	
	Roumains	Hongrois	Roumains	Hongrois
Satu Mare	113.000	62.000	75.000	12.000
Sălaj	193.000	108.000	-	-
Bihor	314.000	153.000	-	-
Arad	258.000	82.000	-	-

La Hongrie récupérerait de la sorte près du tiers de ses minoritaires (sur un total de 1.350.000). Par contre la Roumanie perdrait 850 à 900.000 de ses ressortissants (auxquels il faut ajouter les quelques dizaines de milliers de Roumains vivant en Hongrie entre la frontière de Trianon et la Tisza).

Il resterait à l'intérieur des frontières roumaines 900 à 950.000 Hongrois se répartissant en gros de la façon suivante:

Banat	100.000
Région de Cluj	100.000
Pays des Sicules	700.000

Les deux masses de minoritaires, sensiblement égales en nombre, seraient l'objet d'une vaste opération d'échange.

On ne saurait ignorer ce que cette solution peut avoir de choquant, d'inhumain. Hongrois et Roumains seront pour une fois d'accord pour protester contre elle et pour la rejeter. Il appartiendra donc aux Alliés de l'imposer, sans admettre qu'elle puisse être discutée.

Peut-on, en effet, mettre raisonnablement en balance les épreuves que leur transfert fera subir à ces populations, et les souffrances qu'entraînerait une guerre entre la Roumanie et la Hongrie. Le précédent des grecs d'Anatolie a montré les avantages que deux peuples hostiles pourraient retirer de l'échange de leurs minoritaires.

Au surplus, l'opération bien préparée, dotée de moyens de transports suffisants et surtout surveillée par des commissaires internationaux actifs pourrait s'effectuer sans heurts.

Bon nombre d'échangés ne souffriront d'ailleurs pas d'un grand déplacement: le paysan hongrois du Banat s'établira quelques kilomètres plus au Nord, dans la région d'Arad où la terre est la même. De même, le Roumain du département de Sălaj n'aura pas grande peine à se transplanter dans la région de Cluj.

L'échange ne sera délicat – en raison de la distance comme du changement de paysage et de mode de vie – qu'entre les Sicules fixés jusqu'ici sur les contreforts des Carpathes et les Roumains provenant de la plaine hongroise.

Mais une bonne organisation permettant le transfert des biens mobiliers et l'octroi aux évacués, sous contrôle de la commission internationale, de prêts financiers à intérêt très réduit, permettront d'assurer aux populations transférées les moyens de se réadapter à leur vie nouvelle.

Pour l'avenir, le traité de paix, en imposant à la Roumanie et à la Hongrie l'échange des populations, devrait interdire de la façon la plus formelle toute propagande révisionniste ou irrédentiste, en laissant par contre aux États en question toute liberté d'extirper à leur gré le souvenir des anciennes minorités (en supprimant notamment l'enseignement en langue minoritaire, les journaux minoritaires etc.).

En résumé, le problème transylvanien ne peut être résolu de façon définitive que sur les bases suivantes:

- rattachement du plateau transylvanien à la Roumanie et maintien du Banat sous la souveraineté roumaine. Restitution de l'Est de la plaine hongroise à la Hongrie.

- échange des populations minoritaires sous le contrôle d'un organisme international.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.40-48)

## 16

AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
Déchiffrement

Duplicata Bis

### TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Bucarest, le 24 novembre 1945 à 19 h

Reçu, le 26 à 11 h 20

No. 282/283

Sans nouvelles de Monsieur Louet depuis mon télégramme No. 245, je serais reconnaissant au Département même si mon collaborateur n'est pas encore ici de ne pas voir d'objection à ce que je m'absente une semaine dans les régions éloignées de Transylvanie, Cluj, Oradea Mare, Arad et Temesvár, où il est matériellement impossible de se rendre en week-end.

Je souhaiterais en effet contrôler personnellement sur place les diverses informations souvent divergentes que j'ai recueillies depuis cinq mois sur le problème hungaro-roumain et qui sont autant d'éléments pour définir la „politique de nationalité” qu'à l'inverse de l'expulsion des allogènes tolérée de la part des gouvernements de Prague et de Varsovie, l'URSS et les éléments à sa dévotion poursuivent en Roumanie comme en Yougoslavie.

La saison de chasse qui bat son plein est de nature à enlever à cette enquête que, sauf contre-ordre télégraphique ou événements imprévus, j'entreprendrai aux environs du 29 novembre, tout aspect de nature à éveiller les appréhensions des autorités soviétiques même si des manifestations de gauche sont organisées par des éléments roumains locaux en l'honneur du représentant de la France.

Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.72)

LÉGATION DE FRANCE  
EN  
ROUMANIE

Bucarest, le 18 janvier 1946

No. 11 EU

Le représentant politique français en Roumanie  
À Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères, Direction d'Europe

Politique roumaine à l'égard des minorités hongroises.

Commentant le choix de M. Hațieganu pour représenter, en qualité de Ministre d'État, le parti tzaraniste dans le Cabinet Groza élargi, j'ai souligné de suite (mon télégramme No. 52-53) la contradiction entre le point de vue de cette personnalité dynamique, surnommée quelquefois le „taureau de Transylvanie”, et la politique d'entente avec Budapest que poursuit inlassablement le Président du Conseil à l'instigation de Moscou (mes télégrammes No. 289-291 et suivants).

Il était fatal que, victime principale et fort injustement frappée de la „répression” des incidents de Cluj (mon télégramme No. 91), l'intéressé saisis la première occasion de traduire en public ses réactions personnelles, partagées d'ailleurs, dans une très large mesure, par la masse de la nation roumaine; les agences ont rendu compte des déclarations que M. Hațieganu a faites à la presse hier 17 janvier.

Développant ce qu'il a appelé la politique tzaraniste à l'égard des populations de la Transylvanie, le Ministre d'État a d'abord rappelé les principes de la proclamation d'Alba-Iulia par laquelle la Transylvanie se rattacha au Royaume de Roumanie à la fin de la Première Guerre mondiale, et le fait que le Parti National Paysan n'a pratiquement pas pu mettre ces principes en application dès lors qu'en 22 ans, il n'a gouverné la Roumanie que pendant trois années.

Puis, M. Hațieganu est passé à l'attaque: la population hongroise de Transylvanie, a-t-il dit, n'a pas toujours compris l'attitude bienveillante des Roumains à son égard, et il a été jusqu'à soutenir que chaque fois qu'ils en avaient eu l'occasion, les minoritaires s'étaient très mal comportés. Et le nouveau Ministre de faire un long rappel des „atrocités” commises par les Hongrois pendant leur occupation de la Transylvanie du Nord comme suite à l'arbitrage de Vienne: en quatre ans, 500.000 Roumains ont été expulsés ou obligés de se réfugier en Roumanie; 150.000 ont été envoyés dans les camps de travail obligatoire; 80.000 déportés en

Allemagne; plus de 1.000 Roumains ont été assassinés et presque toute la population juive massacrée.

Le porte-parole tzaraniste au sein du gouvernement a cependant corrigé ces accusations en déclarant que l'on ne saurait rejeter la responsabilité de ces infamies sur tous les Hongrois de Transylvanie: beaucoup d'entre eux se rendent compte aujourd'hui, a-t-il dit, de l'effondrement définitif de l'empire de la Couronne de Saint-Étienne ainsi que de la nécessité de s'intégrer sincèrement à l'État roumain.

Cependant, pour le bien de la Transylvanie et pour assurer son progrès et sa tranquillité, il importe, affirme M. Hațieganu, que le gouvernement Groza prenne les mesures suivantes:

- 1) jugement et châtement de ceux qui ont pillé, déporté et assassiné les populations roumaine et juive de Transylvanie du Nord pendant les quatre années d'occupations;
- 2) règlement du problème de la citoyenneté en Transylvanie du Nord;
- 3) restauration de tous les droits des réfugiés ou expulsés de Transylvanie.

Définissant, avant de conclure, les principes de la politique qu'il recommande en matière de minorités, le Ministre d'État a usé de la formule suivante: „La collaboration demande, de la part de la nationalité majoritaire, une politique d'égalité des droits envers toutes les autres nationalités minoritaires, lesquelles, de leur côté, doivent faire preuve de loyauté”. Et il a affirmé que „le Parti National Paysans désire une sincère collaboration entre toutes les nationalités habitant le pays et en particulier avec la population hongroise, laquelle doit avoir les mêmes droits mais aussi les mêmes devoirs que la population roumaine”.

M. Hațieganu a conclu en ces termes: „Nous sommes un peuple qui sait respecter les droits des autres mais qui sait également défendre ses droits à une vie nationale. Les grandes nations ont reconnu ces droits aussi bien par la convention d'armistice que par toutes les autres déclarations faites par elles ultérieurement. Les traités de paix ne peuvent signifier pour nous que la ratification des droits consacrés par les Alliés après la dernière guerre et consacrés également par des facteurs biologiques et moraux. La cause de la Transylvanie est la cause de la justice et la justice est de notre côté. . .”

On voit percer dans cette conclusion, les appréhensions qu'ont causées dans le pays et notamment dans les milieux influents en Transylvanie, qui gravitent autour de l'ex-président Maniu, les révélations qui se font jour sur les conditions dans lesquelles, au cours des délibérations sans issue de la conférence de Londres, M.M. Bevin et Byrnes, sinon

même Votre Excellence, ont pris position au sujet des frontières roumaines d'une manière qui laisse planer un doute des plus sérieux quant à la restauration de la Roumanie dans ses limites du Traité de Trianon.

M. Hațieganu exprime volontiers à ses interlocuteurs les appréhensions qu'il éprouve personnellement à ce sujet.

En d'autres termes et dès que l'exécution des décisions prises à Moscou par les trois Ministres des Affaires Étrangères permet enfin au Parti National Paysans d'exprimer librement ses vues, c'est sur un point essentiel pour l'avenir des relations roumano-hongroises, une politique radicalement opposée à celle du Cabinet Groza, que proclama le porte-parole tzaraniste au sein du gouvernement élargi.

Il est difficile de mesurer dès maintenant les conséquences pratiques que „l'intrusion” de l'opposition dans le gouvernement pourra avoir dans ce domaine.

Sur le plan de la politique intérieure, il n'est pas douteux qu'elle contribue à renforcer la popularité du parti tzaraniste en vue d'une consultation électorale plus ou moins prochaine. Mais les membres du Cabinet Groza ne cachent pas, eux aussi, leur satisfaction de voir un des deux Ministres d'État chargé de les surveiller, se mettre, dès le début de sa charge, en bataille à la fois contre la politique de Moscou et contre la révision des frontières envisagée à Londres et à Washington.

Du point de vue international, la position tzaraniste fait en effet échec à l'application des consignes de Moscou, en vertu desquelles, communistes hongrois à Budapest et communistes roumains à Bucarest, s'efforcent – je l'ai appris d'excellente source ces jours derniers – de faire en sorte que rien n'entrave la politique de rapprochement de M. Groza entre la Roumanie et la Hongrie.

Elle justifie par contre le peu de confiance du Ministre des Affaires Étrangères en général, et sa conviction, probablement partagée par M. Tătărescu lui-même, de l'impossibilité, en tous cas, d'un front commun roumano-hongrois à la prochaine conférence de Paris.

Communiqué à :  
Informations et presse

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949.  
Roumanie, vol. 26, f.144-149)

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Triplicata

TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Bucarest, le 8 février 1946 à 22 h

Reçu, le 10 à 17 h 45

Déchiffrement

Réservé

A.B.

No. 148/149

Le Vice-Président du Conseil, Ministre des Affaires Étrangères, m'a dit aujourd'hui qu'il comptait bien prendre le tête de la représentation roumaine à la conférence de la Paix à Paris et, pour la première fois, il a fait allusion, non sans hésitation, à la position prise par Votre Excellence dans le (mot passé) de vue de Londres au sujet de la frontière de la Transylvanie.

Rappelant un passage de son discours du 16 décembre que j'ai télégraphié au Département sous le No. 395, Monsieur Tătărescu m'a dit parfaitement comprendre la mission de médiation qui incombe à la diplomatie française chaque fois qu'il faut restaurer l'harmonie entre l'URSS et les puissances anglo-saxonnes; mais il espère que Votre Excellence appréciera à quel point la France décevrait ses amis de Roumanie si elle ne soutenait pas l'intégrité des frontières roumaines de Trianon; il est presque inconcevable pour l'option roumaine, m'a dit mon interlocuteur, que la 4<sup>ème</sup> République puisse prendre à cet égard une position en contradiction avec celle que maintint constamment la 3<sup>ème</sup> République.

J'ai assuré le Ministre qu'il était loin d'en être ainsi et qu'à son arrivée à Paris il s'en convaincrait aisément au cours de ses entretiens avec Votre Excellence.

Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949.  
Roumanie, vol. 26, f.159)

19

LÉGATION DE FRANCE  
EN  
ROUMANIE

Bucarest, le 13 mars 1946

Le représentant politique français en Roumanie  
À Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères,  
Direction d'Europe

No. 27 EU  
L'URSS et les frontières de Trianon

À diverses reprises, et pour la dernière fois dans mon télégramme No. 186 en date du 16 février dernier, j'ai souligné la manière dont le gouvernement Groza et en particulier son Ministre des Affaires Étrangères, invoquent emphatiquement chaque fois qu'ils en ont l'occasion l'appui donné par l'URSS, à la différence des autres grandes puissances alliées, aux revendications roumaines concernant la Transylvanie.

L'intérêt que Moscou porte à bon escient au développement de cet aspect de la propagande faite en sa faveur auprès du public roumain, se marque aujourd'hui, me semble-t-il, dans un article de l'organe des autorités soviétiques d'occupation en Roumanie, „Graiul Nou”:

„Le problème de la Transylvanie est définitivement tranché” déclare le journal et, après avoir rappelé les conditions dans lesquelles la Transylvanie du Nord a été rendue à la Roumanie, l'éditorial ajoute: „L'Union Soviétique n'a pas seulement inscrit dans les conventions de l'armistice, signées avec la Roumanie et la Hongrie, la rétrocession de la Transylvanie du Nord à la Roumanie; elle a fait également tout ce qui est en son pouvoir pour que le peuple roumain réalise cette aspiration et que le problème de la Transylvanie soit définitivement résolu en faveur de la Roumanie”.

Après avoir prétendu que, si la Transylvanie du Nord n'a pas été cédée à la Roumanie immédiatement après sa libération, c'est qu'un régime de terreur y avait été introduit par la réaction roumaine, „Graiul Nou” poursuit:

„L'Union Soviétique a toujours considéré que le problème de la Transylvanie n'est pas seulement un problème territorial qui peut être résolu par l'encadrement de ce territoire dans les frontières de l'État roumain, mais aussi un problème national-politique. Une solution juste et durable de ce problème exige l'introduction d'un régime démocratique basé sur

l'égalité des droits dans tous les domaines pour tous les peuples habitant en Transylvanie.

L'Union Soviétique estime que cette solution est sur le point d'être réalisée par le gouvernement Groza qui a consolidé dans cette province un régime d'égalité entre tous les habitants, quelle que soit leur nationalité”.

Communiqué au:  
Service d'Information et de Presse

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949.  
Roumanie, vol. 24, f.160).

20

AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
Déchiffrement

TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Moscou, le 17 avril 1946

Reçu, le 17 avril à 19 h 00

No. 921

Secret et Réservé

D'après l'Ambassadeur de Roumanie, l'un des buts de la visite à Moscou du Président du Conseil hongrois serait d'obtenir l'appui du Kremlin en faveur de la rétrocession d'une superficie de 24.000 kilomètres carrés du territoire transylvain.

Le gouvernement roumain serait disposé à en céder la (jouissance) sous la condition du transfert, au delà de ses frontières, de tout les Hongrois (expatriés) en Transylvanie, soit 1.500.000 individus.

Ce compromis semblerait devoir recueillir l'agrément de Moscou.

Catroux

Diffusion: M. Gouin, Cabinet, M. Schneiter, M. Chauvel.  
Duplicata

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949.  
Roumanie, vol. 24, f.161).

## 21

AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
Déchiffrement

Primata

## TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Bucarest, le 19 avril 1946

Reçu le 19 à 22 heures

No. 339

Je me réfère à mon télégramme No. 325-326.

M. Dekanosov ayant confirmé ces jours derniers à la représentation roumaine à Moscou que l'URSS protègerait contre toute modification les frontières actuelles de la Roumanie avec la Hongrie, c'est avec intérêt que l'on attend ici les résultats de l'entretien que M. Stoilof aura sans doute déjà sollicité de Votre Excellence lorsqu'elle prendra connaissance du présent télégramme.

Paul-Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949.  
Roumanie, vol. 24, f.162).

## 22

AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
Déchiffrement

Duplicata

## TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Bucarest, le 1<sup>er</sup> mai 1946, 22 heures

Reçu, le 2 mai 1946, 11 heures

## RÉSERVÉ

No. 346 à 349

1) L'enquête entreprise et en particulier les éléments apportés récemment par mes collègues anglais et américain corroborent dans une large mesure l'hypothèse du Ministère des Affaires Étrangères relatée dans mon télégramme No. 327.

Tant à Londres qu'à Washington, on préfère semble-t-il aujourd'hui ne pas déchaîner les hostilités diplomatiques roumano-hongroises en

révisant les frontières de Trianon dans les traités de paix en cours d'élaboration et laisser aux deux pays le soin de régler ultérieurement les nombreux problèmes qui se posent à ce sujet.

Divers détails sur l'enquête suivent par le courrier sous le No. 350.

2) Tirant rapidement la leçon de la déception qu'ils ont éprouvé à ce sujet dans la capitale soviétique et que rapporte le télégramme de Moscou retransmis sous le No. 327, les dirigeants hongrois ont envoyé ici en grand secret un des Secrétaires Généraux du Ministère magyar des Affaires Étrangères; reçu par Monsieur Tătărescu samedi matin 27 Avril, il a dû repartir dès le lendemain sans qu'ait été prise en considération sa suggestion d'examiner immédiatement entre Bucarest et Budapest une rectification territoriale en relation avec l'expulsion projetée des 200.000 Hongrois qui immigrèrent en Transylvanie du Nord de 1941 à 1944.

Voici longtemps qu'on envisagerait ici l'expulsion de ces Magyars qui n'ont jamais eu la nationalité roumaine, mais fidèle à sa politique personnelle et aux directives de Moscou, le Président Groza n'a jamais permis de leur adresser que des avertissements administratifs, les invitant à se préparer à quitter le pays dans un avenir encore indéterminé. L'affaire ne se présente donc pas, me semble-t-il, dans des conditions aussi précipitées que naguère le problème hungaro-tchécoslovaque relatif aux minoritaires de Slovaquie et à la frontière méridionale de ce pays.

Le Ministère des Affaires Étrangères a précisé à l'émissaire de Budapest que du côté roumain l'on entendait ne se prêter à une discussion de cette affaire ainsi que de quelques autres du même ordre qu'après la consécration des frontières de Trianon par la conférence de la paix.

À ce moment ces questions se poseront, d'ailleurs dans le cadre beaucoup plus large, et aux vœux de Monsieur Tătărescu, de beaucoup plus préférable, de la collaboration des deux pays tant économique que politique sous les auspices de Moscou.

J'en conclus que les promoteurs du projet d'union douanière relatée dans mon télégramme No. 323 ne l'imposent pas préalablement aux négociations de paix.

Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949.  
Roumanie, vol. 24, f.174).

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DUPLICATA

Déchiffrement

## TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Bucarest, le 2 mai 1946, 23 heures

Reçu, le 3 mai, 13 h 13

No. 350/351

Je me réfère à mes télégrammes No. 327 et 346 paragraphe 1.

Mon collègue américain m'expose qu'ayant procédé à une étude approfondie de la situation, en particulier dans la partie du Nord-Ouest de la Transylvanie où avait été envisagée une rectification des frontières de Trianon au temps de la conférence de Londres, il était parvenu à la conclusion que de tels remaniements territoriaux auraient plus d'inconvénients que d'avantages: de regroupement dans cette région de minoritaires magyars dont les villages sont dispersés jusqu'au cœur de la Transylvanie, résulterait notamment un trouble profond dans la vie de cette province auquel s'ajouterait l'expulsion brutale par les autorités hongroises des éléments roumains du territoire récupéré.

Dès lors, à quoi bon réveiller une controverse historique et déclencher entre Bucarest et Budapest des hostilités diplomatiques que les circonstances et en particulier la politique dictée par Moscou et mise en pratique par Monsieur Groza vis à vis de la Hongrie paraissent, au contraire, de nature à éviter pour longtemps.

Telle fut la manière de voir exposé par Monsieur Berry au Département d'État. Le représentant politique des États-Unis a fait part, à titre personnel les jours derniers à Monsieur Stoica, de la réponse qu'il venait de recevoir et qui, entrant pleinement dans les vues de mon collègue, annonce que des instructions ont été données dans le sens qu'il préconisait à la délégation américaine à Paris.

La suite par courrier.

Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.175).

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES

DUPLICATA

## TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Prague, le 4 mai 1946

Reçu, le 9 à 12 h, par courrier

No. 365

A.B.

En Clair

SECRET - RÉSERVÉ

A.S. Position du Gouvernement hongrois à l'égard des Magyars de Transylvanie.

Des propos que m'a tenue le représentant hongrois à Prague, Rosty-Forgach, il résulte qu'à la conférence de la paix, le gouvernement de Budapest adopterait au sujet des minorités magyares de Transylvanie une position très différente de celle qu'il prend à l'égard des Hongrois de Slovaquie.

Dans ce dernier cas, ayant affaire à un pays qui a combattu aux côtés des Alliés, le gouvernement de Budapest, ainsi que je l'ai indiqué, se bornera à s'opposer aux transferts de population désirés par Prague (en plus des échanges prévus par l'accord de février 1946) et à demander le maintien sur place des minorités avec des garanties internationales analogue à celles que prévoyait le traité de Versailles. Il attendrait des circonstances plus favorables pour présenter des revendications territoriales, notamment sur la riche plaine qui s'étend à l'Est de Bratislava, entre le Danube et les premières pentes des Tatras.

En Transylvanie, le Gouvernement de Budapest préconiserait, au contraire, des transferts avec annexion de territoires par la Hongrie. Il demanderait que les populations magyares du centre et de l'Est de la Transylvanie (région Cluj, vallées supérieures du Maros et de ses affluents, vallée de l'Aluta), viennent s'agglomérer au groupement ethnique hongrois qui, à l'Ouest de la Roumanie, déborde de 50 à 60 km environ la frontière de Trianon, de Szatmár au Nord jusqu'à Szalonta au Sud, par Nagyvárad et Nagyvárad.

Les régions évacuées par les Hongrois dans la partie orientale en lisière des Carpathes seraient colonisées par les populations roumaines sensiblement égales à nombre, qui occupent actuellement les vallées et



les pentes occidentales des monts de Transylvanie et dont la place se trouvait prise par les Hongrois venus du centre et de l'Est.

Le gouvernement de Budapest demanderait que la nouvelle frontière roumano-hongroise soit, sur une longueur d'environ 200 km, reportée de 50 à 80 km vers l'Est, approximativement jusqu'à la crête des monts, de façon à englober l'ensemble du groupement ethnique qui serait ainsi formé en bordure de l'actuelle frontière.

M. Rosty-Forgach m'a indiqué nettement qu'une telle revendication serait présentée par les porte-paroles de la Hongrie à la conférence de la paix.

Les Magyars dénoncent comme inhumains les transferts de minorités auxquels Prague entend procéder en vue de saper les bases du révisionisme. Mais ils les considèrent comme un procédé parfaitement acceptable lorsqu'il s'agit d'accroître la population et le territoire de la Hongrie.

Dejean

Diffusion: Gouin, Cabinet, M. Schneiter, M. Chauvel

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.176-177).

## 25

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Duplicata

### TÉLÉGRAMME EN CLAIR À L'ARRIVÉE

Origine: Leg. France, Bucarest

Émis: le 8 mai 1946

Suite du numéro précédent.

Seul du corps diplomatique, j'ai été convié par mes collègues du Ministère des Affaires Étrangères au lunch intime qui réunissait tout à l'heure le Président Tătărescu et ses collaborateurs pour célébrer le succès obtenu en ce qui concerne les frontières de la Transylvanie.

Le Ministre des Affaires Étrangères m'a dit être sûr que les Hongrois ne s'avoueront pas battus et tenteront de mettre en cause la décision des Quatre, à la Conférence des 21 puissances. En attendant que celle-ci puisse se réunir, M. Tătărescu n'en considère pas moins le communiqué d'hier comme une consécration largement suffisante et au besoin définitive, de la revendication roumaine. Il n'est plus question pour lui d'aller

à Paris, ni d'écrire à Votre Excellence la lettre que laissait prévoir mon télégramme No. 359.

Par ailleurs, le renvoi envisagé des problèmes danubiens à une réunion internationale spéciale, convient parfaitement au gouvernement Groza (mon télégramme No. 353); pour les questions de réparations, l'expert du Ministère des Affaires Étrangères, M. Cristu, partira pour Paris dès que sa présence y sera requise.

Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.180-181).

## 26

CONSULAT DE FRANCE À CLUJ

Cluj, le 1<sup>er</sup> juin 1946

M. Gabriel Richard, Consul de France à Galatz, en mission à Cluj  
À Monsieur Jean Paul-Boncour, représentant politique de la  
République Française en Roumanie, à Bucarest

Manifestations et vie politique à Cluj

Nulle part plus qu'à Cluj, ne se manifeste en Transylvanie l'antagonisme fondamental qui oppose à l'idéologie nouvelle et à la magyrophilie intéressée du gouvernement, les sentiments nationaux des masses roumaines et leur attachement aux anciennes traditions.

Le conflit politique se double d'un conflit national et l'on voit s'affronter ici deux courants: une minorité d'idées très avancées, placée par le gouvernement à la direction de presque toutes les administrations et appuyée fortement par des éléments communistes, spécialement magyars et juifs, qui constituent visiblement le gros de ses forces, et une majorité nationale roumaine, ayant à sa tête un état major choisi dans l'Université et les professions libérales et dont les troupes se recrutent dans la petite bourgeoisie et parmi les paysans.

Dans cette lutte, un rôle de première importance est joué par l'Université. Professeurs et étudiants ont conscience de combattre pour ce qu'ils considèrent comme leur devoir de patriotes en même temps qu'ils défendent les intérêts de la classe à laquelle ils appartiennent pour la plupart. Aussi sont-ils très mal vus par les autorités qui voient en eux des partisans des anciens partis historiques et les cadres de la future opposition.

Dès maintenant, cette opposition se fait jour à chaque occasion et commence à jouer un rôle important dans la vie politique transylvanienne.

Au cours du mois de mai ont eu lieu à Cluj plusieurs manifestations politiques.

La fête du 1<sup>er</sup> mai s'est déroulée de la façon traditionnelle sans donner lieu à aucun incident notable. Il paraît toutefois que l'influence et la joie aient été moins grandes que l'année précédente et les Magyars qui constituent un des éléments les plus importants de ces manifestations, ont fait montre de moins d'entrain. Les bruits qui circulaient déjà qu'aucune modification ne serait apportée aux frontières hungaro-roumaines semblaient avoir enlevé les dernières illusions qu'ils nourrissaient encore au sujet d'un rattachement in extremis de la région de Cluj à l'État hongrois.

Le 7 mai, la radio de Londres annonça officiellement que toute la Transylvanie était définitivement attribuée à la Roumanie. Dans la soirée, un cortège, ayant à sa tête les étudiants de l'Université, a parcouru les rues de la ville et s'est terminé par des acclamations devant le Commandement de la Place soviétique.

Quelques jours plus tard, une délégation des professeurs des écoles secondaires et primaires de Cluj se rendit chez le Commandant Soviétique et à la Commission Alliée de Contrôle russe pour exprimer à la Russie les remerciements et la gratitude de la population roumaine pour l'acte du 7 mai qui, en rétrocédant à la Roumanie la Transylvanie septentrionale, annulait ainsi définitivement le néfaste arbitrage de Vienne. Répondant au discours des délégués, le colonel Migali, président de la Commission de Contrôle, déclara:

„La Transylvanie a été mutilée et une partie vous en a été enlevée par les fascistes. Fidèle à sa parole, l'Union Soviétique vous l'a rendue et elle n'admettra jamais qu'à l'avenir elle puisse vous être ravie”.

Le 10 mai, la fête nationale de l'Union a été célébrée en même temps que la fête de la Victoire, dans une atmosphère d'enthousiasme général. La population de Cluj et des villages environnants semble avoir voulu profiter de cette occasion pour affirmer d'une façon particulièrement solennelle son caractère roumain et son attachement au roi et aux traditions nationales.

Après le Te-Deum à la Cathédrale, plusieurs discours furent prononcés.

Dans une brève allocution, le général Athanasiu, commandant de la 1<sup>ère</sup> armée, souligna l'importance de la fête du 10 mai, fit l'éloge de l'armée roumaine qui, côte à côte avec les troupes soviétiques, avait reconquis les territoires perdus, glorifia la liberté retrouvée en faisant allusion aux souffrances supportées par la population roumaine pendant

l'occupation hongroise. Ce dernier passage de son discours fut particulièrement applaudi par la foule.

Après lui, prit la parole M. Pogăceanu, préfet communiste de Cluj. Son discours donna lieu à de vives manifestations et les passages dans lesquels il accusait les partis historiques d'avoir prêté leur appui total au régime d'Antonesco et à l'impérialisme allemand soulevèrent de violentes protestations.

Les discours prononcés par le Secrétaire des Syndicats Ouvriers et par le délégué de l'Union Populaire magyare – ce dernier s'exprimant en hongrois – furent interrompus par les huées des étudiants et de la population et couvert par les cris de „À bas les Horthystes”, „le 10 mai est le jour du roi Michel”, „Parlez-nous de la Victoire et non de la politique” etc.

Les discours terminés, le général Athanasiu, M. Pogăceanu, Préfet de Cluj, et M. Crăciun, Préfet de Police, passèrent en revue les troupes et les délégations parmi lesquelles figuraient les sociétés d'étudiants qui furent particulièrement applaudies, ainsi que les cortèges des paysans roumains en costumes nationaux, à cheval ou dans des chars allégoriques ornés de drapeaux français, qui donnèrent lieu à des acclamations prolongées en faveur de notre pays. Une colonne communiste, qui voulait prendre part au cortège et cherchait à porter le désordre dans le défilé des paysans fut bloquée par un groupe d'étudiants à cheval et fut obligée de rebrousser chemin.

Dans l'après-midi, de petites manifestations anti-communistes eurent lieu en ville au cours desquelles un drapeau rouge aurait, semble-t-il, été arraché et foulé aux pieds.

Il est à signaler que, quelques jours après les fêtes du 10 mai, le général Athanasiu a été relevé de ses fonctions et remplacé à la tête de la 1<sup>ère</sup> armée par le général Racovitză. Cette mesure est mise en relation ici avec le discours prononcé par lui dans lequel il aurait trop insisté sur les mauvais traitements infligés par les Hongrois à la population roumaine et avec l'attitude par trop sympathique qu'il aurait affichée à l'égard des étudiants.

Dans la soirée du 26 mai, un petit groupe d'étudiants nationalistes a pénétré dans le local de la Jeunesse Progressiste et a maltraité trois jeunes gens qui s'y trouvaient. À la suite de cette manifestation, plusieurs étudiants ont été arrêtés.

Gabriel Richard

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.221-223).

CONSULAT DE FRANCE À CLUJ

*République Française*  
Cluj, le 5 juin 1946

DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES

EUROPE

No. 2

Communiqué à la Légation No. 2

M. Gabriel Richard, Consul de France à Galatz, en mission à Cluj  
À Son Excellence, Monsieur Georges Bidault,  
Ministre des Affaires Étrangères, Paris.

A.S. Troubles à l'Université de Cluj

Ainsi que je le signalais dans mon rapport précédent, le rappel du général Athanasiu est mis généralement ici en rapport avec ses sympathies ouvertement affichées pour les étudiants et les paroles qu'il a imprudemment prononcées dans son discours du 10 mai au sujet des souffrances endurées par la population roumaine au cours de l'occupation hongroise.

Le 28 mai, jour du départ de l'ancien commandant de la 1<sup>ère</sup> Armée, les étudiants organisèrent une manifestation en son honneur. Dans les premières heures de l'après midi, ils parcoururent les rues du centre de la ville en acclamant le roi et l'Armée roumaine et en poussant des cris de: „Vive la grande Roumanie”, „Libérez les étudiants”, „À bas les épurations” etc. Arrivés sur la place central, devant le siège de l'Union des Syndicats Ouvriers, les étudiants conspuèrent les membres de ces organisation, criant: „À bas les traîtres”, „À bas les Horthystes”, „À bas les ennemis du roi”, „Vive Maniu” etc. Ils portaient avec eux un portrait du leader du parti paysan. À vrai dire, ces violences restèrent purement verbales et, à aucun moment, les manifestations ne revêtirent un caractère vraiment menaçant. Il n'y eut ni jets de pierres, ni vitres cassés, ni tentatives de pénétrer dans le local du Syndicat. Les étudiants se dispersèrent ensuite et rien ne permettait de prévoir que cette bruyante mais somme toute assez inoffensive promenade pût avoir des conséquences politiques graves.

Assez tard dans la soirée, sur un signal déclenché par des individus restés inconnus, les sirènes des usines de la banlieue se mirent à fonctionner et les ouvriers des usines „Dermata” et ceux des ateliers des chemins de fer se dirigèrent soit en camions, soit en colonnes, vers le

centre de la ville où des points de rassemblement leur avaient été antérieurement indiqués. Ils étaient armés de forts gourdins et de tringles en fer. Je les ai rencontrés en route et leur allure n'avait rien de rassurant. Après s'être groupés sur la place centrale, ils se dirigèrent vers le foyer des étudiants, grand immeuble à trois étages et à un vaste sous-sol, où sont hébergés environ 500 à 600 étudiants. L'électricité avait été coupée dans le quartier par les employés des services municipaux, ce qui permit aux conjurés d'opérer sans risquer d'être reconnus. Au demeurant, la police, qui avait eu largement le temps de se rendre en temps utile sur les lieux, se montra peu nombreuse et plutôt disposée à encourager les ouvriers qu'à leur faire obstacle. En fait, elle se borna à barrer les rues voisines du champ de bataille, laissant opérer en toute liberté les manifestants. Ceux-ci entrant dans l'immeuble, donnèrent la chasse aux étudiants dont certains, étant vu l'heure déjà avancée (10h.30-11h.30), étaient déjà au lit. Les étudiants se réfugièrent à l'étage supérieur où ils purent se barricader et éviter un contact direct avec les assaillants, contact dont les conséquences auraient pu être sanglantes. Les ouvriers, qui n'avaient cessé de vociférer des cris de „À bas Maniu”, „À bas les vauriens”, „À bas les fascistes”, tournèrent leur colère contre les meubles, les provisions, les vêtements ou emportèrent en souvenir de leurs exploits. Quelques coups de revolver furent tirés mais personne ne fut atteint. Il y eut quelques blessés légèrement mais pas de morts, à l'exception du portier du Foyer qui, dans son affolement, se jeta dans la rue et se fractura le crâne. Les hostilités prirent fin une heure plus tard sur l'intervention d'une patrouille russe, des vitres du bureau de la poste militaire soviétique, situé dans un immeuble adjacent, ayant été brisées par les manifestants. Les dégâts causés au Foyer des Étudiants sont très importants et le journal local libéral-tatarascien „Infrățirea” les évalue à environ un milliard de lei.

Le lendemain matin, une délégation d'étudiants se rendit à la Préfecture pour demander une enquête sur les incidents de la veille et alla ensuite remercier le Commandant Soviétique pour l'intervention militaire russe qui avait mis fin à la bagarre. Cette dernière rencontre fut particulièrement chaleureuse. Des discours furent prononcés du balcon du Commandement par le colonel russe et par un étudiant et l'officier russe fut même porté en triomphe par les étudiants.

Dès le lendemain de l'incident, les mesures de sécurité ont été renforcées et les rues du centre sont maintenant parcourues par de nombreuses et fortes patrouilles d'agents de police et de gendarmes.

Le 30 mai, au soir, j'ai eu l'occasion d'assister à une manifestation d'étudiants qui voulaient s'emparer du chauffeur de l'un des camions ayant amené les ouvriers, qui s'était réfugié non loin du lieu de l'incident dans un foyer communiste. Alertée, la police envoya en autobus une

quarantaine d'agents qui arrivèrent sur les lieux presque en même temps que les étudiants et s'opposèrent à tout acte de violence. Les étudiants étaient une centaine et ils obéirent assez facilement à leurs chefs, leur conseillant le calme et la dignité. Ils se retirèrent sans incident. On ne peut s'empêcher de constater que, si la police avait mis autant de soin à protéger le foyer des étudiants, les regrettables incidents de la soirée du 28 auraient été évités.

Dans la journée du 30 mai, le recteur de l'Université se rendit à Bucarest avec le doyen de la Faculté des Lettres pour y faire son rapport au Ministre de l'Intérieur et à celui de l'Instruction Publique. Le même jour, les étudiants se mettaient en grève, en invitant leurs collègues des Universités de Bucarest, de Jassy ainsi que ceux de l'École Polytechnique de Timișoara à se solidariser avec eux. Le 3 juin, une Assemblée générale des étudiants confirmait cette décision et par 1600 voix contre 600 se prononçait pour la continuation de la grève. Approuvant l'attitude des étudiants, le Sénat Académique a réclamé qu'une enquête très sérieuse fût engagée et que les coupables soient sévèrement punis. Au cas où cette satisfaction ne serait pas accordée, certains professeurs ont menacé de donner leur démission.

Revenus hier de Bucarest, le recteur de l'Université et le doyen de la Faculté des Lettres (tous deux communistes – le troisième des professeurs communistes de l'Université étant le doyen de la Faculté de Médecine), se montrèrent par contre nettement hostiles aux étudiants, les traitant de fascistes et menaçant, au cas où la grève persisterait, les chefs des étudiants de procéder à leur ex-matriculation. Malgré cela, et bien que les piquets de grève aient été supprimés, les cours de l'Université n'ont pu reprendre ce matin par suite d'un manque presque total d'étudiants.

Ce matin est arrivé à Cluj, M. Teohari Georgescu, Ministre de l'Intérieur. Il a convoqué immédiatement le Sénat universitaire et s'est rendu peu après au Foyer des Étudiants. Il a constaté les dégâts sans dire mot et a paru très mécontent. Ce soir doit avoir lieu à la Préfecture une conférence entre M. Teohari Georgescu et le Sénat universitaire.

Ces événements ont produit ici une très forte impression, et la population roumaine, y compris même des éléments politiques assez avancés, ne cache pas son exaspération. „Avoir été obligés de quitter le pays pendant l'occupation hongroise, avoir plus tard combattu contre les Hongrois et les avoir vaincus, et devenir maintenant leurs esclaves, cela est dur, disent certains”.

Par contre, le journal du parti magyar, „Erdély”, a été jusqu'à approuver ces actes de vandalisme, déclarant que c'était une leçon bien méritée, alors que le journal roumain „Tribuna Nouă” demande une enquête sévère et la punition des coupables et reproduit les paroles du

Préfet communiste, qui n'a pu s'empêcher de déclarer que „démocratie signifie raison et non violence”.

L'animosité entre Roumains et Magyars ne fait que croître et plusieurs rixes ont déjà éclaté non seulement à Cluj mais aussi dans les villages voisins où les quelques Magyars perdus dans la masse paysanne roumaine semblent appelés à passer d'assez désagréables moments.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.208-213).

---

## 28

AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
Déchiffrement

Triplicata

### TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Bucarest, le 8 juin 1946, 15h.30

Reçu, le 9 juin à 19h.30

No. 482-483

Les manifestations d'enthousiasme que mon télégramme par courrier No. 387 signalait à Cluj, à l'occasion de la confirmation des frontières de Trianon par la Conférence des Ministres des Affaires Étrangères, ont dégénéré en une situation des plus tendues que décrivent les premiers rapports de M. Richard.

En présence de la réaction brutale des ouvriers minoritaires hongrois qui sont en Transylvanie du Nord, le principal soutien de la formation politique au pouvoir en Roumanie, la masse roumaine y est en révolte latente, après avoir été, des (mois) durant, en état d'exaspération croissante contre la politique du Cabinet Groza, par trop systématiquement favorable à l'élément magyar. Les étudiants roumains se montrent d'autant plus audacieux que le représentant soviétique de la Commission d'armistice à Cluj a répondu chaleureusement aux acclamations (ou) aux adresses publiques de gratitude qu'il reçut au lendemain du 7 mai et que ses patrouilles ont, en diverses occasions, suppléées à la carence délibérée de la police gouvernementale pour la protection de leurs manifestations.

Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.218).

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Triplicata

Déchiffrement

## TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Bucarest, le 8 juin 1946, 14h.30

Reçu, le 9 juin à 21h.30

No. 488-489

Je me réfère à mon télégramme No. 482-483.

Le Gouvernement Groza est d'autant plus préoccupé de la situation en Transylvanie qu'on appréhende beaucoup ici la portée politique de la mission gouvernementale hongroise invitée à Londres et à Washington, et le parti qu'elle pourrait éventuellement tirer des incidents qui menacent de se développer dans la région de Cluj.

Le Président Groza m'a dit hier soir que les arrestations décidées sur les lieux, frappent à la fois et également étudiants roumains et ouvriers minoritaires, et que l'on espère par là „calmer tout le monde”.

En fait, M. Auger qui revient de faire passer des examens à Cluj me dit que les philippiques du Ministre, relatées dans les rapports de M. Richard, ont encore davantage indigné l'élément roumain que si quelques ouvriers hongrois avaient été arrêtés: la répression sévit surtout contre les manifestants roumains, dont beaucoup sont ses élèves, et les sentiments patriotiques du public s'en trouvent plus surexcités que les violences plus ou moins individuelles sur les populations magyares des campagnes qui sont à craindre. C'est vainement que le directeur par intérim de notre institut a pour sa part prêché le calme à ses étudiants.

Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.219).

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Triplicata

Déchiffrement

## TÉLÉGRAMME À L'ARRIVÉE

Bucarest, le 15 juin 1946, 15 heures

Reçu, le 16 juin 1946, 22 heures

No. 494 à 499

L'acuité des préoccupations gouvernementales que j'ai signalée sous les No. 488 et 489 se mesure au ton des discours prononcés par le Ministre de la Justice à Cluj, lundi dernier et dont j'adresse (mot passé) au Département par courrier aérien sous les No. 61 E.U. et 56 I.P.

Je me permets de douter qu'au lendemain de la confirmation des frontières de Trianon par la conférence de Paris, il soit pour la Roumanie de bonne politique d'afficher autant d'émotion à propos de la mission gouvernementale hongroise à Washington, Londres et Paris. Je n'en ai pas moins confirmation de la large part qu'à prise le Ministère des Affaires Étrangères à la conception et à l'élaboration des déclarations de Monsieur Pătrășcanu. La „carrière” roumaine a mis à profit une conjoncture locale favorable pour faire consacrer officiellement et de manière éclatante la politique qu'en sourdine elle ne cessait d'opposer depuis des mois à celle du Président Groza (mon télégramme No. 120 du 20 décembre dernier).

À plusieurs reprises l'orateur a usé de l'expression „minorité” bannie jusqu'ici par son parti. En termes relativement agressifs il s'en est pris au révisionnisme présent des dirigeants de Budapest et a dénoncé l'injustice des revendications du „Satellite le plus fidèle” de l'Allemagne; il a refusé toute discussion des droits ethniques de la Roumanie sur la Transylvanie et a rappelé les méfaits de l'occupation hongroise de cette province.

Vers la fin de son discours, il est passé aux menaces qu'il s'agisse des immigrants magyars à expulser (mon télégramme No. 346/49, paragraphe 2) ou de „ceux, quels qu'ils soient, qui cherchent à troubler la tranquillité du pays en poussant au chauvinisme” et „mettent chaque jour en discussion l'unité” de l'État roumain.

Le Ministre de la Justice a spécifié à un moment de son discours qu'il parlait au nom du Comité Central du Parti Communiste en même temps que du gouvernement roumain.

Ceci paraît impliquer que le langage nouveau tenu par un des leaders communistes roumain à l'agrément de Moscou, dont le représentant militaire à Cluj se faisait naguère acclamer par les étudiants roumains de la ville (mon télégramme No. 482 à 483). En outre, le gouvernement roumain marque par là sa résolution de réagir enfin contre l'interprétation que les minoritaires magyars en étaient venus tout naturellement à tirer de la politique de „nationalité” dictée par Moscou au gouvernement Groza, et de la manière dont depuis plus d'un an et au détriment constant de la population roumaine de l'Ardeal la mise en œuvre de cette politique par la Chancellerie d'État fait des ouvriers hongrois, les meilleurs soutiens et les privilégiés du régime FND dans cette province. Comme le Ministre s'est borné en conclusion de son discours à remarquer que ses menaces valaient aussi pour „les Roumains qui poussent à la haine et ne comprennent pas les conditions extrêmement difficiles dans lesquelles la Roumanie vit aujourd'hui, essayent de troubler l'ordre en Transylvanie”, le discours gouvernemental est chaleureusement accueilli par toute la presse y compris les organes d'opposition. La feuille officielle tzaraniste, „Dreptatea”, se borne à souligner discrètement que les déclarations de Monsieur Pătrășcanu contredisent les philippiques récentes de son collègue de l'Intérieur contre les étudiants roumains faussement accusés de la responsabilité des derniers incidents de Cluj (mon télégramme No. 488-89), si tard que le Parti Communiste Roumain se place sur la même plateforme nationaliste que l'opposition dans le domaine des relations roumano-hongroises, il n'est pas douteux qu'il peut éliminer par là, un des principaux facteurs de son impopularité à Ardéal, fief traditionnel du parti de Monsieur Maniu; on me confirme d'ailleurs que les préoccupations électorales furent loin d'être étrangères au ralliement inattendu du FND du point de vue du Ministère des Affaires Étrangères.

Boncour

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.233-234).

## LÉGATION DE FRANCE EN ROUMANIE

Bucarest, le 17 juin 1946

Le représentant politique français en Roumanie  
À Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères.  
Direction d'Europe

No. 67

Problème hongrois de Transylvanie

Mon télégramme No. 494-99 a relaté entre autres l'écho favorable que la presse d'opposition a donné, comme toute la presse roumaine, aux déclarations faites à Cluj, le lundi de Pentecôte, par le Ministre communiste de la Justice, et qui marquent, en même temps que le triomphe du point de vue traditionnel de la diplomatie roumaine sur les tendances du Président Groza, une évolution radicale de la politique du Front National Démocratique roumain à l'égard de la Hongrie et des Hongrois.

Revenant sur le discours de M. Pătrășcanu, le journal „Dreptatea”, organe du Parti National Paysan de M. Maniu, a publié, dans son numéro daté du 17 juin, un article dans lequel il dénonce, en termes violents, la duplicité du gouvernement hongrois qui, derrière le paravent de la démocratie, essaie d'introduire en erreur les Alliés.

Après avoir souligné que la Hongrie, qui a perdu la Transylvanie du Nord et toutes les autres régions ravies par la force grâce à l'intervention de Berlin, a toutes les raisons de regretter le régime fasciste, „Dreptatea”, parlant du voyage du Premier Ministre hongrois et du Ministre des Affaires Étrangères de Hongrie aux États-Unis, écrit:

„M. Gyöngyösi, le nouveau Ministre des Affaires Étrangères de Hongrie, essaie en vain de se dissimuler sous le manteau de la démocratie, car on reconnaît en lui le digne successeur de Csáky. Tout comme celui-ci, il n'a pas hésité à réclamer des territoires roumains en s'adressant, toutefois, non pas aux Allemands, mais à nos grands Alliés. Ceci, tandis que M. Petru Groza sourit aux Hongrois, leur offre des banquets et écoute aux côtés des chefs révisionnistes hongrois, l'hymne irrédentiste de Kossuth...

M. Gyöngyösi et les autres „démocrates” du gouvernement hongrois ont oublié que la face du monde a changé. Ils ont oublié que l'armée hongroise s'est battue aux côtés de Hitler jusqu'à la dernière cartouche. Ils ont oublié que la guerre de la Hongrie contre l'Union Soviétique n'a

pas été menée par un gouvernement imposé au pays, mais par la nation hongroise et par son Parlement librement élu”.

Parlant ensuite des organisations „démocratiques hongroises en Roumanie”, qui sont, comme on le sait, le principal appui du FND à l'Ouest des Carpathes, „Dreptatea” se demande avec ironie pourquoi ces organisations ne protestent pas contre le révisionnisme du gouvernement hongrois et le journal ajoute: „Aurions-nous eu raison lorsque nous avons affirmé que les Hongrois sont indissolublement liés par la haine qu'ils nourrissent contre nous et par leur désir de vengeance? Il n'y a, à ce sujet, aucune divergence entre les magnats hongrois et les « démocrates hongrois. »”

En conclusion, „Dreptatea” écrit:

„Nous ne voulons pas faire ici le procès de la politique « d'amitié » du gouvernement roumain. Nous nous bornerons à qualifier l'intervention hongroise comme la plus impertinente des manifestations dans le domaine de la politique extérieure. Nous tenons d'autre part, à faire connaître à ceux qui cherchent l'aventure, que la Transylvanie est et restera entièrement roumaine”.

Communiqué au Service d'Information et de Presse.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.235-236).

## 32

CONSULAT DE FRANCE À CLUJ  
DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES  
EUROPE  
No.3

République Française  
Cluj, le 20 juin 1946

Communiqué à la Légation  
No. 3

M. Gabriel Richard, Consul de France à Galatz, en mission à Cluj,  
À Son Excellence Monsieur Georges Bidault,  
Ministre des Affaires Étrangères à Paris.

Incidents de Cluj. Discours du Ministre de l'Intérieur. Message du Président du Conseil. Fin de la grève des étudiants.

Ainsi que je l'avais mentionné dans ma lettre No. 2, sous le même timbre, M. Teohari Georgescu, Ministre de l'Intérieur, est arrivé à Cluj dans la matinée du 5 juin.

Dans un discours tenu dans l'après midi à la Préfecture, M. Teohari Georgescu a déclaré qu'il était venu à Cluj à la suite d'une décision prise par le Conseil des Ministres de faire procéder sur place à une enquête sur les incidents qui se sont déroulés au Foyer des Étudiants. Il a exprimé l'opinion qu'il ne fallait pas minimiser l'importance de ces faits qui dépassent sensiblement celui d'événements locaux. „On doit, en effet, voir là – a-t-il dit – le résultat des intrigues des réactionnaires, qui, furieux des résultats de la conférence de Paris qu'ils considèrent comme un succès du gouvernement actuel, font leur possible pour torpiller l'œuvre de conciliation entre Roumains et Hongrois entreprise et poursuivie par le gouvernement... La réaction roumaine travaille la main dans la main avec la réaction hongroise”. Le Ministre a rejeté la faute initiale des troubles sur les éléments réactionnaires – et particulièrement sur les étudiants – qui, à plusieurs reprises, ont provoqué les Hongrois en poussant des cris: „À la porte les Hongrois!” „La Transylvanie aux Roumains” etc. „La responsabilité des attaques, a déclaré le Ministre, incombe sûrement et avant tout aux deux partis historiques. Nous sommes dans un État démocratique et nous ne permettrons à personne de saper la démocratie”. M. Teohari Georgescu a accusé ensuite les prêtres, les notaires, les instituteurs et les autres notables d'entretenir dans les villages un esprit chauvin. „Mais qu'ils sachent bien – a-t-il ajouté – que si nous leur avons accordé un délai pour s'encadrer dans les rangs de la démocratie, nous sommes disposés à prendre à l'avenir, à leur égard, des mesures radicales. Le temps de la patience est passé. Le gouvernement ne pourra plus tolérer désormais aucune attitude équivoque”.

M. Teohari Georgescu a insisté sur la nécessité d'arriver à une entente avec les Magyars qui habitent le pays et a menacé tous ceux qui pêcheraient à cet égard, qu'ils soient Roumains ou Hongrois. „Certains éléments – a-t-il dit par les mots: « la Transylvanie est roumaine » cherchent à propager la haine de race, mais qu'ils sachent bien que si la Transylvanie appartient à la Roumanie, c'est à une Roumanie qui veut ignorer toute haine de race ou de nationalité”.

Teohari Georgescu a dit ensuite: „Les ennemis de la démocratie utilisent les incidents de Cluj pour leur propagande à l'étranger... Les récents événements ne doivent pas être pris isolément, car les actes de vandalisme commis au Foyer des Étudiants ne sont que la suite d'une série de faits antérieurs. À plusieurs reprises, l'Union Populaire Hongroise s'est plainte des dangers que courrait la population magyare de Roumanie. À Bucarest, nous avons reconnu ces faits, de même que nous avons eu connaissance d'agissements analogues dans des endroits où il

n'y a même pas de Magyars. Mais c'est à Cluj que ces actions ont été poussées à leur comble; à Cluj, où les réactionnaires se sont présentés devant le siège des Syndicats en arborant le portrait de l'homme qui s'est constitué, dans la région, une garde assassine, qui a terrorisé les passants ainsi que les gens qui voulaient entrer au siège des syndicats. Nous ne pourrions jamais approuver les actes qui se sont déroulés au Foyer des Étudiants, car de tels actes sont étrangers et contraires à nos conceptions démocratiques, de même que les provocations qui y ont donné lieu sont étrangères à l'esprit de notre peuple. Mais ces faits ne doivent pas être considérés d'une façon unilatérale... Ceux qui abusent de la liberté en s'en servant contre le pays et contre le peuple ne sont pas dignes de cette liberté. Ces bandes ont terrorisé pendant des semaines entières la population de Cluj... Les autorités publiques se sont montrées très faibles; elles auraient dû s'opposer aussi bien aux provocations qui ont précédé la dévastation du Foyer qu'aux actes de vandalisme qui s'y sont déroulés. En ma qualité de Ministre de l'Intérieur, je prendrai les mesures nécessaires pour faire respecter la loi et l'ordre. Il est inadmissible que Cluj devienne le centre de provocations réactionnaires roumaines et magyares... Nous devons nous entendre avec les peuples qui habitent avec nous et ne pas permettre aux pêcheurs en eau trouble de créer un terrain favorable aux agitations nationales. Nous voulons établir pour tous les citoyens du pays, indifféremment de leur nationalité, des conditions de vie agréables et favorables à leur prospérité, afin qu'en terre roumaine chacun se sente chez lui... La paix internationale ne peut être conçue sans une paix avec les nations cohabitantes, car nous ne pouvons vivre en bonne entente avec les Hongrois qu'après avoir assuré en Roumanie les droits de la population magyare".

Revenant à la question des étudiants, le Ministre de l'Intérieur a déclaré que tous ceux qui seraient reconnus coupables d'actes de vandalisme au Foyer des Étudiants, recevraient la juste peine qu'ils méritent. „Ceux des destructeurs qui ont pu être identifiés jusqu'à présent, ont déjà été arrêtés et déférés en justice, et à partir d'aujourd'hui, c'est la justice qui aura à se prononcer; la grève n'a par conséquent plus de raison de se prolonger... Le gouvernement désarmera la grève des étudiants et enfumera les nids réactionnaires de l'Université".

„Nous traversons – a continué le Ministre – une époque où toute agitation constitue un danger pour les grands intérêts du pays, et c'est pourquoi je m'adresse à tous les chefs des autorités, aux professeurs, aux représentants du clergé, pour qu'ils contribuent à l'apaisement des esprits... Le mot d'ordre que je donne aux autorités placées sous mes ordres et celui que recevront de leurs ministres les chefs des autorités des autres ressorts, est de ne plus tolérer aucun acte de provocation de quel côté qu'il vienne. Nous ne frapperons pas les Roumains ou les

Hongrois en tant que tels, mais nous frapperons – et cela sans pitié – les coupables, qui seront traités comme des ennemis du pays".

Dans la soirée, M. Teohari Georgescu, dans une réunion où avaient été convoqués les professeurs et les autorités universitaires, a donné tort violemment aux étudiants, a rejeté en partie la responsabilité de la conduite de ces derniers sur leurs professeurs, „qui tant à Sibiu qu'à Cluj, avaient mal formé leurs élèves" et a menacé de fermer, si cela était nécessaire, l'Université de Cluj. Il a déclaré que les coupables des actes de vandalisme seraient sévèrement punis, que les étudiants arrêtés et transférés à Bucarest seraient ramenés à Cluj où il sera statué sur leur cas, et qu'enfin on procéderait aux réparations nécessaires au Foyer des Étudiants.

Il est à noter que si le discours de M. Teohari Georgescu a été longuement reproduit et commenté dans la presse magyare de Cluj, il n'a été que très sobrement cité et discuté par les journaux roumains.

Le 7 juin, deux communiqués ont été publiés, émanant l'un du rectorat de l'Université de Cluj, l'autre du Front Démocratique Universitaire.

Le communiqué du rectorat était ainsi conçu:

„Le rectorat de l'Université de Cluj invite les étudiants patriotes et démocrates à ne pas se solidariser avec une minorité qui, pour continuer une grève qui poursuit visiblement un but politique, suscite de graves difficultés à notre pays à la veille de la conférence de la Paix.

C'est pourquoi, en application des instructions du Ministère de l'Éducation Nationale en date du 3 juin 1946 qui ordonnent de procéder à la désimmatriculation des grévistes, le rectorat invite les étudiants qui veulent reprendre les cours à présenter leurs index scholarum au décanat jusqu'au samedi 8 juin à 13 h. Ceux qui ne possèdent pas leur index auront à faire une déclaration par laquelle ils s'engagent à ne pas poursuivre la grève.

Le montant des bourses pour les mois d'avril et mai 1946 ne sera versé qu'aux étudiants qui suivent les cours.

Le rectorat attire une fois de plus l'attention des étudiants sur le fait que l'ordre du Ministère de procéder à la désimmatriculation des grévistes sera appliqué strictement.

Les étudiants désimmatriculés non seulement perdront leur année d'études mais ne pourront bénéficier d'ajournement".

Le même jour, le rectorat annonçait que onze étudiants avaient été désimmatriculés à titre d'instigateurs de la grève.

Le communiqué du Front Démocratique Universitaire est libellé ainsi:

„Le Front Démocratique Universitaire, après avoir soumis à sa discussion les incidents regrettables du 28 mai 1946 qui ont causé à notre



Université des pertes matérielles et morales, a décidé de donner le présent communiqué en vue d'éclairer l'opinion publique et de préciser son attitude à l'égard des événements.

Notre Front Démocratique Universitaire réprovoque les actes de dévastation commis au Foyer Universitaire « Avram Iancu ».

Ces actes de destruction sont en contradiction avec l'esprit de la classe ouvrière et n'ont été possibles – comme nous l'affirment les dirigeants ouvriers – que parce que dans les rangs des manifestants s'étaient infiltrés des éléments irresponsables et de mauvaise foi.

Nous sommes persuadés que l'antagonisme qui s'est fait jour entre les masses ouvrières et les étudiants ne peut être attribué qu'à l'action d'éléments provocateurs.

Le Front Démocratique Universitaire estime que la grève déclarée par les étudiants n'est ni dans l'intérêt du pays, ni dans celui de la majorité écrasante des étudiants, qui ne désirent pas perdre une année d'études après des mois de travail acharné et de sacrifices matériels.

Le Front Démocratique Universitaire, persuadé que l'enquête entreprise éclaircira d'une façon objective toutes les causes des incidents du 28 mai, demande instamment aux autorités qualifiées:

- 1) que les personnes reconnues coupables soient punies d'une façon exemplaire, et cela à quelque milieu qu'ils appartiennent;
- 2) que l'Université ne soit pas fermée à la suite des incidents;
- 3) que le Foyer des Étudiants « Avram Iancu » soit le plus tôt possible remis en son état normal.

Les étudiants peuvent être convaincus que le Front Démocratique Universitaire luttera fermement pour que satisfaction soit donnée à toutes leurs justes revendications ainsi qu'à celles du Corps Universitaire tout entier.

Le Comité du Front Démocratique Universitaire de Cluj

(Signé): Emil Petrovici  
Prof. I. Moga  
Secrétaire général: Prof. Șt. Pașca"

Le Front Démocratique Universitaire est composé de professeurs de tendances gouvernementales et a en tête le Professeur Petrovici, savant de mérite et recteur nommé par Bucarest, qui appartient au parti communiste.

Le 8 juin, le Ministre de la Justice, M. Lucrețiu Pătrășcanu est arrivé à Cluj.

Dans la matinée, il a eu une entrevue avec le préfet puis s'est rendu au Tribunal du Peuple.

Dans l'après midi, M. Pătrășcanu a tenu dans la grande salle de la Préfecture un long discours auquel a assisté un public nombreux où figuraient les principales autorités civiles et militaires ainsi que les représentants de diverses organisations politiques.

Dans son discours, qui n'est pas sans présenter une certaine importance en ce qui concerne la question des rapports roumano-hongrois et auquel j'ai cru pour cela devoir consacrer un rapport spécial, M. Pătrășcanu s'est étendu longuement sur les incidents de Cluj.

Il a relevé l'importance que ces événements représentaient dans les circonstances actuelles pour l'État roumain; il a déclaré que dans les faits récents il fallait voir une tentative de créer du désordre en Transylvanie pour montrer à l'étranger que le gouvernement roumain ne voulait ou ne pouvait assurer aux populations magyares la tranquillité à fond dans la question des rapports hungaro-roumains, le Ministre s'est élevé contre tous ceux qui en Transylvanie chercheraient à semer la discorde entre Roumains et Magyars. Faisant allusion au voyage en Amérique des représentants du gouvernement hongrois, le Ministre de la Justice s'est ainsi exprimé: „Ce voyage cherche à mobiliser l'opinion publique en faveur des revendications hongroises. C'est précisément pourquoi il faut qu'il y ait en Roumanie du calme et de l'ordre... Nous serons sans pitié envers tous ceux, à quelque camp qu'ils appartiennent, qui chercheraient à exciter la haine de race et à troubler la tranquillité du pays... Nous serons également sans pitié pour tous ceux des Roumains qui excitent à la haine et qui, dans leur incompréhension des conditions extrêmement difficiles que nous traversons, cherchent à troubler la vie paisible en Transylvanie”.

Après son discours à la Préfecture, M. Pătrășcanu s'est rendu à l'Université où il s'entretint avec les professeurs au sujet des dévastations commises au Foyer ainsi que sur d'autres problèmes concernant la vie des étudiants.

Enfin, à 8 h du soir, M. Pătrășcanu a tenu au Collège Académique une allocution au cours de laquelle il s'est montré particulièrement sévère envers les étudiants, les rendant en grande partie responsables des troubles et leur reprochant une attitude contraire aux intérêts de l'État. Après ce discours, le Ministre a conversé longuement et familièrement – mais avec une certaine froideur – avec les professeurs et les étudiants. Ces derniers ont insisté pour la libération de leurs camarades et pour la punition des coupables. Ils ont également posé à M. Pătrășcanu quelques questions embarrassantes que celui-ci, pris à l'improviste, a cherché à éluder, déclarant parfois ne pouvoir répondre pour des raisons de politique étrangère.

Le grand discours tenu à la Préfecture par M. Pătrășcanu a été reproduit presque in-extenso dans les journaux roumains, mais, contrairement à ce qui avait été le cas pour celui de M. Teohari Georgescu, a été presque passé sous silence par la presse magyare.

Le même jour (9 juin), la „Tribuna Nouă” de Cluj annonçait que les démarches entreprises par le Sénat universitaire et par le rectorat pour la libération des personnes arrêtées injustement, le retour des étudiants transférés à Bucarest et le châtimement des coupables, avaient été couronnées de succès, et que des réponses favorables étaient parvenues de la Présidence du Conseil et du Ministère de l'Intérieur. La „Tribuna Nouă” publiait en même temps un communiqué émanant du rectorat et portant à la connaissance du public le texte d'un message du Président du Conseil.

Voici le texte de ce message:

„J'ai donné l'ordre que les 24 étudiants arrêtés à Cluj qui avaient été transférés à Bucarest soient immédiatement conduits à Cluj, où l'on procèdera à une enquête et où l'on ne retiendra que ceux qui seront reconnus coupables; les innocents seront remis en liberté.

J'assure les étudiants que, à quelque camp qu'ils appartiennent, les personnes reconnues coupables d'actes en rapport avec les dévastations commises au Foyer « Avram Iancu » seront sévèrement punies.

Je fais appel aux étudiants en leur demandant de ne pas faire le jeu des ennemis du pays en se laissant entraîner dans une mauvaise voie et leur demande de reprendre leur activité normale”.

Le rectorat faisait suivre ce message des commentaires suivants:

„En portant à la connaissance des étudiants ce message du Président du Conseil, le Sénat académique est heureux de constater les suites favorables de ses justes interventions.

L'enquête ordonnée par M. Teohari Georgescu ayant eu le résultat désiré – d'après nos informations, treize des coupables d'actes de dévastation ont été remis à la Justice militaire – le corps professoral considère de son devoir d'inviter les étudiants à reprendre leur activité normale. Le motif de l'action des étudiants ayant été de hâter l'enquête et la prise des sanctions à l'égard des coupables, et des progrès satisfaisant ayant été constatés à ce sujet, les cercles universitaires estiment que plus rien ne justifie la prolongation de la grève”.

Le 12 juin, „l'Adevărul Ardealului”, hebdomadaire communiste de Cluj, publiait à son tour un communiqué émanant du Comité du Front Ouvrier et représentant le point de vue communiste. Dans ce communiqué, tous les torts étaient rejetés sur les étudiants, les partis historiques et les réactionnaires tant hongrois que roumains, et les vandales du 28 mai étaient transformés en paisibles citoyens, tout au plus coupables de s'être laissés entraîner par une légère – et combien légitime! – nervosité.

Après avoir rappelé que les ouvriers et la population avaient salué avec amour et confiance le retour à Cluj de l'Université; que les ouvriers avaient réparé gratuitement le Foyer des Étudiants, accueilli les étudiants dans leurs éconòmats, donné une partie de leur salaires pour venir en aide aux étudiants pauvres et prouvé ainsi leur amour pour les étudiants et leur volonté de les aider, le communiqué continuait ainsi:

„Le Front Unique Ouvrier constate avec regret, qu'une partie des étudiants, sur l'instigation des « manistes-légionnaires » et des « horthystes-szalasystes », ont refusé la main fraternellement tendue par les ouvriers. Les réactionnaires roumains et magyars ne veulent pas voir régner dans ce pays la paix, la liberté, la prospérité et le bonheur. Ils ont mis en jeu toutes leurs forces pour susciter la mésestente, la haine et le désordre. Nous constatons que ces éléments ont réussi à mobiliser une partie des étudiants pour l'action engagée par eux contre le peuple et la démocratie. Les provocations du 24 janvier ont été suivies de celles du 6 mars. Celles du 7 mai ont été suivies par les désordres du 10 mai. Chaque nuit, des citoyens paisibles sont attaqués et maltraités. Le glorieux drapeau rouge du peuple soviétique a été foulé aux pieds. Des exemplaires des journaux démocratiques ont été déchirés ou confisqués. La femme de l'accusateur public du Tribunal Populaire de Cluj a été injuriée. La plaque commémorant le souvenir du lutteur pour la liberté Józsa Béla, tué par les fascistes hongrois, a été brisée. Les étudiants sont entrés dans le local de la Jeunesse Progressiste où ils ont frappé à coups de couteau les jeunes Vlas, Feneșan et Baki.

Tous ces faits ont eu leur couronnement dans les provocations du 28 mai. Un groupe de « manistes » – pour la plupart des étudiants – ont manifesté sur la Place de la Liberté en vociférant des mots d'ordre fascistes. Par provocation, ils ont affiché la photographie de Maniu en face de la Commission locale des Syndicats; ils ont insulté des passants paisibles parmi lesquels se trouvait un capitaine de l'Armée roumaine.

Les brutes ont fui devant les ouvriers et se sont réfugiés au Foyer des Étudiants « Avram Iancu ». Les ouvriers ont alors décidé de se livrer à une démonstration contre les provocations ininterrompues des brutes fascistes réactionnaires. Arrivés en face du Foyer, les ouvriers ont manifesté en faveur de la démocratie et du Gouvernement Groza. À ce moment, ils furent attaqués par les étudiants qui, par les fenêtres des étages supérieurs, leur jetèrent des briques, des bouteilles, verres et meubles, et finirent même par tirer sur eux des coups de feu, ce qui ne fit qu'augmenter l'exaspération, déjà très grande. Un petit groupe de manifestants entrèrent dans le Foyer et, comme les étudiants se barricadaient dans le grenier, nos camarades, dans leur colère, causèrent, contrairement aux méthodes de lutte ouvrières, quelques dommages.

Deux jours plus tard, les étudiants réactionnaires, qui n'avaient tiré aucune leçon des événements, se groupèrent de nouveau en bandes et, employant les méthodes bien connues des « manistes et des légionnaires nyilasistes », ont arrêté des passants en leur demandant de présenter leurs papiers de légitimation et ont battu jusqu'au sang des ouvriers isolés; indifféremment de leur nationalité roumaine ou magyare.

Le 30 mai, les violences et les démonstrations ont continué. Les étudiants ont tout fait pour camoufler leur agitation brutale, antipopulaire et antinationale, sous les apparences d'un faux patriotisme en lui donnant ainsi un caractère national.

La coupe est pleine et elle déborde.

Les bonnes paroles, les avertissements, l'attitude bienveillante et l'aide apportée ont été mal compris et considérés comme des marques de faiblesse. Cela ne peut continuer. Cette fois-ci, le gouvernement a pris des mesures énergiques et le Front Unique Ouvrier est convaincu qu'elles mettront fin pour toujours à toutes les démonstrations des brutes antidémocratiques et terroristes.

Le Front Unique Ouvrier continuera à faire tout ce qu'il est en son pouvoir pour accélérer le développement de la démocratie et de l'œuvre de la reconstruction économique et pour que notre pays devienne un pays de peuple libre et heureux".

Ce communiqué – qui ne saurait prétendre à l'objectivité et dont le ton et les arguments ne sont que trop caractéristiques – jette une lueur intéressante sur la spontanéité du mouvement de colère qui a lancé les masses ouvrières à l'assaut du Foyer des Étudiants. Dans cette explosion de révolte plutôt brutale, un rôle de premier plan semble, en effet, avoir été joué par l'affichage sur une colonne publique, en face de la Commission des Syndicats, de l'effigie abhorrée du chef du parti paysan. Crime impardonnable de lèse-démocratie! Or, ainsi qu'il m'a été donné de m'en rendre compte par moi-même, la photographie de M. Maniu était déjà affichée à cet endroit à deux heures de l'après-midi. Il a donc fallu plus de huit heures pour que le sang du peuple entre en ébullition.

Ce mouvement était du reste – et je tiens à lui rendre hommage – fort bien ordonné et méthodiquement conçu, tellement bien ordonné et conçu qu'il apparaît, à première vue, difficile d'admettre que la police n'ait pu apercevoir en temps utile les colonnes, qui, venues des faubourgs, avançaient en bon ordre et sans se hâter vers le centre de la ville. Quant à la susceptibilité ouvrière à l'égard d'un portrait de M. Maniu, elle paraît non moins étrange lorsque, comme moi, on a l'occasion de voir sur les murs des maisons de la ville – y compris ceux des bâtiments publics et des églises – la caricature du leader tzaraliste, accompagnée

d'inscriptions injurieuses et même souvent menaçantes, servir de repoussoir à la figure hilare et éminemment photogénique du Président du Conseil. Dois-je ajouter que ces œuvres d'art, tracées au pochoir avec tout le temps et l'application voulus, ornent de préférence les maisons, banques et magasins de gens qui ne se réclament nullement du Bloc gouvernemental, mais ne peuvent, sous peine de passer pour des ennemis de la démocratie, protester contre ces embellissements d'un goût douteux?

La grève persistant, le rectorat fit savoir le même jour (12 juin), qu'il avait reçu du Ministre de l'Instruction Publique, d'accord avec son collègue de la Justice, l'ordre télégraphique d'appliquer des sanctions aux étudiants grévistes.

Voici les principaux passages du communiqué du rectorat:

„1. À partir du 12 juin, les cantines du Foyer « V. Babeş » et du Foyer des Étudiants seront fermées, seule restera ouverte la cantine du Collège Académique, qui ne délivrera de repas qu'aux étudiants ayant cessé de faire grève ...

On remboursera aux étudiants qui déclareront vouloir continuer la grève les sommes déjà payées par eux pour les repas qu'ils ne pourront prendre ...

2. Le 13 juin, tous les étudiants grévistes qui ne fréquentent plus les cours devront quitter les foyers universitaires, y compris la maison des instituteurs.

3. Le montant des bourses d'études pour les mois d'avril et mai 1946 ne sera pas versé aux étudiants grévistes.

4. Le 15 juin 1946, prendront fin les cours de toutes Facultés.

5. La session d'examens commencera le 25 juin et durera jusqu'au 15 juillet.

Les inscriptions pour les examens s'effectueront à partir du 15 juin. Seuls les étudiants non grévistes pourront se faire inscrire ...

Les étudiants qui ne profiteront pas de cette session, le feront sous leur propre responsabilité et supporteront toutes les conséquences légales. (...)

6. Sont ratifiées les désimmatriculations effectuées dans la période du 3 au 13 juin 1946".

Le 13 juin, en application de l'ordre cité ci-dessus du Ministre de l'Instruction Publique, les étudiants furent délogés de tous les foyers. Ce déménagement – qui s'effectua avec l'aide des gendarmes – eut lieu sans incidents et ne suscita pas une grande effervescence.

Les étudiants non domiciliés à Cluj avaient reçu l'ordre de regagner le domicile familial, mais la plupart d'entre eux ne l'exécutèrent pas et se contentèrent de quitter leur logement habituel pour aller vivre chez des

connaissances. Une partie importante allaient se loger dans le faubourg rural de Mănăştur, habité presque exclusivement par des Roumains très nationalistes qui dans les manifestations représentent généralement un élément de choc, et où la police de Cluj n'aime pas à s'aventurer.

À la suite de ces mesures et aussi en présence du fait que les étudiants de Bucarest, de Jassy et de Timișoara avaient refusé de se joindre à eux, une certaine lassitude commença à se manifester parmi les grévistes. Ils redoutaient, en effet, les conséquences pour eux d'un mouvement qui a abandonné le terrain purement académique pour revêtir un autre caractère et dans lequel ils se sentaient moins sûrs de l'appui moral de leurs collègues et de leurs professeurs. La grève avait été déclarée par mille six cents voix contre six cents et en comptait près de quatre mille abstentionnistes.

Ceux-ci, tout en continuant de se déclarer solidaires de leurs camarades, étaient loin d'être persuadés de l'opportunité d'une prolongation de la grève. Forts des conseils de la majorité de leurs professeurs, ils semblent avoir fait pression sur les partisans de la grève à outrance.

Aussi n'y a-t-il pas lieu de se montrer étonné que, profitant des résultats obtenus qui leur permettaient d'effectuer une retraite honorable, les chefs du Comité de grève aient décidé, le 19 juin, de mettre fin à une manifestation devenue sans objet.

Voici les principaux passages du communiqué publié à cette occasion par le Comité de grève:

„Le Comité du Centre des Étudiants de Cluj, dans l'impossibilité de convoquer les étudiants de l'Université en Assemblée Générale, s'est réuni en séance extraordinaire, aujourd'hui 19 juin 1946 à quinze heures, et a décidé de publier le communiqué suivant:

Attendu que la grève universitaire de protestation contre les agressions du Foyer « Avram Iancu » ... a donné lieu à une interprétation politique étrangère aux véritables objectifs de la grève,

pour éviter les conséquences qui pourraient découler de cette interprétation,

pour ne pas compromettre le caractère académique de la grève, et pour ne pas porter préjudice aux intérêts supérieurs du pays, le Comité a décidé de mettre fin à la grève, aujourd'hui 19 juin 1946”.

Bien qu'il existe encore parmi les étudiants certains éléments qui persistent à vouloir prolonger la grève et qui considèrent la résolution du Comité comme anormale, on peut d'ores et déjà considérer la grève comme terminée.

Ainsi prend fin une manifestation qui a fait couler beaucoup d'encre et qui n'a pas été sans susciter ici et en Roumanie une certaine émotion.

Partageant dans une certaine mesure les points de vue exprimés par les Ministres de l'Intérieur et de la Justice: que les faits qui se sont déroulés à Cluj ne doivent pas être considérés isolément mais étudiés en tant que partie d'un complexe intéressant au plus haut point les rapports roumano-hongrois, je me suis étendu sur ce sujet plus longuement que ne le comportaient sans doute des événements d'une importance, somme toute, assez minimes. Mais, j'ai tenu à faire un compte rendu aussi précis et complet que possible de ces incidents, qui ont donné lieu à des discours des Ministres de l'Intérieur et de la Justice et leur ont fourni l'occasion de faire sur la politique du Gouvernement de Bucarest à l'égard de la population magyare et sur l'avenir des relations avec la Hongrie, des déclarations d'une certaine portée. À ce titre, ils m'ont paru mériter de retenir notre attention.

D'autre part, le texte et le ton des discours et des communiqués donnent un tableau assez suggestifs et des passions qui agitent les esprits en Transylvanie et des conflits qui mettent aux prises dans cette province l'opposition et les parti du Bloc gouvernemental.

Il est certes bien loin de mon esprit de vouloir représenter comme des petits saints les étudiants de Cluj et il n'est que trop certain que nombre d'entre eux subissent encore des influences légionnaires, antisémites ou chauvines depuis longtemps périmées, mais dans leur grande masse, ce sont avant tout des Roumains à tendances bourgeoises vivant dans une ville à majorité nettement magyare où l'élément roumain se rappelle les réelles souffrances endurées pendant l'occupation hongroise et n'a pas oublié l'arrogance dont faisaient montre à leur égard encore récemment les Magyars de la ville, arrogance qui n'a que trop tendance à s'affirmer de nouveau dès qu'une occasion s'en présente. Et je ne crois pas exagérer de dire que l'indulgence extrême du Gouvernement semble encourager les Magyars à faire parfois montre d'une certaine fierté qui peut facilement passer pour de l'impertinence.

Une chose est certaine, c'est que les événements de Cluj ne paraissent pas avoir été traités avec toute l'impartialité désirable et il ne correspond guère avec l'idée que nous avons de la justice de placer sur le même pied des gamineries d'étudiants avec des actes de vandalisme systématique que la police pouvait et n'a pas voulu empêcher.

Les Roumains d'ici, à part quelques éléments appartenant à l'aile gauche du Bloc gouvernemental, garderont dans leur cœur une profonde et durable amertume.

Ces événements ne semblent pas, du reste, devoir rester sans conséquences sur la politique intérieure du pays. Dès maintenant, au sein du Parti Social Démocrate de Cluj, de sérieuses controverses se sont élevées à l'occasion de l'article publié le 30 mai dans „l'Erdély”, article dans

lequel l'organe officiel en langue magyare du parti glorifiait l'attitude des ouvriers et qualifiait les actes de vandalisme du 28 mai de „leçon bien méritée donnée par la masse ouvrière à des vauriens”; des membres de la section roumaine ont demandé que des sanctions soient prises à ce sujet, menaçant en cas contraire de donner en masse leur démission. Les chefs de l'organisation locale cherchent actuellement à aplanir le différend, tout en évitant d'infliger un blâme au journal.

D'autre part, il m'est revenu que le ton très ferme à l'égard de la Hongrie du discours de M. Pătrășcanu n'avait pas été sans choquer fortement certains membres importants de la section magyare du Parti Communiste Roumain.

Enfin, dans certains milieux, on a commenté abondamment l'attitude du Président du Conseil qui, après avoir annoncé sa visite à Cluj pour le 2 juin, s'est abstenu de se monter dans la capitale transylvaine.

P.S. Je joins à la présente lettre deux coupures de l'hebdomadaire „Națiunea Română”, organe du Parti Libéral (Brătianu) – du 9 juin –, qui permettent de se rendre compte de l'importance des dégâts causés au Foyer des Étudiants. J'ai tout lieu de croire que des exemplaires du numéro en question ont été adressés à certains membres de la Commission Interalliée ainsi qu'à des Légations.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.255-279).

### 33

#### LÉGATION DE FRANCE EN ROUMANIE

Bucarest, le 3 juillet 1946

Le représentant politique français en Roumanie  
À Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères.  
Direction d'Europe

No. 76

Politique transylvain du FND.

Depuis le discours du Ministre communiste de la Justice à Cluj, qui a fait l'objet de mon télégramme No. 494-499 et de ma communication No. 68 EU du 17 juin, la première manifestation gouvernementale d'importance en Transylvanie, a été, pendant le week-end dernier, la visite de Dej, Ministre communiste des Communications et du Président Groza.

Les discours prononcés à cette occasion visent avant tout à l'exploitation électorale du succès obtenu à Cluj par M. Pătrășcanu. Après avoir été jusqu'à traiter le Président Maniu de „traître” et de „vendu” au cœur même de son fief électoral, le Ministre des Communications a associé les partis „conservateurs” de Roumanie et de Hongrie, dans la même réprobation de leur politique „chauvine”. À cet égard et sans doute encore sous le coup de l'irritation que lui avait causée l'écho favorable donné par la presse d'opposition aux déclarations de son collègue de la Justice contre la politique de Budapest et l'attitude des Hongrois de Transylvanie, M. Gheorghiu-Dej a affirmé qu'il n'existait pas et qu'il „ne saurait exister d'unité de vue entre le Gouvernement Groza et les partis « historiques » sur les problèmes de politique générale et surtout en ce qui concerne le problème national. . .”, car „tandis que les partis « historiques » continuent à mener une politique chauvine, les partis démocratiques considèrent que l'égalité pour toutes les nationalités minoritaires est une des conditions essentielles au développement et à la consolidation de la démocratie. La démocratie roumaine tend une main fraternelle à la population hongroise de Transylvanie et lui demande de lutter à ses côtés contre les réactionnaires roumains et hongrois pour la création d'une Roumanie heureuse au sein de laquelle tous ses citoyens pourront vivre sur un pied d'égalité”.

Quant au Président du Conseil, après avoir répété que la Transylvanie appartient définitivement à la Roumanie, il a voué à un échec certain toutes les manœuvres des „réactionnaires” roumains et hongrois tendant à exciter la haine entre les deux peuples. Faisant un chaleureux appel à l'union des populations roumaine et hongroise de Transylvanie, le docteur Groza a déclaré entre autres:

„Si vous ne voulez pas la guerre, il faut que vous nous aidiez comme des frères. Je suis d'ailleurs convaincu que vous allez agir ainsi. J'en ai eu la preuve au cours de mes voyages en Transylvanie”.

Ne pouvant toutefois faire abstraction des preuves contraires que ne cessent de lui apporter les incidents annoncés dans mes télégrammes No. 482-83 et qui éclatent un peu partout en Ardeal, le Président du Conseil a déclaré:

„Nous sommes prêts à pardonner aux égarés . . . mais il faut que ceux qui ne veulent pas comprendre l'esprit nouveau sachent que si nous les avons tolérés jusqu'ici, ceci ne signifie pas que nous soyons faibles . . . mais uniquement que nous voulons maintenir la paix dans notre pays. Ceux qui continueront cependant à marcher dans la mauvaise voie où ils se sont engagés, ne tarderont pas à le regretter”.

C'est la première fois, à ma connaissance, que le chef du gouvernement mis au pouvoir en mars 1945 par M. Vychinsky, ne menace plus

seulement les réactionnaires „roumains” naguère encore rendus responsables par lui et par son Ministre communiste de l'Intérieur, de tout ce qui va mal depuis un an en Transylvanie, mais bien les Magyars de cette province qui défient ouvertement la souveraineté roumaine, et plus particulièrement ceux dont Budapest a favorisé l'immigration dans les années qui suivirent l'arbitrage de Vienne.

Aux dernières nouvelles, les autorités locales seraient déjà passées à l'exécution en ce qui concerne l'expulsion de ces Hongrois qui n'ont pas la nationalité roumaine, mais les ordres donnés à cet effet leur enjoignent, à la demande du Ministère royal des Affaires Étrangères, d'y procéder avec tous les ménagements et dans les conditions les plus humaines possibles.

Communiqué au:  
Service d'Information et de Presse  
Secrétariat des Conférences

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949.  
Roumanie, vol. 24, f.15-17).

## Annexe:

### RÉGIME DE LA POPULATION MAGYARE DE TRANSYLVANIE

La loi No. 86 du 7 février 1946 a fixé le régime des „nationalités” en Roumanie; cette loi prévoit une égalité de droits absolus entre tous les citoyens du pays et leur laisse complète liberté pour le développement de leur vie nationale. Une loi spéciale, No. 630 en date du 6 août 1945, a prévu les sanctions les plus sévères à l'égard de ceux qui font une distinction, sous quelque forme que ce soit, entre les divers citoyens du pays.

Une preuve de l'esprit dans lequel la Roumanie entend appliquer les dispositions de ces lois est fournie par les chiffres suivants concernant la vie culturelle des minoritaires magyars de Transylvanie, au nombre de 1.353.000; ils disposent des institutions culturelles suivantes:

#### I. Écoles Primaires

- 876 écoles primaires d'État, ayant pour langue d'enseignement le magyar et disposant de 3057 instituteurs.
- 721 écoles primaires confessionnelles hongroises, avec 2038 instituteurs.

Au total, 1647 écoles primaires et 5095 instituteurs, payés par l'État.

#### II. Écoles Secondaires

- Lycées d'État 10; lycée confessionnels 22
- Gymnases d'État 7; confessionnels 2
- Lycées Commerciaux d'État 9; confessionnel 1
- Lycées Industriels d'État 6; confessionnel 1.

Au total, 109 écoles secondaires de différentes catégories, dont tous les professeurs sont rétribués par l'État.

#### III. Institutions culturelles Supérieures

- 1 Université magyare comprenant toutes Facultés
- 1 Conservatoire de musique et d'art dramatique
- 1 théâtre magyar d'État ayant les mêmes droits que le théâtre d'État roumain.
- Académies théologiques: 4 catholiques; 1 réformée; 1 uniate.

Le personnel de ces institutions est rétribué tout entier par l'État.

La minorité magyare dispose en outre de:

- 4 évêques catholiques et 5 chapitres de chanoines
- 2 évêques réformés
- 1 évêque uniate
- 1 évêque luthérien hongrois

#### IV. Presse et Publication

Dans le domaine de la presse et des publications, l'élément magyar de Transylvanie dispose de:

- 15 quotidiens
- 10 hebdomadaires
- 3 publications diverses

Au total 28 publications.

Ces chiffres sont une preuve vivante de la façon dont l'État roumain entend respecter et soutenir la vie culturelle et sociale des nationalités qui habitent ce pays.

Communiqué au:  
Service d'Information et de Presse  
Secrétariat des Conférences

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949.  
Roumanie, vol. 24, f.22-23).

LÉGATION DE FRANCE EN ROUMANIE

Bucarest, le 4 novembre 1946

Le représentant politique français en Roumanie  
À Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères.  
Direction d'Europe

No.134 EU

Politique hongroise du Gouvernement Groza.

Mon télégramme No. 722 avait dégagé, il y aura bientôt un mois et demi, l'évolution favorable que connaissent, depuis la décision de la conférence de la Paix au sujet des frontières roumano-hongroises, les rapports entre le gouvernement du Front National Démocratique et les minoritaires magyars de Roumanie groupés en grande majorité dans l'UPM.

Le Département voudra bien trouver sous ce pli deux textes illustrant cet effort réciproque de conciliation: d'une part l'analyse des déclarations de M. Vlădescu-Răcoasa, sous-secrétaire d'État aux Nationalités, d'autre part, la traduction française du premier numéro d'un bulletin „informatif” diffusé à l'intention du public roumain par le Comité central de l'Union Populaire Magyare.

Il semble d'ailleurs qu'ayant besoin des voix minoritaires pour le soutenir aux élections du 19 de ce mois, le Cabinet Groza ait été fort loin dans ses promesses lorsqu'il répondit aux revendications de cette association, relatées dans mon télégramme par courrier No. 851 du 12 juillet.

En particulier, notre Ministre à Budapest avait signalé dans son rapport No. 58 du 30 août, certaines déclarations de M. Gheorghiu-Dej, Ministre des Communications et l'un des principaux leaders du Parti Communiste Roumain, n'excluant pas que, dans l'avenir, le titulaire du portefeuille roumain des Nationalités fût un magyar. C'est là une intention que m'a personnellement exprimée le Président Groza, mais qui n'est certes pas conforme au point de vue du Ministère royal des Affaires Étrangères, dont mon télégramme No. 680 avait souligné le triomphe au sein de la délégation roumaine à la conférence de Luxembourg. Une conversation récente avec le Président du Conseil ne m'en a pas moins permis de constater que le Dr. Groza persistait dans sa manière de voir. Mais M. Tătărescu, que je viens d'interroger sur le même sujet, ne m'a pas

caché les réserves qu'appelle de sa part une politique aussi imprudente et sur laquelle le gouvernement n'a pas délibéré.

Le Ministre des Affaires Étrangères m'a précisé en même temps, qu'en dépit des déclarations publiques du Secrétaire d'État américain, la Roumanie ne se prêtera à aucune négociation avec la Hongrie quant au sort des minorités magyares de Transylvanie.

C'est là un pas en arrière par rapport à la position prise, il y a cinq mois, lors de la démarche secrète hongroise relatée dans mon télégramme No. 346-49: le Département se souviendra qu'à cette époque, le chef de la diplomatie roumaine n'écartait pas l'éventualité de conversations bilatérales entre Bucarest et Budapest lorsque la conférence de la paix aurait consacré la frontière de Trianon.

Communiqué au:

Service d'Information et de Presse

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949.  
Roumanie, vol. 26, f.123-125).

LÉGATION DE FRANCE EN ROUMANIE

Bucarest, le 8 novembre 1946

Le représentant politique français en Roumanie  
À Monsieur le Ministre des Affaires Étrangères.  
Direction d'Europe

No. 137 EU

Serbes du Banat de Temesvár. Entrevue Groza-Tito en mai dernier (?)

L'ambassadeur de Yougoslavie à Bucarest a fait, à la fin du mois dernier, des déclarations à la presse qui insistaient sur l'excellence des rapports entre la Roumanie et la Yougoslavie; rendant hommage au Gouvernement Groza qui „s'est engagé sur la véritable voie démocratique”, M. Medakovitch remarquait toutefois que les réalisations de la Roumanie dans ce domaine ne peuvent être comparées à celles de la Yougoslavie, beaucoup plus avancée sur le plan du progrès social.

Le représentant de Tito a reconnu officiellement devant les journalistes que les citoyens roumains d'origine serbe, qui habitent, pour la plupart, le Banat de Temesvár, jouissaient d'un traitement équitable

grâce au régime instauré par le Front National Démocratique, et il a souligné à quel point cet état des choses était apprécié des peuples de la Yougoslavie et du gouvernement du maréchal.

C'est vers le même moment que le Président Groza a commencé à se répandre en confiance au sujet de l'entrevue secrète qu'il aurait eue avec Tito en mai dernier, sur la frontière roumano-yougoslave; en particulier, au cours d'un dîner qui réunissait à son domicile personnel, l'attaché d'information près cette Légation et ses collègues anglais, américain, yougoslave et bulgare, le Président du Conseil raconta qu'il avait dû rechercher cette rencontre pour qu'il soit mis fin aux violences de langages et autres des Serbes du Banat; obéissant à des mots d'ordre émanant des „cercles chauvins” de Belgrade, ceux-ci réclamaient le rattachement de leur province à la Yougoslavie et appelaient déjà Timișoara „Titograd”. Il y avait même eu entre les deux gouvernements un échange de notes de ton assez vif, provoqué par les incidents qui mettaient aux prises depuis plusieurs mois, Serbes et Roumains du Banat.

Aux dires de M. Groza, lorsqu'il eût entendu l'exposé de la politique du chef du gouvernement roumain en matière de nationalités, le Maréchal Tito lui aurait déclaré solennellement qu'il ne saurait y avoir question du Banat et que, satisfait du tracé des frontières roumano-yougoslaves, le gouvernement de Belgrade s'emploierait par tous les moyens à faire cesser l'agitation des Serbes de cette province. J'ai pu constater par moi-même qu'en effet, les incidents qui se produisent encore entre les deux populations ne résultent guère que de déprédations dont on rend responsables les habitants des villages slaves.

Quelque temps auparavant, comme je lui parlais de mon projet de voyage à Tomnatic (mon rapport No. 147 RC et 128 EU par le même courrier), le Président du Conseil m'avait fait les mêmes confidences, précisant toutefois que pour rencontrer le Maréchal Tito, il avait dû aller, à l'époque, jusque dans la banlieue de Belgrade.

Encore qu'elles soient plus discrètes, je pense qu'il faut rapprocher ces manifestations d'apaisement roumano-yougoslave, de la curieuse correspondance entre le Ministre de la Bulgarie à Bucarest et le chef du gouvernement roumain, que j'ai relaté dans mon rapport No. 104 EU, 96 IP, 11SC du 10 septembre. Dans les deux cas, il me paraît s'agir en effet de l'exécution d'une politique dictée par Moscou au docteur Groza depuis la conférence de la paix.

Communiqué au:  
Service d'Information et de Presse

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949.  
Roumanie, vol. 26, f.130-132).

## 36

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL

Paris, le 15 novembre 1946

## NOTE D'AUDIENCE

Le Ministre de la Hongrie est venu le 15 de ce mois entretenir le Secrétaire Général du Département de la question des minorités hongroises de Transylvanie.

Le gouvernement hongrois se propose d'engager prochainement des négociations directes avec le gouvernement roumain pour obtenir, en faveur de ces minorités, des garanties qui seraient spécialement d'ordre économique. Rien n'est fait encore, Budapest ayant préféré attendre que les élections soient terminées en Roumanie.

Le Ministre de la Hongrie a été chargé par son gouvernement de demander au gouvernement français son appui moral pour le cas où la question serait évoquée sur un plan autre que hungaro-roumain.

M. Chauvel a répondu à M. Auer qu'il rendrait compte au Ministre de cette démarche.

(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949.  
Roumanie, vol. 26, f.133).

## 37

CONSULAT DE FRANCE À CLUJ  
DIRECTION DES AFFAIRES POLITIQUES  
EUROPE  
No. 28

Cluj, le 15 mars 1947

M. Gabriel Richard, Consul de France à Cluj,  
À Son Excellence Monsieur Georges Bidault,  
Ministre des Affaires Étrangères à Paris.

Arrestations massives en Transylvanie.

Depuis quelques jours, la police procède à Cluj à de nombreuses arrestations frappant des personnes appartenant à des milieux très divers



mais généralement considérées comme réactionnaires. On prétend que le nombre des arrestations atteindrait deux cents, parmi lesquelles on compterait un nombre assez important de paysans de Mănăstur, localité des environs de Cluj connue par l'attachement de ses habitants à M. Maniu.

Entre autres personnalités de Cluj, ont été arrêtées les professeurs Papillian et Borza de l'Université roumaine, M. Kauntz (József), ancien consul honoraire d'Allemagne (non hitlérien), M. Boilă Romulus (beau frère de M. Maniu), l'avocat Romulus Rebreanu, le Père Miko Gábor, prêtre piariste hongrois etc.

D'après des renseignements que je tiens de la source que j'ai tout lieu de considérer comme sérieuse, seraient particulièrement visées les personnes suspectées de nourrir des sympathies pour l'Angleterre ou pour l'Amérique.

Des arrestations semblables auraient eu lieu dans toutes les villes de Transylvanie.

Les personnes arrêtées auraient été transférées à Bucarest.

Avant-hier, des patrouilles mixtes d'agents de police roumains et de soldats russes ont circulé dans la ville: on craignait, paraît-il, une grève de protestation des étudiants contre l'arrestation des professeurs Borza et Papillian.

*(Ministère des Affaires Étrangères. Paris, Série Z Europe 1944-1949. Roumanie, vol. 24, f.181).*

## PHOTOS



Fig. 1: Gyárfás Kurkó

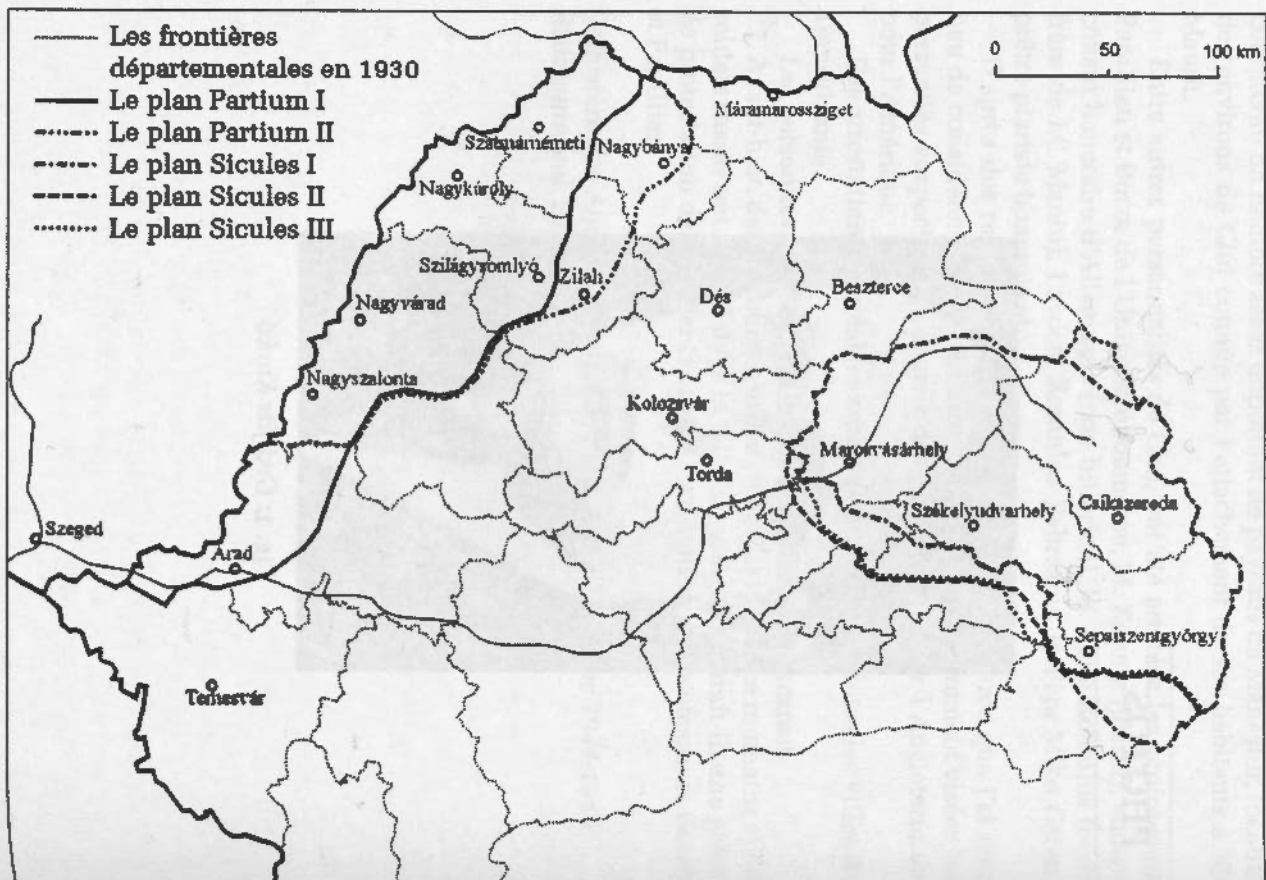


Fig. 2: Le plan du 18 juin 1946 pour une solution, par Imre Jakabffy

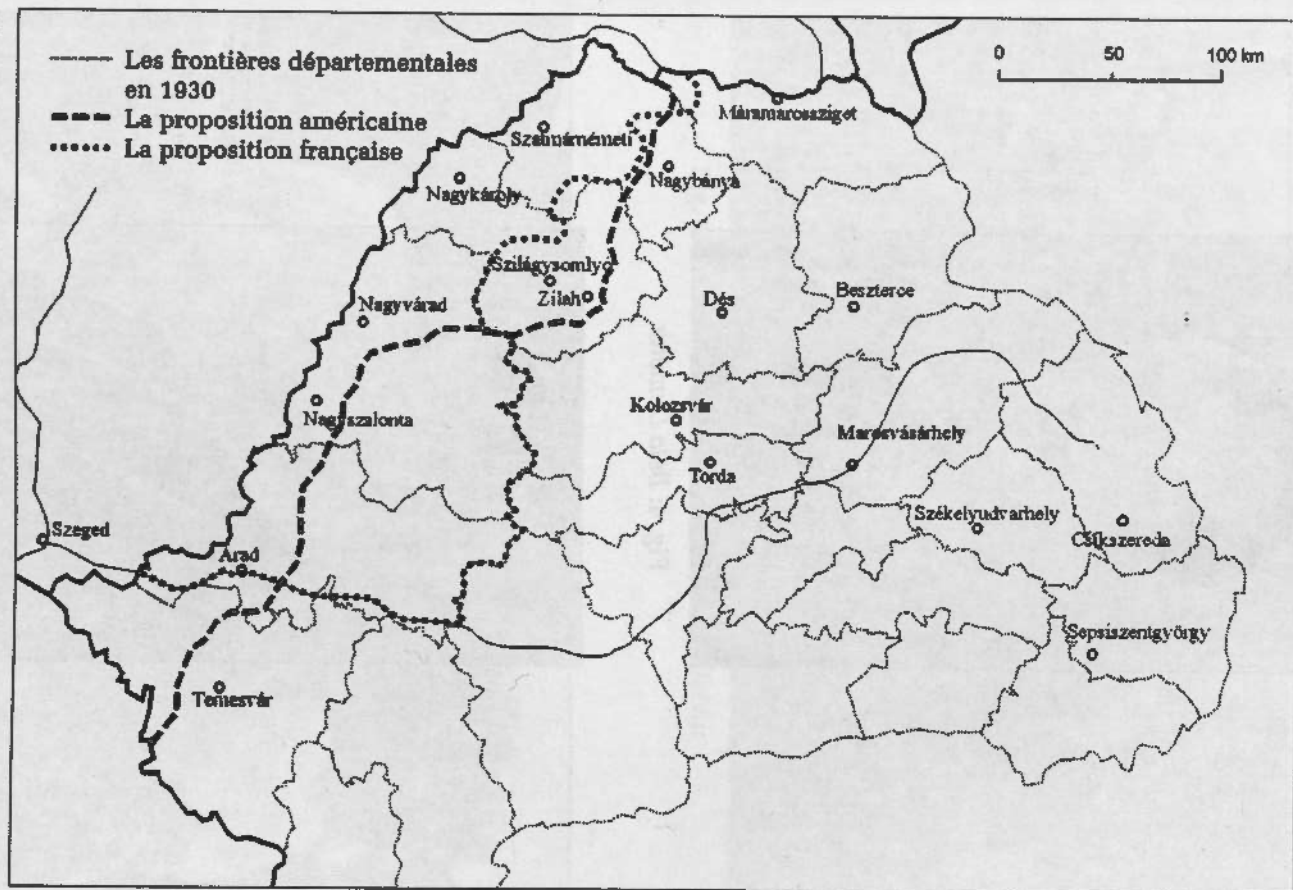


Fig. 3: Les conceptions américaines et françaises à propos de la frontière roumano-hongroise



Fig. 4: Béla Demeter



Fig. 5: Áron Márton



Fig. 6: Erik Molnár, Ana Pauker et József Révai

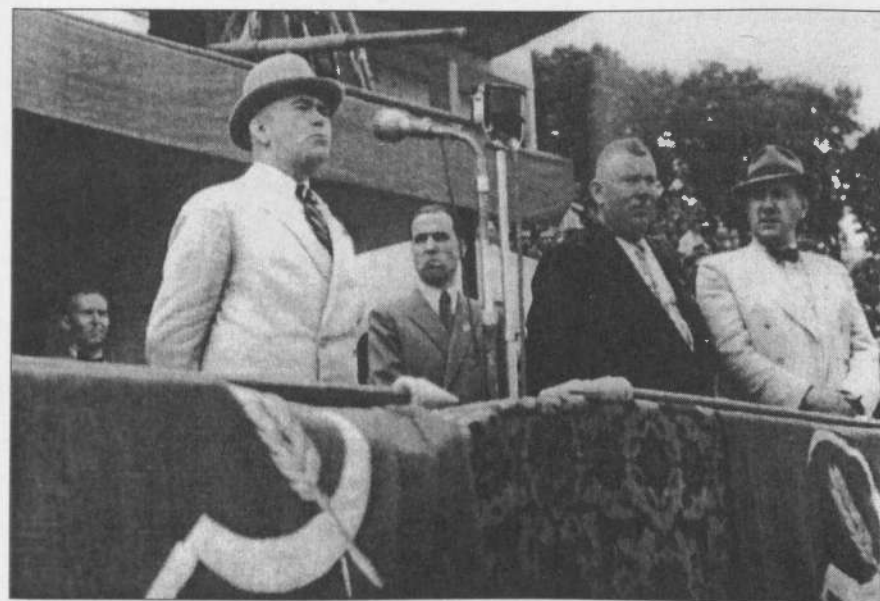


Fig. 7: Petru Groza, 24 juin 1945



Fig. 8: Petru Groza et Zoltán Kodály



Fig. 9: Octavian Livezeanu et Gyula Ortutay



Fig. 10: Molotov, Byrnes, Bevin et Bidault



Fig. 11: Gh. Tătărescu, ministre roumain des Affaires Étrangères

---

## INDEX

---

- Aldea, gen., 25  
Antonescu, Ion, 20, 22, 24, 25, 29,  
60, 184, 225  
Antonescu, Mihai, 22, 23, 184  
Apor, Vilmos, 106  
Asztalos, Sándor, 148  
Athanasiu, 132, 224-226  
Attlee, Clement, 68, 121  
Auboyneau, 163, 164  
Auer, Pál, 125, 129, 136, 183, 253  
Auger, 133, 230
- Bányai, László, 130, 155  
Baki, 241  
Balogh, Edgár, 155, 165  
Beneš, Edouard, 25, 61  
Berry, Burton I., 116, 220  
Berthelot H. M., 13  
Bethlen, István, 35  
Bevin, Ernest, 68, 69, 78, 80, 81,  
93-96, 102, 106, 121, 126, 168,  
213  
Bidault, Georges, 13, 80-84, 97,  
105, 107, 108, 118-123, 126,  
140, 141, 167-169, 179-183,  
186, 192, 197, 226, 234, 253  
Bodnăraș, Emil, 142, 152, 153,  
160, 164, 170  
Bogdenko, M. L., 48, 190  
Boilă, Romulus, 254  
Boncour, Jean Paul, 14, 46, 67, 68,  
70, 71, 85, 90, 91, 105-108,  
110, 120, 127, 128, 130,  
132-137, 139-141, 143, 144,  
146, 152-154, 168-170,  
181-183, 211, 215, 218-220,  
223, 229, 230, 232
- Borza, 254  
Brătianu, C. I. C., 22, 54, 164, 169,  
201  
Bruder, Ferenc, 91, 131, 138  
Bugnariu, Teodor, 50  
Byrnes, James, 67-69, 79, 80, 82,  
83, 92-96, 98, 100, 102, 106,  
112, 119, 121-123, 126, 168,  
213
- Campbell, 35  
Carol II, roi, 24, 107  
Catroux, 70, 181, 217  
Cerynczky, 144  
Chauvel, 183, 191, 195, 217, 222,  
253  
Christu, Ion, 39, 40, 47, 187, 223  
Churchill, W., 14, 21, 29, 33, 57,  
119  
Clark-Kerr, Archibald, 97, 104  
Claudon, 48, 190, 194, 195  
Clemenceau, Georges, 13  
Constantinescu, Miron, 24  
Crăciun, 225  
Crețianu, Alexandru, 22, 23, 180,  
192, 193  
Csáky, 233
- Dancu, 156  
David-Oistrah, 199  
Dejean, Maurice, 75, 117, 182, 222  
Dekanozov, 114, 181, 218  
Demeter, Béla, 148, 165

- Demeter, János, 50, 130  
 Dinnyés, Lajos, 147, 160, 161, 164, 170  
 Duca, G. L., 22, 25  
 Dunn, James Clement, 99, 101, 102  
 Duparc, Fouques, 137  
 Durma, 204
- Eden, 28, 33  
 Elisabeth princesse, 108  
 Ethridge, Mark, 92, 93
- Fülöp, Anna, 11, 12  
 Fülöp, Mihály, 15  
 Faraghó, 21  
 Faure, Robert, 120, 169  
 Felszeghy, Ödön, 145  
 Feneşan, 241
- Garreau, Roger, 46, 47, 179, 185  
 Gaulle, Charles de, 13, 44, 45, 48, 49, 92, 97, 98, 118, 167, 179, 180, 188, 194  
 Gauquié, Henry-Louis, 46, 124, 126, 127, 152, 169, 179  
 Gay, Francisque, 97  
 George de Grèce, roi, 107  
 Georgescu, Teohari, 148, 228, 235, 237, 240  
 Gerő, 113  
 Ghelmegheanu, 71  
 Gheorghiu-Dej, Gheorghe, 40, 48, 128, 137, 139, 145, 164, 171, 246, 247, 250  
 Gladwynn, Jebb, 99  
 Gouin, 217, 222  
 Goussev, 99, 101  
 Groza, Petru, 24, 25, 40–42, 50–52, 54–59, 61, 63, 64, 66–71, 76, 77, 80, 83–88, 91, 103, 104, 106–112, 115–117, 120, 121, 127–130, 132–137, 139–142, 144–147, 151–155, 157, 158, 160, 163, 164, 168–171, 180, 182, 183, 196–198, 202, 204, 212–214, 216, 217, 219, 220, 223, 229–233, 241, 246, 247, 250–252  
 Groza, Victor, 51  
 Gyöngyösi, János, 21, 62, 87, 112–114, 120, 122, 124, 126, 147, 154, 233  
 Gyöngyössy, István, 144, 147, 153, 158–161, 163, 165  
 György, Lajos, 155
- Hajeganu, Emil, 41, 104–106, 120, 132, 140, 212–214  
 Harriman, A., 92, 97, 104, 125  
 Hirsch, Dezső, 109  
 Hitler, Adolf, 18, 20, 26, 28, 81, 82, 124, 233  
 Holman, A., 102, 108, 117  
 Horthy, Miklós, 17, 18, 20, 21, 28, 43, 133, 143, 145, 225, 226
- Józsa, Béla, 241  
 Jordáky, Lajos, 156  
 Jumanca, Iosif, 41
- Kállay, Miklós, 17, 19, 20, 62  
 Kauntz, József, 254  
 Kavtaradze, 69, 129  
 Kerensky, 57, 180, 200, 203  
 Kertész, István, 62, 63, 86, 87, 90, 111, 164  
 Killinger, 184  
 Kirsanov, 53  
 Kollontay, 24  
 Korparich, Ede, 131  
 Kossuth, L., 233  
 Kovács, Béla, 147  
 Kristóffy, 28  
 Kurkó, Gyárfás, 130, 131, 143, 149, 165

- Lénine, V. I., 57, 200, 203  
 Lakatos, István, 21, 91, 131, 138, 156  
 Lemoine, 163  
 Litvinov, M. M., 29–32, 35, 43, 50  
 Livezeanu, Octavian, 161  
 Louet, 211  
 Luca, Vasile, 50, 158  
 Lupu, 150
- Márton, Áron, 131, 138, 155, 156, 165, 170  
 MacVeagh, 23  
 Maiskiy, Ivan, 64  
 Malinovsky, Rodion Y., 39, 184, 192  
 Maniu, Iuliu, 22–26, 31, 40–43, 48, 52, 54, 88, 105, 120, 132–135, 137, 140, 141, 143, 150, 155, 164, 169, 189, 193, 198, 201, 213, 226, 227, 232, 233, 241, 242, 247, 254  
 Manuilă, Sabin, 41  
 Massigli, René, 122, 197, 202  
 Matthews, F., 112  
 Medakovitch, 251  
 Michel, roi, 22, 24–27, 40, 45, 47, 49, 54, 55, 58, 66–69, 88, 97, 102, 104, 107, 108, 113, 117, 120, 129, 133, 137, 140, 164, 167, 169, 180, 187, 192, 193, 196, 224, 226  
 Migali, 132, 224  
 Mihalache, I., 150, 164  
 Mikó, Gábor, 254  
 Miklós, Béla, 21  
 Millerand, 81, 82  
 Mocsoni-Stárcea, 22  
 Molotov, V. M., 21, 23, 27–29, 33, 34, 69, 70, 78, 80–85, 95, 96, 100, 113, 114, 119, 121, 122, 126, 127, 168
- Mosely, Philipp, 35, 125  
 Moyne, 23
- Náday, 21  
 Nékám, Sándor, 87, 117, 127, 130, 144, 158, 164  
 Nagy, Ferenc, 113, 114, 121, 122, 126, 129, 138, 142, 147, 153, 154, 164, 169, 170  
 Nagy, Géza, 131, 156  
 Nanu, Fred, 22  
 Nastasă, Lucian, 15, 145, 175  
 Niculescu-Buzeşti, 22, 24, 39, 40
- Oborin, Lev, 199  
 Ochoukin, 64, 120
- Pătrăşcanu, Lucreţiu, 48, 59, 60, 121, 133, 134, 136, 137, 139, 140, 145, 149, 164, 169, 231–233, 238–240, 246, 247  
 Paşca, Şt., 238  
 Paasikivi, 23  
 Palevski, 195  
 Papillian, 254  
 Pauker, Ana, 50, 162  
 Pennesco, 186  
 Perrot, Jean, 15  
 Petrescu, Titel, 48, 67  
 Petrovici, Emil, 238  
 Pogăceanu, Vasile, 51, 225  
 Pogoneanu, 22  
 Pop, Ionel, 41  
 Pouchkine, G. M., 64, 119
- Rákosi, Mátyás, 112, 147  
 Régniez, 48  
 Rădescu, Nicolae, 41, 44, 45, 49, 50, 54, 164, 198, 201, 202  
 Rădulescu, Savel, 40, 47, 48, 187, 189  
 Racovitză, 225

- Rajk, 164  
Rebreanu, Romulus, 254  
Regnier, 194, 195  
Richard, Gabriel, 14, 130, 132,  
133, 135, 138, 141, 142, 145,  
147-151, 154-158, 169, 170,  
182, 183, 223, 225, 226, 229,  
230, 234, 253  
Romniceanu, Mihail, 104, 132  
Roosevelt, F. D., 57  
Rosty-Forgach, 221, 222  
  
Sănătescu, Constantin, 25, 41, 42,  
44, 45, 47, 185, 193  
Saint-Hardouin, Tarbé de, 179,  
192  
Sarret, Roger, 14, 45-49, 53, 57,  
58, 167, 179, 180, 187, 189,  
194-196, 201, 203  
Schneider, 217, 222  
Sebestyén, Pál, 115, 118, 125, 128,  
169, 181  
Semidei, 191, 195  
Simitch, 184  
Skorzeny, Otto, 21  
Sousaikov, 64, 68, 139, 154  
Soutou, Georges-Henri, 12, 15  
Staline, 11-14, 21, 24-26, 28, 29,  
32, 34, 45, 47, 55-58, 64, 70,  
83, 84, 88, 92-94, 96, 109, 113,  
118, 121, 141, 157, 167, 168,  
197, 200  
Steel, 23  
Stettinius, 56, 64  
Știrbey, Barbu, 23, 54, 202  
Stoica, 104, 116, 120, 220  
Stoilof, 218  
Szálasi, Ferenc, 18, 21  
Szász, Pál, 131  
Szakasits, Árpád, 113  
Szekfű, 113  
Szent-Györgyi, Albert, 18  
Sztójay, 20  
  
Tătărescu, Gheorghe, 25, 54, 55,  
60, 61, 69, 70, 85, 104-106,  
108-111, 115, 117, 120, 125,  
128, 133, 134, 139-141, 153,  
162, 169, 170, 181, 199, 202,  
203, 214, 215, 219, 222, 250  
Takács, Lajos, 156, 158, 163  
Thierry, Adrien, 107  
Tildy, Zoltán, 90, 109, 148, 152,  
154, 164, 171  
Tito, I. B., 20, 154, 162, 164, 184,  
251, 252  
Titulescu, Nicolae, 40, 187, 207  
Tolboukhine, 184  
Truman, H., 78  
  
Vásárhelyi, János, 131  
Venczel, József, 148, 165  
Veress, Miklós, 20  
Vescan, Teofil, 50, 156  
Vișoianu, Constantin, 24, 40, 42,  
45, 48, 50, 53, 135  
Vincze, 158  
Vinogradov, V. P., 39, 41, 42, 64,  
187, 190, 192, 201  
Vlădescu-Răcoasa, 135, 140, 250  
Vlas, 241  
Voitec, St., 146  
Voroshilov, 62  
Vychinsky, A. I., 32, 33, 42, 44-49,  
52, 54, 55, 57, 58, 64, 69, 76,  
97, 104, 105, 107, 126, 135,  
140, 141, 167, 168, 170, 179,  
180, 187-192, 194, 195,  
201-205, 247

**Erratum**

- p. 32. ligne 21. l'homme de confiance de STALINE.
- p.41. ligne 3. UN RÉSIDU d'indépendance
- p. 101. ligne 21. HUNGARO-roumaine, non pas sovieto-roumaine
- p.103. ligne 14. ULTÉRIEUREMENT, non pas antérieurement
- p.114. ligne 15. lors de l'EXAMEN et non pas de décision
- p.130. ligne 10. DANS LA SALLE DE L'HORLOGE DU QUAI D'ORSAY et non pas au palais du Luxembourg
- p. 182. ligne 5. N°365, LE 4 MAI 1946
- p. 184. ligne 10. NATIONS et non pas Forces
- p. 208. ligne 31. en les PRIVANT et non pas portant
- p. 215. ligne 21. OPINION et non pas l'option

Publicat de



CENTRUL DE RESURSE PENTRU  
DIVERSITATE ETNOCULTURALĂ

400305 Cluj, str. Ţebeii 21, România

Telefon: +40 264 420 490, fax: +40 264 420 491

e-mail: [info@edrc.ro](mailto:info@edrc.ro)

[www.edrc.ro](http://www.edrc.ro)

Tipărit de



Telefon/fax: +40 264 433 894

e-mail: [office@ammdesign.ro](mailto:office@ammdesign.ro)

Cartea a apărut cu sprijinul Ministerului Culturii și Cultelor,  
prin Administrația Fondului Cultural Național.



Le livre d'Anna Fülöp, outre le fait qu'il décrit un épisode capital d'un problème européen important dans la période cruciale de la fin de la deuxième guerre mondiale et de l'immédiat après-guerre, outre les informations qu'il apporte sur le cas spécifique de la Transylvanie, projette un éclairage très neuf et très vif sur la politique soviétique en Europe orientale à partir de 1945.

Fondé sur d'importantes archives et sur une considérable bibliographie, rédigé avec la plus grande précision et la plus grande rigueur scientifique, ce livre nous montre d'abord que la Transylvanie a joué dans les discussions internationales, y compris entre les Alliés, à partir de 1944 et jusqu'à la signature des traités de paix avec les alliés de l'Allemagne en février 1947, un rôle plus important qu'on ne le pensait. Le sort de cette région n'était pas écrit d'avance, et tout le monde était conscient de la complexité du problème, ainsi que du fait que la solution intervenue en 1920 n'était pas la seule possible ni peut-être la meilleure.

Georges-Henri Soutou



ISBN-10 973-7670-02-7



9 789737 670021

Preț: 17,00 RON